24

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

TOME XXIV.

OISEAUX.

VI.

PARIS. — IMPRIMERIE D'AD. MOESSARD, RUE DE FURSTEMBERG, N° 8 BIS.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

AUGMENTÉES

PAR M. F. CUVIER,

MEMBRE DE L'INSTITUT,
(Académie des Sciences)

DE DEUX VOLUMES

supplémentaires

OFFRANT LA DESCRIPTION DES MAMMIFÈRES ET DES OISEAUX LES PLUS REMARQUABLES DÉCOUVERTS JUSQU'A CE JOUR,

ET ACCOMPAGNÉES

D'UN BEAU PORTRAIT DE BUFFON, ET DE 700 FIGURES EN TAILLE-DOUCE, EXÉCUTÉES POUR CETTE ÉDITION PAR LES MEILLEURS ARTISTES.

ZOOLOGICAL LABORATORY MARINE MAGE

A PARIS,
CHEZ F. D. PILLOT, ÉDITEUR,
RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, N° 49.

1831.

3236

OISEAUX.

VI.

LES PERROQUETS[1].

Les animaux que l'homme a le plus admirés sont ceux qui lui ont paru participer à sa nature ; il s'est émerveillé toutes les fois qu'il en a vu quelques uns faire ou contrefaire des actions humaines : le singe, par la ressemblance des formes extérieures, et le perroquet, par l'imitation de la parole, lui ont paru des êtres privilégiés, intermédiaires entre l'homme et la brute ; faux jugement produit par la première apparence, mais bientôt détruit par l'examen et la réflexion. Les sauvages, très insensibles au grand spectacle de la nature, très indifférents pour toutes ses merveilles, n'ont été saisis d'étonnement qu'à la vue des perroquets et des singes ; ce sont les seuls animaux qui aient fixé leur stupide attention. Ils arrêtent leurs canots pendant des heures entières pour considérer les cabrioles des sapajous, et les perroquets sont les seuls oiseaux qu'ils se fassent un plaisir de nourrir, d'élever, et qu'ils aient pris la peine de chercher à perfectionner ; car ils ont trouvé le petit art, encore inconnu parmi nous, de varier et de ren-

1. En latin, *psittacus;* en allemand, *sittich, sicksust, pappengey* (le nom de *sittich* marque proprement les perruches, celui de *pappengey* les grands perroquets) ; en anglois, *popinjay* ou *popingey* (les perroquets), *maccaws* (les aras), *perrockeets* (les perruches) ; en espagnol, *popagio;* en italien, *papagallo* (les perroquets), *perequetio* (les perruches).

dre plus riches les belles couleurs qui parent le plumage de ces oiseaux[1].

L'usage de la main, la marche à deux pieds, la ressemblance, quoique grossière, de la face, le manque de queue, les fesses nues, la similitude des parties sexuelles, la situation des mamelles, l'écoulement périodique dans les femelles, l'amour passionné des mâles pour nos femmes, tous les actes qui peuvent résulter de cette conformité d'organisation, ont fait donner au singe le nom d'*homme sauvage* par des hommes, à la vérité, qui l'étoient à demi, et qui ne savoient comparer que les rapports extérieurs. Que seroit-ce si, par une combinaison de nature aussi possible que toute autre, le singe eût eu la voix du perroquet, et, comme lui, la faculté de la parole! le singe parlant eût rendu muette d'étonnement l'espèce humaine entière, et l'auroit séduite au point que le philosophe auroit eu grande peine à démontrer qu'avec tous ces beaux attributs humains, le singe n'en étoit pas moins une bête. Il est donc heureux pour notre intelligence que la nature ait séparé et placé dans deux espèces très différentes l'imitation de la parole et celle de nos gestes, et qu'ayant doué tous les animaux des mêmes sens, et quelques uns d'entre eux de membres et d'organes semblables à ceux de l'homme, elle lui ait réservé la faculté de se perfectionner; ca-

1. On appelle *perroquets tapirés* ceux auxquels les sauvages donnent ces couleurs artificielles : c'est, dit-on, avec du sang d'une grenouille, qu'ils laissent tomber goutte à goutte dans les petites plaies qu'ils font aux jeunes perroquets en leur arrachant des plumes; celles qui renaissent changent de couleur, et de vertes ou jaunes qu'elles étoient, deviennent orangées, couleur de rose ou panachées, selon les drogues qu'ils emploient.

ractère unique et glorieux qui seul fait notre prééminence, et constitue l'empire de l'homme sur tous les autres êtres : car il faut distinguer deux genres de perfectibilité ; l'un stérile, et qui se borne à l'éducation de l'individu ; et l'autre fécond, qui se répand sur toute l'espèce, et qui s'étend autant qu'on le cultive par les institutions de la société. Aucun des animaux n'est susceptible de cette perfectibilité d'espèce ; ils ne sont aujourd'hui que ce qu'ils ont été, que ce qu'ils seront toujours, et jamais rien de plus, parce que leur éducation étant purement individuelle, ils ne peuvent transmettre à leurs petits que ce qu'ils ont eux-mêmes reçu de leurs père et mère, au lieu que l'homme reçoit l'éducation de tous les siècles, recueille toutes les institutions des autres hommes ; et peut, par un sage emploi du temps, profiter de tous les instants de la durée de son espèce pour la perfectionner toujours de plus en plus. Aussi quel regret ne devons-nous pas avoir à ces âges funestes où la barbarie a non seulement arrêté nos progrès, mais nous a fait reculer au point d'imperfection d'où nous étions partis! Sans ces malheureuses vicissitudes, l'espèce humaine eût marché et marcheroit encore constamment vers sa perfection glorieuse, qui est le plus beau titre de sa supériorité, et qui seule peut faire son bonheur.

Mais l'homme purement sauvage qui se refuseroit à toute société, ne recevant qu'une éducation individuelle, ne pourroit perfectionner son espèce, et ne seroit pas différent, même pour l'intelligence, de ces animaux auxquels on a donné son nom ; il n'auroit pas même la parole, s'il fuyoit sa famille et aban-

donnoit ses enfants peu de temps après leur naissance. C'est donc à la tendresse des mères que sont dus les premiers germes de la société; c'est à leur constante sollicitude et aux soins assidus de leur tendre affection qu'est dû le développement de ces germes précieux : la foiblesse de l'enfant exige des attentions continuelles, et produit la nécessité de cette durée d'affection pendant laquelle les cris du besoin et les réponses de la tendresse commencent à former une langue dont les expressions deviennent constantes et l'intelligence réciproque, par la répétition de deux on trois ans d'exercice mutuel ; tandis que dans les animaux, dont l'accroissement est bien plus prompt, les signes respectifs de besoin et de secours, ne se répétant que pendant six semaines ou deux mois, ne peuvent faire que des impressions légères, fugitives, et qui s'évanouissent au moment que le jeune animal se sépare de sa mère. Il ne peut donc y avoir de langue, soit de paroles, soit par signes, que dans l'espèce humaine, par cette seule raison que nous venons d'exposer; car l'on ne doit pas attribuer à la structure particulière de nos organes la formation de notre parole, dès que le perroquet peut la prononcer comme l'homme : mais jaser n'est pas parler, et les paroles ne font langue que quand elles expriment l'intelligence et qu'elles peuvent la communiquer. Or, ces oiseaux, auxquels rien ne manque pour la facilité de la parole, manquent de cette expression de l'intelligence, qui seule fait la haute faculté du langage; ils en sont privés comme tous les autres animaux, et par les mêmes causes, c'est-à-dire par leur prompt accroissement dans le premier âge, par la

courte durée de leur société avec leurs parents, dont les soins se bornent à l'éducation corporelle, et ne se répètent ni ne se continuent assez de temps pour faire des impressions durables et réciproques, ni même assez pour établir l'union d'une famille constante, premier degré de toute société, et source unique de toute intelligence.

La faculté de l'imitation de la parole ou de nos gestes ne donne donc aucune prééminence aux animaux qui sont doués de cette apparence de talent naturel. Le singe qui gesticule, le perroquet qui répète nos mots, n'en sont pas plus en état de croître en intelligence et de perfectionner leur espèce : ce talent se borne, dans le perroquet, à le rendre plus intéressant pour nous, mais ne suppose en lui aucune supériorité sur les autres oiseaux, sinon qu'ayant plus éminemment qu'aucun d'eux cette facilité d'imiter la parole, il doit avoir le sens de l'ouïe et les organes de la voix plus analogues à ceux de l'homme; et ce rapport de conformité, qui dans le perroquet est au plus haut degré, se trouve, à quelques nuances près, dans plusieurs autres oiseaux dont la langue est épaisse, arrondie, et de la même forme à peu près que celle du perroquet : les sansonnets, les merles, les geais, les choucas, etc., peuvent imiter la parole. Ceux qui ont la langue fourchue, et ce sont presque tous nos petits oiseaux, sifflent plus aisément qu'ils ne jasent. Enfin, ceux dans lesquels cette organisation propre à siffler se trouve réunie avec la sensibilité de l'oreille et la réminiscence des sensations reçues par cet organe, apprennent aisément à répéter des airs, c'est-à-dire à siffler en musique : le serin, la li-

notte, le tarin, le bouvreuil, semblent être naturellement musiciens. Le perroquet, soit par imperfection d'organes ou défaut de mémoire, ne fait entendre que des cris ou des phrases très courtes, et ne peut ni chanter ni répéter des airs modulés : néanmoins il imite tous les bruits qu'il entend, le miaulement du chat, l'aboiement du chien, et les cris des oiseaux, aussi facilement qu'il contrefait la parole. Il peut donc exprimer et même articuler les sons, mais non les moduler ni les soutenir par des expressions cadencées; ce qui prouve qu'il a moins de mémoire, moins de flexibilité dans les organes, et le gosier aussi sec, aussi agreste, que les oiseaux chanteurs l'ont moelleux et tendre.

D'ailleurs, il faut distinguer aussi deux sortes d'imitation : l'une réfléchie ou sentie, et l'autre machinale et sans intention; la première acquise, et la seconde, pour ainsi dire, innée. L'une n'est que le résultat de l'instinct commun, répandu dans l'espèce entière, et ne consiste que dans la similitude des mouvements et des opérations de chaque individu, qui tous semblent être induits ou contraints à faire les mêmes choses; plus ils sont stupides, plus cette imitation tracée dans l'espèce est parfaite : un mouton ne fait et ne fera jamais que ce qu'ont fait et font tous les autres moutons; la première cellule d'une abeille ressemble à la dernière. L'espèce entière n'a pas plus d'intelligence qu'un seul individu, et c'est en cela que consiste la différence de l'esprit à l'instinct : ainsi l'imitation naturelle n'est dans chaque espèce qu'un résultat de similitude, une nécessité d'autant moins intelligente et plus aveugle, qu'elle est plus

également répartie. L'autre imitation, qu'on doit regarder comme artificielle, ne peut ni se répartir ni se communiquer à l'espèce; elle n'appartient qu'à l'individu qui la reçoit, qui la possède sans pouvoir la donner : le perroquet le mieux instruit ne transmettra pas le talent de la parole à ses petits. Toute imitation communiquée aux animaux par l'art et par les soins de l'homme reste dans l'individu qui en a reçu l'empreinte; et quoique cette imitation soit, comme la première, entièrement dépendante de l'organisation, cependant elle suppose des facultés particulières qui semblent tenir à l'intelligence, telles que la sensibilité, l'attention, la mémoire; en sorte que les animaux qui sont capables de cette imitation, et qui peuvent recevoir des impressions durables et quelques traits d'éducation de la part de l'homme, sont des espèces distinguées dans l'ordre des êtres organisés; et si cette éducation est facile, et que l'homme puisse la donner aisément à tous les individus, l'espèce, comme celle du chien, devient réellement supérieure aux autres espèces d'animaux, tant qu'elle conserve ses relations avec l'homme; car le chien abandonné à sa seule nature retombe au niveau du renard ou du loup, et ne peut de lui-même s'élever au dessus.

Nous pouvons donc ennoblir tous les êtres en nous approchant d'eux; mais nous n'apprendrons jamais aux animaux à se perfectionner d'eux-mêmes. Chaque individu peut emprunter de nous sans que l'espèce en profite, et c'est toujours faute d'intelligence entre eux; aucun ne peut communiquer aux autres ce qu'il a reçu de nous : mais tous sont à peu près également

susceptibles d'éducation individuelle; car, quoique les oiseaux, par les proportions du corps et par les formes de leurs membres, soient très différents des animaux quadrupèdes, nous verrons néanmoins que comme ils ont les mêmes sens, ils sont susceptibles des mêmes degrés d'éducation. On apprend aux *agamis* à faire à peu près tout ce que font nos chiens; un serin bien élevé marque son affection par de caresses aussi vives, plus innocentes et moins fausses que celles du chat. Nous avons des exemples frappants[1]

1. « On m'apporta, dit M. Fontaine, en 1763, une buse prise au piége. Elle étoit d'abord extrêmement farouche, et même cruelle; j'entrepris de l'apprivoiser, et j'en vins à bout en la laissant jeûner et la contraignant de venir prendre sa nourriture dans ma main : je parvins par ce moyen à la rendre très familière; et, après l'avoir tenue enfermée pendant environ six semaines, je commençai à lui laisser un peu de liberté, avec la précaution de lui lier ensemble les deux fouets de l'aile : dans cet état elle se promenoit dans mon jardin, et revenoit quand je l'appelois pour prendre sa nourriture. Au bout de quelque temps, lorsque je me crus assuré de sa fidélité, je lui ôtai ses liens, et je lui attachai un grelot d'un pouce et demi de diamètre au dessus de la serre, et je lui appliquai une plaque de cuivre sur le jabot, où étoit gravé mon nom : avec cette précaution je lui donnai toute liberté; et elle ne fut pas long-temps sans en abuser, car elle prit son essor et son vol jusque dans la forêt de Belesme. Je la crus perdue; mais, quatre heures après, je la vis fondre dans ma salle qui étoit ouverte, poursuivie par cinq autres buses qui lui avoient donné la chasse, et qui l'avoient contrainte à venir chercher son asile... Depuis ce temps elle m'a toujours gardé fidélité, venant tous les soirs coucher sur ma fenêtre : elle devint si familière avec moi, qu'elle paroissoit avoir un singulier plaisir dans ma compagnie; elle assistoit à tous mes dîners sans y manquer, se mettoit sur un coin de la table, et me caressoit très souvent avec sa tête et son bec, en jetant un petit cri aigu, qu'elle savoit pourtant quelquefois adoucir. Il est vrai que j'avois seul ce privilége : elle me suivit un jour, étant à cheval, à plus de deux lieues de chemin en planant... Elle n'aimoit ni les chiens ni les chats; elle ne les redoutoit aucunement : elle a eu souvent vis-à-

de ce que peut l'éducation sur les oiseaux de proie, qui de tous paroissent être les plus farouches et les

vis de ceux-ci de rudes combats à soutenir, elle en sortoit toujours victorieuse. J'avois quatre chats très forts que je faisois assembler dans mon jardin en présence de ma buse; je leur jetois un morceau de chair crue; le chat qui étoit le plus prompt s'en saisissoit, les autres couroient après; mais l'oiseau fondoit sur le corps du chat qui avoit le morceau, et avec son bec lui pinçoit les oreilles, et avec ses serres lui pétrissoit les reins de telle force que le chat étoit forcé de lâcher sa proie. Souvent un autre chat s'en emparoit dans le même instant; mais il éprouvoit aussitôt le même sort, jusqu'à ce qu'enfin la buse, qui avoit toujours l'avantage, s'en saisit pour ne pas la céder : elle savoit si bien se défendre, que, quand elle se voyoit assaillie par les quatre chats à la fois, elle prenoit son vol avec sa proie dans ses serres, et annonçoit par son cri le gain de la victoire. Enfin les chats, dégoûtés d'être dupes, ont refusé de se prêter au combat.

» Cette buse avoit une aversion singulière; elle n'a jamais voulu souffrir de bonnet rouge sur la tête d'aucun paysan; elle avoit l'art de le leur enlever si adroitement, qu'ils se trouvoient tête nue sans savoir qui leur avoit enlevé leur bonnet : elle enlevoit aussi les perruques sans faire aucun mal, et portoit ces bonnets et ces perruques sur l'arbre le plus élevé du parc voisin, qui étoit le dépôt ordinaire de tous ses larcins... Elle ne souffroit aucun autre oiseau de proie dans le canton; elle les attaquoit avec beaucoup de hardiesse, et les mettoit en fuite. Elle ne faisoit aucun mal dans ma basse-cour : les volailles, qui dans le commencement la redoutoient, s'accoutumèrent insensiblement avec elle; les poulets et les petits canards n'ont jamais éprouvé de sa part la moindre insulte : elle se baignoit au milieu de ces derniers. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle n'avoit pas cette même modération chez les voisins : je fus obligé de faire publier que je paierois les dommages qu'elle pourroit leur causer : cependant elle fut fusillée bien des fois, et a reçu plus de quinze coups de fusil sans avoir aucune fracture. Mais un jour il arriva que, planant dès le grand matin au bord de la forêt, elle osa attaquer un renard; le garde de ce bois, la voyant sur les épaules du renard, leur tira deux coups de fusil : le renard fut tué, et ma buse eut le gros de l'aile cassé; malgré cette fracture, elle s'échappa des yeux du chasseur, et fut perdue pendant sept jours. Cet homme, s'étant aperçu par le bruit du grelot que c'étoit mon oiseau, vint le lendemain m'en avertir : j'en-

plus difficiles à dompter. On connoît en Asie le petit art d'instruire le pigeon à porter et rapporter des billets à cent lieues de distance. L'art plus grand et mieux connu de la fauconnerie nous démontre qu'en dirigeant l'instinct naturel des oiseaux on peut le perfectionner autant que celui des autres animaux. Tout me semble prouver que si l'homme vouloit donner autant de temps et de soins à l'éducation d'un oiseau ou de tout autre animal qu'on en donne à celle d'un enfant, il feroit par imitation tout ce que celui-ci fait par intelligence; la seule différence seroit dans le produit : l'intelligence, toujours féconde, se communique et s'étend à l'espèce entière, toujours en augmentant, au lieu que l'imitation, nécessairement stérile, ne peut ni s'étendre ni même se transmettre par ceux qui l'ont reçue.

Et cette éducation par laquelle nous rendons les animaux, les oiseaux, plus utiles ou plus aimables

voyai sur les lieux en faire la recherche ; on ne put le trouver, et ce ne fut qu'au bout de sept jours qu'il se retrouva. J'avois coutume de l'appeler tous les soirs par un coup de sifflet, auquel elle ne répondit pas pendant six jours; mais le septième j'entendis un petit cri dans le lointain, que je crus être celui de ma buse : je le répétai alors une seconde fois, et j'entendis le même cri; j'allai du côté où je l'avois entendu, et je trouvai enfin ma pauvre buse qui avoit l'aîle cassée, et qui avoit fait plus d'une demi-lieue à pied pour regagner son asile, dont elle n'étoit pour lors éloignée que de cent vingt pas. Quoiqu'elle fût extrêmement exténuée, elle me fit cependant beaucoup de caresses; elle fut près de six semaines à se refaire et à se guérir de ses blessures : après quoi elle recommença à voler comme auparavant, et à suivre ses anciennes allures pendant environ un an; après quoi elle disparut pour toujours. Je suis très persuadé qu'elle fut tuée par méprise; elle ne m'auroit pas abandonné par sa propre volonté. » (*Lettre de M. Fontaine, curé de Saint-Pierre de Belesme, à M. le comte de Buffon, en date du* 28 *janvier* 1778.)

pour nous, semble les rendre odieux à tous les autres, et surtout à ceux de leur espèce. Dès que l'oiseau privé prend son essor et va dans la forêt, les autres s'assemblent d'abord pour l'admirer, et bientôt ils le maltraitent et le poursuivent comme s'il étoit d'une espèce ennemie : on vient d'en voir un exemple dans la buse. Je l'ai vu de même sur la pie, sur le geai : lorsqu'on leur donne la liberté, les sauvages de leur espèce se réunissent pour les assaillir et les chasser; ils ne les admettent dans leur compagnie que quand ces oiseaux privés ont perdu tous les signes de leur affection pour nous, et tous les caractères qui les rendoient différents de leurs frères sauvages, comme si ces mêmes caractères rappeloient à ceux-ci le sentiment de la crainte qu'ils ont de l'homme, leur tyran, et la haine que méritent ses suppôts ou ses esclaves.

Au reste, les oiseaux sont, de tous les êtres de la nature, les plus indépendants et les plus fiers de leur liberté, parce qu'elle est plus entière et plus étendue que celle de tous les autres animaux. Comme il ne faut qu'un instant à l'oiseau pour franchir tout obstacle et s'élever au dessus de ses ennemis, qu'il leur est supérieur par la vitesse du mouvement et par l'avantage de sa position dans un élément où ils ne peuvent atteindre, il voit tous les animaux terrestres comme des êtres lourds et rampants, attachés à la terre; il n'auroit même nulle crainte de l'homme, si la balle et la flèche ne lui avoient appris que, sans sortir de sa place, il peut atteindre, frapper, et porter la mort au loin. La nature, en donnant des ailes aux oiseaux, leur a départi les attributs de l'indépen-

dance et les instruments de la haute liberté : aussi n'ont-ils de patrie que le ciel qui leur convient ; ils en prévoient les vicissitudes et changent de climat en devançant les saisons ; ils ne s'y établissent qu'après en avoir pressenti la température ; la plupart n'arrivent que quand la douce haleine du printemps a tapissé les forêts de verdure, quand elle fait éclore les germes qui doivent les nourrir, quand ils peuvent s'établir, se gîter, se cacher sous l'ombrage, quand enfin, la nature vivifiant les puissances de l'amour, le ciel et la terre semblent réunir leurs bienfaits pour combler leur bonheur. Cependant cette saison de plaisir devient bientôt un temps d'inquiétude ; tout à l'heure ils auront à craindre ces mêmes ennemis au dessus desquels ils planoient avec mépris : le chat sauvage, la marte, la belette, chercheront à dévorer ce qu'ils ont de plus cher ; la couleuvre rampante gravira pour avaler leurs œufs et détruire leur progéniture : quelque élevé, quelque caché que puisse être leur nid, ils sauront le découvrir, l'atteindre, le dévaster ; et les enfants, cette aimable portion du genre humain, mais toujours malfaisante par désœuvrement, violeront sans raison ces dépôts sacrés du produit de l'amour. Souvent la tendre mère se sacrifie dans l'espérance de sauver ses petits ; elle se laisse prendre plutôt que de les abandonner ; elle préfère de partager et de subir le malheur de leur sort à celui d'aller seule l'annoncer par ses cris à son amant, qui néanmoins pourroit seul la consoler en partageant sa douleur. L'affection maternelle est donc un sentiment plus fort que celui de la crainte, et plus profond que celui de l'amour, puisqu'ici cette affection l'emporte sur

les deux dans le cœur d'une mère, et lui fait oublier son amour, sa liberté, sa vie.

Pourquoi le temps des grands plaisirs est-il aussi celui des grandes sollicitudes? pourquoi les jouissances les plus délicieuses sont-elles toujours accompagnées d'inquiétudes cruelles, même dans les êtres les plus libres et les plus innocents? n'est-ce pas un reproche qu'on peut faire à la nature, cette mère commune de tous les êtres? Sa bienfaisance n'est jamais pure, ni de longue durée. Ce couple heureux qui s'est réuni par choix, qui a établi de concert et construit en commun son domicile d'amour, et prodigué les soins les plus tendres à sa famille naissante, craint à chaque instant qu'on ne la lui ravisse; et s'il parvient à l'élever, c'est alors que des ennemis encore plus redoutables viennent l'assaillir avec plus d'avantage : l'oiseau de proie arrive comme la foudre, et fond sur la famille entière; le père et la mère sont souvent ses premières victimes, et les petits, dont les ailes ne sont pas encore assez exercées, ne peuvent lui échapper. Ces oiseaux de carnage frappent tous les autres oiseaux d'une frayeur si vive, qu'on les voit frémir à leur aspect; ceux mêmes qui sont en sûreté dans nos basse-cours, quelque éloigné que soit l'ennemi, tremblent au moment qu'ils l'aperçoivent; et ceux de la campagne, saisis du même effroi, le marquent par des cris et par leur fuite précipitée vers les lieux où ils peuvent se cacher. L'état le plus libre de la nature a donc aussi ses tyrans, et malheureusement c'est à eux seuls qu'appartient cette suprême liberté dont ils abusent, et cette indépendance absolue qui les rend les plus fiers de tous les animaux.

L'aigle méprise le lion et lui enlève impunément sa proie ; il tyrannise également les habitants de l'air et ceux de la terre, et il auroit peut-être envahi l'empire d'une grande portion de la nature, si les armes de l'homme ne l'eussent relégué sur le sommet des montagnes, et repoussé jusqu'aux lieux inaccessibles, où il jouit encore sans trouble et sans rivalité de tous les avantages de sa domination tyrannique.

Le coup d'œil que nous venons de jeter rapidement sur les facultés des oiseaux suffit pour nous démontrer que, dans la chaîne du grand ordre des êtres, ils doivent être, après l'homme, placés au premier rang. La nature a rassemblé, concentré dans le petit volume de leur corps plus de force qu'elle n'en a départi aux grandes masses des animaux les plus puissants; elle leur a donné plus de légèreté sans rien ôter à la solidité de leur organisation ; elle leur a cédé un empire plus étendu sur les habitants de l'air, de la terre et des eaux ; elle leur a livré les pouvoirs d'une domination exclusive sur le genre entier des insectes, qui ne semblent tenir d'elle leur existence que pour maintenir et fortifier celle de leurs destructeurs, auxquels ils servent de pâture. Ils dominent de même sur les reptiles, dont ils purgent la terre sans redouter leur venin; sur les poissons, qu'ils enlèvent hors de leur élément pour les dévorer; enfin sur les animaux quadrupèdes, dont ils font également des victimes : on a vu la buse assaillir le renard, le faucon arrêter la gazelle, l'aigle enlever la brebis, attaquer le chien comme le lièvre, les mettre à mort, et les emporter dans son aire ; et si nous ajoutons à toutes ces prééminences de force et de vitesse celles qui

rapprochent les oiseaux de la nature de l'homme, la marche à deux pieds, l'imitation de la parole, la mémoire musicale, nous les verrons plus près de nous que leur forme extérieure ne paroît l'indiquer, en même temps que, par la prérogative unique de l'attribut des ailes et par la prééminence du vol sur la course, nous reconnoîtrons leur supériorité sur tous les animaux terrestres.

Mais descendons de ces considérations générales sur les oiseaux à l'examen particulier du genre des perroquets : ce genre, plus nombreux qu'aucun autre, ne laissera pas de nous fournir de grands exemples d'une vérité nouvelle ; c'est que dans les oiseaux, comme dans les animaux quadrupèdes, il n'existe dans les terres méridionales du Nouveau-Monde aucune des espèces des terres méridionales de l'ancien continent, et cette exclusion est réciproque ; aucun des perroquets de l'Afrique et des grandes Indes ne se trouve dans l'Amérique méridionale, et réciproquement aucun de ceux de cette partie du Nouveau-Monde ne se trouve dans l'ancien continent. C'est sur ce fait général que j'ai établi le fondement de la nomenclature de ces oiseaux, dont les espèces sont très diversifiées et si multipliées, qu'indépendamment de celles qui nous sont inconnues, nous en pouvons compter plus de cent; et de ces cent espèces, il n'y en a pas une seule qui soit commune aux deux continents. Y a-t-il une preuve plus démonstrative de cette vérité générale que nous avons exposée dans l'histoire des animaux quadrupèdes? Aucun de ceux qui ne peuvent supporter la rigueur des climats froids n'a pu passer d'un continent à l'autre, parce que ces

continents n'ont jamais été réunis que dans les régions du Nord. Il en est de même des oiseaux qui, comme les perroquets, ne peuvent vivre et se multiplier que dans les climats chauds; ils sont, malgré la puissance de leurs ailes, demeurés confinés, les uns dans les terres méridionales du Nouveau-Monde, et les autres dans celles de l'ancien; et ils n'occupent dans chacun qu'une zone de vingt-cinq degrés de chaque côté de l'équateur.

Mais, dira-t-on, puisque les éléphants et les autres animaux quadrupèdes de l'Afrique et des grandes Indes ont primitivement occupé les terres du Nord dans les deux continents, les perroquets kakatoès, les loris et les autres oiseaux de ces mêmes contrées méridionales de notre continent, n'ont-ils pas dû se trouver aussi primitivement dans les parties septentrionales des deux mondes? Comment est-il donc arrivé que ceux qui habitoient jadis l'Amérique septentrionale n'aient pas gagné les terres chaudes de l'Amérique méridionale? car ils n'auront pas été arrêtés, comme les éléphants, par les hautes montagnes ni par les terres étroites de l'isthme; et la raison que vous avez tirée de ces obstacles ne peut s'appliquer aux oiseaux qui peuvent aisément franchir ces montagnes. Ainsi les différences qui se trouvent constamment entre les oiseaux de l'Amérique méridionale et ceux de l'Afrique supposent quelques autres causes que celle de votre système sur le refroidissement de la terre et sur la migration de tous les animaux du nord au midi.

Cette objection, qui d'abord paroît fondée, n'est cependant qu'une nouvelle question, qui, de quelque manière qu'on cherche à la faire valoir, ne peut

ni s'opposer ni nuire à l'explication des faits généraux de la naissance primitive des animaux dans les terres du nord, de leur migration vers celles du midi, et de leur exclusion des terres de l'Amérique méridionale. Ces faits, quelque difficulté qu'ils puissent présenter, n'en sont pas moins constants, et l'on peut, ce me semble, répondre à la question d'une manière satisfaisante sans s'éloigner du système; car les espèces d'oiseaux auxquelles il faut une grande chaleur pour subsister et se multiplier, n'auront, malgré leurs ailes, pas mieux franchi que les éléphants les sommets glacés des montagnes; jamais les perroquets et les autres oiseaux du midi ne s'élèvent assez haut dans la région de l'air pour être saisis d'un froid contraire à leur nature, et par conséquent ils n'auront pu pénétrer dans les terres de l'Amérique méridionale, mais auront péri comme les éléphants dans les contrées septentrionales de ce continent, à mesure qu'elles se sont refroidies. Ainsi cette objection, loin d'ébranler le système, ne fait que le confirmer et le rendre plus général, puisque non seulement les animaux quadrupèdes, mais même les oiseaux du midi de notre continent, n'ont pu pénétrer ni s'établir dans le continent isolé de l'Amérique méridionale. Nous conviendrons néanmoins que cette exclusion n'est pas aussi générale pour les oiseaux que pour les quadrupèdes, dans lesquels il n'y a aucune espèce commune à l'Afrique et à l'Amérique, tandis que dans les oiseaux on en peut compter un petit nombre dont les espèces se trouvent également dans ces deux continents; mais c'est par des raisons particulières, et seulement pour de certains genres d'oiseaux qui, joignant à une grande

puissance de vol la faculté de s'appuyer et de se reposer sur l'eau, au moyen des larges membranes de leurs pieds, ont traversé et traversent encore la vaste étendue des mers qui séparent les deux continents vers le midi. Et comme les perroquets n'ont ni les pieds palmés ni le vol élevé et long-temps soutenu, aucun de ces oiseaux n'a pu passer d'un continent à l'autre, à moins d'y avoir été transporté par les hommes : on en sera convaincu par l'exposition de leur nomenclature, et par la comparaison des descriptions de chaque espèce, auxquelles nous renvoyons tous les détails de leurs ressemblances et de leurs différences, tant génériques que spécifiques; et cette nomenclature étoit peut-être aussi difficile à démêler que celle des singes, parce que tous les naturalistes avant moi avoient également confondu les espèces et même les genres des nombreuses tribus de ces deux classes d'animaux, dont néanmoins aucune espèce n'appartient aux deux continents à la fois.

Les Grecs ne connurent d'abord qu'une espèce de perroquet, ou plutôt de perruche : c'est celle que nous nommons aujourd'hui *grande perruche à collier*, qui se trouve dans le continent de l'Inde. Les premiers de ces oiseaux furent apportés de l'île Taprobane en Grèce par Onésicrite, commandant de la flotte d'Alexandre : ils y étoient si nouveaux et si rares, qu'Aristote lui-même ne paroît pas en avoir vu et semble n'en parler que par relation. Mais la beauté de ces oiseaux et leur talent d'imiter la parole en firent bientôt un objet de luxe chez les Romains; le sévère Caton leur en a fait un reproche. Ils logeoient cet oiseau dans des cages d'argent, d'écaille et d'i-

voire ; et le prix d'un perroquet fut quelquefois plus grand chez eux que celui d'un esclave.

On ne connoissoit de perroquets à Rome que ceux qui venoient des Indes, jusqu'au temps de Néron, où des émissaires de ce prince en trouvèrent dans une île du Nil, entre Syène et Méroé ; ce qui revient à la limite de vingt-quatre à vingt-cinq degrés que nous avons posée pour ces oiseaux, et qu'il ne paroît pas qu'ils aient passée. Au reste, Pline nous apprend que le nom *psittacus*, donné par les Latins au perroquet, vient de son nom indien *psittace* ou *sittace*.

Les Portugais, qui les premiers ont doublé le cap de Bonne-Espérance et reconnu les côtes de l'Afrique, trouvèrent les terres de Guinée et toutes les îles de l'Océan indien peuplées, comme le continent, de diverses espèces de perroquets, toutes inconnues à l'Europe, et en si grand nombre qu'à Calicut, à Bengale et sur les côtes de l'Afrique, les Indiens et les Nègres étoient obligés de se tenir dans leurs champs de maïs et de riz vers le temps de la maturité, pour en éloigner ces oiseaux qui viennent les dévaster.

Cette grande multitude de perroquets, dans toutes les régions qu'ils habitent, semble prouver qu'ils réitèrent leurs pontes, puisque chacune est assez peu nombreuse : mais rien n'égale la variété d'espèces d'oiseaux de ce genre qui s'offrirent aux navigateurs sur toutes les plages méridionales du Nouveau-Monde lorsqu'ils en firent la découverte ; plusieurs îles reçurent le nom d'*îles des Perroquets*. Ce furent les seuls animaux que Colomb trouva dans la première où il aborda, et ces oiseaux servirent d'objets d'échange dans le premier commerce qu'eurent les Européens

avec les Américains. Enfin on apporta des perroquets d'Amérique et d'Afrique en si grand nombre, que le perroquet des anciens fut oublié : on ne le connoissoit plus du temps de Belon que par la description qu'ils en avoient laissée; et cependant, dit Aldrovande, nous n'avons encore vu qu'une partie de ces espèces dont les îles et les terres du Nouveau-Monde nourrissent une si grande multitude, que, pour exprimer leur incroyable variété, aussi bien que le brillant de leurs couleurs et toute leur beauté, il faudroit quitter la plume et prendre le pinceau. C'est aussi ce que nous avons fait en donnant le portrait de toutes les espèces remarquables et nouvelles dans les planches coloriées.

Maintenant, pour suivre autant qu'il est possible l'ordre que la nature a mis dans cette multitude d'espèces, tant par la distinction des formes que par la division des climats, nous partagerons le genre entier de ces oiseaux d'abord en deux grandes classes, dont la première contiendra toutes les perroquets de l'ancien continent, et la seconde tous ceux du Nouveau-Monde : ensuite nous subdiviserons la première en cinq grandes familles, savoir, les kakatoès, les perroquets proprement dits, les loris, les perruches à longue queue et les perruches à queue courte : et de même nous subdiviserons ceux du nouveau continent en six autres familles, savoir, les aras, les amazones, les cricks, les papegais, les perriches à queue longue, et enfin les perriches à queue courte. Chacune de ces onze tribus ou familles est désignée par des caractères distinctifs, ou du moins chacune porte quelque livrée particulière qui les rend reconnoissables ;

et nous allons présenter celles de l'ancien continent les premières.

PERROQUETS

DE L'ANCIEN CONTINENT.

LES KAKATOÈS.

Les plus grands perroquets de l'ancien continent sont les kakatoès; ils en sont tous originaires et paroissent être naturels aux climats de l'Asie méridionale. Nous ne savons pas s'il y en a dans les terres de l'Afrique; mais il est sûr qu'il ne s'en trouve point en Amérique. Ils paroissent répandus dans les régions des Indes méridionales et dans toutes les îles de l'Océan indien, à Ternate, à Banda, à Céram, aux Philippines, aux îles de la Sonde. Leur nom de *kakatoès*, *catacua* et *catatou*, vient de la ressemblance de ce mot à leur cri. On les distingue aisément des autres perroquets par leur plumage blanc et par leur bec plus crochu et plus arrondi, et particulièrement par une huppe de longues plumes dont leur tête est ornée, et qu'ils élèvent et abaissent à volonté[1].

Ces perroquets kakatoès apprennent difficilement à parler; il y a même des espèces qui ne parlent ja-

1. Le sommet de la tête, qui est recouvert par les longues plumes couchées en arrière de la huppe, est absolument chauve.

mais : mais on en est dédommagé par la facilité de leur éducation. On les apprivoise tous aisément : ils semblent même être devenus domestiques en quelques endroits des Indes, car ils font leurs nids sur le toit des maisons; et cette facilité d'éducation vient du degré de leur intelligence qui paroît supérieure à celle des autres perroquets; ils écoutent, entendent et obéissent mieux : mais c'est vainement qu'ils font les mêmes efforts pour répéter ce qu'on leur dit; ils semblent vouloir y suppléer par d'autres expressions de sentiment et par des caresses affectueuses. Ils ont dans tous leurs mouvements une douceur et une grâce qui ajoutent encore à leur beauté. On en a vu deux, l'un mâle et l'autre femelle, au mois de mars 1775, à la foire Saint-Germain, à Paris, qui obéissoient avec beaucoup de docilité soit pour étaler leur huppe, soit pour saluer les personnes d'un signe de tête, soit pour toucher les objets de leur bec ou de leur langue, ou pour répondre aux questions de leur maître, avec le signe d'assentiment qui exprimoit parfaitement un *oui* muet. Ils indiquoient aussi par des signes réitérés le nombre des personnes qui étoient dans la chambre, l'heure qu'il étoit, la couleur des habits, etc. Ils se baisoient en se prenant le bec réciproquement; ils se caressoient ainsi d'eux-mêmes : ce prélude marquoit l'envie de s'apparier; et le maître assura qu'en effet ils s'apparioient souvent, même dans notre climat. Quoique les kakatoès se servent, comme les autres perroquets, de leur bec pour monter et descendre, ils n'ont pas leur démarche lourde et désagréable; ils sont au contraire très agiles, et marchent de bonne grâce, en trottant et par petits sauts vifs.

Pauquet, sculp

1 LE KAKATOES À HUPPE BLANCHE _ 2 LE KAKATOES À HUPPE JAUNE

LE KAKATOÈS
A HUPPE BLANCHE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Psittacus cristatus. L.

Ce kakatoès, n° 263, est à peu près de la grosseur d'une poule : son plumage est entièrement blanc, à l'exception d'une teinte jaune sur le dessous des ailes et des pennes latérales de la queue; il a le bec et les pieds noirs. Sa magnifique huppe est très remarquable, en ce qu'elle est composée de dix ou douze grandes plumes, non de l'espèce des plumes molles, mais de la nature des pennes, hautes et largement barbées; elles sont implantées du front en arrière sur deux lignes parallèles, et forment un double éventail.

LE KAKATOÈS
A HUPPE JAUNE.

SECONDE ESPÈCE.

Psittacus sulphureus. L.

Dans cette espèce l'on distingue deux races qui ne diffèrent entre elles que par la grandeur. La planche

enluminée, n° 14, représente la petite : dans l'une et l'autre le plumage est blanc avec une teinte jaune sous les ailes et la queue, et des taches de la même couleur alentour des yeux. La huppe est d'un jaune citron ; elle est composée de longues plumes molles et effilées, que l'oiseau relève et jette en avant : le bec et les pieds sont noirs. C'est un kakatoès de cette espèce, et vraisemblablement le premier qui ait été vu en Italie, que décrit Aldrovande : il admire l'élégance et la beauté de cet oiseau, qui d'ailleurs est aussi intelligent, aussi doux, aussi docile, que celui de la première espèce.

Nous avons vu nous-mêmes ce beau kakatoès vivant; la manière dont il témoigne sa joie est de secouer vivement la tête plusieurs fois de haut en bas, faisant un peu craquer son bec et relevant sa belle huppe; il rend caresse pour caresse ; il touche le visage de sa langue et semble vous lécher; il donne des baisers doux et savourés : mais une sensation particulière est celle qu'il paroît éprouver lorsque l'on met la main à plat dessous son corps, et que de l'autre main on le touche sur le dos, ou que simplement on approche la bouche pour le baiser ; alors il s'appuie fortement sur la main qui le soutient, il bat des ailes, et, le bec à demi ouvert, il souffle en haletant, et semble jouir de la plus grande volupté : on lui fait répéter ce petit manége autant que l'on veut. Un autre de ses plaisirs est de se faire gratter ; il montre sa tête avec la patte ; il soulève l'aile pour qu'on la lui frotte : il aiguise souvent son bec en rongeant et cassant le bois. Il ne peut supporter d'être en cage ; mais il n'use de sa liberté que pour se mettre à portée de

son maître, qu'il ne perd pas de vue : il vient lorsqu'on l'appelle, et s'en va lorsqu'on le lui commande; il témoigne alors la peine que cet ordre lui fait en se retournant souvent, et regardant si on ne lui fait pas signe de revenir. Il est de la plus grande propreté : tous ses mouvements sont plein de grâce, de délicatesse et de mignardise. Il mange des fruits, des légumes, toutes les graines farineuses, de la pâtisserie, des œufs, du lait, et de tout ce qui est doux sans être trop sucré. Du reste, ce kakatoès avoit le plumage d'un plus beau blanc que celui de notre planche enluminée[1].

LE KAKATOÈS

A HUPPE ROUGE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Psittacus moluccensis. L.

C'est un des plus grands de ce genre, ayant près d'un pied et demi de longueur : le dessus de sa huppe, qui se jette en arrière, est en plumes blanches, et couvre une gerbe de plumes rouge, n° 498.

1. Cet oiseau est à présent à Nanci, chez une dame belle et aimable, qui en fait ses délices. (*Note communiquée par M. Sonini de Manoncourt.*)

LE PETIT KAKATOÈS
A BEC COULEUR DE CHAIR.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Psittacus Philippinarum. L.

Tout le plumage de ce kakatoès, n° 191, est blanc, à l'exception de quelques teintes de rouge pâle sur la tempe et aux plumes du dessous de la huppe; cette teinte de rouge est plus forte aux couvertures du dessus de la queue : on voit un peu de jaune clair à l'origine des plumes scapulaires, de celles de la huppe, et au côté intérieur des pennes de l'aile et de la plupart de celles de la queue. Les pieds sont noirâtres : le bec est brun rougeâtre; ce qui est particulier à cette espèce, les autres kakatoès ayant tous le bec noir. C'est aussi le plus petit que nous connoissions dans ce genre. M. Brisson le fait de la grandeur du perroquet de Guinée : cependant celui-ci est beaucoup plus petit; il est coiffé d'une huppe qui se couche en arrière, et qu'il relève à volonté.

Nous devons observer que l'oiseau appelé par M. Brisson KAKATOÈS A AILES ET QUEUE ROUGES (*Psittacus erythroleucus.* L.) ne paroît pas être un kakatoès, puisqu'il ne fait aucune mention de la huppe, qui est cependant le caractère distinctif de ces perroquets : d'ailleurs il ne parle de cet oiseau que d'après Aldrovande, qui s'exprime dans les termes suivants.

« Ce perroquet doit être compté parmi les plus grands; il est de la grosseur d'un chapon : tout son plumage est blanc cendré; son bec est noir, et fortement recourbé; le bas du dos, le croupion, toute la queue, et les pennes de l'aile, sont d'un rouge de vermillon. »

Tous ces caractères conviendroient assez à un kakatoès, si l'on y ajoutoit celui de la huppe; et ce grand perroquet rouge et blanc d'Aldrovande, qui ne nous est pas connu, feroit dans ce cas une cinquième espèce de kakatoès, ou une variété de quelqu'une des précédentes.

LE KAKATOÈS NOIR.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Psittacus aterrimus. L.

M. Edwards, qui a donné ce kakatoès, dit qu'il est aussi gros qu'un ara. Tout son plumage est d'un noir bleuâtre, plus foncé sur le dos et les ailes que sous le corps; la huppe est brune ou noirâtre, et l'oiseau a, comme tous les autres kakatoès, la faculté de la relever très haut, et de la coucher presque à plat sur sa tête; les joues au dessous de l'œil sont garnies d'une peau rouge, nue et ridée, qui enveloppe la mendibule inférieure du bec, dont la couleur, ainsi que celle des pieds, est d'un brun noirâtre; l'œil est d'un beau noir, et l'on peut dire que cet oiseau est le nègre des kakatoès, dont les espèces sont généralement blan-

ches. Il a la queue assez longue et composée de plumes étagées. La figure, dessinée d'après nature, en a été envoyée de Ceylan à M. Edwards, et ce naturaliste croit reconnoître le même kakatoès dans une de ces figures publiées par Vander-Meulen à Amsterdam, en 1707, et donnée par Pierre Schenk sous le nom de *corbeau des Indes.*

LES PERROQUETS

PROPREMENT DITS.

Nous laisserons le nom de *perroquets proprement dits* à ceux de ces oiseaux qui appartiennent à l'ancien continent, et qui ont la queue courte et composée de pennes à peu près d'égale longueur. On leur donnoit jadis le nom de *papegauts*, et celui de *perroquet* s'appliquoit aux perruches : l'usage contraire a prévalu ; et comme le nom de *papegaut* ou *papegeai* a été oublié, nous l'avons transporté à la famille des perroquets de l'Amérique qui n'ont point de rouge dans les ailes, afin de les distinguer par ce nom générique des perroquets amazones, dont le caractère principal est d'avoir du rouge sur les ailes. Nous connoissons huit espèces de ces perroquets proprement dits, toutes originaires de l'Afrique et des grandes Indes, et aucune de ces huit espèces ne se trouve en Amérique.

1 LE PERROQUET GRIS _ 2 LE PERROQUET VERT _ 3 LE VASA

LE JACO,

OU PERROQUET CENDRÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Psittacus erithacus. L.

C'est l'espèce que l'on apporte le plus communément en Europe aujourd'hui, et qui s'y fait le plus aimer, tant par la douceur de ses mœurs que par son talent et sa docilité, en quoi il égale au moins le perroquet vert, sans avoir ses cris désagréables. Le mot de *jaco* qu'il paroît se plaire à prononcer est le nom qu'ordinairement on lui donne. Tout son corps est d'un beau gris de perle et d'ardoise, plus foncé sur le manteau, plus clair au dessus du corps, et blanchissant au ventre; une queue d'un rouge de vermillon termine et relève ce plumage lustré, moiré, et comme poudré d'une blancheur qui le rend toujours frais; l'œil est placé dans une peau blanche, nue et farineuse, qui couvre la joue; le bec est noir; les pieds sont gris; l'iris de l'œil est couleur d'or. La longueur totale de l'oiseau est d'un pied.

La plupart de ces perroquets nous sont apportés de la Guinée : ils viennent de l'intérieur des terres de cette partie de l'Afrique. On les trouve aussi à Congo et sur la côte d'Angole. On leur apprend fort aisément à parler, et ils semblent imiter de préférence la voix des enfants, et recevoir d'eux plus facilement leur éducation à cet égard. Au reste, les anciens ont re-

marqué que tous les oiseaux susceptibles de l'imitation des sons de la voix humaine écoutent plus volontiers et rendent plus aisément la parole des enfants, comme moins fortement articulée, et plus analogue, par ses sons clairs, à la portée de leur organe vocal. Néanmoins ce perroquet imite aussi le ton grave d'une voix adulte ; mais cette imitation semble pénible, et les paroles qu'il prononce de cette voix sont moins distinctes. Un de ces perroquets de Guinée, endoctriné en route par un vieux matelot, avoit pris sa voix rauque et sa toux, mais si parfaitement qu'on pouvoit s'y méprendre. Quoiqu'il eût été donné ensuite à une jeune personne, et qu'il n'eût plus entendu que sa voix, il n'oublia pas les leçons de son premier maître, et rien n'étoit si plaisant que de l'entendre passer d'une voix douce et gracieuse à son vieux enrouement et à son ton de marin.

Non seulement cet oiseau, n° 311, a la facilité d'imiter la voix de l'homme, il semble encore en avoir le désir : il le manifeste par son attention à écouter, par l'effort qu'il fait pour répéter, et cet effort se réitère à chaque instant ; car il gazouille sans cesse quelques unes des syllabes qu'il vient d'entendre, et il cherche à prendre le dessus de toutes les voix qui frappent son oreille, en faisant éclater la sienne. Souvent on est étonné de lui entendre répéter des mots ou des sons que l'on n'avoit pas pris la peine de lui apprendre, et qu'on ne le soupçonnoit pas même d'avoir écoutés[1]. Il semble se faire des tâches et cher-

1. Témoin ce perroquet de Henri VIII, dont Aldrovande fait l'histoire, qui, tombé dans la Tamise, appela les bateliers à son secours, comme il avoit entendu les passagers les appeler du rivage.

cher à retenir sa leçon chaque jour[1]; il en est occupé jusque dans le sommeil, et Marcgrave dit qu'il jase encore en rêvant[2]. C'est surtout dans ses premières années qu'il montre cette facilité, qu'il a plus de mémoire, et qu'on le trouve plus intelligent et plus docile. Quelquefois cette faculté de mémoire, cultivée de bonne heure, devient étonnante, comme dans ce perroquet dont parle Rhodiginus, qu'un cardinal acheta cent écus d'or, parce qu'*il récitoit correctement le symbole des apôtres*[3]; mais, plus âgé, il devient rebelle et n'apprend que difficilement. Au reste, Olina conseille de choisir l'heure du soir, après le repas des perroquets, pour leur donner leçon, parce qu'étant alors plus satisfaits, ils deviennent plus dociles et plus attentifs.

On a comparé l'éducation du perroquet à celle de l'enfant : il y auroit souvent plus de raison de comparer l'éducation de l'enfant à celle du perroquet. A Rome, celui qui dressoit un perroquet tenoit à la main une petite verge, et l'en frappoit sur la tête. Pline dit que son crâne est très dur, et qu'à moins de le frapper fortement lorsqu'on lui donne leçon, il ne

1. Cardan va jusqu'à lui attribuer la méditation et l'étude intérieure de ce qu'on vient de lui enseigner; « et cela, dit-il, par émulation et par amour de la gloire... » Il faut que l'amour du merveilleux soit bien puissant sur le philosophe, pour lui faire avancer de pareilles absurdités.

2. Marcgrave l'assure au sujet de la question qu'Aristote laisse indécise, savoir, si les animaux qui naissent d'un œuf ont des songes. *Testor... de meo psittaco quem Lauram vocabam, quod sæpius de nocte seipsum expergiscens, semisomnus locutus est.*

3. M. de La Borde nous dit en avoir vu un qui servoit d'aumônier dans un vaisseau : il récitoit la prière aux matelots, ensuite le rosaire.

sent rien des petits coups dont on veut le punir. Cependant celui dont nous parlons craignoit le fouet autant et plus qu'un enfant qui l'auroit souvent senti. Après avoir resté toute la journée sur sa perche, l'heure d'aller dans le jardin approchant, si par hasard il la devançoit et descendoit trop tôt (ce qui lui arrivoit rarement), la menace et la démonstration du fouet suffisoient pour le faire remonter à son juchoir avec précipitation. Alors il ne descendoit plus, mais marquoit son ennui et son impatience en battant des ailes et en jetant des cris.

« Il est naturel de croire que le perroquet ne s'entend pas parler, mais qu'il croit cependant que quelqu'un lui parle : on l'a souvent entendu se demander à lui-même la patte, et il ne manquoit jamais de répondre à sa propre question en tendant effectivement la patte. Quoiqu'il aimât fort le son de la voix des enfants, il montroit pour eux beaucoup de haine ; il les poursuivoit, et, s'il pouvoit les attraper, les pinçoit jusqu'au sang. Comme il avoit des objets d'aversion, il en avoit aussi de grand attachement : son goût, à la vérité, n'étoit pas fort délicat ; mais il a toujours été soutenu. Il aimoit, mais aimoit avec fureur, la fille de cuisine ; il la suivoit partout, la cherchoit dans les lieux où elle pouvoit être, et presque jamais en vain. S'il y avoit quelque temps qu'il ne l'eût vue, il grimpoit avec le bec et les pattes jusque sur ses épaules, lui faisoit mille caresses et ne la quittoit plus, quelque effort qu'elle fît pour s'en débarrasser ; l'instant d'après elle le retrouvoit sur ses pas. Son attachement avoit toutes les marques de l'amitié la plus sentie. Cette fille eut un mal au doigt consi-

dérable et très long, douloureux à lui arracher des cris : tout le temps qu'elle se plaignit le perroquet ne sortit point de sa chambre; il avoit l'air de la plaindre en se plaignant lui-même, mais aussi douloureusement que s'il avoit souffert en effet. Chaque jour, sa première démarche étoit de lui aller rendre visite. Son tendre intérêt se soutint pour elle tant que dura son mal ; et dès qu'elle en fut quitte, il devint tranquille avec la même affection, qui n'a jamais changé. Cependant son goût excessif pour cette fille paroissoit être inspiré par quelques circonstances relatives à son service à la cuisine plutôt que par sa personne; car cette fille ayant été remplacée par une autre l'affection du perroquet ne fit que changer d'objet, et parut être au même degré dès le premier jour pour cette nouvelle fille de cuisine, et par conséquent avant que ses soins n'eussent pu inspirer et fonder cet attachement[1]. »

Les talents des perroquets de cette espèce ne se bornent pas à l'imitation de la parole, ils apprennent aussi à contrefaire certains gestes et certains mouvements. Scaliger en a vu un qui imitoit la danse des Savoyards en répétant leur chanson. Celui-ci aimoit à entendre chanter ; et lorsqu'il voyoit danser il sautoit aussi, mais de la plus mauvaise grâce du monde, portant les pattes en dedans et retombant lourdement : c'étoit là sa plus grande gaieté. On lui voyoit aussi une joie folle et un babil intarissable dans l'ivresse; car tous les perroquets aiment le vin, particulièrement le vin d'Espagne et le muscat, et l'on

1. Note communiquée par madame Nadault, ma sœur, à laquelle appartenoit ce perroquet.

avoit déjà remarqué du temps de Pline les accès de gaieté que leur donnent les fumées de cette liqueur. L'hiver il cherchoit le feu : son grand plaisir, dans cette saison, étoit d'être sur la cheminée ; et dès qu'il s'y étoit réchauffé, il marquoit son bien-être par plusieurs signes de joie. Les pluies d'été lui faisoient autant de plaisir; il s'y tenoit des heures entières ; et, pour que l'arrosement pénétrât mieux, il étendoit ses ailes et ne demandoit à rentrer que lorsqu'il étoit mouillé jusqu'à la peau. De retour sur sa perche, il passoit toutes ses plumes dans son bec les unes après les autres. Au défaut de la pluie, il se baignoit avec plaisir dans une cuvette d'eau, y rentroit plusieurs fois de suite, mais avoit toujours grand soin que sa tête ne fût pas mouillée. Autant il aimoit à se baigner en été, autant il le craignoit en hiver : en lui montrant dans cette saison un vase plein d'eau on le faisoit fuir et même crier.

Quelquefois on le voyoit bâiller, et ce signe étoit presque toujours celui de l'ennui. Il siffloit avec plus de force et de netteté qu'un homme; mais quoiqu'il donnât plusieurs tons, il n'a jamais pu apprendre à siffler un air. Il imitoit parfaitement les cris des animaux sauvages et domestiques, particulièrement celui de la corneille, qu'il contrefaisoit à s'y méprendre. Il ne jasoit presque jamais dans une chambre où il y avoit du monde : mais, seul dans la chambre voisine, il parloit et crioit d'autant plus qu'on faisoit plus de bruit dans l'autre ; il paroissoit même s'exciter et répéter de suite et précipitamment tout ce qu'il savoit, et il n'étoit jamais plus bruyant et plus animé. Le soir venu, il se rendoit volontairement à sa cage, qu'il fuyoit

le jour: alors, une patte retirée dans les plumes ou accrochée aux barreaux de la cage, et la tête sous l'aile, il dormoit jusqu'à ce qu'il revît le jour du lendemain. Cependant il veilloit souvent aux lumières; c'étoit le temps où il descendoit sur sa planche pour aiguiser ses pattes, en faisant le même mouvement qu'une poule qui a gratté. Quelquefois il lui arrivoit de siffler ou de parler de nuit lorsqu'il voyoit de la clarté; mais dans l'obscurité il étoit tranquille et muet[1].

L'espèce de société que le perroquet contracte avec nous par le langage est plus étroite et plus douce que celle à laquelle le singe peut prétendre par son imitation capricieuse de nos mouvements et de nos gestes. Si celles du chien, du cheval, ou de l'éléphant, sont plus intéressantes par le sentiment et par l'utilité, la société de l'oiseau parleur est quelquefois plus attachante par l'agrément; il récrée, il distrait, il amuse: dans la solitude il est compagnie, dans la conversation il est interlocuteur; il répond, il appelle, il accueille, il jette l'éclat des ris, il exprime l'accent de l'affection, il joue la gravité de la sentence; ses petits mots tombés au hasard égaient par des disparates, ou quelquefois surprennent par leur justesse[2]. Ce jeu d'un langage sans idée a je ne sais quoi de bizarre

1. Suite de la note communiquée par madame Nadault.

2. Willughby parle, d'après Clusius, d'un perroquet qui, lorsqu'on lui disoit : *Riez, perroquet, riez,* rioit effectivement, et l'instant d'après s'écrioit avec un grand éclat : *O le grand sot qui me fait rire!* Nous en avons vu un autre qui avoit vieilli avec son maître, et partageoit avec lui les infirmités du grand âge; accoutumé à ne plus guère entendre que ces mots, *je suis malade,* lorsqu'on lui demandoit : *Qu'as-tu, perroquet? qu'as-tu? Je suis malade,* répondoit-il d'un ton douloureux et en s'étendant sur le foyer, *je suis malade.*

et de grotesque; et, sans être plus vide que dans d'autres propos, il est toujours plus amusant. Avec cette imitation de nos paroles le perroquet semble prendre quelque chose de nos inclinations et de nos mœurs; il aime et il hait; il a des attachements, des jalousies, des préférences, des caprices; il s'admire, s'applaudit, s'encourage; il se réjouit et s'attriste; il semble s'émouvoir et s'attendrir aux caresses, il donne des baisers affectueux; dans une maison de deuil il apprend à gémir[1], et souvent, accoutumé à répéter le nom chéri d'une personne regrettée, il rappelle à des cœurs sensibles et leurs plaisirs et leurs chagrins[2].

L'aptitude à rendre les accents de la voix articulée, portée dans le perroquet au plus haut degré, exige dans l'organe une structure particulière et plus parfaite. La sûreté de sa mémoire, quoique étrangère à l'intelligence, suppose néanmoins un degré d'attention et une force de réminiscence mécanique dont nul oiseau n'est autant doué : aussi les naturalistes ont tous remarqué la forme particulière du bec, de la langue et de la tête du perroquet. Son bec arrondi en dehors, creusé et concave en dedans, offre en quelque manière la capacité d'une bouche dans laquelle la langue se meut librement; le son venant

1. Voyez, dans les annales de Constantin Manassès, l'histoire du jeune prince Léon, fils de l'empereur Basile, condamné à mort par ce père impitoyable, que les gémissements de tout ce qui l'environnoit ne pouvoient toucher, et dont les accents de l'oiseau qui avoit appris à déplorer la destinée du jeune prince émurent enfin ce cœur barbare.

2. Voyez, dans Aldrovande, une pièce gracieuse et touchante qu'un poëte qui pleure sa maîtresse adresse à son perroquet, qui en répétoit sans cesse le nom.

frapper contre le bord circulaire de la mandibule inférieure, s'y modifie comme il feroit contre une file de dents, tandis que, de la concavité du bec supérieur, il se réfléchit comme d'un palais : ainsi le son ne s'échappe ni ne fuit pas en sifflement, mais se remplit et s'arrondit en voix. Au reste, c'est la langue qui plie en tons articulés les sons vagues qui ne seroient que des chants ou des cris. Cette langue est ronde et épaisse, plus grosse même dans le perroquet à proportion que dans l'homme; elle seroit plus libre pour le mouvement, si elle n'étoit d'une substance plus dure que la chair, et recouverte d'une membrane forte et comme cornée.

Mais cette organisation si ingénieusement préparée le cède encore à l'art qu'il a fallu à la nature pour rendre le demi-bec supérieur du perroquet mobile, pour donner à ses mouvements la force et la facilité, sans nuire en même temps à son ouverture, et pour muscler puissamment un organe auquel on n'aperçoit pas même où elle a pu attacher des tendons. Ce n'est ni à la racine de cette pièce, où ils eussent été sans force, ni à ses côtés, où ils eussent fermé son ouverture, qu'ils pouvoient être placés : la nature a pris un autre moyen; elle a attaché au fond du bec deux os qui, des deux côtés et sous les deux joues, forment, pour ainsi dire, des prolongements de sa substance, semblables pour la forme aux os qu'on nomme *ptérygoïdes* dans l'homme, excepté qu'ils ne sont point, par leur extrémité postérieure, implantés dans un autre os, mais libres de leurs mouvements; des faisceaux épais de muscles partant de l'occiput et

attachés à ces os les meuvent et le bec avec eux. Il faut voir avec plus de détail dans Aldrovande l'artifice et l'assortiment de toute cette mécanique admirable.

Ce naturaliste fait remarquer, avec raison, depuis l'œil à la mâchoire inférieure, un espace qu'on peut ici plus proprement appeler une joue que dans tout autre oiseau, où il est occupé par la coupe du bec. Cet espace représente encore mieux dans le perroquet une véritable joue par les faisceaux des muscles qui le traversent et servent à fortifier le mouvement du bec autant qu'à faciliter l'articulation.

Ce bec est très fort : le perroquet casse aisément les noyaux des fruits rouges; il ronge le bois, et même il fausse avec son bec et écarte les barreaux de sa cage, pour peu qu'ils soient foibles et qu'il soit las d'y être renfermé. Il s'en sert plus que de ses pattes pour se suspendre et s'aider en montant; il s'appuie dessus en descendant comme sur un troisième pied qui affermit sa démarche lourde, et se présente, lorsqu'il s'abat, pour soutenir le premier choc de la chute. Cette partie est pour lui comme un second organe du toucher, et lui est aussi utile que ses doigts pour grimper ou pour saisir.

Il doit à la mobilité du demi-bec supérieur la faculté que n'ont pas les autres oiseaux de mâcher ses aliments. Tous les oiseaux granivores et carnivores n'ont dans leur bec, pour ainsi dire, qu'une main avec laquelle ils prennent leur nourriture et la jettent dans le gosier, ou une arme dont ils la percent et la déchirent : le bec du perroquet est une bouche à la-

quelle il porte les aliments avec les doigts; il présente le morceau de côté, et le ronge à l'aise[1]. La mâchoire inférieure a peu de mouvements; le plus marqué est de droite à gauche : souvent l'oiseau se le donne sans avoir rien à manger, et semble mâcher à vide, ce qui a fait imaginer qu'il ruminoit. Il y a plus d'apparence qu'il aiguise alors la tranche de cette moitié du bec qui lui sert à couper et à ronger.

Le perroquet appète à peu près également toute espèce de nourriture. Dans son pays natal, il vit de presque toutes les sortes de fruits et de graines. On a remarqué que le perroquet de Guinée s'engraisse de celle de *carthame*, qui néanmoins est pour l'homme un purgatif violent[2]. En domesticité, il mange presque de tous nos aliments : mais la viande, qu'il préfèreroit, lui est extrêmement contraire; elle lui donne une maladie qui est une espèce de *pica* ou d'appétit contre nature, qui le force à sucer, à ronger ses plumes et à les arracher brin à brin partout où son bec peut atteindre. Ce perroquet cendré de Guinée est particulièrement sujet à cette maladie; il déchire ainsi les plumes de son corps, et même celles de sa belle queue; et lorsque celles-ci sont une fois tombées,

1. On doit remarquer que le doigt externe de derrière est mobile, et que l'oiseau le ramène de côté et en devant pour saisir et manier ce qu'on lui donne; mais ce n'est que dans ce cas seul qu'il fait usage de cette faculté, et le reste du temps, soit qu'il marche ou qu'il se perche, il porte constamment deux doigts devant et deux derrière. Apulée et Solin parlent des perroquets à cinq doigts; mais c'est en se méprenant sur un passage de Pline, où ce naturaliste attribue à une race de pies cette singularité.

2. Les Espagnols ont nommé cette graine *feme de papagey* (graine de perroquet).

elles ne renaissent pas avec le rouge vif qu'elles avoient auparavant.

Quelquefois on voit ce perroquet devenir, après une mue, jaspé de blanc et de couleur de rose, soit que ce changement ait pour cause quelque maladie ou les progrès de l'âge. Ce sont ces accidents que M. Brisson indique comme variétés, sous les noms de *perroquet de Guinée à ailes rouges*, et de *perroquet de Guinée varié de rouge*. Dans celui que représente Edwards (tome IV, planche CLXIII), les plumes rouges sont mélangées avec les grises au hasard et comme si l'oiseau eût été tapiré. Le perroquet cendré est, comme plusieurs autres espèces de ce genre, sujet à l'épilepsie et à la goutte; néanmoins il est très vigoureux et vit long-temps[1]. M. Salerne assure en avoir vu un à Orléans, âgé de plus de soixante ans, et encore vif et gai[2].

Il est assez rare de voir des perroquets produire dans nos contrées tempérées; il ne l'est pas de leur voir pondre des œufs clairs et sans germe. Cependant on a quelques exemples de perroquets nés en France: M. de La Pigeonière a eu un perroquet mâle et une femelle dans la ville de Marmande en Agénois, qui, pendant cinq ou six années, n'ont pas manqué chaque printemps de faire une ponte qui a réussi et donné des petits, que le père et la mère ont élevés. Chaque ponte étoit de quatre œufs, dont il y en avoit toujours trois

1. J'en ai connu un au Cap, à Saint-Domingue, qui étoit âgé de quarante-six ans bien avérés. (*Note communiquée par M. de La Borde.*)

2. Vosmaër dit qu'il connoît dans une famille un perroquet qui depuis cent ans passe de père en fils. Mais Olina, plus croyable et plus instruit, n'attribue que vingt ans de vie moyenne au perroquet.

de bons et un de clair. La manière de les faire couver à leur aise fut de les mettre dans une chambre où il n'y avoit autre chose qu'un baril défoncé par un bout et rempli de sciure de bois; des bâtons étoient ajustés en dedans et en dehors du baril, afin que le mâle pût y monter également de toutes façons, et coucher auprès de sa compagne. Une attention nécessaire étoit de n'entrer dans cette chambre qu'avec des bottines, pour garantir les jambes des coups de bec du perroquet jaloux, qui déchiroit tout ce qu'il voyoit approcher de sa femelle. Le P. Labat fait aussi l'histoire de deux perroquets qui eurent plusieurs fois des petits à Paris.

LE PERROQUET VERT.

SECONDE ESPÈCE.

Psittacus sinensis. L.

M. Edwards a donné cet oiseau comme venant de la Chine : il ne s'en trouve cependant pas dans la plus grande partie des provinces de ce vaste empire; il n'y a guère que les plus méridionales, comme Canton et Quang-Si, qui approchent du tropique, limite ordinaire du climat des perroquets, où l'on trouve de ces oiseaux. Celui-ci est apparemment un de ceux que des voyageurs se sont figuré voir les mêmes en Chine et en Amérique; mais cette idée, contraire à l'ordre réel de la nature, est démentie par la comparaison de chaque espèce en détail. Celle-ci en particulier n'est ana-

logue à aucun des perroquets du Nouveau-Monde. Ce perroquet vert est de la grosseur d'une poule moyenne: il a tout le corps d'un vert vif et brillant; les grandes pennes de l'aile et les épaules bleues; les flancs et le dessous du haut de l'aile d'un rouge éclatant; les pennes des ailes et de la queue sont doublées de brun. (L'échelle a été omise par oubli dans la planche enluminée, n° 514, qui le représente; il faut y suppléer en lui figurant quinze pouces de longueur.) Edwards le dit un des plus rares. On le trouve aux Moluques et à la Nouvelle-Guinée, d'où il nous a été envoyé.

LE PERROQUET VARIÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Psittacus accipitrinus. L.

Ce perroquet est le même que le *psittacus elegans* de Clusius, et le *perroquet à tête de faucon* d'Edwards. Il est de la grosseur d'un pigeon. Les plumes du cou, qu'il relève dans la colère, mais qui sont exagérées dans la figure de Clusius, sont de couleur pourprée, bordées de bleu; la tête est couverte de plumes mêlées par traits de brun et de blanc comme le plumage d'un oiseau de proie, et c'est dans ce sens qu'Edwards l'a nommé *perroquet à tête de faucon.* Il y a du bleu dans les grandes pennes de l'aile et à la pointe des latérales de la queue, dont les deux intermédiaires sont vertes, ainsi que le reste des plumes du manteau.

Le perroquet maillé des planches enluminées,

n° 526, nous paroît être le même que le perroquet varié dont nous venons de donner la description, et nous présumons que le très petit nombre de ces oiseaux qui sont venus d'Amérique en France avoient auparavant été transportés des grandes Indes en Amérique, et que si on en tronve dans l'intérieur des terres de la Guiane, c'est qu'ils s'y sont naturalisés comme les serins, le cochon d'Inde, et quelques autres oiseaux et animaux des contrées méridionales de l'ancien continent qui ont été transportés dans le nouveau par les navigateurs; et ce qui semble prouver que cette espèce n'est point naturelle à l'Amérique, c'est qu'aucun des voyageurs dans ce continent n'en a fait mention, quoiqu'il soit connu de nos oiseleurs sous le nom de *perroquet maillé*, épithète qui indique la variété de son plumage : d'ailleurs il a la voix différente de tous les autres perroquets de l'Amérique; son cri est aigu et perçant. Tout semble prouver que cette espèce, dont il est venu quelques individus de l'Amérique, n'est qu'accidentelle à ce continent, et y a été apportée des grandes Indes.

LE VAZA,

OU PERROQUET NOIR.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Psittacus niger. L.

La quatrième espèce des perroquets proprement dits est le vaza, n° 500, nom que celui-ci porte à

Madagascar, suivant Flaccourt, qui ajoute que ce perroquet imite la voix de l'homme. Hennefort en fait aussi mention; et c'est le même que François Cauche appelle *woures-meinte*, ce qui veut dire *oiseau noir*, le nom de *vourou* en langue madécasse signifie oiseau en général. Aldrovande place aussi des perroquets noirs dans l'Éthiopie. Le vaza est de la grosseur du perroquet cendré de Guinée; il est également noir dans tout son plumage, non d'un noir épais et profond, mais brun et comme obscurément teint de violet. La petitesse de son bec est remarquable; il a au contraire la queue assez longue. M. Edwards, qui l'a vu vivant, dit que c'étoit un oiseau très familier et fort aimable.

LE MASCARIN.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Psittacus mascarinus. L.

Il est ainsi nommé parce qu'il a autour du bec une sorte de masque noir qui engage le front, la gorge, et le tour de la face. Son bec est rouge; une coiffe grise couvre le derrière de la tête et du cou; tout le corps est brun; les pennes de la queue, brunes aux deux tiers de leur longueur, sont blanches à l'origine. La longueur totale de ce perroquet, n° 35, est de treize pouces. M. le vicomte de Querhoent nous assure qu'on le trouve à l'île de Bourbon, où

Pauquet sculp

1 LE MASCARIN _ 2 LE NOIRA _ 3 LE LORY CRAMOISI.

probablement il a été transporté de Madagascar. Nous avons au Cabinet du Roi un individu de même grandeur et de même couleur, excepté qu'il n'a pas le masque noir ni le blanc de la queue, et que tout le corps est également brun; le bec est aussi plus petit, et, par ce caractère, il se rapproche plus du vaza, dont il paroît être une variété s'il ne forme pas une espèce intermédiaire entre celle-ci et celle du mascarin. C'est à cette espèce ou à cette variété que nous rapporterons le perroquet brun de M. Brisson.

LE PERROQUET
A BEC COULEUR DE SANG.

SIXIÈME ESPÈCE.

Psittacus macrorhyncos. L.

Ce perroquet, n° 713, se trouve à la Nouvelle-Guinée : il est remarquable par sa grandeur; il l'est encore par son bec couleur de sang, plus épais et plus large à proportion que celui de tous les autres perroquets, et même que celui des aras d'Amérique. Il a la tête et le cou d'un vert brillant à reflets dorés; le devant du corps est d'un jaune ombré de vert; la queue, doublée de jaune, est verte en dessus; le dos est bleu d'aigue-marine; l'aile paroît teinte d'un mélange de ce bleu d'azur et de vert, suivant différents aspects, les couvertures sont noires, bordées et chamarrées de traits jaune doré. Ce perroquet a quatorze pouces de longueur.

LE GRAND PERROQUET VERT A TÊTE BLEUE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Psittacus gramineus. L.

Ce perroquet, n° 862, qui se trouve à Amboine, est un des plus grands; il a près de seize pouces de longueur, quoique sa queue soit assez courte. Il a le front et le dessus de la tête bleus; tout son manteau est d'un vert de pré surchargé et mêlé de bleu sur les grandes pennes; tout le dessous du corps est d'un vert olivâtre; la queue est verte en dessus, et d'un jaune terne en dessous.

LE PERROQUET A TÊTE GRISE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Psittacus senegalus. L.

Cet oiseau a été nommé dans la planche enluminée, n° 288, *petite perruche du Sénégal.* Mais ce n'est point une perruche proprement dite, puisqu'il n'a pas la queue longue, et qu'au contraire il l'a très courte; il n'est pas non plus un moineau de Guinée ou une petite perruche à queue courte, étant deux

ou trois fois plus gros que cet oiseau : il doit donc être placé parmi les perroquets, dont c'est véritablement une espèce, quoiqu'il n'ait que sept pouces et demi de longueur; mais dans sa taille ramassée il est gros et épais. Il a la tête et la face d'un gris lustré bleuâtre; l'estomac et tout le dessous du corps d'un gros jaune souci, quelquefois mêlé de rouge aurore; la poitrine et tout le manteau verts, excepté les pennes de l'aile, qui sont seulement bordées de cette couleur autour d'un fond gris brun. Ces perroquets sont assez communs au Sénégal; ils volent par petites bandes de cinq ou six : ils se perchent sur le sommet des arbres épars dans les plaines brûlantes et sablonneuses de ces contrées, où ils font entendre un cri aigu et désagréable; ils se tiennent serrés l'un contre l'autre, de manière que l'on en tue plusieurs à la fois; il arrive même assez souvent de tuer la petite bande entière d'un seul coup de fusil. Lemaire assure qu'ils ne parlent point; mais cette espèce peu connue n'a peut-être pas encore reçu de soins ni d'éducation.

LES LORIS.

On a donné ce nom dans les Indes orientales à une famille de perroquets dont le cri exprime assez bien le mot *lori*. Ils ne sont guère distingués des autres oiseaux de ce genre que par leur plumage, dont la couleur dominante est un rouge plus ou moins foncé. Outre cette différence principale, on peut aussi remarquer que les loris ont, en général, le bec plus

petit, moins courbé et plus aigu que les autres perroquets. Ils ont de plus le regard vif, la voix perçante, et les mouvements prompts. Ils sont, dit Edwards, les plus agiles de tous les perroquets, et les seuls qui sautent sur leur bâton jusqu'à un pied de hauteur. Ces qualités bien constatées démentent la tristesse silencieuse qu'un voyageur leur attribue.

Ils apprennent très facilement à siffler et à articuler des paroles : on les apprivoise aussi fort aisément, et, ce qui est assez rare dans tous les animaux, ils conservent de la gaieté dans la captivité; mais ils sont, en général, très délicats et très difficiles à transporter et à nourrir dans nos climats tempérés, où ils ne peuvent vivre long-temps. Ils sont sujets, même dans leur pays natal, à des accès épileptiques, comme les aras et autres perroquets; mais il est probable que les uns et les autres ne ressentent cette maladie que dans la captivité.

« C'est improprement, dit M. Sonnerat, que les ornithologistes ont désigné les loris par les noms de *loris des Philippines, des Indes orientales, de la Chine*, etc. Les oiseaux de cette espèce ne se trouvent qu'aux Moluques et à la Nouvelle-Guinée ; ceux qu'on voit ailleurs en ont tous été transportés. »

Mais c'est encore plus improprement, ou, pour mieux dire, très mal à propos que ces mêmes nomenclateurs d'oiseaux ont donné quelques espèces de loris comme originaires d'Amérique, puisqu'il n'y en existe aucune, et que si quelques voyageurs y en ont vu, ce ne peuvent être que quelques individus qui avoient été transportés des îles orientales de l'Asie.

M. Sonnerat ajoute qu'il a trouvé les espèces de

loris constamment différentes d'une île à l'autre, quoiqu'à peu de distance. On a fait une observation toute semblable dans nos îles de l'Amérique : chacune de ces îles nourrit assez ordinairement des espèces différentes de perroquets.

LE LORI NOIRA.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Psittacus garrulus. L.

Ce lori est représenté, dans les planches enluminées, n° 216, sous la dénomination de *lori des Moluques ;* mais cette dénomination est trop vague, puisque, comme nous venons de le voir, presque toutes les espèces de loris viennent de ces îles. Celui-ci se trouve à Ternate, à Céram et à Java. Le nom de *noira* est celui que les Hollandois lui donnent et sous lequel il est connu dans ces îles.

Cette espèce est si recherchée dans les Indes, qu'on donne volontiers jusqu'à dix réaux de huit pour un noira. On lit dans les premiers voyages des Hollandois à Java, que pendant long-temps on avoit tenté inutilement de transporter quelques uns de ces beaux oiseaux en Europe; ils périssoient tous dans la traversée : cependant les Hollandois du second voyage en apportèrent un à Amsterdam. On en a vu plus fréquemment depuis. Le noira marque à son maître de l'attachement et même de la tendresse : il le caresse avec son bec, lui passe les cheveux brin à

brin avec une douceur et une familiarité surprenantes; et en même temps il ne peut souffrir les étrangers, et les mord avec une sorte de fureur. Les Indiens de Java nourrissent un grand nombre de ces oiseaux. En général, il paroît que la coutume de nourrir et d'élever des perroquets en domesticité est très ancienne chez les Indiens, puisque Élien en fait mention.

Variétés du Noira.

I.

C'est apparemment au noira que se rapporte ce que dit Aldrovande du perroquet de Java que les insulaires appellent *nor*, c'est à dire brillant. Il a tout le corps d'un rouge foncé, l'aile et la queue d'un vert aussi foncé, une tache jaune sur le dos, et un petit bord de cette même couleur à l'épaule. Entre les plumes de l'aile, qui étant pliée paroît toute verte, les couvertures seulement et les petites pennes sont de cette couleur jaune, et les grandes sont brunes.

II.

Le lori décrit par M. Brisson sous le nom de *lori de Céram*, et auquel il attribue tout ce que nous avons appliqué au noira, n'en est en effet qu'une variété, et il ne diffère de notre noira qu'en ce qu'il a les plumes des jambes de couleur verte, et que le noira les a rouges comme le reste du corps.

LE LORI A COLLIER.

SECONDE ESPÈCE.

Psittacus domicella. L.

Cette seconde espèce de lori est représentée, dans les planches enluminées, n° 119, sous la dénomination de *lori mâle des Indes orientales :* nous n'adoptons pas cette dénomination, parce qu'elle est trop vague, et que d'ailleurs les loris ne sont pas réellement répandus dans les grandes Indes, mais plutôt confinés à la Nouvelle-Guinée et aux Moluques. Celui-ci a tout le corps et la queue de ce rouge foncé de sang qui est proprement la livrée des loris ; l'aile est verte ; le haut de la tête est d'un noir terminé de violet sur la nuque ; les jambes et le pli de l'aile sont d'un beau bleu ; le bas du cou est garni d'un demi-collier jaune ; et c'est par ce dernier caractère que nous avons cru devoir désigner cette espèce.

L'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 84, sous la dénomination de *lori des Indes orientales,* et que M. Brisson a donné sous le même nom, paroît être la femelle de celui dont il est ici question ; car il n'en diffère qu'en ce qu'il n'a pas le collier jaune ni la tache bleue du sommet de l'aile si grande : il est aussi un peu plus petit ; apparemment le mâle seul dans cette espèce porte le collier. Ce lori est, comme tous les autres, très doux et familier, mais aussi très délicat et difficile à élever. Il n'y en a point qui ap-

prenne plus facilement à parler et qui parle aussi distinctement. *J'en ai vu un*, dit M. Aublet, *qui répétoit tout ce qu'il entendoit dire à la première fois.* Tout étonnante que cette faculté puisse paroître, on ne peut guère en douter; il semble même qu'elle appartienne à tous les loris. Celui-ci en particulier est très estimé : Albin dit qu'il l'a vu vendre vingt guinées. Au reste, on doit regarder comme une variété de cette espèce le *lori à collier des Indes* donné par M. Brisson.

LE LORI TRICOLOR.

TROISIÈME ESPÈCE.

Psittacus lory. L.

Le beau rouge, l'azur et le vert, qui frappent les zeux dans le plumage de ce lori, et le coupent par grandes masses, nous ont déterminé à lui donner le nom de *tricolor*. Le devant et les côtés du cou, les flancs avec le bas du dos, le croupion et la moitié de la queue sont rouges; le dessus du corps, les jambes et le haut du dos sont bleus; l'aile est verte, et la pointe de la queue bleue : une calotte noire couvre le sommet de la tête. La longueur de cet oiseau est de près de dix pouces. Il en est peu d'aussi beaux par l'éclat, la netteté et la brillante opposition des couleurs : sa gentillesse égale sa beauté. Edwards, qui l'a vu vivant, et qui le nomme *petit lori*, dit qu'il sifflioit joliment, prononçoit distinctement différents mots, et, sautant gaiement sur son juchoir ou sur le

Pauquet, sculp.

1 LE LORY TRICOLOR _ 2 LE LORY ROUGE _ 3 LE PERROQUET À TÊTE GRISE

doigt, crioit d'une voix douce et claire *lori, lori.* Il jouoit avec la main qu'on lui présentoit, couroit après les personnes en sautillant comme un moineau. Ce charmant oiseau véeut peu de mois en Angleterre. Il est désigné, dans les planches enluminées, n° 168, sous le nom de *lori des Philippines.* M. Sonnerat l'a trouvé à l'île d'Yolo, que les Espagnols prétendent être une des Philippines, et les Hollandois une des Moluques.

LE LORI CRAMOISI.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Psittacus puniceus. L.

Ce lori, n° 518, a près de onze pouces de longueur. Nous le nommons *cramoisi,* parce que son rouge, la face exceptée, est beaucoup moins éclatant que celui des autres loris, et paroît terni et comme bruni sur l'aile. Le bleu du haut du cou et de l'estomac est foible et tirant au violet; mais au pli de l'aile il est vif et azuré, et au bord des grandes pennes il se perd dans leur fond noirâtre. La queue est par dessous d'un rouge enfumé, et en dessus du même rouge tuilé que le dos. Cette espèce n'est pas la seule qui soit à Amboine, et il paroît par le témoignage de Gemelli Carreri que la suivante s'y trouve également.

LE LORI ROUGE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Psittacus ruber. L.

Quoique dans tous les loris le rouge soit la couleur dominante, celui-ci mérite, entre tous les autres, le nom que nous lui donnons : il est entièrement rouge, à l'exception de la pointe de l'aile qui est noirâtre, de deux taches bleues sur le dos, et d'une de même couleur aux couvertures du dessous de la queue. Il a dix pouces de longueur. C'est une espèce qui paroît nouvelle. Nous corrigeons la dénomination de *lori de la Chine* qui lui est donnée dans la planche enluminée, n° 519, parce qu'il ne paroît pas, d'après les voyageurs, qu'il se trouve des loris à la Chine, et que l'un de nos meilleurs observateurs, M. Sonnerat, nous assure au contraire qu'ils sont tous habitants des Moluques et de la Nouvelle-Guinée ; et en effet, le *lori de Gilolo*, de cet observateur, nous paroît être absolument le même que celui-ci.

LE LORI ROUGE ET VIOLET.

SIXIÈME ESPÈCE.

Psittacus guebiensis. L.

Ce lori ne s'est trouvé jusqu'à présent qu'à Gueby; et c'est par cette raison qu'on l'a nommé *lori de Gueby*

dans les planches enluminées, n° 684. Il a tout le corps d'un rouge éclatant, régulièrement écaillé de brun violet depuis l'occiput, en passant par les côtés du cou jusqu'au ventre; l'aile est coupée de rouge et de noir, de façon que cette dernière couleur termine toutes les pointes des pennes, et tranche une partie de leurs barbes; les petites pennes et leurs couvertures les plus près du corps sont d'un violet brun; la queue est d'un rouge de cuivre. La longueur totale de ce lori est de huit pouces.

LE GRAND LORI.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Psittacus grandis. L.

Ce lori, n° 683, est le plus grand de ceux de son espèce; il a treize pouces de longueur. La tête et le cou sont d'un beau rouge; le bas du cou tombant sur le dos est d'un bleu violet; la poitrine est richement nuancée de rouge, de bleu, de violet et de vert; le mélange de vert et de beau rouge continue sur le ventre; les grandes pennes et le bord de l'aile depuis l'épaule sont d'un bleu d'azur; le reste du manteau est rouge sombre; la moitié de la queue est rouge, sa pointe est jaune.

Il paroît que c'est cette espèce que M. Vosmaër a décrite sous le nom de *lori de Ceylan.* Il avoit été apporté vraisemblablement de plus loin dans cette île, et de cette île en Hollande; mais il y vécut peu, et mourut au bout de quelques mois.

LES LORIS-PERRUCHES.

Les espèces qui suivent sont des oiseaux presque entièrement rouges comme les loris; mais leur queue est plus longue, et cependant plus courte que celle des perruches, et l'on doit les considérer comme faisant la nuance entre les loris et les perruches de l'ancien continent. Nous les appellerons, par cette raison, *loris-perruches*.

LE LORI-PERRUCHE ROUGE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Psittacus borneus. L.

Le plumage de cet oiseau est presque entièrement rouge, à l'exception de quelques couvertures et des extrémités des pennes de l'aile et des pennes de la queue, dont les unes sont vertes et quelques autres sont bleues. La longueur totale de l'oiseau est de huit pouces et demi. Edwards dit qu'il est très rare, et qu'un voyageur le donna à M. Hans Sloane, comme venant de Bornéo.

Pânquet sculp

1 LE LORY-PERRUCHE ROUGE ET VIOLET _ 2 LA PERRUCHE TRICOLORE _ 3 LA PERRUCHE À TÊTE BLEUE

LE LORI-PERRUCHE
VIOLET ET ROUGE.

SECONDE ESPÈCE.

Psittacus indicus. L.

La couleur dominante de cet oiseau, n° 143, est le rouge mêlé de bleu violet. Sa longueur totale est de dix pouces; la queue fait près du tiers de cette longueur : elle est toute d'un gros bleu, de même que les flancs, l'estomac, le haut du dos et de la tête; les grandes pennes de l'aile sont jaunes; tout le reste du plumage est d'un beau rouge bordé de noir en feston sur les ailes.

LE LORI-PERRUCHE TRICOLOR.

TROISIÈME ESPÈCE.

Psittacus amboinensis. L.

On peut nommer ainsi cet oiseau, n° 240, le rouge, le vert, et le bleu turquin occupant par trois grandes masses tout son plumage : le rouge couvre la tête, le cou, et tout le dessous du corps; l'aile est d'un vert foncé; le dos et la queue sont d'un gros bleu, moelleux et velouté. La queue est longue de

sept pouces, l'oiseau entier de quinze et demi, et de la grosseur d'une tourterelle. La queue, dans ces trois dernières espèces, quoique plus longue que ne l'est communément celle des loris et des perroquets proprement dits, n'est néanmoins pas étagée comme celle des perruches à longue queue, mais composée de pennes égales et coupées à peu près carrément.

PERRUCHES

DE L'ANCIEN CONTINENT.

PERRUCHES A QUEUE LONGUE ET ÉGALEMENT ÉTAGÉE.

Nous séparons en deux familles les perruches à longue queue : la première sera composée de celles qui ont la queue également étagée, et la seconde de celles qui l'ont inégale, ou plutôt inégalement étagée, c'est-à-dire qui ont les deux pennes du milieu de la queue beaucoup plus longues que les autres pennes, et qui paroissent en même temps séparées l'une de l'autre. Toutes ces perruches sont plus grosses que les perruches à queue courte dont nous donnerons ci-après la description, et cette longue queue les distingue aussi de tous les perroquets à queue courte.

Pauquet sculp

1. LA GRANDE PERRUCHE À COLLIER ROUGE. _2. LA PERRUCHE À COLLIER COULEUR DE ROSE.

LA GRANDE PERRUCHE
A COLLIER D'UN ROUGE VIF.

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Psittacus Alexandri. L.

Pline et Solin ont également décrit le perroquet vert à collier, qui, de leur temps, étoit le seul connu, et qui venoit de l'Inde. Apulée le dépeint avec l'élégance qu'il a coutume d'affecter, et dit que son plumage est d'un vert naïf et brillant. Le seul trait qui tranche, dit Pline, dans le vert de ce plumage, est un demi-collier d'un rouge vif appliqué sur le haut du cou. Aldrovande, qui a recueilli tous les traits de ces descriptions, ne nous permet pas de douter que ce perroquet à collier et à longue queue des anciens ne soit notre grande perruche à collier rouge. Pour le prouver, il suffit de deux traits de la description d'Aldrovande : le premier est la largeur du collier, qui, dit-il, est dans son milieu de *l'épaisseur du petit doigt;* l'autre est la tache rouge qui *marque le haut de l'aile.* Or, de toutes les perruches qui pourroient ressembler à ce perroquet des anciens, celle-ci, n° 642, seule porte ces deux caractères; les autres n'ont point de rouge à l'épaule, et leur collier n'est qu'un cordon sans largeur. Au reste, cette perruche rassemble tous les traits de beauté des oiseaux de son genre; plumage d'un vert clair et gai sur la tête, plus foncé sur les ailes et le dos; demi-

collier couleur de rose, qui, entourant le derrière du cou, se rejoint sur les côtés à la bande noire qui enveloppe la gorge; bec d'un rouge vermeil, et tache pourprée au sommet de l'aile : ajoutez une belle queue, plus longue que le corps, mêlée de vert et de bleu d'aigue-marine en dessus, et doublée de jaune tendre, vous aurez toute la figure simple à la fois et parée de cette grande et belle perruche qui a été le premier perroquet connu des anciens. Elle se trouve non seulement dans les terres du continent de l'Asie méridionale, mais aussi dans les îles voisines et à Ceylan; car il paroît que c'est de cette dernière île que les navigateurs de l'armée d'Alexandre la rapportèrent en Grèce, où l'on ne connoissoit encore aucune espèce de perroquets[1].

LA PERRUCHE

A DOUBLE COLLIER.

SECONDE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Psittacus bitorquatus. KUHL.

DEUX petits rubans, l'un rose et l'autre bleu, entourent le cou en entier de cette perruche, n° 215, qui est de la grosseur d'une tourterelle; du reste, tout son plumage est vert, plus foncé sur le dos, jaunissant sous le corps, et, dans plusieurs de ses par-

1. Voyez, sur le perroquet des anciens, la fin du discours qui précède les perroquets.

ties, rembruni d'un trait sombre sur le milieu de chaque plume; sous la queue, un frangé jaunâtre borde le gris brun tracé dans chaque penne. La moitié supérieure du bec est d'un beau rouge; l'inférieure est brune. Il est probable que cette perruche, venue de l'île de Bourbon, se trouve aussi dans le continent correspondant ou de l'Afrique ou des Indes.

LA PERRUCHE A TÊTE ROUGE.

TROISIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Psittacus erythrocephalus. L.

Cette perruche, n° 264, qui a onze pouces de longueur totale, et dont la queue est plus longue que le corps, en a tout le dessus d'un vert sombre, avec une tache pourpre dans le haut de l'aile; la face est d'un rouge pourpré, qui, sur la tête, se fond dans du bleu, et se coupe sur la nuque par un trait prolongé du noir qui couvre la gorge; le dessous du corps est d'un jaune terne et sombre; le bec est rouge.

LA PERRUCHE A TÊTE BLEUE.

QUATRIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Psittacus cyanocephalus. L.

Cette perruche, n° 192, longue de dix pouces, a le bec blanc, la tête bleue, le corps vert, le devant du cou

jaune, et du jaune mêlé dans le vert sous le ventre et la queue, dont les pennes intermédiaires sont en dessus teintes de bleu; les pieds sont bleuâtres.

LA PERRUCHE-LORI.

CINQUIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Psittacus ornatus. L.

Nous adoptons le nom qu'Edwards a donné à cette espèce, à cause du beau rouge qui semble la rapprocher des loris. Ce rouge, traversé de petites ondes brunes, teint la gorge, le devant du cou, et les côtés de la face jusque sur l'occiput qu'il entoure; le haut de la tête est pourpré, Edwards le marque bleu; le dos, le dessus du cou, des ailes, et l'estomac, sont d'un vert d'émeraude; du jaune orangé tache irrégulièrement les côtés du cou et les flancs; les grandes pennes de l'aile sont noirâtres, frangées au bout de jaune; la queue, verte en dessus, paroît doublée de rouge et de jaune à la pointe; le bec et les pieds sont gris blanc. Cette perruche, n° 552, est de moyenne grosseur, et n'a que sept pouces et demi de longueur. C'est une des plus jolies par l'éclat et l'assortiment des couleurs. Ce n'est point l'*avis paridisiaca* de Seba, comme le croit M. Brisson, puisque, sans compter d'autres différences, cet oiseau de Seba, très difficile d'ailleurs à rapporter à sa véritable espèce, est à queue inégalement étagée.

LA PERRUCHE JAUNE.

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Psittacus solstitialis. L.

M. Brisson donne cette espèce sous la dénomination de *perruche jaune d'Angola*, et la décrit d'après Frisch. Tout son plumage est jaune, excepté le ventre et le tour de l'œil qui sont rouges, et les pennes des ailes avec une partie de celles de la queue qui sont bleues. Les premières sont traversées dans leur milieu d'une bande jaunâtre. Au reste, la queue est représentée dans Frisch d'une manière équivoque et peu distincte. Albin, qui décrit aussi cette perruche, assure qu'elle apprend à parler; et, quoiqu'il l'appelle *perroquet d'Angola*, il dit qu'elle vient des Indes occidentales.

LA PERRUCHE A TÊTE D'AZUR.

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Cette perruche qui est de la grosseur d'un pigeon, a toute la tête, la face et la gorge, d'un beau bleu céleste; un peu de jaune sur les ailes; la queue bleue, également étagée, et aussi longue que le corps; le reste du plumage est vert. Cette perruche vient des grandes Indes, suivant M. Edwards, qui nous l'a fait connoître.

LA PERRUCHE-SOURIS.

HUITIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Psittacus murinus. L.

Cette espèce paroît nouvelle, et nous ignorons son pays natal ; peut-être pourroit-on lui rapporter l'indication suivante, tirée d'un voyage à l'île de France : « La perruche verte à capuchon gris, de la grosseur d'un moineau, ne peut s'apprivoiser. » Quoique cette perruche, n° 768, soit considérablement plus grosse que le moineau, nous lui avons donné le nom de *souris*, parce qu'une grande pièce gris de souris couvre la poitrine, la gorge, le front et toute la face ; le reste du corps est vert d'olive, excepté les grandes pennes de l'aile, qui sont d'un vert plus fort ; la queue est longue de cinq pouces, le corps d'autant ; les pieds sont gris ; le bec est gris blanc. Tout le plumage pâle et décoloré de cette perruche lui donne un air triste, et c'est la moins brillante de toutes celles de sa famille.

LA PERRUCHE A MOUSTACHES.

NEUVIÈME ESPÈCE A QUEUE ÉGALE.

Psittacus pondicerianus. L.

Un trait noir passe d'un œil à l'autre sur le front de cette perruche, n° 517, et deux grosses moustaches

de la même couleur partent du bec inférieur, et s'élargissent sur les côtés de la gorge; le reste de la face est blanc et bleuâtre; la queue, verte en dessus, est jaune paille en dessous; le dos est vert foncé; il y a du jaune dans les couvertures de l'aile, dont les grandes pennes sont d'un vert d'eau foncé; l'estomac et la poitrine sont de couleur de lilas. Cette perruche a près de onze pouces; sa queue fait la moitié de cette longueur. Cette espèce est encore nouvelle ou du moins n'est indiquée par aucun naturaliste.

LA PERRUCHE A FACE BLEUE.

DIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Psittacus hæmatopus. L.

Cette belle perruche a le manteau vert et la tête peinte de trois couleurs, d'indigo sur la face et la gorge, de vert brun à l'occiput, et de jaune en dessous; le bas du cou et la poitrine sont d'un mordoré rouge, tracé de vert brun; le ventre est vert, le bas-ventre mêlé de jaune et de vert, et la queue doublée de jaune. Edwards a déjà donné cette espèce; mais elle paroît avoir été représentée d'après un oiseau mis dans de l'esprit-de-vin, et les couleurs en sont flétries. Celui que représente la planche enluminée, n° 61, étoit mieux conservé. Cette perruche se trouve à Amboine. Nous lui rapporterons comme simple variété, ou du moins comme espèce très voisine la *perruche des Moluques*, n° 743, dont la grandeur et les princi-

pales couleurs sont les mêmes, à cela près que la tête entière est indigo, et qu'il y a une tache de cette couleur au ventre. Le rouge aurore de la poitrine n'est point ondé, mais mêlé de jaune. Ces différences sont trop légères pour constituer deux espèces distinctes. La queue de ces perruches est aussi longue que le corps : la longueur totale est de dix pouces. Leur bec est blanc rougeâtre.

LA PERRUCHE

AUX AILES CHAMARRÉES.

ONZIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Psittacus olivaceus. L.

L'OISEAU donné dans la planche enluminée, n° 287, sous le nom de *perroquet de Luçon* doit plutôt être appelé *perruche*, puisqu'il a la queue longue et étagée. Il a les ailes chamarrées de bleu, de jaune et d'orangé; la première de ces couleurs occupant le milieu des plumes, les deux autres s'étendent sur la frange; les grandes pennes sont d'un brun olivâtre. Cette couleur est celle de tout le reste du corps, excepté une tache bleuâtre derrière la tête. Cette perruche a un peu plus de onze pouces de longueur, la queue fait plus du tiers de cette longueur totale. Cependant l'aile est aussi très longue, et couvre près de la moitié de la queue; ce qui ne se trouve pas dans les autres perruches, qui ont généralement les ailes beaucoup plus courtes.

Passons maintenant à l'énumération des perruches de l'ancien continent, qui ont de même la queue longue, mais inégalement étagée.

PERRUCHES

A LONGUE QUEUE ET INÉGALE

DE L'ANCIEN CONTINENT.

LA PERRUCHE

A COLLIER COULEUR DE ROSE.

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Psittacus torquatus. Briss., *non* Gm.

Loin que cette perruche paroisse propre au nouveau continent, comme le dit M. Brisson, elle lui est absolument étrangère. On la trouve dans plusieurs parties de l'Afrique : on en voit arriver au Caire en grand nombre par les caravanes d'Éthiopie. Les vaisseaux qui partent du Sénégal ou de Guinée, où cette perruche se trouve aussi communément, en portent en quantité avec les nègres dans nos îles de l'Amérique. On ne rencontre point de ces perruches dans tout le continent du Nouveau-Monde ; on ne les voit que dans les habitations de Saint-Domingue, de la Martinique, de la Guadeloupe, etc., où les vaisseaux d'Afrique abordent continuellement, tandis qu'à Cayenne, où il ne vient que très rarement des

vaisseaux négriers, l'on ne connoît pas ces perruches[1]. Tous ces faits, qui nous sont assurés par un excellent observateur, prouvent que cette perruche n'est pas du nouveau continent, comme le dit M. Brisson.

Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'en même temps que cet auteur place cette perruche en Amérique, il la donne pour le perroquet des anciens, le *psittacus torquatus macrourus antiquorum* d'Aldrovande, comme si les anciens, Grecs et Romains, étoient allés chercher leur perroquet au Nouveau-Monde. De plus, il y a erreur de fait : cette perruche à collier n'est point le perroquet des anciens décrit par Aldrovande; ce perroquet doit se rapporter à notre grande perruche à collier, première espèce à queue longue et également étagée, comme nous l'avons prouvé dans l'article où il en est question.

La perruche à collier, n° 551, que nous décrivons ici, a quatorze pouces de long; mais de cette longueur, la queue et ses deux longs brins font près des deux tiers : ces brins sont d'un bleu d'aigue-marine; tout le reste du plumage est d'un vert clair et doux, un peu plus vive sur les pennes de l'aile, et mêlé de jaune sur celles de la queue; un petit collier rose ceint le derrière du cou, et se rejoint au noir de la gorge; une teinte bleuâtre est jetée sur les plumes

1. La grande ressemblance entre la perruche n° 550 des planches enluminées, qui est le *scincialo*, et celle-ci, nous eût portés à lui appliquer les mêmes raisons, et à regarder ces deux espèces comme très voisines, ou peut-être la même; mais l'autorité d'un naturaliste tel que Marcgrave ne nous permet pas de croire qu'il ait donné comme naturelle au Brésil une espèce qui n'y auroit été qu'apportée, et nous force à regarder, malgré leurs rapports, le *scincialo* comme différent de la perruche à collier couleur de rose, et ces espèces comme séparées.

de la nuque, qui se rabattent sur le collier ; le bec est rouge brun[1].

LA PETITE PERRUCHE
A TÊTE COULEUR DE ROSE A LONGS BRINS.

SECONDE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Psittacus bengalensis. L.

Cette petite perruche, n° 888, dont tout le corps n'a pas plus de quatre pouces de longueur, en aura douze si on la mesure jusqu'à la pointe des deux longs brins par lesquels s'effilent les deux plumes du milieu de la queue : ces longues plumes sont bleues ; le reste de la queue, qui n'est long que de deux pouces et demi, est vert d'olive, et c'est aussi la couleur de tout le dessous du corps et même du dessus, où elle est seulement plus forte et plus chargée ; quelques petites plumes rouges percent sur le haut de l'aile. La tête est d'un rouge de rose mêlé de lilas, coupé et bordé par un cordon noir, qui, prenant à la gorge, fait tout le tour du cou. Edwards, qui parle avec admiration de la beauté de cette perruche, dit que les Indiens du Bengale, où elle se trouve, l'appellent *fridytutah.* Il relève avec raison les défauts de la

1. M. Brisson fait une seconde espèce de *perruche à collier des Indes* (tome IV, page 326), apparemment parce qu'il s'est trompé sur le pays de la première, et sur une simple figure d'Albin, dont on peut croire que les inexactitudes font toutes les différences. Nous n'hésiterons pas de rapporter cette espèce à la précédente.

figure qu'en donne Albin, et surtout la bévue de ne compter à cet oiseau que quatre plumes à la queue.

LA GRANDE PERRUCHE

A LONGS BRINS.

TROISIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Psittacus malaccensis. L.

Les ressemblances dans les couleurs sont assez grandes entre cette perruche, n°887, et la précédente, pour qu'on les pût regarder comme de la même espèce, si la différence de grandeur n'étoit pas considérable : en effet, celle-ci a seize pouces de longueur, y compris les deux brins de la queue, et les autres dimensions sont plus grandes à proportion. Les brins sont bleus comme dans l'espèce précédente; la queue est de même vert d'olive, mais plus foncé et de la même teinte que celle des ailes; il paroît un peu de bleu dans le milieu de l'aile; tout le vert du corps est fort délayé dans du jaunâtre : toute la tête n'est pas couleur de rose, ce n'est que la région des yeux et de l'occiput qui sont de cette couleur; le reste est vert, et il n'y a pas non plus de cordon noir qui borde la coiffe de la tête.

LA GRANDE PERRUCHE
A AILES ROUGEATRES.

QUATRIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Psittacus eupatria. L.

Cette perruche, n° 239, a vingt pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des deux brins de la queue : tout le corps est en dessus d'un vert d'olive foncé, et en dessous d'un vert pâle mêlé de jaunâtre; il y a sur le fouet de chaque aile un petit espace de couleur rouge, et du bleu foible dans le milieu des longues plumes de la queue; le bec est rouge, ainsi que les pieds et les ongles.

LA PERRUCHE
A GORGE ROUGE.

CINQUIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Psittacus incarnatus. L.

Edwards, qui décrit cet oiseau, dit que c'est la plus petite des perruches à longue queue qu'il ait vue. Elle n'est pas plus grosse en effet qu'une mésange; mais la longueur de la queue surpasse celle de son corps. Le dos et la queue sont d'un gros vert; les couvertures des ailes et la gorge sont rouges; le

dessous du corps est d'un vert jaunâtre ; l'iris de l'œil est si foncé, qu'il en paroît noir, au contraire de la plupart des perroquets, qui l'ont couleur d'or. On assura M. Edwards que cette perruche venoit des grandes Indes.

LA GRANDE PERRUCHE
A BANDEAU NOIR.

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Psittacus atricapilus. L.

L'oiseau que M. Brisson donne sous le nom d'*ara des Moluques* n'est bien certainement qu'une perruche : on sait qu'il n'y a point d'aras aux grandes Indes ni dans aucune partie de l'ancien continent. Seba de son côté nomme cet oiseau *lori.* Ce n'est pas plus un lori qu'un ara; et les longues plumes de sa queue ne laissent aucun doute qu'on ne doive le compter au nombre des perruches. La longueur totale de cet oiseau est de quatorze pouces, sur quoi la queue en a près de sept. Sa tête porte un bandeau noir, et le cou un collier rouge et vert; la poitrine est d'un beau rouge clair; les ailes et le dos sont d'un riche bleu turquin ; le ventre est vert foncé, parsemé de plumes rouges; la queue, dont les pennes du milieu sont les plus grandes, est colorée de vert et de rouge avec des bords noirs. Cet oiseau venoit, dit Seba, des îles *Papoe;* un Hollandois d'Amboine l'avoit acheté d'un Indien cinq cents florins. Ce prix n'étoit

pas au dessus de la beauté et de la gentillesse de l'oiseau : il prononçoit distinctement plusieurs mots de diverses langues, saluoit au matin et chantoit sa chanson. Son attachement égaloit ses grâces : ayant perdu son maître, il mourut de regret[1].

LA PERRUCHE

VERTE ET ROUGE.

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Psittacus japonicus. L.

Cette espèce a été donnée par M. Brisson sous la dénomination de *perruche du Japon :* mais on ne trouve dans cette île, non plus que dans les provinces septentrionales de la Chine, que les perroquets qui y ont été apportés; et vraisemblablement cette perruche prétendue du Japon, dont Aldrovande n'a vu que la figure, venoit de quelque autre partie plus méridionale de l'Asie. Willughby remarque même que cette figure et la description qui y est jointe paroissent suspectes. Quoi qu'il en soit, Aldrovande représente le plumage de cette perruche comme un mélange de vert, de rouge, et d'un peu de bleu : la première de ces couleurs domine au dessus du corps; la seconde teint le dessous et la queue, excepté les deux longs brins qui sont verts; le bleu colore les

1. Le traducteur de Seba lui donne cinq doigts, de quoi le texte ne dit mot; mais la figure représente mal les pieds d'une autre façon, en mettant les doigts trois en avant et un en arrière.

épaules et les pennes de l'aile, et il y a deux taches de cette même couleur de chaque côté de l'œil.

LA PERRUCHE HUPPÉE.

HUITIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Psittacus javanicus. L.

Celle-ci est le *petit perroquet de Bontius*, duquel Willughby vante le plumage pour l'éclat et la variété des couleurs, dont le pinceau, dit-il, rendroit à peine le brillant et la beauté : c'est un composé de rouge vif, de couleur de rose, mêlé de jaune et de vert sur les ailes, de vert et de bleu sur la queue, qui est très longue, passant l'aile pliée de dix pouces; ce qui est beaucoup pour un oiseau de la grosseur d'une alouette. Cette perruche relève les plumes de sa tête en forme de huppe, qui doit être très élégante, puisqu'elle est comparée à l'aigrette du paon dans la notice suivante, qui nous paroît appartenir à cette belle espèce.

« Cette perruche n'est que de la grosseur d'un tarin; elle porte sur la tête une aigrette de trois ou quatre petites plumes, à peu près comme l'aigrette du paon. Cet oiseau est d'une gentillesse charmante[1]. »

Ces petites perruches se trouvent à Java, dans l'intérieur des terres : elles volent en troupes en faisant grand bruit; elles sont jaseuses; et quand elles sont

1. Willughby. *Ornithol.*, p. 81.

privées, elles répètent aisément ce qu'on veut leur apprendre.

LES PERRUCHES

A COURTE QUEUE

DE L'ANCIEN CONTINENT.

Il y a une grande quantité de ces perruches dans l'Asie méridionale et en Afrique : elles sont toutes différentes des perruches de l'Amérique ; et s'il s'en trouve quelques unes dans ce nouveau continent qui ressemblent à celles de l'ancien, c'est que probablement elles y ont été transportées. Pour les distinguer par un nom générique, nous avons laissé celui de *perruches* à celles de l'ancien continent, et nous appellerons *perriches* celles du nouveau. Au reste, les espèces de perruches à queue courte sont bien plus nombreuses dans l'ancien continent que dans le nouveau : elles ont de même quelques habitudes naturelles aussi différentes que le sont les climats ; quelques unes, par exemple, dorment la tête en bas et les pieds en haut, accrochées à une petite branche d'arbre, ce que ne font pas les perriches d'Amérique.

En général, tous les perroquets du Nouveau-Monde font leurs nids dans des creux d'arbre, et spécialement dans les trous abandonnés par les pics,

nommés aux îles *charpentiers*. Dans l'ancien continent, au contraire, plusieurs voyageurs nous assurent que différentes espèces de perroquets suspendent leurs nids tissus de joncs et de racines, en les attachant à la pointe des rameaux flexibles. Cette diversité dans la manière de nicher, si elle est réelle pour un grand nombre d'espèces, pourroit être suggérée par la différente impression du climat; en Amérique, où la chaleur n'est jamais excessive, elle doit être recueillie dans un petit lieu qui la concentre; et, sous la zone torride d'Afrique, le nid suspendu reçoit, des vents qui le bercent, un rafraîchissement peut-être nécessaire.

LA PERRUCHE A TÊTE BLEUE.

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Psittacus Galgulus. L.

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un beau bleu, et porte un demi-collier orangé sur le cou; la poitrine et le croupion sont rouges, le reste du plumage est vert.

Edwards dit qu'on lui avoit envoyé cet oiseau de Sumatra. M. Sonnerat l'a trouvé à l'île de Luçon, et c'est par erreur qu'on l'a étiqueté *perruche du Pérou* dans les planches enluminées, n° 190, fig. 2, car il y a toute raison de croire qu'elle ne se trouve point en Amérique.

Cette espèce est de celles qui dorment la tête en bas. Elle se nourrit de *callou*, sorte de liqueur blan-

Panquet, sculp

1 LE MOINEAU DE GUINÉE — 2 LA PERRUCHE À TÊTE COULEUR DE ROSE — 3 LA PERRUCHE AUX AÎLES VARIÉES

che que l'on tire, dans les Indes orientales, du cocotier, en coupant les bourgeons de la grappe à laquelle tient le fruit. Les Indiens attachent un bambou creux à l'extrémité de la branche, pour recevoir cette liqueur, qui est très agréable lorsqu'elle n'a pas fermenté, et qui a à peu près le goût de notre cidre nouveau.

Il nous paroît qu'on peut rapporter à cette espèce l'oiseau indiqué par Aldrovande, qui a le sommet de la tête d'un beau bleu, le croupion rouge, et le reste du plumage vert. Mais comme ce naturaliste ne fait mention ni du collier ni du rouge sur la poitrine, et que d'ailleurs il dit que ce perroquet venoit de Malaca, il se pourroit que cet oiseau fût d'une autre espèce, mais très voisine de celle-ci.

LA PERRUCHE A TÊTE NOIRE,

OU LE MOINEAU DE GUINÉE.

SECONDE ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Psittacus pullarius. L.

Cette perruche, n° 60, est connue par les oiseleurs sous le nom de *moineau de Guinée.* Elle est fort commune dans cette contrée, d'où on l'apporte souvent en Europe, à cause de la beauté de son plumage, de sa familiarité et de sa douceur; car elle n'apprend point à parler, et n'a qu'un cri assez désagréable. Ces oiseaux périssent en grand nombre dans le transport; à peine en sauve-t-on un sur dix dans le passage de

Guinée en Europe, et néanmoins ils vivent assez long-temps dans nos climats en les nourrissant de graines de panis et d'alpiste, pourvu qu'on les mette par paire dans leur cage : ils y pondent même quelquefois[1]; mais on a peu d'exemples que leurs œufs aient éclos. Lorsque l'un des deux oiseaux appariés vient à mourir, l'autre s'attriste et ne lui survit guère. Ils se prodiguent réciproquement de tendres soins : le mâle se tient d'affection à côté de sa femelle, lui dégorge de la graine dans le bec; celle-ci marque son inquiétude si elle en est un moment séparée : ils charment ainsi leur captivité par l'amour et la douce habitude. Les voyageurs rapportent qu'en Guinée ces oiseaux, par leur grand nombre, causent beaucoup de dommages aux grains de la campagne. Il paroît que l'espèce en est répandue dans presque tous les climats méridionaux de l'ancien continent; car on les trouve en Éthiopie, aux Indes orientales, dans l'île de Java, aussi bien qu'en Guinée.

Bien des gens appellent mal à propos cet oiseau *moineau du Brésil*, quoiqu'il ne soit pas naturel au climat du Brésil; mais comme les vaisseaux y en transportent de Guinée, et qu'ils arrivent du Brésil en Europe, on a pu croire qu'ils appartenoient à cette contrée de l'Amérique. Cette petite perruche a le corps tout vert, marqué par une tache d'un beau

1. On ne peut douter qu'avec quelques soins on ne parviendroit à propager plus communément ces oiseaux en domesticité. Quelquefois la force de la nature seule, malgré la rigueur du climat et de la saison, prévaut en eux. On a vu chez S. A. S. de Bourbon de Vermandois, abbesse de Beaumont-les-Tours, deux perruches de Gorée faire éclore deux petits au mois de janvier, dans une chambre sans feu, où le froid les fit bientôt périr.

bleu sur le croupion, et par un masque rouge de feu mêlé de rouge aurore qui couvre le front, engage l'œil, descend sous la gorge, et au milieu duquel perce un bec blanc rougeâtre; la queue est très courte, et paroît toute verte étant pliée : mais, quand elle s'étale, on la voit coupée transversalement de trois bandes, l'une rouge, l'autre noire, et la troisième verte, qui en borde et termine l'extrémité; le fouet de l'aile est bleu dans le mâle, et jaune dans la femelle, qui diffère du mâle en ce qu'elle a la tête d'un rouge moins vif.

Clusius a parfaitement bien décrit cet oiseau sous le nom de *psittacus minimus*. MM. Edwards, Brisson et Linnæus l'ont confondu avec le petit perroquet d'Amérique peint de diverses couleurs, donné par Seba : mais il est sûr que ce n'est pas le même oiseau; car ce dernier auteur dit que non seulement son perroquet a un collier d'un beau bleu céleste, et la queue magnifiquement nuancée d'un mélange de cinq couleurs, de bleu, de jaune, de rouge, de brun, et de vert foncé, mais encore qu'il est tout aimable par sa voix et la douceur de son chant, et qu'enfin il apprend très aisément à parler. Or il est évident que tous ces caractères ne conviennent point à notre moineau de Guinée; et cet oiseau de Seba qu'il a eu vivant est peut-être une sixième espèce dans les perruches à queue courte du nouveau continent.

Une variété ou peut-être une espèce très voisine de celle-ci est l'oiseau donné par Edwards, sous la dénomination de *très petit perroquet vert et rouge*, qu'il dit venir des Indes orientales, et qui ne diffère de celui-ci qu'en ce qu'il a le croupion rouge.

LE COULACISSI.

TROISIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Psittacus philippensis. Briss.

Comme nous adoptons toujours de préférence les noms que les animaux portent dans leur pays natal, nous conserverons à cet oiseau, n° 520, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, celui de *coulacissi* qu'on lui donne aux Philippines, et particulièrement dans l'île de Luçon. Il a le front, la gorge et le croupion rouges; un demi-collier orangé sur le dessus du cou; le reste du corps et les couvertures supérieures des ailes sont vertes; les grandes pennes des ailes sont d'un vert foncé sur leur côté extérieur, et noirâtre sur le côté intérieur; les pennes moyennes des ailes et celles de la queue sont vertes en dessus et bleues en dessous; le bec, les pieds, et les ongles, sont rouges.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a une tache bleuâtre de chaque côté de la tête, entre le bec et l'œil; qu'elle n'a point de demi-collier sur le cou, ni de rouge sur la gorge, et que la couleur rouge du front est plus foible et moins étendue.

MM. Brisson et Linnæus ont confondu cet oiseau avec la perruche couronnée de saphir, donnée par Edwards, qui est notre perruche à tête bleue, première espèce à queue courte.

LA PERRUCHE AUX AILES D'OR.

QUATRIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Psittacus chrysopterus. L.

C'est à M. Edwards que l'on doit la connoissance de cet oiseau : il dit que vraisemblablement il avoit été apporté des Indes orientales, mais qu'il n'a pu s'en assurer. Il a la tête, les petites couvertures supérieures des ailes et le corps entier, d'un vert seulement plus foncé sur le corps qu'en dessous; les grandes couvertures supérieures des ailes sont orangées; les quatre premières pennes des ailes sont d'un bleu foncé sur leur côté extérieur, et brunes sur leur côté intérieur et à l'extrémité; les quatre suivantes sont de couleur orangée; quelques unes des suivantes sont de la même couleur que les premières, et enfin celles qui sont près du corps sont entièrement vertes, ainsi que les pennes de la queue; le bec est blanchâtre; les pieds et les ongles sont de couleur de chair pâle.

LA PERRUCHE A TÊTE GRISE.

CINQUIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Psittacus canus. L.

M. Brisson a donné le premier cet oiseau, n° 791, fig. 2, qu'il dit se trouver à Madagascar. Il a la tête,

la gorge, et la partie inférieure du cou, d'un gris tirant un peu sur le vert; le corps est d'un vert plus clair en dessous qu'en dessus; les couvertures supérieures des ailes et les pennes moyennes sont vertes; les grandes pennes sont brunes sur leur côté intérieur, et vertes sur leur côté extérieur et à l'extrémité; les pennes de la queue sont d'un vert clair, avec une large bande transversale noire vers leur extrémité; le bec, les pieds et les ongles sont blanchâtres.

LA PERRUCHE

AUX AILES VARIÉES.

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Psittacus melanopterus. L.

Cette perruche, n° 791, fig. 1, est un peu plus grande que les précédentes. Elle se trouve à Batavia et à l'île de Luçon. Nous en devons la description à M. Sonnerat.

« Cet oiseau, dit-il, a la tête, le cou et le ventre d'un vert clair et jaunâtre : il a une bande jaune sur les ailes; mais chaque plume qui forme cette bande est bordée extérieurement de bleu : les petites plumes des ailes sont verdâtres; les grandes sont d'un beau noir velouté (en sorte que les ailes sont variées de jaune, de bleu, de vert, et de noir) : la queue est de couleur de lilas clair; il y a près de son extrémité une bande noire très étroite : les pieds sont gris; le bec et l'iris de l'œil sont d'un jaune rougeâtre. »

LA PERRUCHE
AUX AILES BLEUES.

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Psittacus capensis. L.

Cette perruche, n° 455, fig. 1, est nouvelle, et nous a été envoyée du cap de Bonne-Espérance, mais sans aucune notice sur le climat ni sur les habitudes naturelles de l'oiseau. Il est vert partout, à l'exception de quelques pennes des ailes qui sont d'un beau bleu : le bec et les pieds sont rougeâtres. Cette courte description suffit pour la faire distinguer de toutes les autres perruches à queue courte.

LA PERRUCHE A COLLIER.

HUITIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Psittacus torquatus. L.

C'est encore à M. Sonnerat que nous devons la connoissance de cet oiseau, qu'il décrit dans les termes suivants :

« Il se trouve aux Philippines, et particulièrement dans l'île de Luçon. Il est de la taille du moineau du Brésil (de Guinée) ; tout le corps est d'un vert gai et agréable, plus foncé sur le dos, éclairci sous le ventre, et nuancé de jaune. Il a derrière le cou, au bas de la

tête, un large collier; ce collier est composé, dans le mâle, de plumes d'un bleu de ciel : mais, dans l'un et l'autre sexe, les plumes du collier sont variées transversalement de noir. La queue est courte, de la longueur des ailes, et terminée en pointe; le bec, les pieds, l'iris, sont d'un gris noirâtre. Cette espèce n'a pour elle que sa forme et son coloris; elle est d'ailleurs sans agrément, et n'apprend point à parler. »

LA PERRUCHE

A AILES NOIRES.

NEUVIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Psittacus minor. L.

Autre espèce qui se trouve à l'île de Luçon, et dont M. Sonnerat donne la description suivante.

« Cet oiseau est un peu plus petit que le précédent : il a le dessus du cou, le dos, les petites plumes des ailes et la queue, d'un vert foncé; le ventre d'un vert clair et jaunâtre. Le sommet de la tête du mâle est d'un rouge très vif. Les plumes qui entourent le bec en dessus dans la femelle sont de ce même rouge vif; elle a de plus une tache jaune au milieu du cou, au dessus. Le mâle a la gorge bleue; la femelle l'a rouge. L'un et l'autre sexe a les grandes plumes des ailes noires; celles qui recouvrent la queue en dessus sont rouges; le bec, les pieds, et l'iris, sont jaunes. Je donne, dit M. Sonnerat, ces deux perruches comme mâle et femelle, parce qu'elles me semblent différer

très peu, se convenir par la taille, par la forme, par les couleurs, et parce qu'elles habitent le même climat : je n'oserois cependant affirmer que ce ne soient deux espèces distinctes. L'une et l'autre ont encore de commun de dormir suspendues aux branches la tête en bas, d'être friandes du suc qui coule du *régime* des cocotiers fraîchement coupés. »

L'ARIMANON.

DIXIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Psittacus taïtianus. L.

Cet oiseau, n° 455, fig. 2, se trouve à l'île d'Otaïti, et son nom, dans la langue du pays, signifie *oiseau de coco*, parce qu'en effet il habite sur les cocotiers. Nous en devons la description à M. Commerson.

Nous le plaçons à la suite des perruches à courte queue, parce qu'il semble appartenir à ce genre; cependant cette perruche a un caractère qui lui est particulier, et qui n'appartient ni aux perruches à courte queue, ni aux perruches à queue longue : ce caractère est d'avoir la langue pointue et terminée par un pinceau de poils courts et blancs.

Le plumage de cet oiseau est entièrement d'un beau bleu, à l'exception de la gorge et de la partie inférieure du cou, qui sont blanches; le bec et les pieds sont rouges. Il est très commun dans l'île d'Otaïti, où on le voit voltiger partout, et on l'entend sans cesse piailler; il vole de compagnie, se nourrit de bananes.

Mais il est fort difficile à conserver en domesticité; il se laisse mourir d'ennui, surtout quand il est seul dans la cage; on ne peut lui faire prendre d'autre nourriture que des jus de fruit; il refuse constamment tous les aliments plus solides.

PERROQUETS

DU NOUVEAU CONTINENT.

LES ARAS.

De tous les perroquets, l'ara est le plus grand et le plus magnifiquement paré; le pourpre, l'or, et l'azur brillent sur son plumage. Il a l'œil assuré, la contenance ferme, la démarche grave, et même l'air désagréablement dédaigneux, comme s'il sentoit son prix et connoissoit trop sa beauté; néanmoins son naturel paisible le rend aisément familier et même susceptible de quelque attachement. On peut le rendre domestique sans en faire un esclave, il n'abuse pas de la liberté qu'on lui donne; la douce habitude le rappelle auprès de ceux qui le nourrissent, et il revient assez constamment au domicile qu'on lui fait adopter.

Tous les aras sont naturels aux climats du Nouveau-Monde situés entre les deux tropiques, dans le continent comme dans les îles; et aucun ne se trouve en Afrique ni dans les grandes Indes. Christophe Colomb, dans son second voyage, en touchant à la Guadeloupe,

y vit des aras auxquels il donna le nom de *guacamayas*. On les rencontre jusque dans les îles désertes; et partout ils font le plus bel ornement de ces sombres forêts qui couvrent la terre abandonnée à la seule nature.

Dès que ces perroquets parurent en Europe, ils y furent regardés avec admiration. Aldrovande, qui pour la première fois vit un ara à Mantoue en 1572, remarque que cet oiseau étoit alors absolument nouveau et très recherché, que les princes le donnoient et le recevoient comme un présent aussi beau que rare. Il étoit rare en effet; car Belon, cet observateur si curieux, n'avoit point vu d'aras, puisqu'il dit que les perroquets gris sont les plus grands de tous.

Nous connoissons quatre espèces d'aras; savoir, le rouge, le bleu, le vert, et le noir. Nos nomenclateurs en ont indiqué six espèces qui doivent se réduire par moitié, c'est-à-dire aux trois premières, comme nous allons le démontrer par leur énumération successive.

Les caractères qui distinguent les aras des autres perroquets du Nouveau-Monde sont, 1° la grandeur et la grosseur du corps, étant du double au moins plus gros que les autres; 2° la longueur de la queue, qui est aussi beaucoup plus longue, même à proportion du corps; 3° la peau nue et d'un blanc sale qui couvre les deux côtés de la tête, l'entoure par dessous, et recouvre aussi la base de la mandibule inférieure du bec; caractère qui n'appartient à aucun autre perroquet. C'est cette même peau nue, au milieu de laquelle sont situés les yeux, qui donne à ces oiseaux une physionomie désagréable : leur voix l'est aussi,

et n'est qu'un cri qui semble articuler *ara*, d'un ton rauque, grassayant, et si fort, qu'il offense l'oreille.

L'ARA ROUGE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Psittacus macao. L.

On a représenté cet oiseau dans deux différentes planches enluminées, sous la dénomination d'*ara rouge* et de *petit ara rouge*, n° 12 et 641 : mais ces deux représentations ne nous paroissent pas désigner deux espèces réellement différentes; ce sont plutôt deux races distinctes ou peut-être même de simples variétés de la même race. Cependant tous les nomenclateurs, d'après Gesner et Aldrovande, en ont fait deux espèces, quoique Marcgrave et tous les voyageurs, c'est-à-dire tous ceux qui les ont vus et comparés, n'en aient fait, avec raison, qu'un seul et même oiseau qui se trouve dans tous les climats chauds de l'Amérique, aux Antilles, au Mexique, aux terres de l'isthme, au Pérou, à la Guiane, au Brésil, etc.; et cette espèce, très nombreuse et très répandue en Amérique, ne se trouve nulle part dans l'ancien continent. Il doit donc paroître bien singulier que quelques auteurs aient, d'après Albin, appelé cet oiseau *perroquet de Macao*, et qu'ils aient cru qu'il venoit du Japon. Il est possible qu'on y en ait transporté quelques uns d'Amérique; mais il est certain qu'ils n'en sont pas originaires, et il y a apparence que ces au-

Pauquet, sculp.

1. L'ARA ROUGE — 2 L'ARA NOIR.

teurs ont confondu le grand lori rouge des Indes orientales avec l'ara rouge des Indes occidentales.

Ce grand ara rouge a près de trente pouces de longueur; mais celle de la queue en fait presque moitié. Tout le corps, excepté les ailes, est d'un rouge vermeil; les quatre plus longues plumes de la queue sont du même rouge; les grandes pennes de l'aile sont d'un bleu turquin en dessus, et en dessous d'un rouge de cuivre sur fond noir; dans les pennes moyennes, le bleu et le vert sont alliés et fondus d'une manière admirable; les grandes couvertures sont d'un jaune doré, et terminées de vert; les épaules sont du même rouge que le dos; les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont bleues; quatre des pennes latérales de chaque côté sont bleues en dessus, et toutes sont doublées d'un rouge de cuivre plus clair et plus métallique sous les quatre grandes pennes du milieu; un toupet de plumes veloutées, rouge mordoré, s'avance en bourrelet sur le front; la gorge est d'un rouge brun; une peau membraneuse, blanche et nue, entoure l'œil, couvre la joue, et enveloppe la mandibule inférieure du bec, lequel est noirâtre, ainsi que les pieds. Cette description a été faite sur un de ces oiseaux vivant, des plus grands et des plus beaux. Au reste, les voyageurs remarquent des variétés dans les couleurs, comme dans la grandeur de ces oiseaux, selon les différentes contrées, et même d'une île à une autre: nous en avons vu qui avoient la queue toute bleue, d'autres rouge et terminée de bleu. Leur grandeur varie autant et plus que leurs couleurs; mais les petits aras rouges sont plus rares que les grands.

En général, les aras étoient autrefois très communs à Saint-Domingue. Je vois, par une lettre de M. le chevalier Deshayes, que depuis que les établissements françois ont été poussés jusque sur le sommet des montagnes, ces oiseaux y sont moins fréquents. Au reste, les aras rouges et les aras bleus, qui font notre seconde espèce, se trouvent dans les mêmes climats, et ont absolument les mêmes habitudes naturelles : ainsi ce que nous allons dire de celui-ci peut s'appliquer à l'autre.

Les aras habitent les bois dans les terrains humides plantés de palmiers, et ils se nourrissent principalement des fruits du palmier-latanier, dont il y a de grandes forêts dans les savanes noyées : ils vont ordinairement par paires et rarement en troupes; quelquefois néanmoins ils se rassemblent le matin pour crier tous ensemble, et se font entendre de très loin. Ils jettent les mêmes cris lorsque quelque objet les effraie ou les surprend. Ils ne manquent jamais aussi de crier en volant; et de tous les perroquets, ce sont ceux qui volent le mieux : ils traversent les lieux découverts, mais ne s'y arrêtent pas; ils se perchent toujours sur la cime ou sur la branche la plus élevée des arbres. Ils vont le jour chercher leur nourriture au loin; mais tous les soirs ils reviennent au même endroit, dont ils ne s'éloignent qu'à la distance d'une lieue environ, pour chercher des fruits mûrs. Du Tertre dit que quand ils sont pressés par la faim, ils mangent le fruit du mancenillier, qui, comme l'on sait, est un poison pour l'homme et vraisemblablement pour la plupart des animaux. Il ajoute que la chair de ces aras qui ont mangé des pommes de man-

cenillier est malsaine, et même vénéneuse : néanmoins on mange tous les jours des aras à la Guiane, au Brésil, etc., sans qu'on s'en trouve incommodé, soit qu'il n'y ait pas de mancenillier dans ces contrées, soit que les aras trouvant une nourriture plus abondante et qui leur convient mieux, ne mangent point les fruits de cet arbre de poison.

Il paroît que les perroquets dans le Nouveau-Monde étoient tels à peu près qu'on a trouvé tous les animaux dans les terres désertes, c'est-à-dire confiants et familiers, et nullement intimidés à l'aspect de l'homme, qui, mal armé et peu nombreux dans ces régions, n'y avoit point encore fait connoître son empire. C'est ce que Pierre d'Angleria assure des premiers temps de la découverte de l'Amérique : les perroquets s'y laissoient prendre au lacet et presque à la main du chasseur; le bruit des armes ne les effrayoit guère, et ils ne fuyoient pas en voyant leurs compagnons tomber morts. Ils préféroient à la solitude des forêts les arbres plantés près des maisons : c'est là que les Indiens les prenoient trois ou quatre fois l'année pour s'approprier leurs belles plumes, sans que cette espèce de violence parût leur faire déserter ce domicile de leur choix; et c'est de là qu'Aldrovande, sur la foi de toutes les premières relations d'Amérique, a dit que ces oiseaux s'y montroient naturellement amis de l'homme, ou du moins ne donnoient pas des signes de crainte : ils s'approchoient des cases en suivant les Indiens lorsqu'ils les y voyoient entrer, et paroissoient s'affectionner aux lieux habités par ces hommes paisibles. Une partie de cette sécurité reste encore aux perroquets que nous avons relégués dans les bois.

M. de La Borde nous le marque de ceux de la Guiane; ils se laissent approcher de très près sans méfiance et sans crainte; et Pison dit des oiseaux du Brésil, ce qu'on peut étendre à tout le Nouveau-Monde, qu'ils ont peu d'astuce et donnent dans tous les piéges.

Les aras font leurs nids dans des trous de vieux arbres pourris, qui ne sont pas rares dans leur pays natal, où il y a plus d'arbres tombant de vétusté que d'arbres jeunes et sains : ils agrandissent le trou avec leur bec lorsqu'il est trop étroit; ils en garnissent l'intérieur avec des plumes. La femelle fait deux pontes par an, comme tous les autres perroquets d'Amérique, et chaque ponte est ordinairement de deux œufs, qui, selon Du Tertre, sont gros comme des œufs de pigeon, et tachés comme ceux de perdrix. Il ajoute que les jeunes ont deux petits vers dans les narines, et un troisième dans un petit bubon qui leur vient au dessus de la tête, et que ces petits vers meurent d'eux-mêmes lorsque ces oiseaux commencent à se couvrir de plumes. Ces vers dans les narines des oiseaux ne sont pas particuliers aux aras; les autres perroquets, les cassiques et plusieurs autres oiseaux, en ont de même tant qu'ils sont dans leur nid. Il y a aussi plusieurs quadrupèdes, et notamment les singes, qui ont des vers dans le nez et dans d'autres parties du corps. On connoît ces insectes en Amérique sous le nom de *vers macaques;* ils s'insinuent quelquefois dans la chair des hommes, et produisent des abcès difficiles à guérir. On a vu des chevaux mourir de ces abcès causés par les vers macaques; ce qui peut provenir de la négligence avec laquelle on traite les chevaux dans ce pays, où on ne les loge ni ne les panse.

Le mâle et la femelle ara couvent alternativement leurs œufs et soignent les petits; ils leur apportent également à manger; tant qu'ils ont besoin d'éducation, le père et la mère, qui ne se quittent guère, ne les abandonnent point; on les voit toujours ensemble perchés à portée de leur nid.

Les jeunes aras s'apprivoisent aisément, et dans plusieurs contrées de l'Amérique on ne prend ces oiseaux que dans le nid; et on ne tend point de piéges aux vieux, parce que leur éducation seroit trop difficile et peut-être infructueuse : cependant Du Tertre raconte que les sauvages des Antilles avoient une singulière manière de prendre ces oiseaux vivants; ils épioient le moment où ils mangent à terre des fruits tombés; ils tâchoient de les environner, et tout à coup ils jetoient des cris, frappoient des mains, et faisoient un si grand bruit, que ces oiseaux subitement épouvantés oublioient l'usage de leurs ailes, et se renversoient sur le dos pour se défendre du bec et des ongles; les sauvages leur présentoient alors un bâton, qu'ils ne manquoient pas de saisir, et dans le moment on les attachoit avec une petite liane au bâton. Il prétend de plus qu'on peut les apprivoiser, quoique adultes et pris d'une manière violente; mais ces faits me paroissent un peu suspects, d'autant que tous les aras s'enfuient actuellement à la vue de l'homme, et qu'à plus forte raison ils s'enfuiroient au grand bruit. Waffer dit que les Indiens de l'isthme de l'Amérique apprivoisent les aras comme nous apprivoisons les pies; qu'ils leur donnent la liberté d'aller se promener le jour dans les bois, d'où ils ne manquent pas de revenir le soir; que ces oiseaux

imitent la voix de leur maître et le chant d'un oiseau qu'il appelle *chicali*. Fernandès rapporte qu'on peut leur apprendre à parler, mais qu'ils ne prononcent que d'une manière grossière et désagréable; que quand on les tient dans les maisons ils y élèvent leurs petits comme les autres oiseaux domestiques. Il est très sûr en effet qu'ils ne parlent jamais aussi bien que les autres perroquets, et que quand ils sont apprivoisés ils ne cherchent point à s'enfuir.

Les Indiens se servent de leurs plumes pour faire des bonnets de fête et d'autres parures; ils se passent quelques unes de ces belles plumes à travers les joues, la cloison du nez, et les oreilles. La chair des aras, quoique ordinairement dure et noire, n'est pas mauvaise à manger, elle fait de bon bouillon; et les perroquets en général sont le gibier le plus commun des terres de Cayenne, et celui qu'on mange ordinairement.

L'ara est peut-être plus qu'aucun autre oiseau sujet au mal caduc, qui est plus violent et plus immédiatement mortel dans les climats chauds que dans les pays tempérés. J'en ai nourri un des plus grands et des plus beaux de cette espèce, qui m'avoit été donné par madame la marquise de Pompadour en 1751: il tomboit d'épilepsie deux ou trois fois par mois, et cependant il n'a pas laissé de vivre plusieurs années dans ma campagne en Bourgogne, et il y auroit vécu bien plus long-temps si on ne l'avoit pas tué. Mais dans l'Amérique méridionale ces oiseaux meurent ordinairement de ce même mal caduc, ainsi que tous les autres perroquets, qui y sont également sujets dans l'état de domesticité. C'est probablement, comme nous l'avons

déjà dit dans l'article des serins, la privation de leur femelle et la surabondance de nourriture qui leur causent ces accès épileptiques, auxquels les sauvages, qui les élèvent dans leurs cabanes pour faire commerce de leurs plumes, ont trouvé un remède bien simple : c'est de leur entamer l'extrémité d'un doigt et d'en faire couler une goutte de sang; l'oiseau paroît guéri sur-le-champ; et ce même secours réussit également sur plusieurs autres oiseaux qui sont en domesticité sujets aux mêmes accidents. On doit rapprocher ceci de ce que j'ai dit à l'article des serins qui tombent du mal caduc, et qui meurent lorsqu'ils ne jettent pas une goutte de sang par le bec : il semble que la nature cherche à faire le même remède que les sauvages ont trouvé.

On appelle *crampe*, dans les colonies, cet accident épileptique, et on assure qu'il ne manque pas d'arriver à tous les perroquets en domesticité, lorsqu'ils se perchent sur un morceau de fer, comme sur un clou ou sur une tringle, etc.; en sorte qu'on a grand soin de ne leur permettre de se poser que sur du bois. Ce fait, qui, dit-on, est reconnu pour vrai, semble indiquer que cet accident, qui n'est qu'une forte convulsion dans les nerfs, tient d'assez près à l'électricité, dont l'action est, comme l'on sait, bien plus violente dans le fer que dans le bois.

L'ARA BLEU.

SECONDE ESPÈCE.

Psittacus ararauna. L.

Les nomenclateurs ont encore fait ici deux espèces d'une seule; ils ont nommé la première *ara bleu et jaune de la Jamaïque*, et la seconde, *ara bleu et jaune du Brésil :* mais ces deux oiseaux sont non seulement de la même espèce, mais encore des mêmes contrées dans les climats chauds de l'Amérique méridionale. L'erreur de ces nomenclateurs vient vraisemblablement de la méprise qu'a faite Albin, en prenant le premier de ces aras bleus pour la femelle de l'ara rouge; et comme on a reconnu qu'il n'étoit pas de cette espèce, on a cru qu'il pouvoit être différent de l'ara bleu commun : mais c'est certainement le même oiseau. Cet ara bleu, n° 36, se trouve dans les mêmes endroits que l'ara rouge; il a les mêmes habitudes naturelles, et il est au moins aussi commun.

Sa description est aisée à faire; car il est entièrement bleu d'azur sur le dessus du corps, les ailes, et la queue; et d'un beau jaune sur tout le corps : ce jaune est vif et plein, et le bleu a des reflets et un lustre éblouissant. Les sauvages admirent ces aras et chantent leur beauté; le refrain ordinaire de leurs chansons est : *Oiseau jaune, oiseau jaune, que tu es beau!*

Les aras bleus ne se mêlent point avec les aras

Pasquier sculp.

1. L'ARA BLEU — 2. L'ARA VERT.

rouges, quoiqu'ils fréquentent les mêmes lieux, sans chercher à se faire la guerre. Ils ont quelque chose de différent dans la voix : les sauvages reconnoissent les rouges et les bleus sans les voir, et par leur seul cri ; ils prétendent que ceux-ci ne prononcent pas si distinctement *ara*.

L'ARA VERT.

TROISIÈME ESPÈCE.

Psittacus severus, et *P. militaris*. L.

L'ARA vert, n° 383, est bien plus rare que l'ara rouge et l'ara bleu ; il est aussi bien plus petit, et l'on n'en doit compter qu'une espèce, quoique les nomenclateurs en aient encore fait deux, parce qu'ils l'ont confondu avec une perruche verte qu'on a appelée *perruche ara*, parce qu'elle prononce assez distinctement le mot *ara*, et qu'elle a la queue beaucoup plus longue que les autres perruches : mais ce n'en est pas moins une vraie perruche, très connue à Cayenne et très commune, au lieu que l'ara vert y est si rare que les habitants mêmes ne le connoissent pas, et que, lorsqu'on leur en parle, ils croient que c'est une perruche. M. Sloane dit que le petit Macao, ou petit ara vert, est fort commun dans les bois de la Jamaïque : mais Edwards remarque avec raison qu'il s'est trompé, parce que, quelques recherches qu'il ait faites, il n'a jamais pu s'en procurer qu'un seul par ses correspondants, au lieu que s'il étoit

commun à la Jamaïque, il en viendroit beaucoup en Angleterre. Cette erreur de Sloane vient probablement de ce qu'il a, comme nos nomenclateurs, confondu la perruche verte à longue queue avec l'ara vert. Au reste, nous avons cet ara vert vivant; il nous a été donné par M. Sonini de Manoncourt, qui l'a eu à Cayenne des sauvages de l'Oyapock, où il avoit été pris dans le nid.

Sa longueur, depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, est d'environ seize pouces; son corps, tant en dessus qu'en dessous, est d'un vert qui, sous différents aspects, paroît ou éclatant et doré, ou olive foncé; les grandes et petites pennes de l'aile sont d'un bleu d'aigue-marine sur fond brun doublé d'un rouge de cuivre; le dessous de la queue est de ce même rouge, et le dessus est peint de bleu d'aigue-marine fondu dans du vert d'olive; le vert de la tête est plus vif et moins chargé d'olivâtre que le vert du reste du corps; à la base du bec supérieur, sur le front, est une bordure noire de petites plumes effilées qui ressemblent à des poils; la peau blanche et nue qui environne les yeux est aussi parsemée de petits pinceaux rangés en lignes des mêmes poils noirs; l'iris de l'œil est jaunâtre.

Cet oiseau, aussi beau que rare, est encore aimable par ses mœurs sociales et par la douceur de son naturel : il est bientôt familiarisé avec les personnes qu'il voit fréquemment; il aime leur accueil, leurs caresses, et semble chercher à les leur rendre : mais il repousse celles des étrangers, et surtout celles des enfants qu'il poursuit vivement, et sur lesquels il se jette; il ne connoît que ses amis. Comme tous les

perroquets élevés en domesticité, il se met sur le doigt dès qu'on le lui présente; il se tient aussi sur le bois : mais en hiver, et même en été, dans les temps frais et pluvieux, il préfère d'être sur le bras ou sur l'épaule, surtout si les habillements sont de laine, car en général il semble se plaire beaucoup sur le drap ou sur les autres étoffes de cette nature qui garantissent le mieux du froid; il se plaît aussi sur les fourneaux de la cuisine, lorsqu'ils ne sont pas tout-à-fait refroidis, et qu'ils conservent encore une chaleur douce. Par la même raison il semble éviter de se poser sur les corps durs qui communiquent du froid, tels que le fer, le marbre, le verre, etc., et même dans les temps froids et pluvieux de l'été, il frissonne et tremble si on lui jette de l'eau sur le corps; cependant il se baigne volontiers pendant les grandes chaleurs, et trempe souvent sa tête dans l'eau.

Lorsqu'on le gratte légèrement, il étend les ailes en s'accroupissant, et il fait alors entendre un son désagréable, assez semblable au cri du geai, en soulevant les ailes et hérissant ses plumes, et ce cri habituel paroît être l'expression du plaisir comme celle de l'ennui : d'autres fois il fait un cri bref et aigu qui est moins équivoque que le premier, et qui exprime la joie ou la satisfaction; car il le fait extraordinairement entendre lorsqu'on lui fait accueil, ou lorsqu'il voit venir à lui les personnes qu'il aime. C'est cependant par ce même dernier cri qu'il manifeste ses petits moments d'impatience et de mauvaise humeur. Au reste, il n'est guère possible de rien statuer de positif sur les différents cris de cet oiseau et de ses

semblables, parce qu'on sait que ces animaux, qui sont organisés de manière à pouvoir contrefaire les sifflements, les cris, et même la parole, changent de voix presque toutes les fois qu'ils entendent quelques sons qui leur plaisent et qu'ils peuvent imiter.

Celui-ci est jaloux; il l'est surtout des petits enfants qu'il voit avoir quelque part aux caresses ou aux bienfaits de sa maîtresse; s'il en voit un sur elle, il cherche aussitôt à s'élancer de son côté en étendant les ailes : mais comme il n'a qu'un vol court et pesant, et qu'il semble craindre de tomber en chemin, il se borne à lui témoigner son mécontentement par des gestes et des mouvements inquiets, et par des cris perçants et redoublés, et il continue ce tapage jusqu'à ce qu'il plaise à sa maîtresse de quitter l'enfant et d'aller le reprendre sur son doigt; alors il lui en témoigne sa joie par un murmure de satisfaction, et quelquefois par une sorte d'éclat qui imite parfaitement le rire grave d'une personne âgée. Il n'aime pas non plus la compagnie des autres perroquets; et si on en met un dans la chambre qu'il habite, il n'a point de bien qu'on ne l'en ait débarrassé. Il semble donc que cet oiseau ne veuille partager avec qui que ce soit la moindre caresse ni le plus petit soin de ceux qu'il aime, et que cette espèce de jalousie ne lui est inspirée que par l'attachement : ce qui le fait croire, c'est que si un autre que sa maîtresse caresse le même enfant contre lequel il se met de si mauvaise humeur, il ne paroît pas s'en soucier, et n'en témoigne aucune inquiétude.

Il mange à peu près de tout ce que nous mangeons : le pain, la viande de bœuf, le poisson frit,

la pâtisserie, et le sucre surtout, sont fort de son goût; néanmoins il semble leur préférer les pommes cuites, qu'il avale avidement, ainsi que les noisettes, qu'il casse avec son bec et épluche ensuite fort adroitement entre ses doigts, afin de n'en prendre que ce qui est mangeable. Il suce les fruits tendres au lieu de les mâcher, en les pressant avec sa langue contre la mandibule supérieure du bec; et pour les autres nourritures moins tendres, comme le pain, la pâtisserie, etc., il les broie ou les mâche, en appuyant l'extrémité du demi-bec inférieur contre l'endroit le plus concave du supérieur : mais, quels que soient ses aliments, ses excréments ont toujours été d'une couleur verte, et mêlée d'une espèce de craie blanche, comme ceux de la plupart des autres oiseaux, excepté les temps où il a été malade, qu'ils étoient d'une couleur orangée, ou jaunâtre foncé.

Au reste, cet ara, comme tous les autres perroquets, se sert très adroitement de ses pattes; il ramène en avant le doigt postérieur pour saisir et retenir les fruits et les autres morceaux qu'on lui donne, et les porter ensuite à son bec. On peut donc dire que les perroquets se servent de leurs doigts, à peu près comme les écureuils ou les singes; ils s'en servent aussi pour se suspendre et s'accrocher. L'ara vert dont il est ici question dormoit presque ainsi accroché dans les fils de fer de sa cage. Les perroquets ont une autre habitude commune que nous avons remarquée sur plusieurs espèces différentes; ils ne marchent, ne grimpent, ni ne descendent jamais sans commencer par s'accrocher ou s'aider avec la pointe de leur bec; ensuite ils portent leurs pattes

en avant pour servir de second point d'appui. Ainsi ce n'est que quand ils marchent à plat qu'ils ne font point usage de leur bec pour changer de lieu.

Les narines, dans cet ara, ne sont point visibles, comme celles de la plupart des autres perroquets; au lieu d'être sur la corne apparente du bec, elles sont cachées dans les premières petites plumes qui recouvrent la base de la mandibule supérieure, qui s'élève et forme une cavité à sa racine. Quand l'oiseau fait effort pour imiter quelques sons difficiles, on remarque aussi que sa langue se replie alors vers l'extrémité; et lorsqu'il mange, il la replie de même; faculté refusée aux oiseaux qui ont le bec droit et la langue pointue, et qui ne peuvent la faire mouvoir qu'en la retirant ou en l'avançant dans la direction du bec. Au reste, ce petit ara vert est aussi et peut-être plus robuste que la plupart des autres perroquets; il apprend bien plus aisément à parler, et prononce bien plus distinctement que l'ara rouge et l'ara bleu; il écoute les autres perroquets et s'instruit avec eux. Son cri est presque semblable à celui des autres aras; seulement il n'a pas la voix si forte à beaucoup près, et ne prononce pas si distinctement *ara*.

On prétend que les amandes amères font mourir les perroquets; mais je ne m'en suis pas assuré : je sais seulement que le persil, pris même en petite quantité, et qu'ils semblent aimer beaucoup, leur fait grand mal; dès qu'ils en ont mangé, il coule de leur bec une liqueur épaisse et gluante, et ils meurent ensuite en moins d'une heure ou deux.

Il paroît qu'il y a dans l'espèce de l'ara vert la même variété de races ou d'individus que dans celle

des aras rouges; du moins M. Edwards a donné l'ara vert sur un individu de la première grandeur, puisqu'il trouve à l'aile pliée treize pouces de longueur, et quinze à la plume du milieu de la queue. Cet ara vert avoit le front rouge; les pennes de l'aile étoient bleues, ainsi que le dos et le croupion. M. Edwards appelle la couleur de dedans les ailes et du dessous de la queue un *orangé obscur*. C'est apparemment ce rouge bronzé sombre que nous avons vu à la doublure des ailes de notre ara vert. Les plumes de la queue de celui d'Edwards étoient rouges en dessus et terminées de bleu.

L'ARA NOIR.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Psittacus ater. L.

Cet ara a le plumage noir avec des reflets d'un vert luisant, et ses couleurs mélangées sont assez semblables à celles du plumage de l'ani. Nous ne pouvons qu'indiquer l'espèce de cet ara, qui est connue des sauvages de la Guiane, mais que nous n'avons pu nous procurer; nous savons seulement que cet oiseau diffère des autres aras par quelques habitudes naturelles : il ne vient jamais près des habitations, et ne se tient que sur les sommets secs et stériles des montagnes de roches et de pierres. Il paroît que c'est de cet ara que de Laet a parlé sous le nom d'*araruna* ou *machao*, et dont il dit que le plumage est noir,

mais si bien mêlé de vert, qu'aux rayons du soleil il brille admirablement. Il ajoute que cet oiseau a les pieds jaunes, le bec et les yeux rougeâtres, et qu'il ne se tient que dans l'intérieur des terres.

M. Brisson a fait encore un autre ara d'une perruche, et il l'a appelé *ara varié des Moluques*. Mais, comme nous l'avons dit, il n'y a point d'aras dans les grandes Indes, et nous avons parlé de cette perruche à l'article des perruches de l'ancien continent.

LES AMAZONES ET LES CRIKS.

Nous appellerons *perroquets amazones* tous ceux qui ont du rouge sur le fouet de l'aile : ils sont connus en Amérique sous ce nom, parce qu'ils viennent originairement du pays des Amazones. Nous donnerons le nom de *criks* à ceux qui n'ont pas de rouge sur le fouet de l'aile, mais seulement sur l'aile : c'est aussi le nom que les sauvages de la Guiane ont donné à ces perroquets, qui commencent même à être connus en France sous ce même nom. Ils diffèrent encore des amazones : 1° en ce que le vert du plumage des amazones est brillant et même éblouissant, tandis que le vert des criks est mat et jaunâtre ; 2° en ce que les amazones ont la tête couverte d'un beau jaune très vif, au lieu que, dans les criks, ce jaune est obscur et mêlé d'autres couleurs ; 3° en ce que les criks sont un peu plus petits que les amazones, lesquels sont eux-mêmes beaucoup plus petits que les

aras; 4° les amazones sont très beaux et très rares, au lieu que les criks sont les plus communs des perroquets et les moins beaux; ils sont d'ailleurs répandus partout en grand nombre, au lieu que les amazones ne se trouvent guère qu'au Para et dans quelques autres contrées voisines de la rivière des Amazones.

Mais les criks, ayant du rouge dans les ailes, doivent être ici rapprochés des amazones, dont ce rouge fait le caractère principal; ils ont aussi les mêmes habitudes naturelles; ils volent également en troupes nombreuses, se perchent en grand nombre dans les mêmes endroits, et jettent tous ensemble des cris qui se font entendre fort loin; ils vont aussi dans les bois, soit sur les hauteurs, soit dans les lieux bas, et jusque dans les savanes noyées, plantées de palmiers *common* et d'*avouara*, dont ils aiment beaucoup les fruits, ainsi que ceux des *gommiers élastiques*, des *bananiers*, etc. Ils mangent donc de beaucoup plus d'espèces de fruits que les aras, qui ne se nourrissent ordinairement que de ceux du palmier-latanier; et néanmoins ces fruits du latanier sont si durs qu'on a peine à les couper au couteau : ils sont ronds et gros comme des pommes de rainette.

Quelques auteurs ont prétendu que la chair de tous les perroquets d'Amérique contracte l'odeur et la couleur des fruits et des graines dont ils se nourrissent, qu'ils ont une odeur d'ail lorsqu'ils ont mangé du fruit d'acajou, une saveur de muscade et de girofle lorsqu'ils se nourrissent du fruit de *génipa*, dont le suc, d'abord clair comme de l'eau, devient en quelques heures aussi noir que de l'encre. Ils ajoutent que

les perroquets deviennent très gras dans la saison de la maturité des goyaves, qui sont en effet fort bonnes à manger; enfin que la graine de coton les enivre au point qu'on peut les prendre avec la main.

Les amazones, les criks, et tous les autres perroquets d'Amérique font, comme les aras, leurs nids dans des trous de vieux arbres creusés par les pics ou charpentiers, et ne pondent également que deux œufs deux fois par an, que le mâle et la femelle couvent alternativement. On assure qu'ils ne renoncent jamais leurs nids, et que, quoiqu'on ait touché et manié leurs œufs, ils ne se dégoûtent pas de les couver, comme font la plupart des autres oiseaux. Ils s'attroupent dans la saison de leurs amours, pondent ensemble dans le même quartier, et vont de compagnie chercher leur nourriture. Lorsqu'ils sont rassasiés, ils font un caquetage continuel et bruyant, changeant de place sans cesse, allant et revenant d'un arbre à l'autre, jusqu'à ce que l'obscurité de la nuit et la fatigue du mouvement les forcent à se reposer et à dormir. Le matin on les voit sur les branches dénuées de feuilles, dès que le soleil commence à paroître; ils y restent tranquilles jusqu'à ce que la rosée qui a humecté leurs plumes soit dissipée, et qu'ils soient réchauffés : alors ils partent tous ensemble avec un bruit semblable à celui des corneilles grises, mais plus fort. Le temps de leurs nichées est la saison des pluies.

D'ordinaire les sauvages prennent les perroquets dans le nid, parce qu'ils sont plus aisés à élever et qu'ils s'apprivoisent mieux : cependant les Caraïbes, selon le P. Labat, les prennent aussi lorsqu'ils sont

grands. Ils observent, dit-il, les arbres sur lesquels ils se perchent en grand nombre le soir, et, quand la nuit est venue, ils portent aux environs de l'arbre des charbons allumés, sur lesquels ils mettent de la gomme avec du piment vert : cela fait une fumée épaisse qui étourdit ces oiseaux et les fait tomber à terre; ils les prennent alors, leur lient les pieds, et les font revenir de leur étourdissement en leur jetant de l'eau sur la tête. Ils les abattent aussi, sans les blesser beaucoup, à coups de flèches émoussées.

Mais lorsqu'on les prend vieux, ils sont difficiles à priver. Il n'y a qu'un seul moyen de les rendre doux au point de pouvoir les manier; c'est de leur souffler de la fumée de tabac dans le bec : ils en respirent assez pour s'enivrer à demi, et ils sont doux tant qu'ils sont ivres; après quoi on réitère le même camouflet s'ils deviennent méchants, et ordinairement ils cessent de l'être en peu de jours. Au reste, on n'a pas l'idée de la méchanceté des perroquets sauvages; ils mordent cruellement et ne démordent pas, et cela sans être provoqués. Ces perroquets pris vieux n'apprennent jamais que très imparfaitement à parler. On fait la même opération de la fumée de tabac pour les empêcher de *cancaner* (c'est le mot dont se servent les François d'Amérique pour exprimer leur vilain cri), et ils cessent en effet de crier lorsqu'on leur a donné un grand nombre de camouflets.

Quelques auteurs ont prétendu que les femelles des perroquets n'apprenoient point à parler; mais c'est en même temps une erreur et une idée contre nature : on les instruit aussi aisément que les mâles, et même elles sont plus dociles et plus douces. Au

reste, de tous les perroquets de l'Amérique, les amazones et les criks sont ceux qui sont les plus susceptibles d'éducation et de l'imitation de la parole, surtout quand ils sont pris jeunes.

Comme les sauvages font commerce entre eux des plumes de perroquets, ils s'emparent d'un certain nombre d'arbres sur lesquels ces oiseaux viennent faire leurs nids; c'est une espèce de propriété dont ils tirent le revenu en vendant les perroquets aux étrangers, et commerçant des plumes avec les autres sauvages. Ces arbres aux perroquets passent de père en fils, et c'est souvent le meilleur immeuble de la succession.

LES PERROQUETS AMAZONES.

Nous en connoissons cinq espèces, indépendamment de plusieurs variétés : la première est l'amazone à tête jaune; et la seconde, le tarabé ou l'amazone à tête rouge; la troisième, l'amazone à tête blanche; la quatrième, l'amazone jaune; et la cinquième, l'aourou-couraou.

L'AMAZONE A TÊTE JAUNE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Psittacus ochrocephalus. L.

Cet oiseau a la sommet de la tête d'un beau jaune vif; la gorge, le cou, le dessus du dos, et les couver-

tures supérieures des ailes, d'un vert brillant; la poitrine et le ventre, d'un vert jaunâtre; le fouet des ailes est d'un rouge vif; les pennes des ailes sont variées de vert, de noir, de bleu violet, et de rouge; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont leurs barbes intérieures rouges à l'origine de la plume, ensuite d'un vert foncé jusque vers l'extrémité, qui est d'un vert jaunâtre; les autres pennes sont d'un vert foncé, et terminées d'un vert jaunâtre; le bec est rouge à la base, et cendré sur le reste de son étendue; l'iris des yeux est jaune; les pieds sont gris, et les ongles noirs.

Nous devons observer ici que M. Linnæus a fait une erreur en disant que ces oiseaux ont les joues nues (*psittacus genis nudis*) : ce qui confond mal à propos les perroquets amazones avec les aras, qui seuls ont ce caractère, les amazones ayant au contraire des plumes sur les joues, c'est-à-dire entre le bec et les yeux, et n'ayant, comme tous les autres perroquets, qu'un très petit cercle de peau nue autour des yeux.

Variétés ou espèces voisines de l'Amazone à tête jaune.

Il y a encore deux autres espèces voisines de celle que nous venons de décrire, et qui peut-être n'en sont que des variétés.

I.

La première, que nous avons fait représenter dans les planches enluminées, n° 312, sous la dénomination de *perroquet vert et rouge de Cayenne*, n'a été

indiquée par aucun naturaliste, quoique cet oiseau soit connu à la Guiane sous le nom de *bâtard amazone* ou de *demi-amazone :* l'on prétend qu'il vient du mélange d'un perroquet amazone avec un autre perroquet. Il est en effet abâtardi si on veut le comparer à l'espèce dont nous venons de parler : car il n'a point le beau jaune sur la tête, mais seulement un peu de jaunâtre sur le front, près de la racine du bec; le vert de son plumage n'est pas aussi brillant, il est d'un vert jaunâtre, et il n'y a que le rouge des ailes qui soit semblable et placé de même; il y a aussi une nuance de jaunâtre sous la queue; son bec est rougeâtre, et ses pieds sont gris; sa grandeur est égale. Ainsi l'on ne peut guère douter qu'il ne tienne de très près à l'espèce de l'amazone.

II.

La seconde variété a été premièrement indiquée par Aldrovande, et, suivant sa description, elle ne paroît différer de notre premier perroquet amazone que par les couleurs du bec, que cet auteur dit être d'un jaune couleur d'ocre sur les côtés de la mandibule supérieure, dont le sommet est bleuâtre sur sa longueur, avec une petite bande blanche vers l'extrémité; la mandibule inférieure est aussi jaunâtre dans son milieu, et d'une couleur plombée dans le reste de son étendue : mais toutes les couleurs du plumage, la grandeur et la forme du corps étant les mêmes que celles de notre perroquet amazone à tête jaune, il ne nous paroît pas douteux que ce soit une variété de cette espèce.

LE TARABÉ,

OU AMAZONE A TÊTE ROUGE.

SECONDE ESPÈCE.

Psittacus taraba. L.

Ce perroquet, décrit par Marcgrave comme naturel au Brésil, ne se trouve point à la Guiane. Il a la tête, la poitrine, le fouet et le haut des ailes, rouges; et c'est par ce caractère qu'il doit être réuni avec les perroquets amazones. Tout le reste de son plumage est vert; le bec et les pieds sont d'un cendré obscur.

L'AMAZONE A TÊTE BLANCHE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Psittacus leucocephalus. L.

Il seroit plus exact de nommer ce perroquet *à front blanc*, parce qu'il n'a guère que cette partie de la tête blanche : quelquefois le blanc engage aussi l'œil et s'étend sur le sommet de la tête, comme dans l'oiseau de la planche enluminée, n° 549; souvent il ne borde que le front, comme dans celui du n° 335. Ces deux individus, qui semblent indiquer une variété dans l'espèce, diffèrent encore par le ton de cou-

leur, qui est d'un vert plus foncé et plus dominant dans celui-ci, et moins ondé de noir, plus clair, mêlé de jaunâtre dans le premier, et coupé de festons noirs sur tout le corps; la gorge et le devant du cou sont d'un beau rouge. Cette couleur a moins d'étendue et de brillant dans l'autre; mais il en porte encore une tache sous le ventre. Tous deux ont les grandes pennes de l'aile bleues; celles de la queue sont d'un vert jaunâtre, teintes de rouge dans leur première moitié. On remarque dans le fouet de l'aile la tache rouge qui est, pour ainsi dire, la livrée des amazones. Sloane dit qu'on apporte fréquemment de ces perroquets de Cuba à la Jamaïque, et qu'ils se trouvent aussi à Saint-Domingue. On en voit de même au Mexique; mais on ne les rencontre pas à la Guiane. M. Brisson a fait de cet oiseau deux espèces, et son erreur vient de ce qu'il a cru que le perroquet à tête blanche, donné par Edwards, étoit différent du sien. On s'assurera, en comparant la planche d'Edwards avec la nôtre, que c'est le même oiseau. De plus, le perroquet de la Martinique, indiqué par le P. Labat, qui a le dessus de la tête couleur d'ardoise avec quelque peu de rouge, est, comme l'on voit, différent de notre perroquet amazone à tête blanche, et c'est sans fondement que M. Brisson a dit que c'étoit le même que celui-ci.

1 AMAZONE JAUNE. 2 AMAZONE À TÊTE BLANCHE. 3 ARAOUROU-YOUVAROU

L'AMAZONE JAUNE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Psittacus aurora. L.

Ce perroquet amazone, n° 13, est probablement du Brésil, parce que Salerne dit qu'il en a vu un qui prononçoit des mots portugais. Nous ne savons cependant pas positivement si celui dont nous donnons la figure est venu du Brésil; mais il est sûr qu'il est du nouveau continent, et qu'il appartient à l'ordre des amazones par le rouge qu'il a sur le fouet des ailes.

Il a tout le corps et la tête d'un très beau jaune, du rouge sur le fouet de l'aile, ainsi que sur les grandes pennes de l'aile et sur les pennes latérales de la queue; l'iris des yeux est rouge; le bec et les pieds sont blancs.

L'AOUROU-COURAOU.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Psittacus æstivus. L.

L'aourou-couraou, n° 547, de Marcgrave est un bel oiseau qui se trouve à la Guiane et au Brésil. Il a le front bleuâtre avec une bande de même couleur au dessus des yeux; le reste de la tête est jaune; les

plumes de la gorge sont jaunes et bordées de vert bleuâtre; le reste du corps est d'un vert clair qui prend une teinte de jaunâtre sur le dos et sur le ventre; le fouet de l'aile est rouge; les couvertures supérieures des ailes sont vertes; les pennes de l'aile sont variées de vert, de noir, de jaune, de bleu violet, et de rouge : la queue est verte; mais lorsque les pennes en sont étendues, elles paroissent frangées de noir, de rouge, et de bleu : l'iris des yeux est de couleur d'or; le bec est noirâtre, et les pieds sont cendrés.

Variétés de l'Aourou-Couraou.

Il y a plusieurs variétés qu'on doit rapporter à cette espèce.

I.

L'oiseau indiqué par Aldrovande sous la dénomination de *psittacus viridis melanorynchos*, qui ne diffère presque en rien de celui-ci, comme on peut le voir en comparant la description d'Aldrovande avec la nôtre.

II.

Une seconde variété est encore un perroquet indiqué par Aldrovande, qui a le front d'un bleu d'aigue-marine, avec une bande de cette couleur au dessus des yeux; ce qui, comme l'on voit, ne s'éloigne que d'une nuance de l'espèce que nous venons de décrire. Le sommet de la tête est aussi d'un jaune plus pâle; la mandibule supérieure du bec est rouge à sa base,

bleuâtre dans son milieu, et noire à son extrémité; la mandibule inférieure est blanchâtre. Tout le reste de la description d'Aldrovande donne des couleurs absolument semblables à celles de notre cinquième espèce, dont cet oiseau par conséquent n'est qu'une variété. On le trouve non seulement à la Guiane, au Brésil, au Mexique, mais encore à la Jamaïque; et il faut qu'il soit bien commun au Mexique, puisque les Espagnols lui ont donné un nom particulier, *catherina*. Il se trouve aussi à la Guiane, d'où on l'a probablement transporté à la Jamaïque; car les perroquets ne volent pas assez pour faire un grand trajet de mer. Labat dit même qu'ils ne vont pas d'une île à l'autre, et que l'on connoît les perroquets des différentes îles. Ainsi les perroquets du Brésil, de Cayenne, et du reste de la terre-ferme d'Amérique, que l'on voit dans les îles du vent et sous le vent, y ont été transportés, et l'on n'en voit point ou très peu de ceux des îles dans la terre-ferme, par la difficulté que les courants de la mer opposent à cette traversée, qui peut se faire en six ou sept jours depuis la terre-ferme aux îles, et qui demande six semaines ou deux mois des îles à la terre-ferme.

III.

Une troisième variété est celle que Marcgrave a indiquée sous le nom de *aiuru-curuca*. Cet oiseau a sur la tête une espèce de bonnet bleu mêlé d'un peu de noir, au milieu duquel il y a une tache jaune. Cette indication, comme l'on voit, ne diffère en rien de notre description. Le bec est cendré à sa base, et noir à son extrémité : voilà la seule petite différence qu'il

y ait entre ces deux perroquets. Ainsi l'on peut croire que celui de Marcgrave est une variété de notre cinquième espèce.

IV.

Une quatrième variété indiquée de même par Marcgrave, et qu'il dit être semblable à la précédente, a néanmoins été prise, ainsi que les oiseaux que nous venons de citer, et beaucoup d'autres, par nos nomenclateurs, comme des espèces différentes, qu'ils ont même doublées sans aucune raison. Mais, en comparant les descriptions de Marcgrave, on n'y voit d'autres différences, sinon que le jaune s'étend un peu plus sur le cou; ce qui n'est pas, à beaucoup près, suffisant pour en faire une espèce diverse, et encore moins pour la doubler, comme l'a fait M. Brisson en donnant le perroquet d'Albin comme différent de celui d'Edwards, tandis que ce dernier auteur dit que son perroquet est le même que celui d'Albin.

V.

Enfin une cinquième variété est le perroquet donné par M. Brisson sous le nom de *perroquet amazone à front jaune*, qui ne diffère de celui-ci que parce qu'il a le front blanchâtre ou d'un jaune pâle, tandis que l'autre l'a bleuâtre; ce qui est bien loin d'être suffisant pour en faire une espèce distincte et séparée.

LES CRIKS.

Quoiqu'il y ait un très grand nombre d'oiseaux auxquels on doit donner ce nom, on peut néanmoins les réduire à sept espèces, dont toutes les autres ne sont que des variétés. Ces sept espèces sont, 1° le crik à gorge jaune; 2° le meunier ou le crik poudré; 3° le crik rouge et bleu; 4° le crik à face bleue; 5° le crik proprement dit; 6° le crik à tête bleue; 7° le crik à tête violette.

LE CRIK

A TÊTE ET A GORGE JAUNES.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Psittacus ochropterus. L.

Ce crik a la tête entière, la gorge et le bas du cou d'un très beau jaune; le dessous du corps d'un vert brillant, et le dessus d'un vert un peu jaunâtre; le fouet de l'aile est jaune, au lieu que dans les amazones le fouet de l'aile est rouge; le premier rang des couvertures de l'aile est rouge et jaune; les autres rangs sont d'un beau vert; les pennes des ailes et de la queue sont variées de vert, de noir, de bleu violet, de jaunâtre et de rouge; l'iris des yeux est jaune; le bec et les pieds sont blanchâtres.

Ce crik à gorge jaune est actuellement vivant chez le R. P. Bougot qui nous a donné le détail suivant sur son naturel et ses mœurs.

« Il se montre, dit-il, très capable d'attachement pour son maître : il l'aime, mais à condition d'en être souvent caressé. Il semble être fâché si on le néglige, et vindicatif si on le chagrine ; il a des accès de désobéissance; il mord dans ses caprices et rit avec éclat après avoir mordu, comme pour s'applaudir de sa méchanceté. Les châtiments ou la rigueur des traitements ne font que le révolter, l'endurcir, et le rendre plus opiniâtre ; on ne le ramène que par la douceur.

» L'envie de dépecer, le besoin de ronger, en font un oiseau destructeur de tout ce qui l'environne; il coupe les étoffes des meubles, entame les bois des chaises, et déchire le papier et les plumes, etc. Si on l'ôte d'un endroit, l'instinct de contradiction, l'instant d'après, l'y ramène. Il rachète ses mauvaises qualités par des agréments ; il retient aisément tout ce qu'on veut lui faire dire. Avant d'articuler il bat des ailes, s'agite, et se joue sur sa perche. La cage l'attriste et le rend muet ; il ne parle bien qu'en liberté : du reste, il cause moins en hiver que dans la belle saison, où, du matin au soir, il ne cesse de jaser, tellement qu'il en oublie la nourriture.

» Dans ses jours de gaieté il est affectueux; il reçoit et rend les caresses, obéit et écoute : mais un caprice interrompt souvent et fait cesser cette belle humeur. Il semble être affecté des changements de temps ; il devient alors silencieux. Le moyen de le ranimer est de chanter près de lui ; il s'éveille alors et s'efforce de surpasser par ses éclats et par ses cris la voix qui

l'excite. Il aime les enfants, et en cela il diffère du naturel des autres perroquets : il en affectionne quelques uns de préférence ; ceux-là ont droit de le prendre et de le transporter impunément ; il les caresse ; et si quelque grande personne le touche en ce moment, il la mord très serré. Lorsque ses amis enfants le quittent, il s'afflige, les suit, et les rappelle à haute voix. Dans le temps de la mue, il paroît souffrant et abattu, et cet état de mue dure environ trois mois.

» On lui donne pour nourriture ordinaire du chènevis, des noix, des fruits de toute espèce, et du pain trempé dans du vin. Il préfèreroit la viande si on vouloit lui en donner; mais on a éprouvé que cet aliment le rend lourd et triste, et lui fait tomber les plumes au bout de quelque temps. On a aussi remarqué qu'il conserve son manger dans des poches ou abajoues, d'où il le fait sortir ensuite par une espèce de rumination[1]. »

LE MEUNIER,

OU LE CRIK POUDRÉ.

SECONDE ESPÈCE.

Psittacus pulverulentus. L.

Aucun naturaliste n'a indiqué ni décrit cette espèce d'une manière distincte; il semble seulement que ce

1. Note communiquée par le R. P. Bougot, gardien des Capucins de Semur, qui a fait pendant long-temps son plaisir de l'éducation des perroquets.

soit le grand perroquet vert poudré de gris, que Barrère a désigné sous le nom de *perroquet blanchâtre*. C'est le plus grand de tous les perroquets du Nouveau-Monde, à l'exception des aras. Il a été appelé *meunier* par les habitants de Cayenne, parce que son plumage, dont le fond est vert, paroît saupoudré de farine. Il a une tache jaune sur la tête; les plumes de la face supérieure du cou sont légèrement bordées de brun; le dessous du corps est d'un vert moins foncé que le dessus, et il n'est pas saupoudré de blanc; les pennes extérieures des ailes sont noires, à l'exception d'une partie des barbes extérieures qui sont bleues; il a une grande tache rouge sur les ailes; les pennes de la queue sont de la même couleur que le dessus du corps, depuis leur origine jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et le reste est d'un vert jaunâtre.

Ce perroquet, n° 861, est un des plus estimés, tant par sa grandeur et la singularité de ses couleurs, que par la facilité qu'il a d'apprendre à parler, et par la douceur de son naturel. Il n'a qu'un petit trait déplaisant; c'est son bec, qui est de couleur de corne blanchâtre.

LE CRIK ROUGE ET BLEU.

TROISIÈME ESPÈCE.

Psittacus cæruleocephalus. LATHAM.

Ce perroquet a été indiqué par Aldrovande, et tous les autres naturalistes ont copié ce qu'il en a dit; ce-

pendant ils ne s'accordent pas dans la description qu'ils en donnent. Selon Linnæus il a la queue verte, et selon M. Brisson il l'a couleur de rose. Ni l'un ni l'autre ne l'ont vu, et voici ce qu'en dit Aldrovande.

« Le nom de *varié* (*poikilou*) lui conviendroit fort, eu égard à la diversité et la richesse de ses couleurs. Le bleu et le rouge tendre (*roseus*) y dominent; le bleu colore le cou, la poitrine et la tête, dont le sommet porte une tache jaune; le croupion est de même couleur; le ventre est vert; le haut du dos bleu clair; les pennes de l'aile et de la queue sont toutes couleur de rose; les couvertures des premières sont mélangées de vert, de jaune et de couleur de rose; celles de la queue sont vertes; le bec est noirâtre; les pieds sont gris rougeâtre. »

Aldrovande ne dit pas de quel pays est venu cet oiseau; mais comme il a du rouge dans les ailes, et d'ailleurs une tache jaune sur la tête, nous avons cru devoir le mettre au nombre des criks d'Amérique.

Il faut remarquer que M. Brisson l'a confondu avec le perroquet violet indiqué par Barrère, qui est néanmoins fort différent, et qui n'est pas de l'ordre des amazones ni des criks, n'ayant point de rouge sur les ailes. Dans la suite, nous parlerons de ce perroquet violet.

LE CRIK A FACE BLEUE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Psittacus havanensis. L.

Ce perroquet, n° 360, nous a été envoyé de la Havane, et probablement il est commun au Mexique et aux terres de l'isthme; mais il ne se trouve pas à la Guiane. Il est beaucoup moins grand que le meunier ou crik poudré, sa longueur n'étant que de douze pouces. Entre les pennes de l'aile, qui sont bleu d'indigo, il en perce quelques unes de rouges. Il a la face bleue, la poitrine et l'estomac d'un petit rouge tendre ou lilas, ondé de vert; tout le reste du plumage est vert, à l'exception d'une tache jaune au bas du ventre.

LE CRIK.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Psittacus agilis. L.

C'est ainsi qu'on appelle cet oiseau à Cayenne, où il est si commun, qu'on a donné son nom à tous les autres criks. Il est plus petit que les amazones : mais néanmoins il ne faut pas, comme l'ont fait nos nomenclateurs, le mettre au nombre des perruches; ils ont pris ce crik pour la perruche de la Guadeloupe, parce

Fr. quoy del.

1 LE CRIK — 2 LE PERRUCHER — 3 LE CRIK À TÊTE BLEUE

qu'il est entièrement vert comme elle; cependant il leur étoit aisé d'éviter de tomber dans cette erreur, s'ils eussent consulté Marcgrave, qui dit expressément que ce perroquet est gros comme un poulet. Ce seul caractère auroit suffit pour leur faire connoître que ce n'étoit pas la perruche de la Guadeloupe, qui est aussi petite que les autres perruches.

On a aussi confondu ce perroquet crik avec le perroquet *tahua* qu'on prononce *tavoua*, et qui cependant en diffère par un grand nombre de caractères; car le tavoua n'a point de rouge dans les ailes, et n'est, par conséquent, ni de l'ordre des amazones ni de celui des criks, mais plutôt de celui des papegais, dont nous parlerons dans l'article suivant.

Le crik, n° 839, que nous décrivons ici, a près d'un pied de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, et ses ailes pliées s'étendent un peu au delà de la moitié de la longueur de la queue. Il est, tant en dessus qu'en dessous, d'un joli vert assez clair, et particulièrement sur le ventre et le cou où le vert est très brillant; le front et le sommet de la tête sont aussi d'un assez beau vert; les joues sont d'un jaune verdâtre; il y a sur les ailes une tache rouge; les pennes en sont noires, terminées de bleu; les deux pennes du milieu de la queue sont du même vert que le dos; et les pennes extérieures, au nombre de cinq de chaque côté, ont chacune une grande tache oblongue rouge sur les barbes intérieures, laquelle s'élargit de plus en plus de la penne intérieure à la penne extérieure; l'iris des yeux est rouge; le bec et les pieds sont blanchâtres.

Marcgrave a indiqué une variété dans cette espèce

qui n'a de différence que la grandeur, ce perroquet étant seulement un peu plus petit que le précédent; il appelle le premier *aiuru-catinga*, et le second *aiuru-apara*.

LE CRIK A TÊTE BLEUE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Psittacus autumnalis. L.

La sixième espèce de ces perroquets est celle du crik à tête bleue, donnée par Edwards; il se trouve à la Guiane, ainsi que les précédents. Il a tout le devant de la tête et de la gorge bleu, et cette couleur est terminée sur la poitrine par une tache rouge; le reste du corps est d'un vert plus foncé sur le dos qu'en dessous; les couvertures supérieures des ailes sont vertes; leurs grandes pennes sont bleues, celles qui suivent sont rouges, et leur partie supérieure est bleue à l'extrémité; les pennes qui sont près du corps sont vertes; les pennes de la queue sont en dessus vertes jusqu'à la moitié de leur longueur, et d'un vert jaunâtre en dessous; les pennes latérales ont du rouge sur leurs barbes extérieures; l'iris des yeux est de couleur orangée; le bec est d'un cendré noirâtre, avec une tache rougeâtre sur les côtés de la mandibule supérieure; les pieds sont de couleur de chair, et les ongles noirâtres.

Variétés du Crik à tête bleue.

Nous devons rapporter à cette sixième espèce les variétés suivantes :

I.

Le perroquet *cocho*, indiqué par Fernandès, qui ne paroît différer de celui-ci qu'en ce qu'il a la tête variée de rouge et de blanchâtre, au lieu de rouge et de bleuâtre; mais du reste il est absolument semblable et de la même grandeur que le crik à tête bleue, qui est un peu plus petit que les criks de la première et de la seconde espèce. Les Espagnols l'appellent *catherina*, nom qu'ils donnent aussi au perroquet de la seconde variété de l'espèce de l'aourou-couraou ; et Fernandès dit qu'il parle très bien.

II.

Le perroquet indiqué par Edwards, qui ne diffère du crik à tête bleue qu'en ce qu'il a le front rouge et les joues orangées : mais comme il lui ressemble par tout le reste des couleurs, ainsi que par la grandeur, on peut le regarder comme une variété dans cette espèce.

III.

Encore une variété donnée par Edwards, qui ne diffère pas par la grandeur du crik à tête bleue, mais seulement par la couleur du front et le haut de la gorge qui est d'un assez beau rouge, tandis que l'au-

tre a le front et le haut de la gorge bleuâtres : mais comme il est semblable par tout le reste, nous avons jugé que ce n'étoit qu'une variété. Nous ne voyons pas la raison qui a pu déterminer M. Brisson à joindre à ce crik le perroquet de la Dominique, indiqué par le P. Labat; car cet auteur dit seulement qu'il a quelques plumes rouges aux ailes, à la queue et sous la gorge, et que tout le reste de son plumage est vert : or cette indication n'est pas suffisante pour le placer avec celui-ci, puisque ces caractères peuvent convenir également à plusieurs autres perroquets amazones ou criks.

LE CRIK A TÊTE VIOLETTE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Psittacus violaceus. L.

C'est le P. Du Tertre qui le premier a indiqué et décrit ce perroquet qui se trouve à la Guadeloupe. « Il est si beau, dit-il, et si singulier dans les couleurs de ses plumes, qu'il mérite d'être choisi entre tous les autres pour le décrire. Il est presque gros comme une poule; il a le bec et les yeux bordés d'incarnat; toutes les plumes de la tête, du cou et du ventre, sont de couleur violette, un peu mêlée de vert et de noir, et changeantes comme la gorge d'un pigeon; tout le dessus du dos est d'un vert fort brun; les grandes pennes des ailes sont noires; toutes les autres sont jaunes, vertes et rouges, et il a sur les couvertures

des ailes deux taches en forme de roses des mêmes couleurs. Quand il hérisse les plumes de son cou, il s'en fait une belle fraise autour de la tête, dans laquelle il semble se mirer comme le paon fait dans sa queue; il a la voix forte, parle très distinctement, et apprend promptement, pourvu qu'on le prenne jeune. »

Nous n'avons pas vu ce perroquet, et il ne se trouve pas à Cayenne : il faut même qu'il soit bien rare à la Guadeloupe aujourd'hui, car aucun des habitants de cette île ne nous en a donné connoissance : mais cela n'est pas extraordinaire; car depuis que les îles sont fort habitées, le nombre des perroquets y est fort diminué; et le P. Du Tertre remarque en particulier de celui-ci que les colons françois lui faisoient une terrible guerre dans la saison où les goyaves, les cachimans, etc., lui donnent une graisse extraordinaire et succulente. Il dit aussi qu'il est d'un naturel très doux et facile à priver. « Nous en avions deux, ajoute-t-il, qui firent leur nid à cent pas de notre case, dans un grand arbre. Le mâle et la femelle couvoient alternativement, et venoient l'un après l'autre chercher à manger à la case, où ils amenèrent leurs petits dès qu'ils furent en état de sortir du nid. »

Nous devons observer que, comme les criks sont les perroquets les plus communs, et en même temps ceux qui parlent le mieux, les sauvages se sont amusés à les nourrir et à faire des expériences pour varier leur plumage : ils se servent, pour cette opération, du sang d'une petite grenouille, dont l'espèce est bien différente de celle de nos grenouilles d'Europe;

elle est de moitié plus petite, et d'un beau bleu d'azur, avec des bandes longitudinales de couleur d'or; c'est la plus jolie grenouille du monde; elle se tient rarement dans les marécages, mais toujours dans les forêts éloignées des habitations. Les sauvages commencent par prendre un jeune crik au nid, et lui arrachent quelques unes des plumes scapulaires et quelques autres plumes du dos; ensuite ils frottent du sang de cette grenouille le perroquet à demi plumé : les plumes qui renaissent après cette opération, au lieu de vertes qu'elles étoient, deviennent d'un beau jaune ou d'un très beau rouge; c'est ce qu'on appelle en France *perroquets tapirés*. C'est un usage ancien chez les sauvages, car Marcgrave en parle. Ceux de la Guiane, comme ceux de l'Amazone, pratiquent cet art de tapirer le plumage des perroquets. Au reste, l'opération d'arracher les plumes fait beaucoup de mal à ces oiseaux; et même ils en meurent si souvent que ces perroquets tapirés sont fort rares, quoique les sauvages les vendent beaucoup plus cher que les autres.

Nous avons fait représenter dans les planches enluminées, n° 120, un de ces perroquets tapirés[1]; et on doit lui rapporter le perroquet indiqué par Klein et par Frisch, que ces deux auteurs ont pris pour un perroquet naturel, duquel ils ont, en conséquence, fait une description qu'il est inutile de citer ici.

1. Il y est nommé *perroquet amazone varié du Brésil.*

Panquet, sculp.

1. LE PAPEGAI DE PARADIS. — 2. LE PAPEGAI MALE. — 3. LA TARIQUA.

LES PAPEGAIS.

Les papegais sont, en général, plus petits que les amazones; et ils en diffèrent, ainsi que des criks, en ce qu'ils n'ont point de rouge dans les ailes : mais tous les papegais, aussi bien que les amazones, les criks, et les aras, appartiennent au nouveau continent, et ne se trouvent point dans l'ancien. Nous connoissons onze espèces de papegais, auxquelles nous ajouterons ceux qui ne sont qu'indiqués par les auteurs, sans qu'ils aient désigné les couleurs des ailes; ce qui nous met hors d'état de pouvoir prononcer si ces perroquets dont il est fait mention sont, ou non, du genre des amazones, des criks, ou des papegais.

LE PAPEGAI DE PARADIS.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Psittacus paradisi. L.

Catesby a appelé cet oiseau, n° 336, *perroquet de paradis :* il est très joli, ayant le corps jaune, et toutes les plumes bordées de rouge mordoré; les grandes pennes des ailes sont blanches, et toutes les autres jaunes, comme les plumes du corps; les deux pennes du milieu de la queue sont jaunes aussi; et toutes les latérales sont rouges depuis leur origine

jusque vers les deux tiers de leur longueur, le reste est jaune; l'iris des yeux est rouge; le bec et les pieds sont blancs.

Il semble qu'il y ait quelques variétés dans cette espèce de papegai; car celui de Catesby a la gorge et le ventre entièrement rouges, tandis qu'il y en a d'autres qui ne l'ont que jaune, et dont les plumes sont seulement bordées de rouge; ce qui peut provenir de ce que les bordures sont plus ou moins larges, suivant l'âge ou le sexe.

On le trouve dans l'île de Cuba; et c'est par cette raison qu'on l'a étiqueté *perroquet de Cuba* dans la planche enluminée.

LE PAPEGAI MAILLÉ.

SECONDE ESPÈCE.

Psittacus accipitrinus. L.

Ce perroquet d'Amérique, n° 526, paroit être le même que le perroquet varié de l'ancien continent; et nous présumons que quelques individus qui sont venus d'Amérique en France y avoient auparavant été transportés des grandes Indes, et que, si l'on en trouve dans l'intérieur des terres de la Guiane, c'est qu'ils s'y sont naturalisés, comme les serins et quelques autres oiseaux et animaux des contrées méridionales de l'ancien continent, qui ont été transportés dans le nouveau par les navigateurs; et ce qui semble prouver que cette espèce n'est point natu-

relle à l'Amérique, c'est qu'aucun naturaliste, ni aucun des voyageurs au nouveau continent, n'en ont fait mention, quoiqu'il soit connu de nos oiseleurs sous le nom de *perroquet maillé*, épithète qui indique la variété de son plumage. D'ailleurs il a la voix différente de tous les autres perroquets de l'Amérique; son cri est aigu et perçant. Tout cela semble prouver que cette espèce n'appartient point à ce nouveau continent, mais vient originairement de l'ancien.

Il a le haut de la tête et la face entourés de plumes étroites et longues, blanches et rayées de noirâtre, qu'il relève quand il est irrité, et qui lui forment alors une belle fraise comme une crinière; celles de la nuque et des côtés du cou sont d'un beau rouge brun, et bordées de bleu vif; les plumes de la poitrine et de l'estomac sont nuées, mais plus foiblement, des mêmes couleurs dans lesquelles on voit un mélange de vert; un plus beau vert soyeux et luisant couvre le dessus du corps et de la queue, excepté que quelques unes de ses pennes latérales de chaque côté paroissent en dehors d'un bleu violet, et que les grandes de l'aile sont brunes, ainsi que le dessous de celles de la queue.

LE TAVOUA.

TROISIÈME ESPÈCE.

Psittacus festivus. L.

C'est encore une espèce nouvelle, dont M. Duval a envoyé deux individus pour le Cabinet. Ce perro-

quet, n° 840, est assez rare à la Guiane; cependant il approche quelquefois des habitations. Nous lui conservons le nom de *tavoua*, qu'il porte dans la langue galibi, et nos oiseleurs ont aussi adopté ce nom : ils le recherchent beaucoup, parce que c'est peut-être de tous les perroquets celui qui parle le mieux, même mieux que le perroquet gris de Guinée à queue rouge; et il est singulier qu'il ne soit connu que depuis si peu de temps : mais cette bonne qualité ou plutôt ce talent, est accompagné d'un défaut bien essentiel; ce tavoua est traître et méchant au point de mordre cruellement lorsqu'il fait semblant de caresser; il a même l'air de méditer ses méchancetés; sa physionomie, quoique vive, est équivoque. Du reste, c'est un très bel oiseau, plus agile et plus ingambe qu'aucun autre perroquet.

Il a le dos et le croupion d'un très beau rouge; il porte aussi du rouge au front, et le dessus de la tête est d'un bleu clair; le reste du dessus du corps est d'un beau vert plein, et le dessous d'un vert plus clair; les pennes des ailes sont d'un beau noir avec des reflets d'un bleu foncé, en sorte qu'à de certains aspects elles paroissent en entier d'un très beau bleu foncé; les couvertures des ailes sont variées de bleu foncé et de vert.

Nous avons remarqué que MM. Brisson et Browne ont confondu ce papegai tavoua avec le crik, cinquième espèce.

LE PAPEGAI A BANDEAU ROUGE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Psittacus dominicensis. L.

Ce perroquet se trouve à Saint-Domingue, et c'est par cette raison que, dans les planches enluminées, n° 792, on l'a nommé *perroquet de Saint-Domingue.* Il porte sur le front, d'un œil à l'autre, un petit bandeau rouge; c'est presque le seul trait, avec le bleu des grandes pennes de l'aile, qui tranche dans son plumage tout vert, assez sombre, et comme écaillé de noirâtre sur le cou et le dos, et de rougeâtre sur l'estomac. Ce papegai a environ neuf pouces et demi de longueur.

LE PAPEGAI A VENTRE POURPRE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

On trouve ce perroquet, n° 548, à la Martinique; mais il n'est pas si beau que les précédents. Il a le front blanc; le sommet et les côtés de la tête d'un cendré bleu; le ventre varié de pourpre et de vert, mais où le pourpre domine; tout le reste du corps, tant en dessus qu'en dessous, est vert; le fouet de

l'aile est blanc; les pennes sont variées de vert, de bleu, et de noir; les deux pennes du milieu de la queue sont vertes; les autres sont variées de vert, de rouge, et de jaune; le bec est blanc; les pieds sont gris, et les ongles bruns.

LE PAPEGAI

A TÊTE ET GORGE BLEUES.

SIXIÈME ESPÈCE.

Psittacus menstruus. L.

Ce papegai, n° 384, se trouve à la Guiane, où cependant il est assez rare; d'ailleurs on le cherche peu, parce qu'il n'apprend point à parler. Il a la tête, le cou, la gorge, et la poitrine, d'un beau bleu, qui seulement prend une teinte de pourpre sur la poitrine; les yeux sont entourés d'une membrane couleur de chair, au lieu que, dans tous les autres perroquets, cette membrane est blanche; de chaque côté de la tête on voit une tache noire; le dos, le ventre, et les pennes de l'aile sont d'un assez beau vert; les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert jaunâtre; les couvertures inférieures de la queue sont d'un beau rouge; les pennes du milieu de la queue sont entièrement vertes; les latérales sont de la même couleur verte, mais elles ont une tache bleue qui s'étend d'autant plus que les pennes deviennent plus extérieures; le bec est noir avec une tache rouge

des deux côtés de la mandibule supérieure ; les pieds sont gris.

Nous avons remarqué que M. Brisson a confondu ce perroquet avec celui qu'Edwards a nommé le *perroquet vert facé de bleu*, tandis que ce perroquet facé de bleu d'Edwards est notre crik à tête bleue.

LE PAPEGAI VIOLET.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Psittacus purpureus. L.

On le connoît, tant en Amérique qu'en France, sous la dénomination de *perroquet violet :* il est assez commun à la Guiane ; et, quoiqu'il soit joli, il n'est pas trop recherché, parce qu'il n'apprend point à parler.

Nous avons déjà remarqué que M. Brisson l'avoit confondu avec le perroquet rouge et bleu d'Aldrovande, qui est une variété de notre crik. Il a les ailes et la queue d'un beau violet bleu ; la tête et le tour de la face de la même couleur, ondée sur la gorge, et comme fondue par nuances dans du blanc et du lilas ; un petit trait rouge borde le front ; tout le dessus du corps est d'un brun obscurément teint de violet : toutes ces teintes sont trop brunes et trop peu senties dans la planche enluminée, n° 408. Le dessous du corps est richement nué de violet bleu et de violet pourpre ; les couvertures inférieures de la queue sont couleur de rose, et cette couleur teint en dedans les

bords des pennes extérieures de la queue dans leur première moitié.

LE SASSEBÉ.

HUITIÈME ESPÈCE.

Psittacus collarius. L.

Oviedo est le premier qui ait indiqué ce papegai sous le nom de *xaxbés* ou *sassebé*. Sloane dit qu'il est naturel à la Jamaïque. Il a la tête, le dessus et le dessous du corps verts; la gorge et la partie inférieure du cou d'un beau rouge; les pennes des ailes sont les unes vertes et les autres noirâtres. Il seroit à désirer qu'Oviedo et Sloane, qui paroissent avoir vu cet oiseau, en eussent donné une description plus détaillée.

LE PAPEGAI BRUN.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Psittacus sordidus. L.

Cet oiseau a été décrit, dessiné et colorié par Edwards; c'est un des plus rares et des moins beaux de tout le genre des perroquets; il se trouve à la Nouvelle-Espagne. Il est à peu près de la grosseur d'un pigeon commun; les joues et le dessus du cou sont

verdâtres; le dos est d'un brun obscur; le croupion est verdâtre; la queue est verte en dessus et bleue en dessous; la gorge est d'un très beau bleu sur une largeur d'environ un pouce; la poitrine, le ventre et les jambes sont d'un brun un peu cendré; les ailes sont vertes, mais les pennes les plus proches du corps sont bordées de jaune; les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau rouge; le bec est noir en dessus, sa base est jaune, et les côtés des deux mandibules sont d'un beau rouge; l'iris des yeux est d'un brun couleur de noisette.

LE PAPEGAI A TÊTE AURORE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Psittacus ludovicianus. L.

M. Le Page Dupratz est le seul qui ait parlé de cet oiseau.

« Il n'est pas, dit-il, aussi gros que les perroquets qu'on apporte ordinairement en France. Son plumage est d'un beau vert céladon; mais sa tête est coiffée de couleur aurore, qui rougit vers le bec, et se fond par nuances avec le vert du côté du corps. Il apprend difficilement à parler; et quand il le sait, il en fait rarement usage. Ces perroquets vont toujours en compagnie; et s'ils ne font pas grand bruit étant privés, en revanche ils en font beaucoup en l'air, qui retentit au loin de leurs cris aigres : ils vivent de pacanes, de

pignons, de graines du laurier-tulipier, et d'autres petits fruits. »

LE PARAGUA.

ONZIÈME ESPÈCE.

Psittacus paraguanus. L.

Cet oiseau décrit par Marcgrave paroît se trouver au Brésil. Il est en partie noir et plus grand que l'amazone; il a la poitrine et la partie supérieure du ventre, ainsi que le dos, d'un très beau rouge; l'iris des yeux est aussi d'un beau rouge; le bec, les jambes et les pieds sont d'un cendré foncé.

Par ses belles couleurs rouges, ce perroquet a du rapport avec le lori : mais comme celui-ci ne se trouve qu'aux grandes Indes, et que le paragua est probablement du Brésil, nous nous abstiendrons de prononcer sur l'identité ou la diversité de leurs espèces, d'autant qu'il n'y a que Marcgrave qui ait vu ce perroquet, et que peut-être il l'aura vu en Afrique, ou qu'on l'aura transporté au Brésil, parce qu'il ne lui donne que le nom simple de *paragua*, sans dire qu'il est du Brésil; en sorte qu'il est possible que ce soit en effet un lori, comme l'a dit M. Brisson. Et ce qui pourroit fonder cette présomption, c'est que Marcgrave a aussi donné un perroquet gris comme étant du Brésil, et que nous soupçonnons être de Guinée, parce qu'il ne s'est point trouvé de perroquets gris en Amérique, et qu'au contraire ils sont très com-

1 LA PERRUCHE PAPOUANE — 2 LA PERRUCHE PAPOUANE

muns en Guinée, d'où on les transporte souvent avec les nègres. La manière dont Marcgrave s'exprime prouve qu'il ne le regardoit pas comme un perroquet d'Amérique : *Avis psittaco plane similis.*

LES PERRICHES.

Avant de passer à la grande tribu des perriches nous commencerons par en séparer une petite famille qui n'est ni de cette tribu, ni de celle des pagegais, et qui paroît faire la nuance pour la grandeur entre les deux. Ce petit genre n'est composé que de deux espèces ; savoir, le maïpouri et le caïca ; et cette dernière n'est que très nouvellement connue.

LE MAÏPOURI.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Psittacus melanocephalus. L.

Ce nom convient très bien à cet oiseau, parce qu'il siffle comme le tapir, qu'on appelle à Cayenne *maïpouri;* et quoiqu'il y ait une énorme différence entre ce gros quadrupède et ce petit oiseau, le coup de sifflet et si semblable qu'on s'y méprendroit. Il se trouve à la Guiane, au Mexique, et jusqu'aux Caraques ; il n'approche pas des habitations et se tient ordinairement dans les bois entourés d'eau, et même sur les arbres des savanes noyées ; il n'a pas d'autre

voix que son sifflet aigu, qu'il répète souvent en volant, et il n'apprend point à parler.

Ces oiseaux vont ordinairement en petites troupes, mais souvent sans affection les uns pour les autres, car ils se battent fréquemment et cruellement. Lorsqu'on en prend quelques uns à la chasse, il n'y a pas moyen de les conserver; ils refusent la nourriture si constamment, qu'ils se laissent mourir; ils sont de si mauvaise humeur, qu'on ne peut les adoucir, même avec les camouflets de fumée de tabac, dont on se sert pour rendre doux les perroquets les plus revêches. Il faut, pour élever ceux-ci, les prendre jeunes, et ils ne vaudroient pas la peine de leur éducation, si leur plumage n'étoit pas beau et leur figure singulière; car ils sont d'une forme fort différente de celle des perroquets et même de celle des perriches: ils ont le corps plus épais et plus court, la tête aussi beaucoup plus grosse, le cou et la queue extrêmement courts, en sorte qu'ils ont l'air massif et lourd. Tous leurs mouvements répondent à leur figure. Leurs plumes mêmes sont toutes différentes de celles des autres perroquets ou perruches: elles sont courtes, très serrées, et collées contre le corps, en sorte qu'il semble qu'on les ait en effet comprimées et collées artificiellement sur la poitrine et sur toutes les parties inférieures du corps. Au reste, le maïpouri est grand comme un petit papegai; et c'est peut-être par cette raison que MM. Edwards, Brisson et Linnæus l'ont mis avec les perroquets: mais il en est si différent qu'il mérite un genre à part, dans lequel l'espèce ci-après est aussi comprise.

Le maïpouri, n° 527, a le dessus de la tête noir;

une tache verte au dessous des yeux; les côtés de la tête, la gorge et la partie inférieure du cou sont d'un assez beau jaune; le dessus du cou, le bas-ventre et les jambes, de couleur orangée; le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes, et les pennes de la queue, d'un beau vert; la poitrine et le ventre blanchâtres quand l'oiseau est jeune, et jaunâtres quand il est adulte; les grandes pennes des ailes sont bleues à l'extérieur en dessus, et noires à l'intérieur, et par dessous elles sont noirâtres; les suivantes sont vertes et bordées extérieurement de jaunâtre; l'iris des yeux est d'une couleur de noisette foncée; le bec est de couleur de chair; les pieds sont d'un brun cendré, et les ongles noirâtres.

LE CAÏCA.

SECONDE ESPÈCE.

Psittacus pileatus. L.

Nous avons adopté, pour cet oiseau, le mot *caïca* de la langue galibi, qui est le nom des plus grosses perriches, parce qu'il est en effet aussi gros que le précédent : il est aussi du même genre; car il lui ressemble par toutes les singularités de la forme, et par la calotte noire de sa tête. Cette espèce est non seulement nouvelle en Europe, mais elle l'est même à Cayenne. M. Sonnini de Manoncourt nous a dit qu'il étoit le premier qui l'eût vue en 1773; avant ce temps il n'étoit jamais venu de ces oiseaux à Cayenne, et

l'on ne sait pas encore de quel pays ils viennent : mais depuis ce temps on en voit tous les ans arriver par petites troupes dans la belle saison des mois de septembre et d'octobre, et ne faire qu'un petit séjour; en sorte que, pour le climat de la Guiane, ce ne sont que des oiseaux de passage.

La coiffe noire qui enveloppe la tête du caïca, n° 744, est comme percée d'une ouverture dans laquelle l'œil est placé; cette coiffe noire s'étend fort bas et s'élargit en deux mentonnières de même couleur; le tour du cou est fauve et jaunâtre; dans le beau vert qui couvre le reste du corps, tranche le bleu d'azur qui marque le bord de l'aile presque depuis l'épaule, borde ses grandes pennes sur un fond plus sombre, et peint les pointes de celles de la queue, excepté les deux intermédiaires, qui sont toutes vertes et paroissent un peu plus courtes que les latérales.

PERRICHES

DU NOUVEAU CONTINENT.

Il y a dans le nouveau continent, comme dans l'ancien, des perriches à longue et à courte queue ; dans les premières, les unes ont la queue également étagée, et les autres l'ont inégale : nous suivrons donc le même ordre dans leur distribution, en commençant par les perriches à queue longue et égale, que nous ferons suivre des perriches à queue longue et

inégale, et nous finirons par les perriches à queue courte.

PERRICHES

A QUEUE LONGUE ET ÉGALEMENT ÉTAGÉE.

LA PERRICHE PAVOUANE.

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Psittacus gujanensis. L.

Cette perriche est une des plus jolies; elle est représentée jeune dans la planche 407, et tout-à-fait adulte, c'est-à-dire dans sa beauté, planche 167 : nous observerons seulement que son bec n'est pas rouge, et que le vert de son plumage n'est pas aussi foncé qu'on le voit dans cette dernière planche. La pavouane est assez commune à Cayenne; on la trouve également aux Antilles, comme nous l'assure M. de La Borde, et c'est de toutes les perriches du nouveau continent celle qui apprend le plus facilement à parler : néanmoins elle n'est docile qu'à cet égard; car, quoique privée depuis long-temps, elle conserve toujours un naturel sauvage et farouche; elle a même l'air mutin et de mauvaise humeur : mais comme elle a l'œil très vif et qu'elle est leste et bien faite, elle plaît par sa figure. Nos oiseleurs ont adopté le nom de *pavouane* qu'elle porte à la Guiane. Ces perriches

volent en troupes, toujours criant et piaillant; elles parcourent les savanes et les bois, et se nourrissent, de préférence, du petit fruit d'un grand arbre qu'on nomme dans le pays *l'immortel*, et que Tournefort a désigné sous la dénomination de *corallodendron*[1].

Elle a un pied de longueur; la queue a près de six pouces, et elle est régulièrement étagée; la tête, le corps entier, le dessus des ailes et de la queue, sont d'un très beau vert. A mesure que ces oiseaux prennent de l'âge, les côtés de la tête et du cou se couvrent de petites taches d'un rouge vif, lesquelles deviennent de plus en plus nombreuses, en sorte que, dans ceux qui sont âgés, ces parties sont presque entièrement garnies de belles taches rouges; on ne voit aucune de ces taches dans l'oiseau jeune, et elles ne commencent à paroître qu'à deux ou trois ans d'âge. Les petites couvertures inférieures des ailes sont du même rouge vif, tant dans l'oiseau adulte que dans le jeune; seulement ce rouge est un peu moins éclatant dans le dernier. Les grandes couvertures inférieures des ailes sont d'un beau jaune; les pennes des ailes et de la queue sont en dessous d'un jaune obscur; le bec est blanchâtre, et les pieds sont gris.

1. On a remarqué que les perruches ne font aucune société avec les perroquets, mais vont toujours ensemble par grandes troupes.

LA PERRICHE A GORGE BRUNE.

SECONDE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Psittacus æruginosus. L.

M. Edwards a donné le premier cette perriche qui se trouve dans le nouveau continent. M. Brisson dit qu'elle lui a été envoyée de la Martinique.

Elle a le front, les côtés de la tête, la gorge, et la partie inférieure du cou, d'un gris brun; le sommet de la tête d'un vert bleuâtre; tout le dessus du corps d'un vert jaunâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes bleues; toutes les pennes des ailes sont noirâtres en dessous; mais en dessus les grandes pennes sont bleues, avec une large bordure noirâtre sur leur côté inférieur; les moyennes sont d'un même vert que le dessus du corps; la queue est verte en dessus, et jaunâtre en dessous; l'iris des yeux est de couleur de noisette; le bec et les pieds sont cendrés.

LA PERRICHE A GORGE VARIÉE.

TROISIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Psittacus versicolor. L.

Cette perriche, n° 144, est fort rare et fort jolie; on ne la voit pas fréquemment à Cayenne, et l'on ne

sait pas si on peut l'instruire à parler; elle n'est pas si grosse qu'un merle. La plus grande partie de son plumage est d'un beau vert : mais la gorge et le devant du cou sont d'un brun écaillé et maillé de gris roussâtre; les grandes pennes de l'aile sont teintes de bleu; le front est vert d'eau; on voit derrière le cou, au bas et près du dos, une petite zone de cette même couleur; au pli de l'aile sont quelques plumes d'un rouge clair et vif; la queue, partie verte en dessus et partie rouge brun, avec des reflets couleur de cuivre, est en dessous toute de cette dernière couleur; la même teinte se marque sous le ventre.

LA PERRICHE A AILES VARIÉES.

QUATRIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Psittacus virescens. L.

Cette espèce, n° 359, est celle que l'on nomme à Cayenne la *perruche commune;* elle n'est pas si grande qu'un merle, n'ayant que huit pouces quatre lignes, y compris la queue, qui a trois pouces et demi. Ces perriches vont en grandes troupes, fréquentent volontiers les lieux découverts, et viennent même jusqu'au milieu des lieux habités. Elles aiment beaucoup les boutons des fruits de l'arbre immortel, et arrivent en nombre pour s'y percher dès que cet arbre est en fleurs : comme il y a un de ces grands arbres planté dans la nouvelle ville de Cayenne, plusieurs personnes y ont vu arriver ces perriches, qui se rassem-

bloient sur cet arbre tout voisin des maisons. On les fait fuir en les tirant; mais elles reviennent peu de temps après. Au reste, elles ont assez de facilité pour apprendre à parler.

Cette perriche a la tête, le corps entier, la queue, et les couvertures supérieures des ailes, d'un beau vert; les pennes des ailes sont variées de jaune, de vert bleuâtre, de blanc et de vert; les pennes de la queue sont bordées de jaunâtre sur leur côté intérieur; le bec, les pieds, et les ongles sont gris.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a les couleurs moins vives.

Barrère a confondu cette perriche avec l'*anaca* de Marcgrave; mais ce sont deux oiseaux d'espèces différentes, quoique tous deux du genre des perriches.

L'ANACA.

CINQUIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Psittacus anaca. L.

L'ANACA est une très jolie perriche qui se trouve au Brésil : elle n'est que de la grandeur d'une alouette. Elle a le sommet de la tête couleur de marron; les côtés de la tête bruns; la gorge cendrée; le dessus du cou et les flancs verts; le ventre d'un brun roussâtre; le dos vert avec une tache brune; la queue d'un brun clair; les pennes des ailes vertes, terminées de bleu, et une tache ou plutôt une frange d'un

rouge de sang sur le haut des ailes; le bec est brun; les pieds sont cendrés.

M. Brisson a placé cette perriche avec celles qui ont la queue courte : cependant Marcgrave ne le dit pas, et comme il ne manque pas d'avertir dans ses descriptions qu'elles ont la queue courte, et qu'il a mis celle-ci entre deux autres qui ont la queue longue, nous présumons, avec fondement, qu'elle est en effet de l'ordre des perriches à queue longue. Il en est de même de l'espèce suivante, donnée par Marcgrave sous le nom de *jendaya*, et dont il ne dit pas que la queue soit courte.

LE JENDAYA.

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Psittacus jendaya. L.

Cet oiseau est de la grandeur d'un merle. Il a le dos, les ailes, la queue, et le croupion d'un vert bleuâtre tirant sur l'aigue-marine; la tête, le cou, et la poitrine sont d'un jaune orangé, l'extrémité des ailes noirâtre; l'iris des yeux d'une belle couleur d'or; le bec et les pieds noirs. On le trouve au Brésil; mais personne ne l'a vu que Marcgrave, et tous les autres auteurs l'ont copié.

LA PERRICHE ÉMERAUDE.

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Psittacus smaragdinus. L.

Le vert plein et brillant qui couvre tout le corps de cette perriche, excepté la queue, qui est d'un brun marron, avec la pointe verte, nous semble lui rendre propre la dénomination de *perriche émeraude :* celle de *perruche des terres Magellaniques* qu'elle porte dans les planches enluminées, n° 85, doit être rejetée, par la raison qu'aucun perroquet ni aucune perruche n'habitent à de si hautes latitudes; il y a peu d'apparence que ces oiseaux franchissent le tropique du Capricorne pour aller trouver des régions qui, comme l'on sait, sont plus froides à latitudes égales, dans l'hémisphère austral que dans le nôtre. Est-il probable d'ailleurs que des oiseaux qui ne vivent que de fruits tendres et succulents se transportent dans des terres glacées qui produisent à peine quelques chétives baies? telles sont les terres voisines du détroit, où l'on suppose pourtant que quelques navigateurs ont vu des perroquets. Ce fait, consigné dans l'ouvrage d'un auteur respectable, nous eût paru étonnant, si, en remontant à la source, nous ne l'eussions trouvé fondé sur un témoignage qui se détruit de lui-même : c'est le navigateur Spilberg qui place des perroquets au détroit de Magellan, près du même lieu où un peu auparavant il se figure avoir vu des autruches;

or, pour un homme qui voit des autruches à la pointe des terres Magellaniques, il n'est point trop étrange d'y voir aussi des perroquets. Il en est peut-être de même des perroquets trouvés dans la Nouvelle-Zélande, et à la terre de Diémen, vers le 43e degré de latitude australe.

Nous allons maintenant faire l'énumération et donner la description des perriches du nouveau continent à queue longue et inégalement étagée.

PERRICHES

A QUEUE LONGUE ET INÉGALEMENT ÉTAGÉE.

LE SINCIALO.

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Psittacus rufirostris. L.

C'EST le nom que cet oiseau porte à Saint-Domingue. Il n'est pas plus gros qu'un merle, mais il paroît une fois plus long, ayant une queue de sept pouces de longueur, et le corps n'étant que de cinq. Il est fort causeur; il apprend aisément à parler, à siffler, et à contrefaire la voix ou le cri de tous les animaux qu'il entend. Ces perriches volent en troupes et se perchent sur les arbres les plus touffus et les plus verts; et comme elles sont vertes elles-mêmes, on a beaucoup de peine à les apercevoir : elles font grand

Pauquet sculp

1 LE SINVIALO — 2 L APERRICHE APUJÉ-TUBA — 3 LE TOUI-ÉTÉ SOSOVÉ

bruit sur les arbres, en criant, piaillant, et jabotant plusieurs ensemble; et si elles entendent des voix d'hommes ou d'animaux, elles n'en crient que plus fort. Au reste, cette habitude ne leur est pas particulière; car presque tous les perroquets que l'on garde dans les maisons, crient d'autant plus fort que l'on parle plus haut. Elles se nourrissent comme les autres perroquets; mais elles sont plus vives et plus gaies. On les apprivoise aisément : elles paroissent aimer qu'on s'occupe d'elles, et il est rare qu'elles gardent le silence; car, dès qu'on parle, elles ne manquent pas de crier et de jaser aussi. Elles deviennent grasses et bonnes à manger dans la saison des graines de bois d'Inde, dont elles font alors leur principale nourriture.

Tout le plumage de cette perriche, n° 550, est d'un vert jaunâtre; les couvertures inférieures des ailes et de la queue sont presque jaunes, les deux pennes du milieu de la queue sont plus longues d'un pouce neuf lignes que celles qui les suivent immédiatement de chaque côté, et les autres pennes latérales vont également en diminuant de longueur par degrés jusqu'à la plus extérieure, qui est plus courte de cinq pouces que les deux du milieu; les yeux sont entourés d'une peau couleur de chair; l'iris de l'œil est d'un bel orangé; le bec est noir avec un peu de rouge à la base de la mandibule supérieure; les pieds et les ongles sont couleur de chair. Cette espèce est répandue dans presque tous les climats chauds de l'Amérique.

La perriche indiquée par le P. Labat en est une variété, qui ne diffère que parce qu'elle a quelques

petites plumes rouges sur la tête, et le bec blanc; différences qui ne sont pas assez grandes pour en faire deux espèces séparées. Nous sommes obligés de remarquer que M. Brisson a confondu ce dernier oiseau avec l'*aiuru-catinga* de Marcgrave, qui est un de nos criks.

LA PERRICHE A FRONT ROUGE.

SECONDE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Psittacus canicularis. L.

Cet oiseau, n° 767, se trouve, comme le précédent, dans presque tous les climats chauds de l'Amérique, et c'est M. Edwards qui l'a décrit le premier. Le front est d'un rouge vif; le sommet de la tête d'un beau bleu, le derrière de la tête, le dessus du cou, les couvertures supérieures des ailes et celles de la queue, sont d'un vert foncé; la gorge et tout le dessous du corps, d'un vert un peu jaunâtre; quelques unes des grandes couvertures des ailes sont bleues; les grandes pennes sont d'un cendré obscur sur leur côté intérieur, et bleues sur leur côté extérieur et à l'extrémité; l'iris des yeux est de couleur orangée; le bec est cendré; les pieds sont rougeâtres.

Nous devons observer qu'Edwards, et Linnæus qui l'a copié, ont confondu cette perriche avec le *tui-aputé-juba* de Marcgrave, qui néanmoins fait une autre espèce, de laquelle nous allons donner la description.

L'APUTÉ-JUBA.

TROISIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Psittacus pertinax. L.

Cette perriche a le front, les côtés de la tête, et le haut de la gorge, d'un beau jaune; le sommet et le derrière de la tête, le dessus du cou et du corps, les ailes et la queue, sont d'un beau vert; quelques unes des grandes couvertures supérieures des ailes et les grandes pennes sont bordées extérieurement de bleu; les deux pennes du milieu de la queue sont plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant de longueur jusqu'à la plus extérieure, qui est plus courte d'un pouce neuf lignes que les deux du milieu; le bas-ventre est jaune; l'iris des yeux est orangé foncé; le bec et les pieds sont cendrés.

Par la seule description, on voit déjà que cette espèce n'est pas la même que la précédente; elle en est même fort différente : mais d'ailleurs celle-ci est très commune à la Guiane, tandis que la précédente ne s'y trouve pas. On l'appelle vulgairement à la Guiane *perruche poux-de-bois*, parce qu'elle fait ordinairement son nid dans les ruches de ces insectes. Comme elles reste pendant toute l'année dans les terres de la Guiane, où elle fréquente les savanes et autres lieux découverts, il n'y a guère d'apparence que l'espèce s'étende ou voyage jusqu'au pays des

Illinois, comme l'a dit M. Brisson, d'après lequel on a donné à cet oiseau le nom de *perruche illinoise* dans les planches enluminées, n° 528. Ce que nous disons ici est d'autant mieux fondé qu'on ne trouve aucune espèce de perroquet ni de perruche au delà de la Caroline, et qu'il n'y en a qu'une seule espèce à la Louisiane, que nous avons donnée ci-devant.

LA PERRICHE COURONNÉE D'OR.

QUATRIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Psittacus aureus. L.

C'est ainsi qu'Edwards a nommé cette perriche, et il l'a prise pour la femelle dans l'espèce précédente. C'étoit en effet une femelle qu'il a décrite, puisqu'il dit qu'elle a pondu cinq ou six œufs en Angleterre, assez petits et blancs, et qu'elle a vécu quatorze ans dans ce climat. Néanmoins on peut être assuré que l'espèce est différente de la précédente; car toutes deux sont communes à Cayenne, et elles ne vont jamais ensemble, mais chacune en grandes troupes de leur espèce; et les mâles ne paroissent pas différer des femelles, ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux espèces. Celle-ci s'appelle à la Guiane *perruche des savanes;* elle parle supérieurement bien; elle est très caressante et très intelligente, au lieu que la précédente n'est nullement recherchée, et ne parle que difficilement.

Cette jolie perriche a une grande tache orangée

sur le devant de la tête; le reste de la tête, tout le dessus du corps, les ailes et la queue, sont d'un vert foncé; la gorge et la partie inférieure du cou sont d'un vert jaunâtre, avec une légère teinte de rouge terne; le reste du dessous du corps est d'un vert pâle; quelques unes des grandes couvertures supérieures des ailes sont bordées extérieurement de bleu; le côté extérieur des pennes du milieu des ailes est aussi d'un beau bleu, ce qui forme sur chaque aile une large bande longitudinale de cette belle couleur; l'iris des yeux est orangé vif; le bec et les pieds sont noirâtres.

LE GUAROUBA,

OU PERRICHE JAUNE.

CINQUIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Psittacus guaruba. L.

Marcgrave et de Laet sont les premiers qui aient parlé de cet oiseau, qui se trouve au Brésil, et quelquefois au pays des Amazones, où néanmoins il est rare; et on ne le voit jamais aux environs de Cayenne. Cette perriche, n° 525, que les Brésiliens appellent *guiaruba*, c'est-à-dire *oiseau jaune*, n'apprend point à parler; elle est triste et solitaire : cependant les sauvages en font grand cas; mais il paroît que ce n'est qu'à cause de sa rareté, et parce que son plumage est très différent de celui des autres perroquets, et

qu'elle s'apprivoise aisément. Elle est presque toute jaune : il y a seulement quelques taches vertes sur l'aile, dont les petites pennes sont vertes, frangées de jaune; les grandes sont violettes, frangées de bleu, et l'on voit le même mélange de couleurs dans celle de la queue, dont la pointe est d'un violet bleu; le milieu, ainsi que le croupion, sont d'un vert bordé de jaune; tout le reste du corps est d'un jaune pur et vif de safran ou d'orangé. La queue est aussi longue que le corps, et a cinq pouces; elle est fortement étagée, en sorte que les dernières pennes latérales sont de moitié plus courtes que les deux du milieu. La perruche jaune du Mexique, donnée par M. Brisson, d'après Seba, paroît être une variété de celle-ci; et un peu de rouge pâle que Seba met à la tête de son oiseau *cocho*, et qui n'étoit peut-être qu'une teinte orangée, ne fait pas un caractère suffisant pour indiquer une espèce particulière.

LA PERRICHE A TÊTE JAUNE.

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Psittacus carolinensis. L.

Cette perriche, n° 499, paroît être du nombre de celles qui voyagent de la Guiane à la Caroline, à la Louisiane, et jusqu'en Virginie. Elle a le front d'un bel orangé; tout le reste de la tête, la gorge, la moitié du cou, et le fouet de l'aile, d'un beau jaune; le reste du corps et les couvertures supérieures des ailes d'un vert clair; les grandes pennes des ailes sont

brunes sur leur côté intérieur; le côté extérieur est jaune sur le tiers de sa longueur, il est ensuite vert et bleu à l'extrémité : les pennes moyennes des ailes et celles de la queue sont vertes : les deux pennes du milieu de la queue sont plus longues d'un pouce et demi que celles qui les suivent immédiatement de chaque côté; l'iris des yeux est jaune; le bec est d'un blanc jaunâtre, et les pieds sont gris.

Ces oiseaux, dit Catesby, se nourrissent de graines et de pepins de fruits, et surtout de graines de cyprès et de pepins de pommes. Il en vient en automne à la Caroline de grandes volées dans les vergers, où ils font beaucoup de dégâts, déchirant les fruits pour trouver les pepins, la seule partie qu'ils mangent : ils s'avancent jusque dans la Virginie, qui est l'endroit le plus éloigné au nord, ajoute Catesby, où j'aie ouï dire qu'on ait vu de ces oiseaux. C'est, du reste, la seule espèce de perroquets que l'on voit à la Caroline : quelques uns y font leurs petits; mais la plupart se retirent plus au sud dans la saison des nichées, et reviennent dans celle des récoltes. Ce sont les arbres fruitiers et les cultures qui les attirent dans ces contrées. Les colonies du sud éprouvent de plus grandes invasions des perroquets dans leurs plantations. Aux mois d'août et de septembre des années 1750 et 1751, dans le temps de la récolte du café, on vit arriver à Surinam une prodigieuse quantité de perroquets de toutes sortes, qui fondoient en troupes sur le café, dont ils mangeoient l'enveloppe rouge, sans toucher aux fèves, qu'ils laissoient tomber à terre. En 1760, vers la même saison, on vit de nouveaux essaims de ces oiseaux qui se répandirent tout

le long de la côte et y firent beaucoup de dégâts, sans qu'on ait pu savoir d'où ils venoient en si grand nombre. En général, la maturité des fruits, l'abondance ou la pénurie des graines, dans les différents cantons, sont les motifs des excursions de certaines espèces de perroquets, qui ne sont pas proprement des oiseaux voyageurs, mais de ceux qu'on peut nommer *erratiques*.

LA PERRICHE-ARA.

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Psittacus makavouana. LATH.

M. Barrère est le premier qui ait parlé de cet oiseau, n° 864; on le voit néanmoins fréquemment à Cayenne, où il dit qu'il est de passage. Il se tient dans les savanes noyées comme les aras, et vit aussi comme eux des fruits du palmier-latanier. On l'appelle *perriche-ara*, parce que d'abord elle est plus grosse que les autres perriches; qu'ensuite elle a la queue très longue, ayant neuf pouces de longueur, et le corps autant. Elle a aussi de commun avec les aras la peau nue depuis les angles du bec jusqu'aux yeux, et elle prononce aussi distinctement le mot *ara*, mais d'une voix moins rauque, plus légère, et plus aiguë. Les naturels de la Guiane l'appellent *makavouanne*.

Elle a les pennes de la queue inégalement étagées; tout le dessus du corps, des ailes, et de la queue,

est d'un vert foncé un peu rembruni, à l'exception des grandes pennes des ailes, qui sont bleues, bordées de vert, et terminées de brun du côté extérieur; le dessus et les côtés de la tête ont leur couleur verte, mêlée de bleu foncé, de façon qu'à certains aspects ces parties paroissent entièrement bleues; la gorge, la partie inférieure du cou, et le haut de la poitrine, ont une forte teinte de roussâtre; le reste de la poitrine, le ventre, et les côtés du corps, sont d'un vert plus pâle que celui du dos; enfin il y a sur le bas-ventre du rouge brun qui s'étend sur quelques unes des couvertures inférieures de la queue; les pennes des ailes et de la queue sont en dessous d'un vert jaunâtre.

Il ne nous reste plus qu'à donner la description des perriches à queue courte du nouveau continent, auxquelles on a donné le nom générique de *touis;* et c'est en effet celui qu'elles portent au Brésil.

LES TOUIS,

OU PERRICHES A QUEUE COURTE.

Les touis sont les plus petits de tous les perroquets et même des perriches du nouveau continent. Ils ont tous la queue courte, et ne sont pas plus gros que le moineau; la plupart semblent aussi différer des perroquets et des perriches, en ce qu'ils n'apprennent point à parler. De cinq espèces que nous con-

noissons, il n'y en a que deux auxquelles on ait pu donner ce talent. Il paroît qu'il se trouve des touis actuellement dans les deux continents, non pas absolument de la même espèce, mais en espèces analogues et voisines probablement, parce qu'elles ont été transportées d'un continent dans l'autre, par les raisons que j'ai exposées au commencement de cet article; néanmoins je pencherois à les regarder toutes comme originaires du Brésil et des autres parties méridionales de l'Amérique, d'où elles auront été transportées en Guinée et aux Philippines.

LE TOUI A GORGE JAUNE.

PREMIÈRE ESPÈCE DE PERRICHE A QUEUE COURTE.

Psittacus toui. L.

Ce petit oiseau, n° 190, fig. 1, a la tête et tout le dessus du corps d'un beau vert : la gorge d'une belle couleur orangée ; tout le dessous du corps d'un vert jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes sont variées de vert, de brun, et de jaunâtre ; les couvertures inférieures sont d'un beau jaune ; les pennes des ailes sont variées de vert, de jaunâtre, et de cendré foncé; celles de la queue sont vertes et bordées à l'intérieur de jaunâtre ; le bec, les pieds, les ongles, sont gris.

LE SOSOVÉ.

SECONDE ESPÈCE DE TOUI OU PERRICHE A QUEUE COURTE.

Psittacus sosove. L.

Sosové est le nom galibi de ce charmant petit oiseau, n° 456, fig. 2, dont la description est bien aisée; car il est partout d'un vert brillant, à l'exception d'une tache d'un jaune léger sur les pennes des ailes et sur les couvertures supérieures de la queue ; il a le bec blanc et les pieds gris.

L'espèce en est commune à la Guiane, surtout vers l'Oyapok et vers l'Amazone. On peut les élever aisément, et ils apprennent très bien à parler. Ils ont une voix fort semblable à celle du polichinel des marionnettes ; et lorsqu'ils sont instruits, ils ne cessent de jaser.

LE TIRICA.

TROISIÈME ESPÈCE DE TOUI OU PERRICHE A QUEUE COURTE.

Psittacus tirica. L.

Marcgrave est le premier qui ait indiqué cet oiseau. Son plumage est entièrement vert ; il a les yeux noirs, le bec incarnat et les pieds bleuâtres. Il se prive très aisément, et apprend de même à parler ; il est aussi très doux et se laisse manier facilement.

Nous croyons qu'on doit rapporter au tirica la perruche représentée, n° 837, des planches enluminées, sous le nom de *petite jaseuse :* elle est, comme le tirica, entièrement verte ; elle a le bec couleur de chair, et toute la taille d'un toui.

Nous remarquerons que le tuin de Jean de Laet ne désigne pas une espèce particulière, mais toutes les perriches en général : ainsi on ne doit pas rapporter, comme l'a fait M. Brisson, le tuin de Laet au tui-tirica de Marcgrave.

M. Sonnerat fait mention d'un oiseau qu'il a vu à l'île de Luçon, et qui ressemble beaucoup au tui-tirica de Marcgrave ; il est de la même grosseur et porte les mêmes couleurs, étant entièrement vert, plus foncé en dessus et plus clair en dessous : mais il en diffère par la couleur du bec, qui est gris, au lieu qu'il est incarnat dans l'autre, et par les pieds, qui sont gris, tandis qu'ils sont bleuâtres dans le premier. Ces différences ne seroient pas assez grandes pour en faire une espèce, si les climats n'étoient pas autant éloignés ; mais il est possible et même probable que cet oiseau ait été transporté de l'Amérique aux Philippines, où il pourroit avoir subi ces petits changements.

L'ÉTÉ, OU TOUI-ÉTÉ.

QUATRIÈME ESPÈCE DE TOUI OU PERRICHE A QUEUE COURTE.

Psittacus passerinus. L.

C'EST encore à Marcgrave qu'on doit la connoissance de cet oiseau, qui se trouve au Brésil. Son plumage est en général d'un vert clair : mais le croupion et le haut des ailes sont d'un beau bleu; toutes les pennes des ailes sont bordées de bleu sur leur côté extérieur, ce qui forme une longue bande bleue lorsque les ailes sont pliées; le bec est incarnat, et les pieds sont cendrés.

On peut rapporter à cette espèce l'oiseau donné par Edwards sous la dénomination de *la plus petite des perruches*, qui n'en diffère que parce qu'elle n'a pas les pennes des ailes bordées de bleu, mais de vert jaunâtre, et qu'elle a le bec et les pieds d'un beau jaune; ce qui ne fait pas des différences assez grandes pour en faire une espèce séparée.

LE TOUI A TÊTE D'OR.

CINQUIÈME ESPÈCE DE PERRICHE A QUEUE COURTE.

Psittacus tui. L.

CET oiseau se trouve encore au Brésil. Il a tout le plumage vert, à l'exception de la tête, qui est d'une

belle couleur jaune; et comme il a la queue très courte, il ne faut pas le confondre avec une autre perriche à longue queue, qui a aussi la tête d'un très beau jaune.

Une variété ou du moins une espèce très voisine de celle-ci est l'oiseau qu'on a représenté dans la planche enluminée, n° 456, fig. 1, sous la dénomination de *petite perruche de l'île Saint-Thomas*, parce que M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, dans le cabinet duquel on en a fait le dessin, a dit l'avoir reçu de cette île : mais il ne diffère du toui à tête d'or qu'en ce que le jaune de la tête est beaucoup plus pâle : ce qui nous fait présumer, avec beaucoup de fondement, qu'il est de la même espèce.

Nous ne connoissons que ces cinq espèces de touis dans le nouveau continent, et nous ne savons pas si les deux petits perroquets à queue courte, le premier donné par Aldrovande, et le second par Seba, doivent s'y rapporter, parce que leurs descriptions sont trop imparfaites. Celui d'Aldrovande seroit plutôt un petit kakatoès, parce qu'il a une huppe sur la tête, et celui de Seba paroît être un lori, parce qu'il est presque tout rouge. Cependant nous ne connoissons aucun kakatoès ni aucun lori qui leur ressemblent assez pour pouvoir assurer qu'ils sont de ces genres.

LES COUROUCOUS,

OU COUROUCOAIS.

Ces oiseaux, dans leur pays natal, au Brésil, sont nommés *curucuis*, qu'on doit prononcer *couroucouis*

ou *couroucoais*, et ce mot représente leur voix d'une manière si sensible, que les naturels de la Guiane n'en ont supprimé que la première lettre, et les appellent *ouroucoais*. Leurs caractères sont d'avoir le bec court, crochu, dentelé, plus large en travers qu'épais en hauteur, et assez semblable à celui des perroquets : ce bec est entouré à sa base de plumes effilées, couchées en avant, mais moins longues que celles des oiseaux barbus dont nous parlerons dans la suite. Ils ont de plus les pieds fort courts et couverts de plumes à peu de distance de la naissance des doigts, qui sont disposés deux en arrière et deux en devant. Nous ne connoissons que trois espèces de ces oiseaux, qu'on pourroit peut-être même réduire à deux, quoique les nomenclateurs en aient indiqué six, dont les unes ne sont que des variétés de celui-ci, et les autres des oiseaux d'un genre différent.

LE COUROUCOU

A VENTRE ROUGE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Trogon curucui. L.

Cet oiseau, n° 452, a dix pouces et demi de longueur. La tête, le cou en entier, et le commencement de la poitrine, le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue, sont d'un beau vert brillant, mais changeant, et qui paroît bleu à un certain aspect;

les couvertures des ailes sont d'un gris bleu, varié de petites lignes noires en zigzag; et les grandes pennes des ailes sont noires, à l'exception de leur tige qui est en partie blanche; les pennes de la queue sont d'un beau vert comme le dos, à l'exception des deux extérieures qui sont noirâtres et qui ont de petites lignes transversales grises; une partie de la poitrine, le ventre, et les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau rouge; le bec est jaunâtre, et les pieds sont bruns.

Un autre individu, qui paroît être la femelle de celui-ci, n'en différoit qu'en ce que toutes les parties qui sont d'un beau vert brillant dans le premier, ne sont dans celui-ci que d'un gris noirâtre et sans aucun reflet; les petites lignes en zigzag sont aussi beaucoup moins apparentes, parce que le brun noirâtre y domine, et les trois pennes extérieures de la queue ont sur leurs barbes extérieures des bandes alternatives blanches et noirâtres; la mandibule supérieure du bec est entièrement brune, et l'inférieure est jaunâtre; enfin la couleur rouge s'étend beaucoup moins que dans le premier, et n'occupe que le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue.

Il y a un troisième individu, n° 737, sous la dénomination de *couroucou gris à longue queue de Cayenne*, au Cabinet du Roi, qui diffère principalement des deux précédents, en ce qu'il a la queue plus longue, et que les trois pennes extérieures de chaque côté ont leurs barbes extérieures blanches, ainsi que leur extrémité; les trois pennes extérieures de l'aile sont marquées de taches transversales alternativement blanches et noires sur le bord extérieur; on aperçoit de

plus une nuance de vert doré changeant sur le dos et sur les pennes du milieu de la queue, ce qui ne se trouve pas sur le précédent; mais la couleur rouge se trouve située de même, et ne commence que sous le bas-ventre, et le bec est aussi semblable par la forme et par la couleur.

M. le chevalier Lefebvre Deshayes, correspondant du Cabinet, que nous avons déjà eu occasion de citer plusieurs fois comme un excellent observateur, nous a envoyé un dessin colorié de cet oiseau, avec de bonnes observations. Il dit qu'on l'appelle à Saint-Domingue le *culeçon rouge*, et que, dans plusieurs autres îles, on le nomme *demoiselle* ou *dame angloise*.

« C'est dans l'épaisseur des forêts, ajoute-t-il, que cet oiseau se retire au temps des amours; son accent mélancolique et même triste semble être l'expression de la sensibilité profonde qui l'entraîne dans le désert pour y jouir de sa seule tendresse et de cette langueur de l'amour plus douce peut-être que ses transports. Cette voix seule décèle sa retraite, souvent inaccessible, et qu'il est difficile de reconnoître ou remarquer.

» Les amours commencent en avril. Ces oiseaux cherchent un trou d'arbre et le garnissent de poussière ou de bois vermoulu; ce lit n'est pas moins doux que le coton ou le duvet. S'ils ne trouvent pas du bois vermoulu, ils brisent du bois sain avec leur bec et le réduisent en poudre; le bec dentelé vers la pointe est assez fort pour cela : ils s'en servent aussi pour élargir l'ouverture du trou qu'ils choisissent lorsqu'elle n'est pas assez grande. Ils pondent trois ou

quatre œufs blancs et un peu moins gros que ceux de pigeon.

» Pendant que la femelle couve, l'occupation du mâle est de lui porter à manger, de faire la garde sur un rameau voisin, et de chanter. Il est silencieux et même taciturne en tout autre temps; mais tant que dure celui de l'incubation de sa femelle, il fait retentir les échos de sons languissants, qui, tout insipides qu'ils nous paroissent, charment sans doute les ennuis de sa compagne chérie.

» Les petits, au moment de leur exclusion, sont entièrement nus, sans aucun vestige de plumes, qui néanmoins paroissent pointer deux ou trois jours après. La tête et le bec des petits nouvellement éclos semblent être d'une prodigieuse grosseur, relativement au reste du corps; les jambes paroissent aussi excessivement longues, quoiqu'elles soient fort courtes quand l'oiseau est adulte. Le mâle cesse de chanter au moment que les petits sont éclos; mais il reprend son chant en renouvelant ses amours aux mois d'août et de septembre.

» Ils nourrissent leurs petits de vermisseaux, de chenilles, d'insectes; ils ont pour ennemis les rats, les couleuvres, et les oiseaux de proie de jour et de nuit : aussi l'espèce des ouroucoais n'est pas nombreuse, car la plupart sont dévorés par tous ces ennemis.

» Lorsque les petits ont pris leur essor, ils ne restent pas long-temps ensemble; ils s'abandonnent à leur instinct pour la solitude et se dispersent.

» Dans quelques individus, les pattes sont de cou-

leur rougeâtre ; dans d'autres, d'un bleu ardoisé. On n'a point observé si cette diversité tient à l'âge ou appartient à la différence du sexe. »

M. le chevalier Deshayes a essayé de nourrir quelques uns de ces oiseaux de l'année précédente : mais ses soins ont été inutiles; soit langueur ou fierté, ils ont obstinément refusé de manger. « Peut-être, dit-il, eussé-je mieux réussi en prenant de petits nouveau-nés : mais un oiseau qui fuit si loin de nous, et pour qui la nature a mis le bonheur dans la liberté et le silence du désert, paroît n'être pas né pour l'esclavage, et devoir rester étranger à toutes les habitudes de la domesticité. »

LE COUROUCOU

A VENTRE JAUNE.

SECONDE ESPÈCE.

Trogon viridis. L.

Cet oiseau a environ onze pouces de longueur; les ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait jusqu'à la moitié de la longueur de la queue. La tête et le dessus du cou sont noirâtres, avec quelques reflets d'un assez beau vert en quelques endroits; le dos, le croupion, et les couvertures du dessus de la queue sont d'un vert brillant, ainsi que les cuisses; les grandes couvertures des ailes sont noirâtres, avec de petites taches blanches; les grandes pennes des ailes sont

noirâtres, et les quatre ou cinq plus extérieures ont la tige blanche; les pennes de la queue sont de même couleur que celles des ailes, excepté qu'elles ont quelques reflets de vert brillant; les trois extérieures de chaque côté sont rayées transversalement de noir et de blanc; la gorge et le dessous du cou sont d'un brun noirâtre; la poitrine, le ventre, et les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau jaune; le bec est dentelé et paroît d'un brun noirâtre, ainsi que les pieds; les ongles sont noirs; la queue est étagée, la plume de chaque côté ayant deux pouces de moins que les deux du milieu qui sont les plus longues.

Il se trouve entre le couroucou à ventre rouge et le couroucou à ventre jaune, n° 195, quelques variétés que nos nomenclateurs ont prises pour des espèces différentes : par exemple, celui que l'on a représenté dans les planches enluminées, n° 765, sous la dénomination de *couroucou de la Guiane*, n'est qu'une variété d'âge du couroucou à ventre jaune, duquel il ne diffère que par la couleur du dessus du dos, qui, dans l'oiseau adulte, est d'un beau bleu d'azur, et, dans l'oiseau jeune, d'une couleur cendrée.

De même, l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 736, sous la dénomination de *couroucou à queue rousse de Cayenne*, est encore une variété provenant de la mue de ce même couroucou à ventre jaune, puisqu'il n'en diffère que par la couleur des plumes du dos et de la queue, qui sont rousses au lieu d'être bleues.

On doit rapporter encore comme variété à ce même couroucou à ventre jaune, l'oiseau indiqué

par M. Brisson sous la dénomination de *couroucou vert à ventre blanc de Cayenne*, parce qu'il n'en diffère que par la couleur du ventre qui paroît provenir de l'âge de l'oiseau; car les plumes de cet oiseau, décrit par M. Brisson, n'étoient pas entièrement formées. Ce pourroit être aussi une variété accidentelle qui ne se trouve que dans quelques individus; mais il paroît certain que ni l'une ni l'autre de ces trois variétés ne doivent être regardées comme des espèces distinctes et séparées.

Nous avons vu un autre individu de cette même espèce, dont la poitrine et le ventre étoient blanchâtres avec une teinte de jaune citron en plusieurs endroits; ce qui nous a fait soupçonner que le couroucou à ventre blanc, dont nous venons de parler, n'étoit qu'une variété du couroucou à ventre jaune.

LE COUROUCOU

A CHAPERON VIOLET.

TROISIÈME ESPÈCE.

Trogon violaceus. Gmel.

Ce couroucou a la gorge, le cou, la poitrine, d'un violet très rembruni; la tête de même couleur, à l'exception de celle du front, du tour des yeux, et des oreilles, qui est noirâtre; les paupières sont jaunes; le dos et le croupion d'un vert foncé avec des reflets dorés; les couvertures supérieures de la queue

sont d'un vert bleuâtre avec les mêmes reflets dorés; les ailes sont brunes, et leurs couvertures ainsi que les pennes moyennes sont pointillées de blanc; les deux pennes intermédiaires de la queue sont d'un vert tirant au bleuâtre, et terminées de noir; les deux paires suivantes sont de la même couleur dans ce qui paroît, et noirâtres dans le reste; les trois paires latérales sont noires, rayées, et terminées de blanc; le bec est de couleur plombée à sa base, et blanchâtre vers la pointe; la queue dépasse les ailes pliées de deux pouces neuf lignes, et la longueur totale de l'oiseau est d'environ neuf pouces et demi.

M. Koelreuter a appelé cet oiseau *lanius;* mais il est bien différent, même par le genre, de celui de la pie-grièche, du lanier, et de tout autre oiseau de proie. Un bec large et court, des barbes autour du bec inférieur, voilà ce qui marque la place de cet oiseau parmi les couroucous; et tous les attributs qui lui sont communs avec les coucous, tels que les pieds très courts et couverts de plumes jusqu'aux doigts, qui sont foibles et disposés par paires, l'une en avant et l'autre en arrière, les ongles courts et peu crochus, enfin le manque de membrane autour de la base du bec, sont tous des caractères qui l'éloignent entièrement de la classe des oiseaux de proie.

Les couroucous sont des oiseaux solitaires qui vivent dans l'épaisseur des forêts humides, où ils se nourrissent d'insectes. On ne les voit jamais aller en troupe; ils se tiennent ordinairement sur les branches à une moyenne hauteur, le mâle séparé de la femelle qui est posée sur un arbre voisin. On les entend se rappeler alternativement en répétant leur sif-

flement grave et monotone *ouroucouais*. Ils ne volent point au loin, mais seulement d'un arbre à un autre, et encore rarement; car ils demeurent tranquilles au même lieu pendant la plus grande partie de la journée, et sont cachés dans les rameaux touffus, où l'on a beaucoup de peine à les découvrir, quoiqu'ils fassent entendre leur voix à tout moment : mais comme ils ne remuent pas, on ne les aperçoit pas aisément. Ces oiseaux sont si garnis de plumes, qu'on les juge beaucoup plus gros qu'ils ne le sont réellement; ils paroissent de la grosseur d'un pigeon, et n'ont pas plus de chair qu'une grive : mais ces plumes si nombreuses et si serrées sont en même temps si légèrement implantées, qu'elles tombent au moindre frottement; en sorte qu'il est difficile de préparer la peau de ces oiseaux pour les conserver dans les cabinets. Ce sont, au reste, les plus beaux oiseaux de l'Amérique méridionale, et ils sont assez communs dans l'intérieur des terres. Fernandès dit que c'est avec les belles plumes du couroucou à ventre rouge que les Mexicains faisoient des portraits et des tableaux très agréables, et d'autres ornements qu'ils portoient les jours de fête ou de combat.

Il y a deux autres oiseaux indiqués par Fernandès, dont M. Brisson a cru devoir faire des espèces de couroucous : mais il est certain que ni l'un ni l'autre n'appartiennent à ce genre.

Le premier est celui que Fernandès a dit être semblable à l'étourneau, et duquel nous avons fait mention à la suite des étourneaux (t. XXI). Je suis étonné que M. Brisson ait voulu en faire un couroucou, puisque Fernandès dit lui-même qu'il est du genre de

l'étourneau, et qu'ils sont semblables par la figure : or les étourneaux ne ressemblent en rien aux couroucous; le bec, la disposition des doigts, la forme du corps, tout est si éloigné, si différent dans ces deux oiseaux, qu'il n'y a nulle raison de les réunir dans un même genre.

Le second oiseau que M. Brisson a pris pour un couroucou est celui que Fernandès dit être d'une grande beauté, gros comme un pigeon, se trouvant sur le bord de la mer, et qui a le bec long, large, noir, un peu crochu. Cette forme du bec est, comme l'on voit, bien différente de celle du bec des couroucous, et cela seul devoit suffire pour les faire exclure de ce genre. Fernandès ajoute qu'il ne chante pas, et que sa chair n'est pas bonne à manger; qu'il a la tête bleue, et le reste du plumage d'un bleu varié de vert, de noir, et de blanchâtre. Mais ces indications ne nous paroissent pas encore suffisantes pour pouvoir rapporter cet oiseau du Mexique à quelque genre connu.

LE COUROUCOUCOU.

Cuculus brasiliensis. L.

Entre la grande famille du coucou et celle du couroucou, il paroît que l'on peut placer un oiseau qui semble participer des deux, en supposant que son indication donnée par Seba soit moins fautive et plus exacte que la plupart de celles qu'on trouve dans son gros ouvrage : voici ce qu'il en dit.

« Il a la tête d'un rouge tendre, et surmontée d'une belle huppe d'un rouge plus vif et varié de noir. Le bec est d'un rouge pâle; le dessus du corps d'un rouge vif; les couvertures des ailes et le dessous du corps sont d'un rouge tendre; les pennes des ailes et celles de la queue, sont d'un jaune ombré d'une teinte noirâtre. »

Cet oiseau est moins gros que la pie; sa longueur totale est d'environ dix pouces.

Il faut remarquer que Seba ne parle point de la disposition des doigts, et que, dans la figure, ils paroissent disposés trois et un, et non pas deux et deux; mais ayant donné à cet oiseau le nom de *coucou*, c'étoit dire assez qu'il avoit les doigts disposés de cette dernière manière.

LE TOURACO.

Cuculus Persa. L.

Cet oiseau, n° 601, est un des plus beaux de l'Afrique, parce qu'indépendamment de son plumage brillant par les couleurs, et de ses beaux yeux couleur de feu, il porte sur la tête une espèce de huppe, ou plutôt une couronne qui lui donne un air de distinction. Je ne vois donc pas pourquoi nos nomenclateurs l'ont mis dans le genre des coucous, qui, comme tout le monde sait, sont des oiseaux très laids, d'autant que le touraco en diffère non seulement par la couronne de la tête, mais encore par la forme du

bec, dont la partie supérieure est plus arquée que dans les coucous, avec lesquels il n'a de commun que d'avoir deux doigts en avant et deux en arrière; et comme ce caractère appartient à beaucoup d'oiseaux, c'est sans aucun fondement qu'on a confondu avec les coucous le touraco, qui nous paroît être d'un genre isolé.

Cet oiseau est de la longueur du geai : mais sa queue large et longue semble agrandir sa taille, quoiqu'il ait les ailes très courtes; car elles n'atteignent qu'à l'origine de sa longue queue. Il a la mandibule supérieure convexe, recouverte de plumes rabattues du front, et dans lesquelles les narines sont cachées : son œil vif et plein de feu est entouré d'une paupière écarlate, surmontée d'un grand nombre de papilles éminentes de la même couleur. La belle huppe ou plutôt la *mitre* qui lui couronne la tête est un faisceau de plumes relevées, fines et soyeuses, et composées de brins si déliés, que toute la touffe en est transparente : le beau camail vert qui lui couvre tout le cou, la poitrine et les épaules, est composé de brins de la même nature, aussi déliés et soyeux.

Nous connoissons deux espèces, ou plutôt deux variétés dans ce genre, dont l'une nous est venue sous le nom de *touraco d'Abyssinie*, et la seconde sous celui de *touraco du cap de Bonne-Espérance.*

Elles ne diffèrent guère que par les teintes, la masse et le fond des couleurs étant les mêmes. Le touraco d'Abyssinie porte une huppe noirâtre, ramassée, et rabattue en arrière et en flocons : les plumes du front, de la gorge, et du tour du cou, sont d'un vert de pré; la poitrine et le haut du dos sont de cette

Fathiger sculp

1 LE TOURACOU 2 LE COUCOU

même couleur, mais avec une teinte olive qui vient se fondre dans un brun pourpré, rehaussé d'un beau reflet vert; tout le dos, les couvertures des ailes et leurs pennes les plus près du corps, ainsi que toutes celles de la queue, sont colorées de même : toutes les grandes pennes de l'aile sont d'un beau rouge cramoisi avec une échancrure de noir aux petites barbes vers la pointe; nous ne concevons pas comment M. Brisson n'a vu que quatre de ces plumes rouges : le dessous du corps est gris brun, foiblement nuancé de gris clair.

Le touraco du cap de Bonne-Espérance ne diffère de celui d'Abyssinie que par la huppe relevée en panache, tel que nous venons de le décrire, et qui est d'un beau vert clair, quelquefois frangé de blanc : le cou est du même vert qui va se fondre et s'éteindre sur les épaules dans la teinte sombre, à reflet vert lustré.

Nous avons eu vivant le touraco du Cap. On nous avoit assuré qu'il se nourrissoit de riz, et on ne lui offrit d'abord que cette nourriture : il n'y toucha pas, s'affama, et, dans cette extrémité, il avaloit sa fiente; il ne subsista pendant deux ou trois jours que d'eau et de sucre dont on avoit mis un morceau dans sa cage : mais voyant apporter des raisins sur la table, il marqua l'appétit le plus vif; on lui en donna des grains, il les avala avidement; il s'empressa de même pour des pommes, puis pour des oranges; depuis ce temps on l'a nourri de fruits pendant plusieurs mois. Il paroît que c'est sa nourriture naturelle, son bec courbé n'étant point fait du tout pour ramasser des graines : ce bec présente une large ouverture, fen-

due jusqu'au dessous des yeux. Cet oiseau saute et ne marche pas : il a les ongles aigus et forts, et la serre bonne, les doigts robustes et recouverts de fortes écailles. Il est vif et s'agite beaucoup. Il fait entendre à tout moment un petit cri bas et rauque, *creû, creû,* du fond du gosier, et sans ouvrir le bec : mais de temps en temps il jette un autre cri éclatant et très fort, *co, co, co, co, co, co, co;* les premiers accents graves, les autres plus hauts, précipités, et très bruyants, d'une voix perçante et rude. Il fait entendre de lui-même ce cri quand il a faim; mais il le répète à volonté quand on l'excite et qu'on l'anime en l'imitant.

Ce bel oiseau m'a été donné par madame la princesse de Tingri, et je dois lui en témoigner ma respectueuse reconnoissance : il est même devenu plus beau qu'il n'étoit d'abord; car il étoit dans un état de mue, lorsque j'en ai fait la description qu'on vient de lire : aujourd'hui, c'est-à-dire quatre mois après, il a refait son plumage et repris de nouvelles beautés; il porte deux traits blancs de petites plumes ou poils ras et soyeux, l'un assez court à l'angle intérieur de l'œil, l'autre devant l'œil et prolongé en arrière à l'angle extérieur; entre deux est un autre trait de ce même duvet, mais d'un violet foncé : son manteau et sa queue brillent d'un riche bleu pourpré, et sa huppe est verte et sans franges. Ces nouveaux caractères me font croire qu'il ne ressemble pas exactement au touraco du cap de Bonne-Espérance, comme je l'avois cru d'abord; il me paroît différer aussi par ces mêmes caractères de celui d'Abyssinie. Voilà donc trois variétés dans le genre du touraco; mais nous ne pouvons encore décider si elles sont spécifiques

ou individuelles, périodiques ou constantes, ou seulement sexuelles.

Il ne paroît pas que cet oiseau se trouve en Amérique, quoiqu'Albin l'ait donné comme venant du Mexique. Edwards assure qu'il est indigène en Guinée, d'où il est impossible que l'individu dont parle Albin ait été transporté en Amérique. Nous ne savons rien sur les habitudes naturelles de cet oiseau dans son état de liberté; mais comme il est d'une grande beauté, il faut espérer que les voyageurs le remarqueront et nous ferons part de leurs observations.

LE COUCOU[1].

Cuculus canorus. L.

Dès le temps d'Aristote on disoit communément que jamais personne n'avoit vu la couvée du coucou : on savoit dès lors que cet oiseau, n° 811, pond comme les autres, mais qu'il ne fait point de nid; on savoit qu'il dépose ses œufs ou son œuf (car il est rare qu'il en dépose deux au même endroit) dans les nids des autres oiseaux, plus petits ou plus grands, tels que les fauvettes, les verdiers, les alouettes, les ramiers, etc.; qu'il mange souvent les œufs qu'il y trouve; qu'il laisse à l'étrangère le soin de couver, nourrir, élever sa gé-

1. En italien, *cuculo, cucco, cuco, cucho;* en espagnol, *cuclillo;* en françois, *coucou, coquu,* en allemand, *gucker, guggauch, kukkuk, gugckuser;* en flamand, *kockok* ou *kokuut, kockuunt;* en anglois, *a cukkow, a gouke.*

niture ; que cette étrangère, et nommément la fauvette, s'acquitte fidèlement de tous ces soins, et avec tant de succès, que ses élèves deviennent très gras, et sont alors un morceau succulent : on savoit que leur plumage change beaucoup lorsqu'ils arrivent à l'âge adulte ; on savoit enfin que les coucous commencent à paroître et à se faire entendre dès les premiers jours du printemps, qu'ils ont l'aile foible en arrivant, qu'ils se taisent pendant la canicule ; et l'on disoit que certaine espèce faisoit sa ponte dans des trous de rochers escarpés. Voilà les principaux faits de l'histoire du coucou ; ils étoient connus il y a deux mille ans, et les siècles postérieurs n'y ont rien ajouté ; quelques uns même de ces faits étoient tombés dans l'oubli, notamment leur ponte dans des trous de rochers. On n'a pas ajouté davantage aux fables qui se débitent depuis le même temps à peu près sur cet oiseau singulier : le faux a ses limites ainsi que le vrai ; l'un et l'autre est bientôt épuisé sur tout sujet qui a une grande célébrité, et dont par conséquent on s'occupe beaucoup.

Le peuple disoit donc il y a vingt siècles, comme il le dit encore aujourd'hui, que le coucou n'est autre chose qu'un petit épervier métamorphosé ; que cette métamorphose se renouvelle tous les ans à une époque déterminée ; que lorsqu'il revient au printemps, c'est sur les épaules du milan, qui veut bien lui servir de monture, afin de ménager la foiblesse de ses ailes (complaisance remarquable dans un oiseau de proie tel que le milan) ; qu'il jette sur les plantes une salive qui leur est funeste par les insectes qu'elle engendre ; que la femelle coucou a l'at-

tention de pondre dans chaque nid qu'elle peut découvrir un œuf de la couleur des œufs de ce nid[1] pour mieux tromper la mère; que celle-ci se fait la nourrice ou la gouvernante du jeune coucou; qu'elle lui sacrifie ses petits, qui lui paroissent moins jolis[2]; qu'en vrai marâtre elle les néglige, ou qu'elle les tue et les lui fait manger. D'autres soupçonnent que la mère coucou revient au nid où elle a déposé son œuf, et qu'elle chasse ou mange les enfants de la maison pour mettre le sien plus à son aise; d'autres vouloient que ce soit celui-ci qui en fasse sa proie, ou du moins qui les rende victimes de sa voracité, en s'appropriant exclusivement toutes les subsistances que peut fournir la pourvoyeuse commune. Élien raconte que le jeune coucou sentant bien en lui-même qu'il est bâtard ou plutôt qu'il est un intrus, et craignant d'être traité comme tel sur les seules couleurs de son plumage, s'envole dès qu'il peut remuer les ailes, et va rejoindre sa véritable mère[3]; d'autres prétendent que c'est la nourrice qui abandonne le nourrisson, lorsqu'elle s'aperçoit, aux couleurs de son plumage, qu'il est d'une autre espèce; enfin plusieurs croient qu'avant de prendre son essor, le nourrisson dévore la nour-

1. Le véritable œuf du coucou est plus gros que celui du rossignol, de forme moins allongée, de couleur grise presque blanchâtre, tacheté vers le gros bout de brun violet presque effacé, et de brun foncé plus tranché; enfin marqué dans sa partie moyenne de quelques traits irréguliers couleur de marron.

2. Les coucous sont hideux lorsqu'ils viennent d'éclore, et même plusieurs jours après qu'ils sont éclos.

3. On a dit aussi, en se jetant dans l'excès opposé, et même opposé à toutes les observations, que la mère coucou, oubliant ses propres œufs, couvoit des œufs étrangers.

rice qui lui avoit tout donné, jusqu'à son propre sang. Il semble qu'on ait voulu faire du coucou un archétype d'ingratitude[1]; mais il ne falloit pas lui prêter des crimes physiquement impossibles. N'est-il pas impossible en effet que le jeune coucou, à peine en état de manger seul, ait assez de force pour dévorer un pigeon ramier, une alouette, un bruant, une fauvette? Il est vrai que l'on peut citer en preuve de cette possibilité un fait rapporté par un auteur grave, M. Klein, qui l'avoit observé à l'âge de seize ans. Ayant découvert dans le jardin de son père un nid de fauvette, et dans ce nid un œuf unique, qu'on soupçonna être un œuf de coucou, il donna au coucou le temps d'éclore et même de se revêtir de plumes; après quoi il renferma le nid et l'oiseau dans une cage qu'il laissa sur place : quelques jours après, il trouva la mère fauvette prise entre les bâtons de la cage, ayant la tête engagée dans le gosier du jeune coucou, qui l'avait avalée, dit-on, par mégarde, croyant avaler seulement la chenille que sa nourrice lui présentoit apparemment de trop près. Ce sera quelque fait semblable qui aura donné lieu à la mauvaise réputation de cet oiseau; mais il n'est pas vrai qu'il ait l'habitude de dévorer ni sa nourrice ni les petits de sa nourrice. Premièrement, il a le bec trop foible, quoique assez gros; le coucou de M. Klein en est la preuve, puisqu'il mourut étouffé par la tête de la fauvette, dont il n'avoit pu briser les os. En second lieu, comme les preuves tirées de l'impossible sont souvent équivoques et presque toujours suspectes

1. Ingrat comme un coucou, disent les Allemands. Mélanchthon a fait une belle harangue contre l'ingratitude de cet oiseau.

aux bons esprits, j'ai voulu constater le fait par la voie de l'expérience. Le 27 juin, ayant mis un jeune coucou de l'année, qui avoit déjà neuf pouces de longueur totale, dans une cage ouverte, avec trois jeunes fauvettes qui n'avoient pas le quart de leurs plumes, et ne mangeoient point encore seules, ce coucou, loin de les dévorer ou de les menacer, sembloit vouloir reconnoître les obligations qu'il avoit à l'espèce; il souffroit avec complaisance que ces petits oiseaux, qui ne paroissoient point du tout avoir peur de lui, cherchassent un asile sous ses ailes, et s'y réchauffassent comme ils eussent fait sous les ailes de leur mère; tandis que dans le même temps une jeune chouette de l'année, et qui n'avoit encore vécu que de la becquée qu'on lui donnoit, apprit à manger seule en dévorant toute vivante une quatrième fauvette que l'on avoit attachée auprès d'elle. Je sais que quelques uns, pour dernier adoucissement, ont dit que le coucou ne mangeoit que les petits oiseaux qui venoient d'éclore et n'avoient point encore de plumes. A la vérité, ces petits embryons sont, pour ainsi dire, des êtres intermédiaires entre l'œuf et l'oiseau, et par conséquent peuvent absolument être mangés par un animal qui a coutume de se nourrir d'œufs couvés ou non couvés; mais ce fait, quoique moins invraisemblable, ne doit passer pour vrai que lorsqu'il aura été constaté par l'observation.

Quant à la salive du coucou, on sait que ce n'est autre chose que l'exsudation écumeuse de la larve d'une certaine cigale appelée la *bedaude*[1]. Il est pos-

1. On a dit que les cigales qui sortoient de cette larve donnoient

sible qu'on ait vu un coucou chercher cette larve dans son écume, et qu'on ait cru l'y voir déposer sa salive; ensuite on aura remarqué qu'il sortoit un insecte de pareilles écumes, et on se sera cru fondé à dire qu'on avoit vu la salive du coucou engendrer la vermine.

Je ne combattrai pas sérieusement la prétendue métamorphose annuelle du coucou en épervier[1]; c'est une absurdité qui n'a jamais été crue par les vrais naturalistes, et que quelques uns d'eux ont réfutée : je dirai seulement que ce qui a pu y donner occasion, c'est que ces deux oiseaux ne se trouvent guère dans nos climats en même temps et qu'ils se ressemblent par le plumage [2], par la couleur des yeux et des pieds, par la longue queue, par leur estomac membraneux, par la taille, par le vol, par leur peu de fécondité, par leur vie solitaire, par les longues plumes qui descendent des jambes sur le tarse, etc. Ajoutez à cela que les couleurs du plumage sont fort sujettes à varier dans l'une et l'autre espèce, au point qu'on a vu une femelle coucou, bien vérifiée femelle

la mort au coucou en le piquant sous l'aile. C'est tout au plus quelque fait particulier mal vu, et plus mal à propos généralisé.

1. Je viens d'être spectateur d'une scène assez singulière. Un épervier s'étoit jeté dans une basse-cour assez bien peuplée; dès qu'il fut posé, un jeune coq de l'année s'élança sur lui et le renversa sur son dos; dans cette situation, l'épervier, se couvrant de ses serres et de son bec, en imposa aux poules et dindes qui crioient en tumulte autour de lui; quand il fut un peu rassuré, il se releva, et alloit prendre sa volée, lorsque le jeune coq se jeta sur lui une seconde fois, le renversa comme la première, et le tint ou l'occupa assez long-temps pour qu'on pût s'en saisir.

2. Surtout étant vus par dessous, tandis qu'ils volent. Le coucou bat des ailes en partant, et file ensuite comme le tiercelet.

par la dissection, qu'on eût prise pour le plus bel émerillon, quant aux couleurs, tant son plumage étoit joliment varié[1]. Mais ce n'est point tout cela qui constitue l'oiseau de proie : c'est le bec et la serre ; c'est le courage et la force, du moins la force relative, et à cet égard il s'en faut bien que le coucou soit un oiseau de proie[2] : il ne l'est pas un seul jour de sa vie, si ce n'est en apparence et par des circonstances singulières, comme le fut celui de M. Klein. M. Lottinger a observé que les coucous de cinq ou six mois sont aussi niais que les jeunes pigeons ; qu'ils ont si peu de mouvements, qu'ils restent des heures dans la même place, et si peu d'appétit, qu'il faut les aider à avaler. Il est vrai qu'en vieillissant ils prennent un peu plus de hardiesse, et qu'ils en imposent quelquefois à de véritables oiseaux de proie. M. le vicomte de Querhoent, dont le témoignage mérite toute confiance, en a vu un qui, lorsqu'il croyoit avoir quelque chose à craindre d'un autre oiseau, hérissoit ses plumes, haussoit et baissoit la tête lentement et à plusieurs reprises, puis s'élançoit en criant, et, par ce manége, mettoit souvent en fuite une crécerelle qu'on nourrissoit dans la même maison[3].

1. M. Hérissant a vu plusieurs coucous qui, par leur plumage, ressembloient à différentes espèces d'émouchets ou mâles d'éperviers, et un autre qui ressembloit assez à un pigeon biset.

2. Aristote dit avec raison que c'est un oiseau timide ; mais je ne sais pourquoi il cite en preuve de sa timidité son habitude de pondre au nid d'autrui.

3. Un coucou adulte, élevé chez M. Lottinger, se jetoit sur tous les oiseaux, sur les plus forts comme sur les plus foibles, sur ceux de son espèce comme sur les autres, attaquant la tête et les yeux par préfé-

Au reste, bien loin d'être ingrat, le coucou paroît conserver le souvenir des bienfaits et n'y être pas insensible. On prétend qu'en arrivant de son quartier d'hiver, il se rend avec empressement au lieu de sa naissance, et que, lorsqu'il y retrouve sa nourrice ou ses frères nourriciers, tous éprouvent une joie réciproque, qu'ils expriment chacun à leur manière; et sans doute ce sont ces expressions différentes, ce sont leurs caresses mutuelles, leurs cris d'allégresse, leurs jeux, qu'on aura pris pour une guerre que les petits oiseaux faisoient au coucou. Il se peut néanmoins qu'on ait vu entre eux de véritables combats; par exemple, lorsqu'un coucou étranger, cédant à son instinct[1], aura voulu détruire leurs œufs pour placer le sien dans leur nid, et qu'ils l'auront pris sur le fait. C'est cette habitude bien constatée qu'il a de pondre dans le nid d'autrui qui est la principale singularité de son histoire, quoiqu'elle ne soit pas absolument sans exemple. Gesner parle d'un certain oiseau de proie fort ressemblant à l'autour, qui pond dans le nid du choucas; et si l'on veut croire que cet oiseau inconnu, qui ressemble à l'autour, n'est autre chose

rence : il s'élançoit même sur les oiseaux empaillés; et quelque rudement qu'il fût repoussé, il revenoit toujours à la charge, sans se rebuter jamais. Pour moi, j'ai reconnu, par mes propres observations, que les coucous menacent la main qui s'avance pour les prendre, qu'ils s'élèvent et s'abaissent alternativement en se hérissant, et même qu'ils mordent avec une sorte de colère, mais sans beaucoup d'effet.

1. Aristote, Pline, et ceux qui les ont copiés ou qui ont renchéri sur eux, s'accordent à dire que le coucou est timide; que tous les petits oiseaux lui courent sus, et qu'il n'en est pas un d'eux qui ne le mette en fuite : d'autres ajoutent que cette persécution vient de ce qu'il ressemble à un oiseau de proie. Mais depuis quand les petits oiseaux poursuivent-ils les oiseaux de proie?

qu'un coucou, d'autant plus que celui-ci a été souvent pris pour un oiseau de proie, et que l'on ne connoît point de véritable oiseau de proie qui ponde dans des nids étrangers, du moins on ne peut nier que les torcous n'établissent quelquefois leur nombreuse couvée dans des nids de sittelle, comme je m'en suis assuré; que les moineaux ne s'emparent aussi des nids d'hirondelles, etc. : mais ce sont des cas assez rares, surtout à l'égard des espèces qui construisent un nid, pour que l'habitude qu'a le coucou de pondre tous les ans dans des nids étrangers, doive être regardée comme un phénomène singulier.

Une autre singularité de son histoire, c'est qu'il ne pond qu'un œuf, du moins qu'un seul œuf dans chaque nid; car il est possible qu'il en ponde deux, comme le dit Aristote, et comme on l'a reconnu possible par la dissection des femelles, dont l'ovaire présente assez souvent deux œufs bien conformés et d'égale grosseur.

Ces deux singularités semblent tenir à une troisième, et pouvoir s'expliquer par elle; c'est que leur mue est plus tardive et plus complète que celle de la plupart des oiseaux. On rencontre quelquefois, l'hiver, dans le creux des arbres, un ou deux coucous entièrement nus, nus au point qu'on les prendroit, au premier coup d'œil, pour de véritables crapauds. Le R. P. Bougot, que nous avons cité plusieurs fois avec la confiance qui lui est due, nous a assuré en avoir vu un dans cet état, qui avoit été trouvé, sur la fin de décembre, dans un trou d'arbre. De quatre autres coucous élevés, l'un chez M. Johnson, cité par Willughby, le second chez M. le comte de Buf-

fon, le troisième chez M. Hébert, et le quatrième chez moi, le premier devint languissant aux approches de l'hiver, ensuite galeux, et mourut; le second et le troisième se dépouillèrent totalement de leurs plumes dans le mois de novembre; et le quatrième, qui mourut sur la fin d'octobre, en avoit perdu plus de la moitié : le second et le troisième moururent aussi; mais avant de mourir ils tombèrent dans une espèce d'engourdissement et de torpeur. On cite plusieurs autres faits semblables; et si l'on a eu tort d'en conclure que tous les coucous qui paroissent l'été dans un pays y restent l'hiver dans des arbres creux ou dans des trous en terre, engourdis[1], dépouillés de plumes, et, selon quelques uns, avec une ample provision de blé (dont toutefois cette espèce ne mange jamais), on peut du moins, ce me semble, en conclure légitimement, 1° que ceux qui, au moment du départ, sont malades ou blessés, ou trop jeunes, en un mot, trop foibles, par quelque raison que ce soit, pour entreprendre une longue route, restent dans le pays où ils se trouvent, et y passent l'hiver, se mettant de leur mieux à l'abri du froid dans le premier trou qu'ils rencontrent à quelque bonne exposition, comme font les cailles, et comme avoit fait apparemment le coucou vu par le R. P. Bougot; 2° qu'en

1. Ceux qui parlent de ces coucous trouvés l'hiver dans des trous s'accordent tous à dire qu'ils sont absolument nus, et ressemblent à des crapauds. Cela me feroit soupçonner qu'on a pris quelquefois pour des coucous des grenouilles qui passent véritablement l'hiver dans des trous sans manger, sans pouvoir manger, ayant la bouche fermée et les deux mâchoires comme soudées ensemble. Au demeurant, Aristote dit positivement que les coucous ne paroissent point l'hiver dans la Grèce.

général ces sortes d'oiseaux entrent en mue fort tard, que par conséquent ils refont leurs plumes aussi fort tard, et qu'à peine elles sont refaites au temps où ils reparoissent, c'est-à-dire au commencement du printemps. Aussi ont-ils les ailes foibles alors, et ne vont-ils que rarement sur les grands arbres; mais ils se traînent, pour ainsi dire, de buissons en buissons, et se posent même quelquefois à terre, où ils sautillent comme les grives. On peut donc dire que, dans la saison de l'amour, le superflu de la nourriture étant presque entièrement absorbé par l'accroissement des plumes, ne peut fournir que très peu à la reproduction de l'espèce; que c'est par cette raison que la femelle coucou ne pond ordinairement qu'un œuf ou tout au plus deux; que cet oiseau ayant moins de ressources en lui-même pour l'acte principal de la régénération, il a aussi moins d'ardeur pour tous les actes accessoires tendant à la conservation de l'espèce, tels que la nidification, l'incubation, l'éducation des petits, etc., tous actes qui partent d'un même principe et gardent entre eux une sorte de proportion. D'ailleurs, de cela seul que les mâles de cette espèce ont l'instinct de manger les œufs des oiseaux, la femelle doit cacher soigneusement le sien; elle ne doit pas retourner à l'endroit où elle l'a déposé, de peur de l'indiquer à son mâle; elle doit donc choisir le nid le mieux caché, le plus éloigné des endroits qu'il fréquente; elle doit même, si elle a deux œufs, les distribuer en différents nids; elle doit les confier à des nourrices étrangères, et se reposer sur ces nourrices de tous les soins nécessaires à leur entier développement : c'est aussi ce qu'elle fait, en prenant néan-

moins toutes les précautions qui lui sont inspirées par la tendresse pour sa géniture, et sachant résister à cette tendresse même pour qu'elle ne se trahisse point par indiscrétion. Considérés sous ce point de vue, les procédés du coucou rentreroient dans la règle générale, et supposeroient l'amour de la mère pour ses petits, et même un amour bien entendu, qui préfère l'intérêt de l'objet aimé à la douce satisfaction de lui prodiguer ses soins. D'ailleurs, la seule dispersion de ses œufs en différents nids, quelle qu'en puisse être la cause, soit la nécessité de les dérober à la voracité du mâle, soit la petitesse du nid[1], suffiroit seule et très évidemment pour lui en rendre l'incubation impossible : or, cette dispersion des œufs de coucou est plus que probable, puisque, comme nous l'avons dit, on trouve assez souvent deux œufs bien formés dans l'ovaire des femelles, et très rarement deux de ces œufs dans le même nid. Au reste, le coucou n'est pas le seul parmi les oiseaux connus qui ne fasse point de nid ; plusieurs espèces de mésanges, les pies, les martins-pêcheurs, etc., n'en font point non plus. Il n'est pas le seul qui ponde dans des nids étrangers, comme nous venons de le dire. Il n'est pas non plus le seul qui ne couve point ses œufs : nous avons vu que l'autruche, dans la zone torride, dépose les siens sur le sable, où la seule chaleur du soleil suffit pour les faire éclore. Il est vrai qu'elle ne les perd guère de vue, et qu'elle veille assidûment à

1. Des personnes dignes de foi m'ont dit avoir vu deux fois deux coucous dans un seul nid, mais toutes les deux fois dans un nid de grive : or un nid de grive est beaucoup plus grand qu'un nid de fauvette, de chantre ou de rouge-gorge.

leur conservation : mais elle n'a pas les mêmes motifs que la femelle du coucou pour les cacher et pour dissimuler son attachement; elle ne prend pas non plus, comme cette femelle, des précautions suffisantes pour la dispenser de tout autre soin. La conduite du coucou n'est donc point une irrégularité absurde, une anomalie monstrueuse, une exception aux lois de la nature, comme l'appelle Willughby; mais c'est un effet nécessaire de ces mêmes lois, une nuance qui appartient à l'ordre de leurs résultats, et qui ne pourroit y manquer sans laisser un vide dans le système général, sans causer une interruption dans la chaîne des phénomènes.

Ce qui semble avoir le plus étonné certains naturalistes, c'est la complaisance qu'ils appellent dénaturée de la nourrice du coucou, laquelle oublie si facilement ses propres œufs pour donner tous ses soins à celui d'un oiseau étranger, et même d'un oiseau destructeur de sa propre famille. Un de ces naturalistes, fort habile d'ailleurs en ornithologie, frappé de cette singularité, a fait des observations suivies sur cette matière, en ôtant à plusieurs petits oiseaux les œufs qu'ils avoient pondus, et y substituant un œuf unique de quelque oiseau autre que le coucou et que celui auquel appartenoit le nid : il s'est cru en droit de conclure de ces observations qu'aucun des oiseaux qui se chargent de couver l'œuf du coucou, même au préjudice de sa propre famille, ne se chargeroit de couver un œuf unique de tout autre oiseau qui lui seroit présenté dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire, qui seroit substitué à tous les siens, parce que cette complaisance est nécessaire au seul coucou, et

que lui seul en jouit en vertu d'une loi spéciale du Créateur.

Mais que cette conséquence paroîtra précaire et hasardée, si l'on pèse les réflexions suivantes! 1° Il faut remarquer que la proposition dont il s'agit est générale, par cela même qu'elle est exclusive; qu'à ce titre il ne faudroit qu'un seul fait contraire pour la réfuter; et que même en supposant qu'on n'auroit point connoissance des faits contraires, il faudroit, pour l'établir, un peu plus de quarante-six observations ou expériences faites sur une vingtaine d'espèces; 2° qu'il en faudroit beaucoup plus encore et de plus rigoureusement vérifiées, pour établir la nécessité et l'existence d'une loi particulière, dérogeant aux lois générales de la nature en faveur du coucou; 3° qu'en admettant que les expériences eussent été faites en nombre suffisant et suffisamment vérifiées, il eût fallu encore, pour les rendre concluantes, en assimiler les procédés autant qu'il étoit possible, dans toutes leurs circonstances, et n'y souffrir absolument d'autres différences que celles de l'œuf. Par exemple, il n'est pas égal, sans doute, que l'œuf soit déposé dans un nid étranger par un homme ou par un oiseau; par un homme qui couve une hypothèse chérie, contraire à la réussite de l'incubation de l'œuf, ou par un oiseau qui paroît ne désirer rien tant que cette réussite : or, puisque l'on ne pouvoit pas se servir du coucou, du merle, de l'écorcheur, de la fauvette, ou du roitelet, pour substituer un œuf unique de ces différentes espèces aux œufs des chantres, rouge-gorges, lavandières, etc., il eût fallu que la même main qui avoit agi dans ces sortes d'expérien-

ces faites avec des œufs autres que celui du coucou, agît aussi dans un pareil nombre d'expériences correspondantes faites avec l'œuf même du coucou, et comparer les résultats; or, c'est ce qui n'a pas été fait : cela étoit néanmoins d'autant plus nécessaire, que la seule apparition de l'homme, plus ou moins fréquente, suffit pour faire renoncer ses propres œufs à la couveuse la plus échauffée, et même pour lui faire abandonner l'éducation déjà avancée du coucou[1], comme j'ai été à portée de m'en assurer par moi-même. 4° Les assertions fondamentales de l'auteur ne sont pas toutes exactes; car le coucou pond quelquefois, quoique très rarement, deux œufs dans le même nid, et cela étoit connu des anciens. De plus, l'auteur suppose que l'œuf du coucou est toujours seul dans le nid de la nourrice, et que la mère coucou mange ceux qu'elle trouve dans ce nid, ou les détruit de quelque autre manière. Mais on sent combien un pareil fait est difficile à prouver, et combien il est peu vraisemblable. Il faudroit donc que jamais cette mère coucou ne déposât son œuf ailleurs que dans le nid d'un oiseau qui auroit fait sa ponte entière, ou que jamais elle ne manquât de revenir à ce même nid pour détruire les œufs pondus subséquemment : autrement ces œufs pourroient être couvés et éclore avec ceux du coucou, et il y auroit quelques changements à faire, soit dans les conséquences tirées, soit dans la loi particulière imaginée à plaisir; et c'est précisément le cas,

1. On a vu une verdière des prés, dont le nid étoit à terre sous une grosse racine, abandonner l'éducation d'un jeune coucou, par la seule inquiétude que lui causèrent les visites réitérées de quelques curieux.

puisqu'on m'a apporté nombre de fois des nids où il y avoit plusieus œufs de l'oiseau propriétaire[1], avec un œuf de coucou, et même plusieurs de ces œufs éclos ainsi que celui du coucou[2]. 5° Mais ce qui n'est pas moins décisif, c'est qu'il y a des faits incontestables, observés par des personnes aussi familiarisées avec les oiseaux qu'étrangères à toute hypothèse[3], lesquels faits, tous différents de ceux rapportés par l'auteur, réfutent invinciblement ses inductions exclusives, et font tomber le petit statut particulier qu'il a bien voulu ajouter aux lois de la nature.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE.

Une serine qui couvoit ses œufs et les fit éclore couva en même temps, et encore huit jours après,

1. 16 mai 1774, cinq œufs de charbonnière avec l'œuf du coucou; les œufs de la mésange ont disparu peu à peu.

19 mai 1776, cinq œufs de rouge-gorge avec l'œuf du coucou.

10 mai 1777, quatre œufs de rossignol avec l'œuf du coucou.

17 mai, deux œufs de mésange sous un jeune coucou, mais qui ne sont pas venus à bien. C'est quelque hasard semblable qui aura donné lieu de dire que le jeune coucou se chargeoit de couver les œufs de sa nourrice. Voyez Gesner, page 365.

2. Le 14 juin 1777, un coucou nouvellement éclos dans un nid de grive, avec deux jeunes grives qui commençoient à voltiger.

Le 8 juin 1778, un jeune coucou dans un nid de rossignol, avec deux petits rossignols et un œuf clair.

Le 16 juin, un jeune coucou dans un nid de rouge-gorge, avec un petit rouge-gorge qui paroissoit plus anciennement éclos.

M. Lottinger m'a mandé un fait, constaté par lui-même, dans sa lettre du 17 octobre 1776 : « Au mois de juin, un coucou nouvellement éclos dans un nid de fauvette à tête noire, avec une jeune fauvette qui voloit déjà, et un œuf clair. » Je pourrois citer plusieurs autres faits semblables.

3. Je dois la plus grande partie de ces faits à une de mes parentes

deux œufs de merle pris dans les bois ; elle ne cessa de les couver que parce qu'on les lui ôta.

SECONDE EXPÉRIENCE.

Une autre serine ayant couvé pendant quatre jours, sans aucune préférence marquée, sept œufs, dont cinq à elle et deux de fauvette, les abandonna tous, la volière ayant été transportée dans l'étage inférieur : ensuite elle pondit deux œufs qu'elle ne couva point du tout.

TROISIÈME EXPÉRIENCE.

Une autre serine dont le mâle avoit mangé ses sept premiers œufs a couvé pendant treize jours ses deux derniers avec trois autres, dont l'un étoit d'une autre serine, le second de linotte, et le troisième de bouvreuil : mais tous ces œufs se sont trouvés clairs.

QUATRIÈME EXPÉRIENCE.

Une femelle troglodyte a couvé et fait éclore un œuf de merle ; une femelle friquet a couvé et fait éclore un œuf de pie.

CINQUIÈME EXPÉRIENCE.

Une femelle friquet couvoit six œufs qu'elle avoit

(madame Potot de Montbeillard), qui depuis plusieurs années s'amuse utilement des oiseaux, se plaît à étudier leurs mœurs, à suivre leurs procédés, et quelquefois a bien voulu faire des observations et tenter des expériences relatives aux questions dont j'étois occupé.

pondus ; on en ajouta cinq, elle continua de couver : on en ajouta encore cinq ; elle trouva le nombre trop grand, en mangea sept, et couva le reste ; on en ôta deux, et on mit à la place un œuf de pie, que la femelle friquet couva et fit éclore avec les sept autres.

SIXIÈME EXPÉRIENCE.

Une manière connue de faire éclore sans embarras des œufs de serin, c'est de les donner à une couveuse chardonneret, prenant garde qu'ils aient à peu près le même degré d'incubation que ceux de la couveuse qu'on a choisie.

SEPTIÈME EXPÉRIENCE.

Une serine ayant couvé trois de ses œufs et deux de fauvette à tête noire pendant neuf à dix jours, on retira un œuf de fauvette dont l'embryon étoit non seulement formé, mais vivant : dans ce même temps on lui donna à élever deux petits bruants à peine éclos, dont elle a pris soin comme des siens, sans cesser de couver les quatre œufs restants, qui se trouvèrent clairs.

HUITIÈME EXPÉRIENCE.

Sur la fin d'avril 1776, une autre serine ayant pondu un œuf, on le lui enleva ; trois ou quatre jours après, cet œuf lui ayant été rendu, elle le mangea ; deux ou trois jours après, elle pondit un autre œuf et le couva ; on lui en donna deux de pinson qu'elle couva, après avoir cassé les siens : au bout de dix jours on lui ôta

ces œufs de pinson qui étoient gâtés ; on lui donna à élever deux petits bruants qui ne faisoient que d'éclore, et qu'elle éleva très bien, après quoi elle fit un nouveau nid, pondit deux œufs, en mangea un : et quoiqu'on lui eût ôté l'autre, elle couvoit toujours à vide, comme si elle eût eu des œufs; pour profiter de ses bonnes dispositions, on lui donna un œuf unique de rouge-gorge qu'elle couva et fit éclore.

NEUVIÈME EXPÉRIENCE.

Une autre serine ayant pondu trois œufs, les cassa presque aussitôt ; on les remplaça par deux œufs de pinson et un de fauvette à tête noire, qu'elle a couvés, ainsi que trois autres qu'elle a pondus successivement. Au bout de quatre ou cinq jours, la volière ayant été transportée dans une autre chambre de l'étage inférieur, la serine abandonna : peu de temps après elle pondit un œuf auquel on en joignit un de sittelle ou torche-pot ; ensuite elle en pondit deux autres auxquels on en ajouta un de linotte : elle couva le tout pendant sept jours, mais par préférence les étrangers; car elle éloigna constamment les siens, et elle les jeta successivement les trois jours suivants : l'onzième jour, elle jeta celui du torche-pot ; en un mot, celui de la linotte fut le seul qu'elle amena à bien. Si par hasard ce dernier œuf eût été un œuf de coucou, que de fausses conséquences n'eût-on pas vu éclore avec lui !

DIXIÈME EXPÉRIENCE.

Le 5 juin, on a donné à la serine de la septième expérience un œuf de coucou, qu'elle a couvé avec

trois des siens; le 7, un de ces trois œufs avoit disparu; le 8, un autre; le 10, le troisième et dernier; enfin le 11, quoiqu'elle se trouvât précisément dans le cas de la loi particulière, celui où le coucou met ordinairement les femelles des petits oiseaux, et qu'elle n'eût à couver que l'œuf privilégié, elle ne se soumit point à cette prétendue loi, et elle mangea l'œuf unique du coucou comme elle avoit mangé les siens.

Enfin on a vu une femelle rouge-gorge, qui étoit fort échauffée à couver, se réunir avec son mâle devant leur nid pour en défendre l'entrée à une femelle coucou qui s'en étoit approchée de fort près, s'élancer en criant contre cet ennemi, l'attaquer à coups de bec redoublés, le mettre en fuite, et le poursuivre avec tant d'ardeur qu'ils lui ôtèrent toute envie de revenir.

Il résulte de ces expériences, 1° que les femelles de plusieurs espèces de petits oiseaux qui se chargent de couver l'œuf du coucou se chargent aussi de couver d'autres œufs étrangers avec les leurs propres; 2° qu'elles couvent quelquefois ces œufs étrangers par préférence aux leurs propres, et qu'elles détruisent quelquefois ceux-ci sans en garder un seul; 3° qu'elles couvent et font éclore un œuf unique autre que celui du coucou; 4° qu'elles repoussent avec courage la femelle coucou lorsqu'elles la surprennent venant déposer son œuf dans leur nid; 5° enfin qu'elles mangent quelquefois cet œuf privilégié, même dans le cas où il est unique. Mais un résultat plus important et plus général, c'est que la passion de couver, qui paroît quelquefois si forte dans les oiseaux, semble n'être point déterminée à tels ou tels œufs,

ni à des œufs féconds, puisque souvent ils les mangent ou les cassent, et que plus souvent encore ils en couvent de clairs; ni à des œufs réels, puisqu'ils couvent des œufs de craie, de bois, etc.; ni même à ces vains simulacres, puisqu'ils couvent quelquefois à vide; que par conséquent une couveuse qui fait éclore, soit un œuf de coucou, soit tout autre œuf étranger substitué aux siens, ne fait en cela que suivre un instinct commun à tous les oiseaux, et, par une dernière conséquence, qu'il est au moins inutile de recourir à un décret particulier de l'Auteur de la nature, pour expliquer le procédé de la femelle coucou.

Je demande pardon au lecteur de m'être arrêté si long-temps sur un sujet dont peut-être l'importance ne lui sera pas bien démontrée; mais l'oiseau dont il s'agit a donné lieu à tant d'erreurs, que j'ai cru devoir non seulement m'attacher à en purger l'histoire naturelle, mais encore m'opposer à l'entreprise de ceux qui les vouloient faire passer dans la métaphysique. Rien n'est plus contraire à la saine métaphysique que d'avoir recours à autant de prétendues lois particulières qu'il y a de phénomènes dont nous ne voyons point les rapports avec les lois générales : un phénomène n'est isolé que parce qu'il n'est point assez connu; il faut donc tâcher de le bien connoître avant d'oser l'expliquer; il faut, au lieu de prêter nos petites idées à la nature, nous efforcer d'atteindre à ses grandes vues, par la comparaison attentive de ses ouvrages, et par l'étude approfondie de leurs rapports.

Je connois plus de vingt espèces d'oiseaux dans le nid desquels le coucou dépose son œuf, la fauvette ordinaire, celle à tête noire, la babillarde, la lavan-

dière, le rouge-gorge, le chantre, le troglodyte, la mésange, le rossignol, le rouge-queue, l'alouette, le cujelier, la farlouse, la linotte, la verdière, le bouvreuil, la grive, le geai, le merle et la pie-grièche. On ne trouve jamais d'œufs de coucou, ou du moins ses œufs ne réussissent jamais, dans les nids de cailles et de perdrix, dont les petits courent presque en naissant; il est même assez singulier qu'on en trouve qui viennent à bien dans des nids d'alouettes, qui, comme nous l'avons vu dans leur histoire, donnent moins de quinze jours à l'éducation de leurs petits, tandis que les coucous, du moins ceux qu'on élève en cage, sont plusieurs mois sans manger seuls : mais, dans l'état de nature, la nécessité, la liberté, le choix de la nourriture qui leur est propre, peuvent contribuer à accélérer le développement de leur instinct et le progrès de leur éducation[1]; ou bien seroit-ce que les soins de la nourrice n'ont d'autre mesure que les besoins du nourrisson?

On sera peut-être surpris de trouver plusieurs oiseaux granivores, tels que la linotte, la verdière et le bouvreuil, dans la liste des nourrices du coucou; mais il faut se souvenir que plusieurs granivores nourrissent leurs petits avec des insectes, et que d'ailleurs les matières végétales, macérées dans le jabot de ces petits oiseaux, peuvent convenir au jeune coucou à un certain point, et jusqu'à ce qu'il soit en état de trouver lui-même les chenilles, les araignées, les co-

1. Je ne dois pas dissimuler ce que dit M. Salerne, que cet oiseau se fait nourrir des mois entiers par sa mère adoptive, et qu'il la suit autant qu'il peut, criant sans cesse pour lui demander à manger; mais on sent que c'est un fait difficile à observer.

léoptères, et autres insectes dont il est friand, et qui le plus souvent fourmillent autour de son habitation.

Lorsque le nid est celui d'un petit oiseau, et par conséquent construit sur une petite échelle, il se trouve ordinairement fort aplati et presque méconnoissable; effet naturel de la grosseur et du poids du jeune coucou. Un autre effet de cette cause c'est que les œufs ou les petits de la nourrice sont quelquefois poussés hors du nid : mais ces petits, chassés de la maison paternelle, ne périssent pas toujours lorsqu'ils sont déjà forts, que le nid est près de terre, le lieu bien exposé, et la saison favorable; ils se mettent à l'abri dans la mousse ou le feuillage, et les pères et mères en ont bien soin sans abandonner pour cela le nourrisson étranger.

Tous les habitants des bois assurent que lorsqu'une fois la mère coucou a déposé son œuf dans le nid qu'elle a choisi, elle s'éloigne, semble oublier sa géniture et la perdre entièrement de vue, et qu'à plus forte raison le mâle ne s'en occupe point du tout. Cependant M. Lottinger a observé, non que les père et mère donnent des soins à leurs petits, mais qu'ils en approchent à une certaine distance en chantant; que de part et d'autre ils semblent s'écouter, se répondre, et se prêter mutuellement attention. Il ajoute que le jeune coucou ne manque jamais de répondre à l'appeau, soit dans les bois, soit dans la volière, pourvu qu'il ne voie personne. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'on fait approcher les vieux en imitant leur cri, et qu'on les entend quelquefois chanter aux environs du nid où est le jeune, comme partout ailleurs; mais il n'y a aucune preuve que ce soient les père et

mère du petit : ils n'ont pour lui aucune de ces attentions affectueuses qui décèlent la paternité ; tout se borne de leur part à des cris stériles, auxquels on a voulu prêter des intentions peu conséquentes à leurs procédés connus, et qui, dans le vrai, ne supposent autre chose, sinon la sympathie qui existe ordinairement entre les oiseaux de même espèce.

Tout le monde connoît le chant du coucou, du moins son chant le plus ordinaire ; il est si bien articulé et répété si souvent [1], que dans presque toutes les langues il a influé sur la dénomination de l'oiseau, comme on le peut voir dans la nomenclature. Ce chant appartient exclusivement au mâle ; et c'est au printemps, c'est-à-dire au temps de l'amour, que ce mâle le fait entendre, tantôt perché sur une branche sèche, et tantôt en volant ; il s'interrompt quelquefois par un râlement sourd, tel à peu près que celui d'une personne qui crache, et comme s'il prononçoit *crou, crou*, d'une voix enrouée et en grasseyant. Outre ces cris, on en entend quelquefois un autre assez sonore, quoiqu'un peu tremblé, composé de plusieurs notes, et semblable à celui du petit plongeon ; cela arrive lorsque les mâles et les femelles se recherchent et se poursuivent [2]. Quelques uns soupçonnent que c'est le

1. *Cou cou, cou cou, cou cou cou, tou cou cou.* Cette fréquente répétition a donné lieu à deux façons proverbiales de parler : lorsque quelqu'un répète souvent la même chose, cela s'appelle, en Allemagne, *chanter la chanson du coucou.* On le dit aussi de ceux qui, n'étant qu'en petit nombre, semblent se multiplier par la parole, et font croire, en causant beaucoup et tous à la fois, qu'ils forment une assemblée considérable.

2. Ceux qui ont bien entendu ce cri l'expriment ainsi, *go, go, guet, guet, guet.*

cri de la femelle. Celle-ci, lorsqu'elle est bien aimée, a encore un gloussement *glou, glou,* qu'elle répète cinq ou six fois d'une voix forte et assez claire, en volant d'un arbre à un autre. Il semble que ce soit son cri d'appel ou plutôt d'agacerie vis-à-vis son mâle; car, dès que ce mâle l'entend, il s'approche d'elle avec ardeur, en répétant son *tou, cou, cou*[1]. Malgré cette variété d'inflexion, le chant du coucou n'a jamais dû être comparé avec celui du rossignol, sinon dans la fable[2]. Au reste, il est fort douteux que ces oiseaux s'apparient; ils éprouvent les besoins physiques, mais rien qui ressemble à l'attachement ou au sentiment. Les mâles sont beaucoup plus nombreux que les femelles[3], et se battent pour elles assez souvent; mais c'est pour une femelle en général, sans aucun choix, sans nulle prédilection; et lorsqu'ils sont satisfaits, ils s'éloignent et cherchent de nouveaux objets pour se satisfaire encore et les quitter de même, sans les regretter, sans prévoir le produit de toutes ces unions furtives, sans rien faire pour les petits qui en doivent naître; ils ne s'en occupent pas même après

1. Note communiquée par M. le comte de Riollet, qui se fait un louable amusement d'observer ce que tant d'autres ne font que regarder.

2. On dit que le rossignol et le coucou disputant le prix du chant devant l'âne, celui-ci l'adjugea au coucou; que le rossignol en appela devant l'homme, lequel prononça en sa faveur, et que depuis ce temps le rossignol se met à chanter aussitôt qu'il voit l'homme, comme pour remercier son juge ou pour justifier sa sentence.

3. On ne tue, on ne prend presque jamais que des coucous chanteurs, et par conséquent mâles. J'en ai vu tuer trois ou quatre dans une seule chasse, et pas une femelle. La *Zoologie britannique* dit que dans le même été, sur le même arbre et dans le même piége, on a pris cinq coucous, tous cinq mâles.

qu'ils sont nés; tant il est vrai que la tendresse mutuelle des père et mère est le fondement de leur affection commune pour leur géniture, et par conséquent le principe du bon ordre, puisque, sans l'affection des père et mère, les petits et même les espèces courent risque de périr, et qu'il est du bon ordre que les espèces se conservent.

Les petits nouvellement éclos ont aussi leur cri d'appel, et ce cri n'est pas moins aigu que celui des fauvettes et des rouge-gorges leurs nourrices, dont ils prennent le ton par la force de l'instinct imitateur[1]; et comme s'ils sentoient la nécessité de solliciter, d'importuner une mère adoptive, qui ne peut avoir les entrailles d'une véritable mère, ils répètent à chaque instant ce cri d'appel, ou, si l'on veut, cette prière, sans cesse excitée par des besoins sans cesse renaissants, et dont le sens est très clair, très déterminé par un large bec qu'ils tiennent continuellement ouvert de toute sa largeur; ils en augmentent encore l'expression par le mouvement de leurs ailes, qui accompagne chaque cri. Dès que leurs ailes sont assez fortes, ils s'en servent pour poursuivre leur nourrice sur les

1. « La structure singulière de leurs narines contribue peut-être, » dit M. Frish, à produire ce cri aigu. »

Il est vrai que les narines du coucou sont, quant à l'extérieur, d'une structure assez singulière, comme nous le verrons plus bas; mais je me suis assuré qu'elles ne contribuent nullement à modifier son cri, lequel est resté le même, quoique j'eusse fait boucher ses narines avec de la cire. J'ai reconnu, en répétant cette expérience sur d'autres oiseaux, et notamment sur le troglodyte, que leur cri reste aussi le même, soit qu'on bouche leurs narines, soit qu'on les laisse ouvertes. On sait d'ailleurs que le siége des principaux organes de la voix des oiseaux est, non pas dans les narines, ni même dans la glotte, mais au bas de la trachée-artère, un peu au dessus de sa bifurcation.

branches voisines lorsqu'elle les quitte, ou pour aller au devant d'elle lorsqu'elle leur apporte la becquée. Ce sont des nourrissons insatiables[1], et qui le paroissent d'autant plus, que de petits oiseaux, tels que le rouge-gorge, la fauvette, le chantre, et le troglodyte, ont de la peine à fournir la subsistance à un hôte de si grande dépense, surtout lorsqu'ils ont en même temps une famille à nourrir, comme cela arrive quelquefois. Les jeunes coucous que l'on élève conservent ce cri d'appel, selon M. Frisch, jusqu'au 15 ou 20 septembre, et en accueillent ceux qui leur portent à manger; mais alors ce cri commence à devenir plus grave par degrés, et bientôt après ils le perdent tout-à-fait.

La plupart des ornithologistes conviennent que les insectes sont le fonds de la nourriture du coucou, et qu'il a un appétit de préférence pour les œufs d'oiseaux, comme je l'ai dit ci-dessus. Ray a trouvé des chenilles dans son estomac; j'y ai trouvé, outre cela, des débris très reconnoissables de matières végétales, de petits coléoptères bronzés, vert doré, etc., et quelquefois de petites pierres. M. Frisch prétend qu'en toute saison il faut donner à manger aux jeunes coucous aussi matin et aussi tard qu'on le fait ordinairement dans les grands jours d'été. Le même auteur a observé la manière dont ils mangent les insectes tout vivants : ils prennent les chenilles par la tête; puis, les faisant passer dans leur bec, ils en expriment et font sortir par l'anus tout le suc; après quoi ils les agitent encore et les secouent plusieurs fois avant de les avaler. Ils prennent de même les papillons par la

1. C'est de là que l'on dit proverbialement *avaler comme un coucou.*

tête, et, les pressant dans leur bec, ils les crèvent vers le corselet, et les avalent avec leurs ailes. Ils mangent aussi des vers; mais ils préfèrent ceux qui sont vivants. Lorsque les insectes manquoient, Frisch donnoit à un jeune qu'il élevoit du foie, et surtout du rognon de mouton, coupé en petites tranches longuettes de la forme des insectes qu'il aimoit. Lorsque ces tranches étoient trop sèches, il falloit les humecter un peu, afin qu'il pût les avaler. Du reste, il ne buvoit jamais que dans le cas où ses aliments étoient ainsi desséchés; encore s'y prenoit-il de si mauvaise grâce, que l'on voyoit bien qu'il buvoit avec répugnance, et pour ainsi dire à son corps défendant : en toute autre circonstance il rejetoit, en secouant son bec, les gouttes d'eau qu'on y avoit introduites par force ou par adresse[1], et l'hydrophobie proprement dite paroissoit être son état habituel.

Les jeunes coucous ne chantent point la première année, et les vieux cessent de chanter, ou du moins de chanter assidûment, vers la fin de juin : mais ce silence n'annonce point leur départ; on en trouve même dans les plaines jusqu'à la fin de septembre, et encore plus tard[2]. Ce sont sans doute les premiers froids et la disette d'insectes qui les déterminent à passer dans des climats plus chauds. Ils vont la plu-

1. J'ai observé la même chose, ainsi que le chartreux de M. Salerne, et comme l'observeront tous ceux qui prendront la peine d'élever ces sortes d'oiseaux. Seroit-ce à cause de cette hydrophobie naturelle qu'on a imaginé de conseiller contre la vraie maladie de ce nom une décoction de la fiente du coucou dans du vin?

2. M. le commandeur de Querhoent et M. Hébert ont vu plusieurs fois de jeunes coucous rester dans le pays jusqu'au mois de septembre, et quelques uns jusqu'à la fin d'octobre.

part en Afrique, puisque MM. les commandeurs de Godeheu et des Mazys les mettent au nombre des oiseaux qu'on voit passer deux fois chaque année dans l'île de Malte[1]. A leur arrivée dans notre pays, ils semblent moins fuir les lieux habités; le reste du temps, ils voltigent dans les bois, les prés, etc., et partout où ils trouvent des nids pour y pondre et en manger les œufs, des insectes et des fruits pour se nourrir. Sur l'arrière-saison, les adultes, surtout les femelles, sont bons à manger, et aussi gras qu'ils étoient maigres au printemps[2]. Leur graisse se réunit particulièrement sous le cou[3], et c'est le meilleur morceau de cette espèce de gibier. Ils sont ordinairement seuls, inquiets, changeant de place à tout moment, et parcourant chaque jour un terrain considérable, sans cependant faire jamais de longs vols. Les anciens observoient le temps de l'apparition et de la disparition du coucou en Italie. Les vignerons qui n'avoient point achevé de tailler leurs vignes avant son arrivée étoient regardés comme des paresseux, et devenoient l'objet de la risée publique; les passants qui les voyoient en retard leur reprochoient leur paresse en répétant le cri de cet oiseau, qui lui-même étoit l'emblème de la fainéantise, et avec très grande raison, puisqu'il se dispense des devoirs les plus sacrés de la nature. On disoit aussi *fin comme un coucou* (car

1. M. Salerne dit, d'après les voyageurs, que les coucous se posen quelquefois en grand nombre sur les navires.

2. C'est dans cette saison seulement que la façon de parler provert biale, *maigre comme un coucou*, a sa juste application.

3. J'ai observé la même chose dans un jeune merle de roche que je faisois élever, et qui est mort au mois d'octobre.

on peut être à la fois fin et paresseux), soit parce que, ne voulant point couver ses œufs, il vient à bout de les faire couver à d'autres oiseaux, soit par une autre raison tirée de l'ancienne mythologie[1].

Quoique rusés, quoique solitaires, les coucous sont capables d'une sorte d'éducation; plusieurs personnes de ma connoissance en ont élevé et apprivoisé. On les nourrit avec de la viande hachée, cuite ou crue, des insectes, des œufs, du pain mouillé, des fruits, etc. Un de ces coucous apprivoisés reconnoissoit son maître, venoit à sa voix, le suivoit à la chasse, perché sur son fusil; et lorsqu'il trouvoit en chemin un griottier, il y voloit, et ne revenoit qu'après s'être rassasié pleinement : quelquefois il ne revenoit point à son maître de la journée, mais le suivoit à vue, en voltigeant d'arbre en arbre. Dans la maison, il avoit toute liberté de courir, et passoit la nuit sur un juchoir. La fiente de cet oiseau est fort abondante; c'est un des inconvénients de son éducation. Il faut avoir soin de le garantir du froid dans le passage de l'automne à l'hiver : c'est pour ces oiseaux le temps critique; du moins c'est à cette époque que j'ai perdu tous ceux que j'ai voulu faire élever, et beaucoup d'autres oiseaux de différentes espèces.

Olina dit qu'on peut dresser le coucou pour la chasse du vol comme les éperviers et les faucons;

1. Jupiter, s'étant aperçu que sa sœur Junon étoit seule sur le mont Dicéien, autrement dit Thornax, excita un violent orage et vint sous la forme d'un coucou se poser sur les genoux de la déesse, qui, le voyant mouillé, transi, battu de la tempête, en eut pitié, et le réchauffa sous sa robe; le dieu reprit sa forme à propos, et devint l'époux de sa sœur. De cet instant le mont Dicéien fut appelé *Coccygien*, ou *montagne du coucou;* et de là l'origine du *Jupiter cuculus*.

mais il est le seul qui assure ce fait ; et ce pourroit bien être une erreur occasionée, comme plusieurs autres de l'histoire de cet oiseau, par la ressemblance de son plumage avec celui de l'épervier.

Les coucous sont répandus assez généralement dans tout l'ancien continent ; et quoique ceux d'Amérique aient des habitudes différentes, on ne peut s'empêcher de reconnoître dans plusieurs un air de famille : celui dont il s'agit ici ne se voit que l'été dans les pays froids ou même tempérés, tels que l'Europe, et l'hiver seulement dans les climats plus chauds, tels que ceux de l'Afrique septentrionale ; il semble fuir les températures excessives.

Cet oiseau posé à terre ne marche qu'en sautillant, comme je l'ai remarqué : mais il s'y pose rarement ; et quand cela ne seroit point prouvé par le fait, il seroit facile de le juger ainsi d'après ses pieds très courts et ses cuisses encore plus courtes. Un jeune coucou du mois de juin, que j'ai eu occasion d'observer, ne faisoit aucun usage de ses pieds pour marcher : mais il se servoit de son bec pour se traîner sur le ventre, à peu près comme le perroquet s'en sert pour grimper ; et lorsqu'il grimpoit dans sa cage, j'ai pris garde que le plus gros des doigts postérieurs se dirigeoit en avant, mais qu'il servoit moins que les deux autres antérieurs[1] : dans son mouvement progressif il agitoit ses ailes comme pour s'en aider.

1. Si cette habitude est commune à toute l'espèce, que devient l'expression *digiti scansorii*, appliquée par plusieurs naturalistes aux doigts disposés comme dans le coucou, deux en avant et deux en arrière ? D'ailleurs ne sait-on pas que les sittelles, les mésanges, et les oiseaux appelés *grimpereaux* par excellence, grimpent supérieurement quoi-

J'ai déjà dit que le plumage du coucou étoit fort sujet à varier dans les divers individus; il suit de là qu'en donnant la description de cet oiseau on ne peut prétendre à rien de plus qu'à donner une idée des couleurs et de leur distribution, telles qu'on les observe le plus communément dans son plumage. La plupart des mâles adultes qu'on m'a apportés ressembloient fort à celui qui a été décrit par M. Brisson : tous avoient le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures de la queue, les petites couvertures des ailes, les grandes les plus voisines du dos et les trois pennes qu'elles recouvrent, d'un joli cendré; les grandes couvertures du milieu de l'aile brunes, tachetées de roux, et terminées de blanc; les plus éloignées du dos et les dix premières pennes de l'aile d'un cendré foncé, le côté intérieur de celles-ci tacheté de blanc roussâtre; les six pennes suivantes brunes; marquées des deux côtés de taches rousses, terminées de blanc; la gorge et le devant du cou d'un cendré clair, le reste du dessous du corps rayé transversalement de brun sur un fond blanc sale; les plumes des cuisses de même, tombant de chaque côté sur le tarse en façon de manchettes; le tarse garni extérieurement de plumes cendrées jusqu'à la moitié de sa longueur, les pennes de la queue noirâtres et terminées de blanc; les huit intermédiaires tachetées de blanc près de la côte et sur le côté intérieur; les deux du milieu tachetées de même et sur le bord extérieur, et la dernière des latérales rayée transversalement de la même couleur; l'iris noisette, quelque-

qu'ils aient les doigts disposés à la manière vulgaire, c'est-à-dire trois en avant et un seul en arrière?

fois jaune; la paupière interne fort transparente; le bec noir au dehors, jaune à l'intérieur; les angles de son ouverture orangés, les pieds jaunes; un peu de cette couleur à la base du bec inférieur.

J'ai vu plusieurs femelles qui ressembloient beaucoup aux mâles; j'ai aperçu à quelques unes, sur les côtés du cou, des vestiges de ces traits bruns dont parle Linnæus.

Le docteur Derham dit que les femelles ont le cou varié de roussâtre, et le dessus du corps d'un ton plus rembruni[1]; les ailes aussi, avec une teinte roussâtre, et les yeux moins jaunes. Selon d'autres observateurs, c'est le mâle qui est plus noirâtre : il n'y a rien de bien constant dans tout cela que la grande variation du plumage.

Les jeunes ont le bec, les pieds, la queue, et le dessous du corps, à peu près comme dans l'adulte, excepté que les pennes sont engagées plus ou moins dans le tuyau; la gorge, le devant du cou, et le dessous du corps, rayés de blanc et de noirâtre, de sorte cependant que le noirâtre domine sur les parties antérieures plus que sur les parties postérieures (dans quelques individus il n'y a presque point de blanc sous la gorge); le dessus de la tête et du corps joliment varié de noirâtre, de blanc, et de roussâtre, distribués de manière que le roussâtre paroît plus sur

1. Une personne digne de foi m'assure qu'elle a vu quelques uns de ces individus plus bruns, qui étoient aussi de plus grande taille. Si c'étoient des femelles, ce seroit un nouveau trait de conformité entre l'espèce du coucou et les oiseaux de proie. D'un autre côté, M. Frisch a remarqué que, de deux jeunes coucous de différents sexes qu'il nourrissoit, le mâle étoit le plus brun.

le milieu du corps, et le blanc sur les extrémités; une tache blanche derrière la tête, et quelquefois au dessus du front; toutes les pennes des ailes brunes, terminées de blanc, et tachetées plus ou moins de roussâtre ou de blanc; l'iris gris verdâtre, le fond des plumes cendré très clair. Il y a grande apparence que cette femelle si joliment *madrée*, dont parle M. Salerne, étoit une jeune de l'année. Au reste, M. Frisch nous avertit que les jeunes coucous élevés dans les bois par leur nourrice sauvage ont le plumage moins varié, plus approchant du plumage des coucous adultes, que celui des jeunes coucous élevés à la maison. Si cela n'est pas, il semble au moins que cela devroit être; car on sait qu'en général la domesticité est une des causes qui font varier les couleurs des animaux, et l'on pourroit croire que les espèces d'oiseaux qui participent plus ou moins à cet état doivent aussi participer plus ou moins à la variation du plumage : cependant je ne puis dissimuler que les jeunes coucous sauvages que j'ai vus, et j'en ai vu beaucoup, n'avoient pas les couleurs moins variées que ceux que j'avois fait nourrir jusqu'au temps de la mue exclusivement. Il peut se faire que les jeunes coucous sauvages que M. Frisch a trouvés plus ressemblants à leurs père et mère fussent plus âgés que les jeunes coucous domestiques auxquels il les comparoit. Le même auteur ajoute que les jeunes mâles ont le plumage plus rembruni que les femelles, le dedans de la bouche plus rouge, et le cou plus gros[1].

1. M. Frisch soupçonne que la grosseur du cou, qui est propre au mâle, pourroit bien avoir quelque rapport au cri que les mâles, et les seuls mâles, font entendre; cependant je n'ai point remarqué, dans

Le poids d'un coucou adulte, pesé le 12 avril, étoit de quatre onces deux gros et demi; le poids d'un autre, pesé le 17 août, étoit d'environ cinq onces: ces oiseaux pèsent davantage en automne, parce qu'alors ils sont beaucoup plus gras, et la différence n'est pas petite; j'en ai pesé un jeune le 22 juillet, dont la longueur totale appprochoit de neuf pouces, et dont le poids s'est trouvé de deux onces deux gros: un autre qui étoit presque aussi grand, mais beaucoup plus maigre, ne pesoit qu'une once quatre gros, c'est-à-dire un tiers moins que le premier.

Le mâle adulte a le tube intestinal d'environ vingt pouces, deux cœcums d'inégale longueur, l'un de quatorze lignes (quelquefois vingt-quatre), l'autre de dix (quelquefois jusqu'à dix-huit), tous deux dirigés en avant, et adhérant dans toute leur longueur au gros intestin par une membrane mince et transparente; une vésicule du fiel; les reins placés de part et d'autre de l'épine, divisés chacun en trois lobes principaux, sous-divisés eux-mêmes en lobules plus petits par des étranglements, faisant tous la sécrétion d'une bouillie blanchâtre; deux testicules de forme ovoïde, de grosseur inégale, attachés à la partie supérieure des reins, et séparés par une membrane.

L'œsophage se dilate à sa partie inférieure en une espèce de poche glanduleuse, séparée du ventricule par un étranglement. Le ventricule est un peu musculeux dans sa circonférence, membraneux dans sa

le grand nombre de dissections que j'ai faites, que les organes qui contribuent à la formation de la voix eussent plus de volume dans les mâles que dans les femelles.

partie moyenne, adhérant par des tissus fibreux aux muscles du bas-ventre et aux différentes parties qui l'entourent; du reste, beaucoup moins gros et plus proportionné dans l'oiseau sauvage nourri par le rouge-gorge ou la fauvette, que dans l'oiseau apprivoisé et élevé par l'homme : dans celui-ci, ce sac, ordinairement distendu par l'excès de la nourriture, égale le volume d'un moyen œuf de poule, occupe toute la partie antérieure de la cavité du ventre depuis le sternum à l'anus, s'étend quelquefois sous le sternum de cinq ou six lignes, et d'autres fois ne laisse à découvert aucune partie de l'intestin ; au lieu que, dans des coucous sauvages que j'ai fait tuer au moment même où on me les apportoit, ce viscère ne s'étendoit pas tout-à-fait jusqu'au sternum, et laissoit paroître entre sa partie inférieure et l'anus deux circonvolutions d'instestins, et trois dans le côté de l'abdomen. Je dois ajouter que, dans la plupart des oiseaux dont j'ai observé l'intérieur, on voyoit, sans rien forcer ni déplacer, une ou deux circonvolutions d'intestins dans la cavité du ventre à droite de l'estomac, et une entre le bas de l'estomac et l'anus. Cette différence de conformation n'est donc que du plus au moins, puisque dans la plupart des oiseaux, non seulement la force postérieure de l'estomac est séparée de l'épine du dos par une portion du tube intestinal qui se trouve interposée, mais que la partie gauche de ce viscère n'est jamais recouverte par aucune portion de ces mêmes intestins, et il s'en faut bien que je regarde cette seule différence comme une cause capable de rendre le coucou inhabile à couver, ainsi que l'a dit un orni-

thologiste. Ce n'est point apparemment parce que cet estomac est trop dur, puisque, ses parois étant membraneuses, il n'est dur en effet que par accident et lorsqu'il est plein de nourriture ; ce qui n'a guère lieu dans une femelle qui couve. Ce n'est point non plus, comme d'autres l'ont dit, parce que l'oiseau craindroit de refroidir son estomac, moins garanti que celui des autres oiseaux, car il est clair qu'il courroit bien moins ce risque en couvant qu'en voltigeant ou se perchant sur les arbres : le casse-noix est conformé de même, et cependant il couve. D'ailleurs ce n'est pas seulement sous l'estomac, mais sous toute la partie inférieure du corps, que les œufs se couvent : autrement la plupart des oiseaux qui, comme les perdrix, ont le sternum fort prolongé, ne pourroient couver plus de trois ou quatre œufs à la fois, et l'on sait que le plus grand nombre en couve davantage.

J'ai trouvé dans l'estomac d'un jeune coucou que je faisois nourrir une masse de viande cuite presque desséchée, et qui n'avoit pu passer par le pylore ; elle étoit décomposée, ou plutôt divisée en fibrilles de la plus grande finesse. Dans un autre jeune coucou, trouvé mort au milieu des bois vers le commencement d'août, la membrane interne du ventricule étoit velue; les poils, longs d'environ une ligne, sembloient se diriger vers l'orifice de l'œsophage. En général, on rencontre fort peu de petites pierres dans l'estomac des jeunes coucous, et presque jamais dans l'estomac de ceux où il n'y a point de débris de matières végétales. Il est naturel que l'on en trouve dans l'estomac de ceux qui ont été élevés par des verdières, des alouettes,

et autres oiseaux qui nichent à terre : le sternum forme un angle rentrant.

Longueur totale, treize à quatorze pouces; bec, treize lignes et demie; les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe (mais non dans les tout jeunes); narines elliptiques, ayant leur ouverture environnée d'un bord saillant, et au centre un petit grain blanchâtre qui s'élève presque jusqu'à la hauteur de ce rebord; langue mince à la pointe, et non fourchue; tarse, dix lignes; cuisses, moins de douze; l'intérieur des ongles postérieurs le moins fort et le plus crochu de tous; les deux doigts antérieurs unis ensemble à leur base par une membrane; le dessous du pied comme chagriné, et d'un grain très fin; vol, environ deux pieds; queue, sept pouces et demi, composée de dix pennes étagées[1]; dépasse les ailes de deux pouces.

Variétés du Coucou.

On aura vu sans doute avec quelque surprise, en lisant l'histoire du coucou, combien le type de cette espèce est inconstant et variable, ce qui, en effet, n'est point ordinaire chez les oiseaux qui vivent dans l'état de nature, et surtout chez ceux qui s'apparient; car pour ceux, au contraire, qui ne s'apparient point et qui n'ont qu'une ardeur vague, indéterminée, pour une femelle en général, sans aucun attachement particulier, à force d'être étrangers à toute fidélité personnelle, ou, si l'on veut, individuelle, ils sont

1. M. Ray n'a compté que huit pennes dans la queue de l'individu qu'il a observé en 1693 : mais assurément il en manquoit deux.

plus exposés à manquer aux lois encore plus sacrées de la fidélité due à l'espèce, et à contracter des alliances irrégulières, dont le produit varie plus ou moins, selon que les individus qui se sont unis par hasard étoient plus ou moins différents entre eux : de là la diversité que l'on remarque entre les individus, soit pour la grosseur, soit pour les formes, soit pour le plumage ; diversité qui a donné lieu à plus d'une erreur, et qui a fait prendre de véritables coucous pour des faucons, des émerillons, des autours, des éperviers, etc. Mais, sans entrer ici dans le détail de ces variétés inépuisables et qui paroissent n'être rien moins que constantes, je me bornerai à dire que l'on trouve quelquefois en différents pays de notre Europe des coucous qui diffèrent beaucoup entre eux par la taille[1], et qu'à l'égard des couleurs, le gris cendré, le roux, le brun, le blanchâtre, sont distribués diversement dans les divers individus, en sorte que chacune de ces couleurs domine plus ou moins, et que, par la multiplicité de ses teintes, elle augmente encore les variations de leur plumage. A l'égard des coucous étrangers, j'en trouve deux qui me semblent devoir se rapporter à l'espèce européenne comme variétés de climat, et peut-être en ajouterois-je plusieurs autres si j'avois été à portée de les observer de plus près.

1. Le coucou varié aux pieds rouges des Pyrénées, de Barrère, est encore une de ces variétés, et peut-être son coucou cendré d'Amérique. Il en est de même du *cucule francescano* de Gerini, et de son *cucule rugginoso*. Mais ces deux derniers sont des variétés d'âge.

I.

Le coucou du cap de Bonne-Espérance (*Cuculus Capensis.* L.), représenté dans les planches enluminées, n° 390, a beaucoup de rapport avec celui de notre pays, et par ses proportions, et par la rayure transversale du dessous du corps, et par sa taille, qui n'est pas beaucoup plus petite.

Il a le dessus du corps d'un vert brun; la gorge, les joues, le devant du cou, et les couvertures supérieures des ailes, d'un roux foncé; les pennes de la queue d'un roux un peu plus clair, terminées de blanc; la poitrine et tout le reste du dessous du corps rayés transversalement de noir sur un fond blanc, l'iris jaune, le bec brun foncé, et les pieds d'un brun rougeâtre. Il a de longueur totale un peu moins de douze pouces.

Seroit-ce ici l'oiseau connu au cap de Bonne-Espérance sous le nom d'*édolio*, et qui répète, en effet, ce mot d'un ton bas et mélancolique? Il n'a point d'autre chant, et plusieurs habitants du pays, non pas Hottentots, mais Européens, sont persuadés que l'âme d'un certain patron de barque qui prononçoit souvent le même mot est passée dans le corps de cet oiseau; car nos siècles modernes ont aussi leurs métamorphoses : celle-ci n'est pas moins vraie que celle du *Jupiter cuculus*, et nous lui devons probablement la connoissance du cri de ce coucou. On seroit trop heureux si chaque erreur nous valoit une vérité.

II.

Les voyageurs parlent d'un coucou du royaume de

Loango en Afrique, lequel est un peu plus gros que le nôtre, mais peint des mêmes couleurs, et qui en diffère principalement par sa chanson : ce qui doit s'entendre de l'air, et non des paroles; car il dit *coucou* comme le nôtre, mais sur un ton différent. Le mâle commence, dit-on, par entonner la gamme et chante seul les trois premières notes; ensuite la femelle l'accompagne à l'unisson pour le reste de l'octave, et diffère en cela de la femelle de notre coucou qui ne chante point du tout comme son mâle, et qui chante beaucoup moins; c'est une raison de plus pour séparer ce coucou de Loango du nôtre, et pour le considérer comme une variété dans l'espèce.

LES COUCOUS ÉTRANGERS.

Les principaux attributs du coucou d'Europe consistent, comme on vient de le voir, en ce qu'il a la tête un peu grosse, l'ouverture du bec large, les doigts disposés, deux en avant et deux en arrière; les tarses garnis de plumes; les pieds courts, les cuisses encore plus courtes, les ongles foibles et peu crochus, la queue longue et composée de dix pennes étagées. Il diffère des couroucous, et par le nombre de ces mêmes pennes (car les couroucous en ont douze à la queue), et surtout par son bec, qui est plus allongé, et dont la partie supérieure est plus convexe. Il diffère des barbus en ce qu'il n'a point de

barbes autour de la base du bec. Mais tout cela doit être entendu sainement, et il ne faut pas s'imaginer qu'on ne doive admettre dans le genre dont le coucou d'Europe est le modèle que des espèces qui réunissent exactement tous ces attributs. C'est le cas de répéter qu'il n'y a rien d'absolu dans la nature, que, par conséquent, il ne doit y avoir rien de strict dans les méthodes faites pour la représenter, et qu'il seroit moins difficile de réunir dans une vaste volière toutes les espèces d'oiseaux, séparées par paires bien assorties, que de les séparer intellectuellement par des caractères méthodiques qui ne se démentissent jamais : aussi, parmi les espèces que nous rapporterons au genre du coucou, en trouvera-t-on plusieurs en qui les attributs propres à ce genre seront diversement modifiés, d'autres qui ne les auront pas tous, et d'autres qui auront quelques uns des attributs des genres voisins. Mais si l'on examine de près ces espèces diverses, on reconnoîtra qu'elles ont plus de rapport avec le genre du coucou qu'avec aucun autre; ce qui suffit, ce me semble, pour nous autoriser à les rassembler sous une dénomination commune, et pour en composer un genre, non pas strict, rigoureux, et par cela même imaginaire, mais un genre réel et vrai, tendant au grand but de toute généralisation, celui de faciliter le progrès de nos connoissances, en réduisant au plus petit nombre tous les faits de détail sur lesquels elles sont nécessairement fondées. On ne sera donc point surpris de trouver ici parmi les coucous étrangers des espèces qui ont la queue carrée, comme le coucou tacheté de la Chine, celui de l'île de Panay, le vourou-driou de

Madagascar, et une variété du coucou brun piqueté de roux des Indes; d'autres qui l'ont, pour ainsi dire, fourchue, comme le coucou qui a deux longs brins à la place des deux pennes extérieures; d'autres qui l'ont plus qu'étagée et semblable à celle des veuves, comme le san-hia de la Chine et le coucou huppé à collier; d'autres qui l'ont étagée seulement en partie, comme le vieillard à ailes rousses de la Caroline, lequel n'a que deux paires de pennes étagées, et comme une variété du jacobin huppé de Coromandel, qui n'a que la seule paire extérieure étagée, c'est-à-dire, plus courte que les quatre autres paires, lesquelles sont égales entre elles; d'autres qui ont douze pennes à la queue, comme le vourou-driou et le coucou indicateur du Cap; d'autres qui n'en ont que huit, comme le guira-cantara du Brésil, si toutefois Marcgrave ne s'est point trompé en les comptant; d'autres qui ont l'habitude d'épanouir leur queue lors même qu'ils sont en repos, comme le coua de Madagascar, le coucou vert doré et blanc du cap de Bonne-Espérance, et le second coukeel de Mindanao; d'autres qui en tiennent toutes les pennes serrées et superposées, les intermédiaires aux latérales; d'autres qui ont quelques barbes autour du bec, comme le san-hia, le coucou indicateur, et une variété du coucou verdâtre de Madagascar; d'autres qui ont le bec plus long et plus grêle à proportion, comme le tacco de Cayenne; d'autres qui ont le doigt postérieur interne armé d'un long éperon, semblable à celui de nos alouettes, comme le houhou d'Égypte, le coucou des Philippines, le coucou vert d'Antigue, le toulou, et le rufalbin; d'autres enfin qui ont les

pieds plus ou moins courts, plus ou moins garnis de plumes, ou même sans aucune plume ni duvet. Il n'est pas jusqu'au caractère réputé le plus fixe et le plus constant, je veux dire la disposition des doigts tournés deux en avant et deux en arrière, qui ne participe à l'inconstance de ces variations, puisque j'ai observé dans le coucou que l'un de ses doigts postérieurs se tournoit quelquefois en avant, et que d'autres ont observé, dans les hibous et les chats-huants, que l'un de leurs doigts antérieurs se tournoit quelquefois en arrière; mais ces légères différences, bien loin de mettre du désordre dans le genre des coucous, annoncent, au contraire, le véritable ordre de la nature, puisqu'elles représentent la fécondité de ses plans et l'aisance de son exécution, en représentant les nuances infiniment variées de ses ouvrages, et les traits infiniment diversifiés qui, dans chaque famille d'animaux, distinguent les individus sans leur ôter l'air de famille.

Une chose très remarquable dans celle des coucous, c'est que la branche établie dans le Nouveau-Monde est celle qui paroît être la moins sujette aux variations dont je viens de parler, la moins dégénérée, celle qui semble avoir conservé plus de ressemblance avec l'espèce européenne considérée comme tronc commun, et s'en être séparée plus tard. A la vérité, l'espèce européenne fréquente les pays du Nord, pousse ses excursions jusqu'en Danemarck et en Norwége, et par conséquent aura pu aisément franchir les détroits peu spacieux qui, à ces hauteurs, séparent les deux continents; mais elle a pu franchir avec encore plus de facilité l'isthme de Suez d'une

part, ou quelques bras de mer fort étroits, pour se répandre en Afrique; et du côté de l'Asie elle n'avoit rien du tout à franchir, en sorte que les races qui se sont établies dans ces dernières contrées doivent s'être séparées beaucoup plus tôt de la souche primitive, et lui ressembler beaucoup moins : aussi ne compte-t-on guère en Amérique que deux ou trois exceptions ou anomalies extérieures sur quinze espèces ou variétés, tandis que, dans l'Afrique et l'Asie, on en compte quinze ou vingt sur trente-quatre; et sans doute on en découvrira davantage à mesure que tous ces oiseaux seront plus connus. Ils le sont si peu, que c'est encore un problème si, parmi tant d'espèces étrangères, il en est une seule qui ponde ses œufs dans le nid des autres oiseaux, comme fait le coucou d'Europe; on sait seulement que plusieurs de ces espèces étrangères prennent la peine de faire elles-mêmes leur nid et de couver elles-mêmes leurs œufs : mais, quoique nous ne connoissions que des différences superficielles entre toutes ces espèces, nous pouvons supposer qu'il en existe de considérables et de générales, surtout entre les deux branches fixées dans les deux continents, lesquelles ne peuvent manquer de recevoir tôt ou tard l'empreinte du climat; et ici les climats sont très différents. Par exemple, j'ai observé qu'en général les espèces américaines sont plus petites que les espèces de l'ancien continent, et probablement par le concours des mêmes causes qui, dans cette même Amérique, s'opposent au développement plein et à l'entier accroissement, soit des quadrupèdes indigènes, soit de ceux qu'on y transporte d'ailleurs. Il y a tout au plus en Amérique deux espè-

ces de coucous dont la taille approche de celle du nôtre, et le reste ne peut être comparé à cet égard qu'à nos merles et à nos grives; au lieu que nous connoissons dans l'ancien continent plus d'une douzaine d'espèces aussi grosses ou plus grosses que l'européenne, et quelques unes presque aussi grosses que nos poules.

En voilà assez, ce me semble, pour justifier le parti que je prends de séparer ici les coucous d'Amérique de ceux de l'Afrique et de l'Asie, en attendant que le temps et l'observation, ces deux grandes sources de lumières, nous ayant éclairés sur les mœurs et les habitudes naturelles de ces oiseaux, nous sachions à quoi nous en tenir sur leurs différences vraies, tant intérieures qu'extérieures, tant générales que particulières.

OISEAUX
DU VIEUX CONTINENT
QUI ONT RAPPORT AU COUCOU.

I.

LE GRAND COUCOU TACHETÉ.

Cuculus glandarius. L.

Je commence par cet oiseau qui n'est point absolument étranger à notre Europe, puisqu'on en a tué un sur les rochers de Gibraltar. Selon toute apparence, c'est un oiseau de passage, qui se tient l'hiver

en Asie ou en Afrique, et paroît quelquefois dans la partie méridionale de l'Europe. On peut regarder cette espèce et la suivante comme intermédiaires, quant au climat, entre l'espèce commune et les étrangères; elle diffère de la commune non seulement par la taille et le plumage, mais encore par ses dimensions relatives.

L'ornement le plus distingué de ce coucou c'est une huppe soyeuse d'un gris bleuâtre, qu'il relève quand il veut, mais qui, dans son état de repos, reste couché sur la tête. Il a sur les yeux un bandeau noir qui donne du caractère à sa physionomie : le brun domine sur toute la partie supérieure, compris les ailes et la queue; mais les pennes moyennes et presque toutes les couvertures des ailes, les quatre pennes latérales de la queue et leurs couvertures supérieures, sont terminées de blanc, ce qui forme un émail fort agréable; tout le dessus du corps est d'un orangé brun, assez vif sur les parties antérieures, plus sombre sur les postérieures; le bec et les pieds sont noirs.

Il a la taille d'une pie, le bec de quinze à seize lignes, les pieds courts, les ailes moins longues que notre coucou; la queue d'environ huit pouces, composée de dix pennes étagées, dépassant les ailes de quatre pouces et demi.

II.

LE COUCOU HUPPÉ NOIR ET BLANC.

Cuculus pisanus. L.

Voici encore un coucou qui n'est qu'à demi étranger, puisqu'il a été vu, une seule fois à la vérité, en

Europe. Les auteurs de l'*Ornithologie italienne* nous apprennent qu'en 1739 un mâle et une femelle de cette espèce firent leur nid aux environs de Pise; que la femelle pondit quatre œufs, les couva, les fit éclore, etc.[1]; d'où l'on peut conclure que c'est une espèce fort différente de la nôtre, que certainement on ne vit jamais nicher ni couver dans nos contrées.

Ces oiseaux ont la tête noire, ornée d'une huppe de même couleur, qui se couche en arrière; tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures, noir et blanc; les grandes pennes des ailes rousses, terminées de blanc; les pennes de la queue noirâtres, treminées de roux clair; la gorge et la poitrine rousses, les couvertures inférieures de la queue roussâtres; le reste du dessous du corps blanc, même les plumes du bas de la jambe qui descendent sur le tarse; le bec d'un brun verdâtre, les pieds verts.

Ce coucou paroît un peu plus gros que le nôtre, et il a la queue plus longue à proportion; il a aussi les ailes plus longues et la queue plus étagée que le grand coucou tacheté, avec lequel il a d'ailleurs assez de rapport.

III.

LE COUCOU VERDATRE DE MADAGASCAR.

Cuculus madagascariensis. L.

La grande taille de cet oiseau, n° 815, est son attribut le plus remarquable. Il a tout le dessus du corps

1. Ces auteurs disent expressément que jusque là on n'avoit jamais vu de ces oiseaux dans les environs de Pise, et que depuis on n'y en a point revu.

olivâtre foncé, varié sourdement par des ondes d'un brun plus sombre; quelques unes des pennes latérales de la queue terminées de blanc; la gorge d'un olivâtre clair, nuancé de jaune; la poitrine et le haut du ventre fauve; le bas-ventre brun, ainsi que les couvertures inférieures de la queue; les jambes d'un gris vineux; l'iris orangé; le bec noir; les pieds d'un brun jaunâtre; le tarse non garni de plumes.

Longueur totale, vingt-un pouces et demi; bec, vingt-une à vingt-deux lignes; queue, dix pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes, qui ne sont pas fort longues, de huit pouces et plus.

Je trouve une note de M. Commerson sur un coucou du même pays, très ressemblant à celui-ci, et dont je me contenterai d'indiquer les différences.

Il approche de la taille d'une poule, et pèse treize onces et demie. Il a sur la tête un espace nu, sillonné légèrement, peint en bleu, et environné d'un cercle de plumes d'un beau noir; celles de la tête et du cou douces et soyeuses; quelques barbes autour de la base du bec, dont le dedans est noir, ainsi que la langue; celle-ci fourchue; l'iris rougeâtre; les cuisses et le côté intérieur des pennes de l'aile noirâtres; les pieds noirs.

Longueur totale, vingt-un pouces trois quarts; bec, dix-neuf lignes, ses bords tranchants; les narines semblables à celles des gallinacés; l'extérieur des deux doigts postérieurs pouvant se tourner en avant comme en arrière (ce que j'ai déjà observé dans notre coucou d'Europe); vol, vingt-deux pouces; dix-huit pennes à chaque aile.

Tout ce que nous apprend M. Commerson sur les

mœurs de cet oiseau, c'est qu'il va de compagnie avec les autres coucous. Il paroît que c'est une variété dans l'espèce du coucou verdâtre, et peut-être une variété de sexe : dans ce cas, je croirois que c'est le mâle.

IV.

LE COUA.

Cuculus cristatus. L.

Je conserve à ce coucou, n° 589, où cet oiseau est représenté sous le nom de *coucou huppé de Madagascar*, le nom qui lui a été imposé par les habitants de Madagascar, sans doute d'après son cri, ou d'après quelque autre propriété. Il a une huppe qui se renverse en arrière, et dont les plumes, ainsi que celles du reste de la tête et de tout le dessus du corps, sont d'un cendré verdâtre; la gorge et le devant du cou cendrés, la poitrine d'un rouge vineux; le reste du dessous du corps blanchâtre; les jambes rayées presque imperceptiblement de cendré; ce qui paroît des pennes de la queue et des ailes, d'un vert clair, changeant en bleu et en violet éclatant, mais les pennes latérales de la queue terminées de blanc; l'iris orangé; le bec et les pieds noirs. Il est un peu plus gros que notre coucou, et proportionné différemment.

Longueur totale, quatorze pouces; bec, treize lignes; tarse, dix-neuf lignes; les doigts aussi plus longs que dans notre coucou; vol, dix-sept pouces; queue, sept pouces, composée de pennes un peu étagées; dépasse les ailes de six pouces.

M. Commerson a fait la description de ce coucou au mois de novembre, sur les lieux et d'après le vi-

vant. Il ajoute qu'il porte sa queue divergeante, ou plutôt épanouie; qu'il a le cou court; les ouvertures des narines obliques et à jour, la langue finissant en une pointe cartilagineuse, les joues nues, ridées, et de couleur bleue.

La chair de cet oiseau est bonne à manger; on le trouve dans les bois aux environs du Fort-Dauphin.

V.

LE HOUHOU D'ÉGYPTE[1].

Cuculus ægyptius. L.

Ce coucou s'est nommé lui-même; car son cri est *hou, hou,* répété plusieurs fois de suite sur un ton grave. On le voit fréquemment dans le Delta. Le mâle et la femelle se quittent rarement; mais il est encore plus rare qu'on en trouve plusieurs paires réunies. Ils sont acridophages dans toute la force du mot; car il paroît que les sauterelles sont leur principale nourriture. Ils ne se posent jamais sur les grands arbres, encore moins à terre, mais sur les buissons, à portée de quelque eau courante. Ils ont deux caractères singuliers : le premier, c'est que toutes les plumes qui recouvrent la tête et le cou sont épaisses et dures, tandis que celles du ventre et du croupion sont douces et effilées; le second, c'est que l'ongle du doigt postérieur interne est long et droit comme celui de notre alouette.

La femelle (car je n'ai aucun renseignement certain sur le mâle) a la tête et le dessus du cou d'un vert

1. C'est le nom que les Arabes donnent au coucou d'Égypte d'après son cri; ils l'écrivent *heut, heut.*

obscur, avec des reflets d'acier poli; les couvertures supérieures des ailes, d'un roux verdâtre; les pennes des ailes rousses, terminées de vert luisant, excepté les trois dernières qui sont entièrement de cette couleur, et les deux ou trois précédentes qui en sont mêlées; le dos brun, avec des reflets verdâtres; le croupion brun, ainsi que les couvertures supérieures de la queue, dont les pennes sont d'un vert luisant, avec des reflets d'acier poli; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc roussâtre, plus clair sous le ventre que sur les parties antérieures et sur les flancs; l'iris d'un rouge vif; le bec noir, et les pieds noirâtres.

Longueur totale, de quatorze pouces et demi à seize et demi; bec, seize à dix-sept lignes; narines, trois lignes, fort étroites; tarse, vingt-une lignes; ongle postérieur interne, neuf à dix lignes; ailes, six à sept pouces; queue, huit pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de cinq pouces.

M. de Sonnini, à qui je dois la connoissance de cet oiseau et tout ce que j'en ai dit, ajoute qu'il a la langue large, légèrement découpée à sa pointe, l'estomac comme le coucou d'Europe; vingt pouces de tube intestinal, et deux cœcums, dont le plus court a un pouce.

Après avoir comparé attentivement, et dans tous les détails, cette femelle avec l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 824, sous le nom de *coucou des Philippines*, je crois qu'on peut regarder celui-ci comme le mâle, ou du moins comme une variété dans l'espèce. Il a la même taille, les mêmes dimensions relatives, le même éperon d'alouette, la même roideur dans les plumes de la tête et du cou,

la même queue étagée : seulement ses couleurs sont plus sombres; car, à l'exception de ses ailes, qui sont rousses comme dans le houhou, tout le reste de son plumage est d'un noir lustré. L'oiseau décrit et représenté par M. Sonnerat dans son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, sous le nom de *coucou vert d'Antigue*, ressemble tellement à celui dont je viens de parler que ce que j'ai dit de l'un s'applique naturellement à l'autre. Il a la tête, le cou, la poitrine, et le ventre d'un vert obscur tirant sur le noir; les ailes d'un rouge brun foncé; l'ongle du doigt interne plus délié et peut-être un peu plus long; toutes ses plumes généralement sont dures et roides; les barbes en sont effilées, et chacune est un nouveau tuyau qui porte d'autres barbes plus courtes. A la vérité, la queue ne paroît point étagée dans la figure; mais ce peut être une inadvertance. Ce coucou n'est guère moins gros que celui d'Europe.

Enfin l'oiseau de Madagascar, appelé *toulou*, n° 295, fig. 1, a, avec la femelle du houhou d'Égypte, les mêmes traits de ressemblance que j'ai remarqués dans le coucou des Philippines; son plumage est moins sombre, surtout dans la partie antérieure, où le noir est égayé par des taches d'un roux clair. Dans quelques individus, l'olivâtre prend la place du noir sur le corps, et il est semé de taches longitudinales blanchâtres, qui se retrouvent encore sur les ailes; ce qui me feroit croire que ce sont des jeunes de l'année, d'autant plus que, dans ce genre d'oiseaux, les couleurs du plumage changent beaucoup, comme on sait, à la première mue.

VI.

LE RUFALBIN.

Cuculus senegalensis. L.

On verra facilement que le nom que nous avons imposé à ce coucou du Sénégal, n° 332, sous le nom de *coucou du Sénégal*, est relatif aux deux couleurs dominantes de son plumage, le roux et le blanc. Lorsqu'il est perché, sa queue, qu'il épanouit comme le coua en manière d'éventail, est presque toujours en mouvement. Son cri n'est autre chose qu'un bruit semblable à celui qu'on fait en rappelant de la langue une ou deux fois. Il a, comme les deux précédents, l'ongle du doigt postérieur interne droit allongé, fait comme l'éperon des alouettes; le dessus de la tête et du cou noirâtre; les côtés de chaque plume d'une couleur plus foncée, et néanmoins plus brillante; les ailes, pennes, et couvertures rousses, celles-là un peu rembrunies vers le bout; le dos d'un roux très brun; le croupion et les couvertures supérieures de la queue rayés transversalement de brun clair, sur un fond brun plus foncé; la gorge, le devant du cou, et tout le dessous du corps, d'un blanc sale, avec cette différence que les plumes de la gorge et du cou ont leur côte plus brillante, et que le reste du dessous du corps est rayé transversalement et très finement d'une couleur plus claire; la queue noirâtre; le bec noir, et les pieds gris brun. Son corps n'est guère plus gros que celui d'un merle; mais il a la queue beaucoup plus longue.

Longueur totale, quinze à seize pouces; bec,

quinze lignes; tarse, dix-neuf; ongle du doigt postérieur interne, cinq lignes et plus; vol, un pied sept à huit pouces; queue, huit pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes d'environ quatre pouces.

VII.

LE BOUTSALLICK.

Cuculus scolopaceus. L.

M. Edwards voyoit tant de traits de ressemblance entre ce coucou de Bengale et celui d'Europe, qu'il a cru devoir indiquer spécialement les traits de disparité qui en font, à son avis, une espèce distincte. Voici ces différences, indépendamment de celles du plumage, qui sautent aux yeux, et que l'on pourra toujours reconnoître par la comparaison des figures ou des descriptions.

Il est plus petit d'un bon tiers, quoique de forme plus allongée, et que son corps, mesuré entre le bec et la queue, ait un demi-pouce de plus que celui du coucou ordinaire; avec cela il a la tête plus grosse, les ailes plus courtes, et la queue plus longue à proportion.

Le brun est la couleur dominante du boutsallick, plus foncée et tachetée d'un brun plus clair sur la partie supérieure, moins foncée et tachetée de blanc, d'orangé, et de noir, sur la partie inférieure; les taches de brun clair ou roussâtre forment, par leurs dispositions sur les pennes de la queue et des ailes, une rayure transversale un peu inclinée vers la pointe des pennes; le bec et les pieds sont jaunâtres.

Longueur totale, treize à quatorze pouces; bec, douze à treize lignes; tarse, onze à douze; queue, environ sept pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de près de cinq pouces.

VIII.

LE COUCOU VARIÉ DE MINDANAO.

Cuculus mindanensis. L.

Cet oiseau est en effet tellement varié, qu'au premier coup d'œil on pourroit prendre son portrait colorié fidèlement, mais dessiné sur une échelle plus petite, pour celui d'un jeune coucou d'Europe. Il a la gorge, la tête, le cou, et tout le dessus du corps, tachetés de blanc ou de roux plus ou moins clair, sur un fond brun, qui lui-même est variable, et tire au vert doré plus ou moins brillant sur toute la partie supérieure du corps, compris les ailes et la queue; mais les taches changent de disposition sur les pennes des ailes, où elles forment des raies transversales d'un blanc pur à l'extérieur et teinté de roux à l'intérieur, et sur les pennes de la queue, où elles forment des raies transversales de couleur roussâtre; la poitrine et tout le dessous du corps jusqu'à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue sont blancs, rayés transversalement de noirâtre; le bec est aussi noirâtre dessus, mais roussâtre dessous, et les pieds gris brun.

Ce coucou, n° 277, se trouve aux Philippines; il est beaucoup plus gros que celui de notre Europe.

Longueur totale, quatorze pouces et demi; bec, quinze lignes; tarse, quinze lignes; le plus long doigt,

dix-sept lignes; le plus court, sept lignes; vol, dix-neuf pouces et demi; queue, sept pouces, composée de dix pennes à peu près égales; dépasse les ailes de quatre pouces et demi.

IX.

LE CUIL.

Cuculus honoratus. L.

Tel est le nom que les habitants de Malabar donnent à cet oiseau, n° 294, et qui doit être adopté par toutes les autres nations, pour peu que l'on veuille s'entendre. C'est une espèce nouvelle que l'on doit à M. Poivre, et qui diffère de la précédente, non seulement par sa taille plus petite, mais par son bec plus court, et par sa queue, dont les pennes sont fort inégales entre elles.

Il a la tête et tout le dessus du corps d'un cendré noirâtre, tacheté de blanc avec régularité; la gorge et tout le dessous du corps blancs, rayés transversalement de cendré; les pennes des ailes noirâtres; celles de la queue cendrées, rayées les unes et les autres de blanc; l'iris orangé clair; le bec et les pieds d'un cendré peu foncé.

Le cuil est un peu moins gros que le coucou ordinaire : il est en vénération sur la côte de Malabar, sans doute parce qu'il se nourrit d'insectes nuisibles. La superstition en général est toujours une erreur : mais les superstitions particulières ont quelquefois un fondement raisonnable.

Longueur totale, onze pouces et demi; bec, onze lignes; tarse, dix; queue, cinq pouces et demi, com-

posée de dix pennes étagées, la paire extérieure n'étant guère que la moitié de la paire intermédiaire; dépasse les ailes de trois pouces et demi.

X.

LE COUCOU BRUN VARIÉ DE NOIR.

Cuculus tahitius. L.

Tout ce qu'on sait de ce coucou, au delà de ce qu'annonce sa dénomination, c'est qu'il a une longue queue, et qu'il se trouve dans les îles de la Société[1], où cet oiseau est connu sous le nom d'*ara wereroa.* La relation du second voyage du capitaine Cook est le seul ouvrage où il en soit fait mention, et c'est celui d'où nous avons tiré cette courte notice, employée ici uniquement pour engager les navigateurs qui aiment l'histoire naturelle à se procurer des connoissances plus détaillées sur cette espèce nouvelle, et en général sur tous les animaux étrangers.

XI.

LE COUCOU BRUN PIQUETÉ DE ROUX.

Cuculus punctatus. L.

On le trouve aux Indes orientales et jusqu'aux Philippines. Il a la tête et tout le dessus du corps piquetés de roux sur un fond brun; mais les pennes des ailes et de la queue, et les couvertures supérieures de celles-ci, rayées transversalement, au lieu d'être piquetées; toutes les pennes de la queue terminées

1. On sait que ces îles sont situées dans les mêmes mers que l'île de Taïti.

de roux clair; la gorge et tout le dessous du corps rayés transversalement de brun noirâtre sur un fond roux; une tache oblongue d'un roux clair sous les yeux; l'iris d'un roux jaunâtre; le bec couleur de corne, et les pieds gris brun.

La femelle a le dessus de la tête et du cou moins piqueté, et le dessous du corps d'un roux plus clair.

Ce coucou, n° 771, est beaucoup plus gros que celui de nos contrées, et presque égal à un pigeon romain.

Longueur totale, seize à dix-sept pouces; bec, dix-sept lignes; tarse, de même; vol, vingt-trois pouces; queue, huit pouces et demi, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de quatre pouces un tiers.

L'individu décrit par M. Sonnerat n'avoit point la tache rousse sous les yeux; et ce qui est un trait plus considérable de disparité, les pennes de sa queue étoient égales entre elles, comme dans le coucou tacheté de la Chine; en sorte que l'on doit peut-être ne rapporter cet individu à l'espèce dont il s'agit ici que comme une variété.

XII.

LE COUCOU TACHETÉ DE LA CHINE [1].

Cuculus maculatus. L.

Nous ne connoissons de cet oiseeau, n° 764, que la forme extérieure et le plumage. Il est du petit nom-

1. C'est le nom que M. Mauduit a imposé à cette espèce nouvelle, dont il m'a donné communication, ainsi que de tous les morceaux de son beau cabinet, dont j'ai eu besoin, avec un empressement et une

bre des coucous dont la queue n'est point étagée. Il a le dessus de la tête et du cou d'un noirâtre uniforme, à quelques taches blanchâtres près qui se trouvent au dessus des yeux et en avant; tout le dessus du corps, compris les pennes des ailes et leurs couvertures, d'un gris foncé verdâtre, varié de blanc et enrichi de reflets doré brun; les pennes de la queue rayées des mêmes couleurs; la gorge et la poitrine variées assez régulièrement de brun et de blanc; le reste du dessous du corps et les jambes rayés de ces mêmes couleurs, ainsi que les plumes qui tombent du bas de la jambe sur le tarse et jusqu'à l'origine des doigts; le bec noirâtre dessus, jaune dessous, et les pieds jaunâtres.

Longueur totale, environ quatorze pouces; bec, dix-sept lignes; tarse, un pouce; queue, six pouces et demi, composée de dix pennes à peu près égales entre elles; dépasse les ailes de quatre pouces et demi.

XIII.

LE COUCOU BRUN ET JAUNE

A VENTRE RAYÉ.

Cuculus radiatus. L.

Il a la gorge et les côtés de la tête couleur de lie de vin; le dessus de la tête gris noirâtre; le dos et les ailes brun noir terne; le dessous des pennes des ailes voisines du corps marqué de taches blanches; la queue noire, rayée et terminée de blanc; la poi-

franchise qui font autant d'honneur à son caractère qu'à son zèle pour le progrès des connoissances.

trine d'un jaune d'orpin terne; le ventre jaune clair; le ventre et la poitrine rayés de noir; l'iris orangé pâle; le bec noir, et les pieds rougeâtres.

Ce coucou se trouve à l'île de Panay, l'une des Philippines; il est presque de la grosseur du nôtre; sa queue est composée de dix pennes égales.

XIV.

LE JACOBIN HUPPÉ DE COROMANDEL[1].

Cuculus melanoleucos. L.

On comprend bien que ce coucou est ainsi appelé, parce qu'il est noir dessus et blanc dessous. Sa huppe, composée de plusieurs plumes longues et étroites, est couchée sur le sommet de la tête et déborde un peu en arrière : mais, à vrai dire, ces sortes de huppes, tant qu'elles restent couchées, ne sont que des huppes possibles; pour qu'elles méritent leur nom, il faut qu'elles se relèvent, et il est à présumer que l'oiseau dont il s'agit ici relève la sienne lorsqu'il est remué par quelque passion.

A l'égard des couleurs de son plumage, on diroit qu'il a jeté une espèce de cape noire sur une tunique blanche : le blanc de la partie inférieure est pur et sans aucun mélange; mais le noir de la partie supérieure est interrompu sur le bord de l'aile par une tache blanche immédiatement au dessus des couvertures supérieures, et par des taches de même couleur qui terminent les pennes de la queue; le bec et les pieds sont noirs.

1. Cette espèce et sa variété, qui sont toutes deux nouvelles, ont été envoyées par M. Sonnerat.

Cet oiseau, n° 872, se trouve sur la côte de Coromandel; il a onze pouces de longueur totale; sa queue est composée de dix pennes étagées, et dépasse les ailes de la moitié de sa longueur.

Il y a au Cabinet du Roi un coucou venant du cap de Bonne-Espérance, assez ressemblant à celui-ci, et qui n'en diffère qu'en ce qu'il a un pouce de plus de longueur totale, qu'il est tout noir tant dessus que dessous, à l'exception de la tache blanche de l'aile, laquelle se trouve exactement à sa place, et que, des dix pennes intermédiaires de la queue, huit ne sont presque point étagées, la seule paire extérieure étant plus courte que les autres de dix-huit lignes. C'est probablement une variété de climat.

XV.

LE PETIT COUCOU

A TÊTE GRISE ET VENTRE JAUNE.

Cuculus flavus. L.

Cette espèce se trouve dans l'île de Panay, et c'est M. Sonnerat qui l'a fait connoître : elle a le dessus de la tête et la gorge d'un gris clair; le dessus du cou, du dos, et des ailes, couleur de terre d'ombre, c'est-à-dire brun clair; le ventre, les jambes, et les couvertures inférieures de la queue, d'un jaune pâle, teinté de roux; la queue noire, rayée de blanc; les pieds jaune pâle; le bec aussi, mais noirâtre à la pointe.

Cet oiseau est de la grosseur d'un merle, moins corsé, mais beaucoup plus allongé : sa longueur totale est de huit pouces et quelques lignes; et sa

queue, qui est étagée, fait plus de la moitié de cette longueur.

XVI.

LES COUKEELS.

Je trouve dans les ornithologies trois oiseaux de différentes tailles, dont on a fait trois espèces différentes, mais qui m'ont paru si ressemblants entre eux par le plumage, que j'ai cru devoir les rapporter à la même espèce comme variétés de grandeur, d'autant plus que tous trois appartiennent aux contrées orientales de l'Asie; et, par les mêmes raisons, j'ai cru pouvoir leur appliquer à tous le nom de *coukeel*, nom sous lequel le plus petit des trois est connu au Bengale. M. Edwards juge, d'après la ressemblance des noms, que le cri du coukeel de Bengale doit avoir du rapport avec celui du coucou d'Europe.

Le premier et le plus grand de ces trois coukeels approche fort de la grosseur d'un pigeon. Son plumage est partout d'un noir brillant, changeant en vert, et aussi en violet, mais sous les pennes de la queue seulement; le dessous et le côté intérieur des pennes de l'aile est noir; le bec et les pieds sont gris brun, et les ongles noirâtres.

Le second vient de Mindanoa, et n'est guère moins gros que notre coucou; il tient le milieu, pour la taille, entre le précédent et le suivant. Tout son plumage est d'un noirâtre tirant au bleu; il a le bec noir à la base, jaunâtre à la pointe; la première des pennes de l'aile presque une fois plus courte que la troisième, qui est l'une des plus longues. Il porte ordinairement sa queue épanouie.

Le troisième et le plus petit de tous (*Cuculus niger*. L.) a à peu près la taille du merle. Il est noir partout comme les deux premiers, sans mélange d'aucune autre couleur fixe; mais, suivant les différents degrés d'incidence de la lumière, son plumage réfléchit toutes les nuances mobiles et fugitives de l'arc-en-ciel : c'est ainsi que l'a vu M. Edwards, qui est ici l'auteur original; et je ne sais pourquoi M. Brisson ne parle que du vert et du violet. Ce coucou a, comme le premier, le côté intérieur et le dessous des pennes de l'aile noirs; le bec d'un orangé vif, un peu plus court et plus gros qu'il n'est dans le coucou d'Europe; le tarse gros et court, et d'un brun rougeâtre, ainsi que les doigts.

Il faut remarquer que c'est à cet oiseau qu'appartient proprement le nom de *coukeel*, qui lui a été donné au Bengale, et que les conséquences que l'on a tirées de la similitude des noms à la ressemblance des voix sont plus concluantes pour lui que pour les deux autres; il a les bords du bec supérieur non pas droits, mais ondés.

Voici les dimensions comparées de ces trois oiseaux, qui ont tous la queue composée de dix pennes étagées.

	PREMIER COUKEEL.		SECOND.		TROISIÈME.	
	pouces.	lign.	pouces.	lign.	pouces.	lign.
Longueur totale. .	16	0	14	0	9	0
Bec.	0	15	0	15	0	10
Tarse.	0	17	. . . . .		0	7
Vol.	23	0	16	0	ailes assez longues.	
Queue.	8	0	7	0	4	3
Dépasse les ailes de.	4	0	3	6	2	9

XVII.

LE COUCOU VERT-DORÉ ET BLANC.

Cuculus auratus. L.

Tout ce qu'on nous apprend de cet oiseau, c'est qu'il se trouve au cap de Bonne-Espérance, et qu'il porte sa queue épanouie en manière d'éventail; c'est une espèce nouvelle.

Il a toute la partie supérieure, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue, d'un vert doré changeant, très riche, et dont l'uniformité est égayée sur la tête par cinq bandes blanches, une au milieu du synciput, deux autres au dessus des yeux en forme de sourcils qui se prolongent en arrière, enfin deux autres plus étroites et plus courtes au dessous des yeux : il a en outre la plupart des couvertures supérieures et des pennes moyennes des ailes, toutes les pennes de la queue et ses deux plus grandes couvertures supérieures, terminées de blanc; les deux paires les plus extérieures des pennes de la queue, et la plus extérieure des ailes, mouchetées de blanc sur leur côté extérieur; la gorge blanche, ainsi que tout le dessous du corps, à l'exception de quelques raies vertes sur les flancs et les manchettes, qui, du bas de la jambe, tombent sur le tarse; le bec vert-brun, et les pieds gris.

Ce coucou, n° 657, est à peu près de la grosseur d'une grive. Longueur totale, environ sept pouces; bec, sept à huit lignes; tarse de même, garni de plumes blanches, jusque vers le milieu de sa longueur; queue, trois pouces quelques lignes, composée de

dix pennes étagées, et qui, dans leur état naturel, sont divergentes; dépasse de quinze lignes seulement les ailes, qui sont fort longues à proportion.

XVIII.

LE COUCOU A LONGS BRINS.

Cuculus paradisæus. L.

Tout est vert, et d'un vert obscur, dans cet oiseau, la tête, le corps, les ailes et la queue : cependant la nature ne l'a point négligé; elle semble au contraire avoir pris plaisir à le décorer par un luxe de plumes qui n'est point ordinaire : indépendamment d'une huppe dont elle a orné sa tête, elle lui a donné une queue d'une forme remarquable; la paire des pennes extérieures est plus longue que toutes les autres de près de six pouces, et ces deux pennes, ou plutôt ces deux brins, n'ont de barbe que vers leur extrémité, sur une longueur d'environ trois pouces. Ce sont ces deux longs brins qui ont autorisé M. Linnæus à appliquer à cet oiseau le nom de *coucou de Paradis :* par la même raison on auroit pu lui appliquer et aux deux suivants la dénomination générique de *coucou veuve.* Il a l'iris d'un beau bleu, le bec noirâtre, et les pieds gris. On le trouve à Siam, où M. Poivre l'a observé vivant : sa taille est à peu près celle du geai.

Longueur totale, dix-sept pouces; bec, quatorze lignes; tarse, dix; queue, dix pouces neuf lignes, plutôt fourchue qu'étagée; dépasse les ailes d'environ neuf pouces.

XIX.

LE COUCOU HUPPÉ A COLLIER.

Cuculus coromandus. L.

Voici encore un coucou décoré d'une huppe, et remarquable par la longueur des deux pennes de sa queue; mais ici ce sont les pennes intermédiaires qui surpassent les latérales, comme cela a lieu dans la queue de quelques espèces de veuves.

Il a toute la partie supérieure noirâtre, depuis et compris la tête jusqu'au bout de la queue, à l'exception d'un collier blanc qui embrasse le cou, et de deux taches rondes d'un gris clair qu'il a derrière les yeux, une de chaque côté, et qui représentent, en quelque manière, deux pendants d'oreille : il faut encore excepter les ailes, dont les pennes et les couvertures moyennes sont variées de roux et de noirâtre, ainsi que les scapulaires, et dont les grandes pennes et les couvertures sont tout-à-fait rousses; la gorge et les jambes sont noirâtres; tout le reste du dessous du corps blanc; l'iris jaunâtre; le bec cendré foncé; les pieds cendrés aussi, mais plus clairs. On trouve ce coucou, n° 274, fig. 2, sur la côte de Coromandel : sa grosseur est à peu près celle du mauvis.

Longueur totale, douze pouces un quart; bec, onze lignes; tarse, dix; ailes courtes; queue, six pouces trois quarts, composée de dix pennes, les deux intermédiaires beaucoup plus longues que les latérales, celles-ci étagées; dépasse les ailes de cinq pouces et demi.

XX.

LE SAN-HIA DE LA CHINE.

Cuculus sinensis. L.

Ce coucou ressemble à l'espèce précédente, et conséquemment aux veuves par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue. Son plumage est très distingué, quoiqu'il n'y entre que deux couleurs principales; le bleu plus ou moins éclatant règne en général sur la partie supérieure, et le blanc de neige sur la partie inférieure : mais il semble que la nature, toujours heureuse dans ses négligences, ait laissé tomber de sa palette quelques gouttes de ce blanc de neige sur le sommet de la tête, où il a formé une plaque dans laquelle le bleu perce par une infinité de points; sur les joues un peu en arrière, où il représente deux espèces de pendants d'oreille, semblables à ceux de l'espèce précédente; sur les pennes et les couvertures de la queue, qu'il a marquées chacune d'un œil blanc près de leur extrémité; de plus, il paroît s'être fondu avec l'azur du croupion et de la base des grandes pennes de l'aile, dont il a rendu la teinte beaucoup plus claire; tout cela est relevé par la couleur sombre et noirâtre de la gorge et des côtés de la tête; enfin la belle couleur rouge de l'iris, du bec et des pieds, ajoute les derniers traits à la parure de l'oiseau.

Longueur totale, treize pouces; bec, onze lignes, quelques barbes autour de sa base supérieure; tarse, dix lignes et demie; queue, sept pouces et demi, composée de dix pennes fort inégales; les deux intermédiaires dépassent les deux latérales qui les sui-

vent immédiatement, de trois pouces un quart, les plus extérieures de cinq pouces trois lignes, et les ailes de presque toute leur longueur.

XXI.

LE TAIT-SOU.

Cuculus cæruleus. L.

Selon ma coutume, je conserve à cet oiseau son nom sauvage, qui est ordinairement le meilleur et le plus caractéristique.

Le tait-sou, n° 295, fig. 2, ainsi appelé à Madagascar, son pays natal, a tout le plumage d'un beau bleu, et cette belle uniformité est encore relevée par des nuances très éclatantes de violet et de vert que réfléchissent les pennes des ailes, et par des nuances de violet pur, sans la plus légère teinte de vert, que réfléchissent les pennes de la queue; enfin la couleur noire des pieds et du bec fait une petite ombre à ce petit tableau.

Longueur totale, dix-sept pouces; bec, seize lignes; tarse, deux pouces; vol, près de vingt pouces; queue, neuf pouces, composée de dix pennes, dont les deux intermédiaires sont un peu plus longues que les latérales; dépasse les ailes de six pouces.

XXII.

LE COUCOU INDICATEUR.

Cuculus indicator. L.

C'est dans l'intérieur de l'Afrique, à quelque distance du cap de Bonne-Espérance, que se trouve cet

oiseau, connu par son singulier instinct d'indiquer les nids des abeilles sauvages. Le matin et le soir sont les deux temps de la journée où il fait entendre son cri, *chirs, chirs*[1], qui est fort aigu, et semble appeler les chasseurs et autres personnes qui cherchent le miel dans le désert; ceux-ci lui répondent d'un ton plus grave, en s'approchant toujours : dès qu'il les aperçoit, il va planer sur l'arbre creux où il connoît une ruche; et si les chasseurs tardent à s'y rendre, il redouble ses cris, vient au devant d'eux, retourne à son arbre, sur lequel il s'arrête et voltige, et qu'il leur indique d'une manière très marquée; il n'oublie rien pour les exciter à profiter du petit trésor qu'il a découvert, et dont il ne peut apparemment jouir qu'avec l'aide de l'homme, soit parce que l'entrée de la ruche est trop étroite, soit par d'autres circonstances que le relateur ne nous apprend pas. Tandis qu'on travaille à se saisir du miel, il se tient dans quelque buisson peu éloigné, observant avec intérêt ce qui se passe, et attendant sa part du butin, qu'on ne manque jamais de lui laisser, mais point assez considérable, comme on pense bien, pour le rassasier, et par conséquent risquer d'éteindre ou d'affoiblir son ardeur pour cette espèce de chasse.

Ce n'est point ici un conte de voyageur, c'est l'observation d'un homme éclairé qui a assisté à la destruction de plusieurs républiques d'abeilles trahies par ce petit

1. Selon d'autres voyageurs, le cri de cet oiseau est *wieki, wieki;* et ce mot *wieki* signifie *miel* dans la langue hottentote. Quelquefois il est arrivé que le chasseur, allant à la voix de ce coucou, a été dévoré par les bêtes féroces; et on n'a pas manqué de dire que l'oiseau s'entendoit avec elles pour leur livrer leur proie.

espion, et qui rend compte de ce qu'il a vu à la société royale de Londres. Voici la description qu'il a faite de la femelle, sur les deux seuls individus qu'il a pu se procurer, et qu'il avoit tués, au grand scandale des Hottentots; car dans tout pays l'existence d'un être utile est une existence précieuse.

Il a le dessus de la tête gris; la gorge, le devant du cou, et la poitrine blanchâtres, avec une teinte de vert qui va s'affoiblissant et n'est presque plus sensible sur la poitrine; le ventre blanc; les cuisses de même, marquées d'une tache noire oblongue; le dos et le croupion d'un gris roussâtre; les couvertures supérieures des ailes gris brun; les plus voisines du corps marquées d'une tache jaune, qui, à cause de sa situation, se trouve souvent cachée sous les plumes scapulaires; les pennes des ailes brunes; les deux pennes intermédiaires de la queue plus longues, plus étroites que les autres, d'un brun tirant à la couleur de rouille; les deux paires suivantes noirâtres, ayant le côté intérieur blanc sale; les suivantes blanches, terminées de brun, marquées d'une tache noire près de leur base, excepté la dernière paire où cette tache se réduit presque à rien; l'iris gris roussâtre; les paupières noires; le bec brun à sa base, jaune au bout, et les pieds noirs.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, environ six lignes, quelques barbes autour de la base du bec inférieur; narines oblongues, ayant un rebord saillant, situées près de la base du bec supérieur, et séparées seulement par son arête; tarses courts; ongles foibles; queue étagée, composée de douze pennes; dépasse les ailes des trois quarts de sa longueur.

XXIII.

LE VOUROU-DRIOU.

Cuculus afer. L.

Cette espèce et la précédente diffèrent de toutes les autres par le nombre des pennes de la queue; elles en ont douze, au lieu que les autres n'en ont que dix. Les différences propres au vourou-driou consistent dans la forme de son bec plus long, plus droit, et moins convexe en dessus; dans la position de ses narines, qui sont oblongues, situées obliquement vers le milieu de la longueur du bec; et dans un autre attribut qui lui est commun avec les oiseaux de proie, c'est que la femelle de cette espèce est plus grande que son mâle, et d'un plumage fort différent. Cet oiseau se trouve dans l'île de Madagascar, et sans doute dans la partie correspondante de l'Afrique.

Le mâle, n° 587, a le sommet de la tête noirâtre avec des reflets verts et couleur de cuivre de rosette; un trait noir situé obliquement entre le bec et l'œil; le reste de la tête, la gorge, et le cou, cendrés; la poitrine et tout le reste du dessous du corps, d'un joli gris blanc; le dessus du corps, jusqu'au bout de la queue, d'un vert changeant en couleur de cuivre de rosette; les pennes moyennes de l'aile à peu près de même couleur; les grandes, noirâtres tirant sur le vert; le bec brun foncé, et les pieds rougeâtres.

La femelle, n° 588, est si différente du mâle, que les habitants de Madagascar lui ont donné un nom différent; elle s'appelle *cromb* en langue du pays.

Elle a la tête, la gorge, et le dessus du cou, rayés transversalement de brun et de roux; le dos, le croupion, et les couvertures supérieures de la queue, d'un brun uniforme; les petites couvertures supérieures des ailes brunes, terminées de roux; les grandes vert obscur, bordées et terminées de roux; les pennes de l'aile comme dans le mâle, excepté que les moyennes sont bordées de roux; le devant du cou et tout le reste du dessus du corps, roux clair, varié de noirâtre; les pennes de la queue d'un brun lustré, terminées de roux; le bec et les pieds à peu près comme le mâle.

Voici leurs dimensions comparées :

	LE MALE.		LA FEMELLE.	
	pouces.	lign.	pouces.	lign.
Longueur totale.	15	0	17	6
Bec.	2	0	2	4
Tarse.	1	3	1	3
Vol.	25	8	29	4
Queue.	7	0	7	9
Dépasse les ailes de.	2	4	2	7

OISEAUX D'AMÉRIQUE

QUI ONT RAPPORT AU COUCOU.

I.

LE COUCOU DIT LE VIEILLARD,

OU L'OISEAU DE PLUIE.

Cuculus pluvialis. L.

On donne à cet oiseau le nom de *vieillard*, parce qu'il a sous la gorge une espèce de duvet blanc, ou plutôt de barbe blanche, attribut de la vieillesse. On lui donne encore le nom d'*oiseau de pluie*, parce qu'il ne fait jamais plus retentir les bois de ses cris que lorsqu'il doit pleuvoir. Il se tient toute l'année à la Jamaïque, non seulement dans les bois, mais partout où il y a des buissons, et il se laisse approcher de fort près par les chasseurs avant de prendre son essor. Les graines et les vermisseaux sont sa nourriture ordinaire.

Il a le dessus de la tête couvert de plumes duvetées et soyeuses, d'un brun foncé; le reste du dessus du corps, compris les ailes et les deux intermédiaires de la queue, cendré olivâtre; la gorge blanche, ainsi que le devant du cou; la poitrine et le reste du dessous du corps roux; toutes les pennes latérales de la queue noires, terminées de blanc, et la plus exté-

rieure bordée de même ; le bec supérieur noir, l'inférieur presque blanc ; ses pieds d'un noir bleuâtre. Sa taille est un peu au dessus de celle du merle.

L'estomac de celui qu'a disséqué M. Sloane étoit très grand proportionnellement à la taille de l'oiseau, ce qui est un trait de conformité avec l'espèce européenne ; il étoit doublé d'une membrane fort épaisse ; les intestins étoient roulés circulairement comme le câble d'un vaisseau, et recouverts par une quantité de graisse jaune.

Longueur totale, de quinze pouces à seize trois quarts ; bec, un pouce ; tarse, treize lignes ; vol, comme la longueur totale ; queue, de sept pouces et demi à huit et demi, composée de dix pennes étagées ; dépasse les ailes de presque toute sa longueur.

Espèces voisines du Vieillard, ou Oiseau de pluie.

I.

LE VIEILLARD A AILES ROUSSES.

Cuculus americanus. L.

Il a les mêmes couleurs sur les parties supérieures et sur la queue ; presque les mêmes sur le bec : mais le blanc du dessous du corps, qui, dans l'oiseau de pluie, ne s'étend que sur la gorge et la poitrine, s'étend ici sous toute la partie inférieure ; de plus, les ailes ont du roussâtre, et sont plus longues à proportion. Enfin, la queue est plus courte et conformée différemment, comme on le verra plus bas à l'article des mesures.

Ce coucou, n° 816, est solitaire ; il se tient dans

les forêts les plus sombres ; et aux approches de l'hiver il quitte la Caroline pour aller chercher une température plus douce.

Longueur totale, treize pouces ; bec, quatorze lignes et demie ; tarse, treize lignes ; queue, six pouces, composée de dix pennes, dont les trois paires intermédiaires plus longues, mais à peu près égales entre elles, et les deux paires latérales courtes, et d'autant plus courtes qu'elles sont plus extérieures ; les plus longues dépassent les ailes de quatre pouces.

II.

LE PETIT VIEILLARD.

Cuculus minor. L.

(Connu à Cayenne sous le nom de Coucou des Palétuviers.)

Cet oiseau, n° 813, et surtout la femelle, a tant de ressemblance avec le vieillard ou oiseau de pluie de la Jamaïque, soit pour les couleurs, soit pour la conformation générale, qu'en un besoin la description de l'un pourroit servir pour l'autre, toutefois à la grandeur près ; car celui de Cayenne est plus petit, raison pourquoi je l'ai nommé *petit vieillard.* Il paroît aussi qu'il a la queue un peu moins longue à proportion : mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse le regarder comme une variété de climat. Il vit d'insectes, et spécialement de ces grosses chenilles qui rongent les feuilles des palétuviers ; et c'est par cette raison qu'il se plaît sur ces arbres, où il nous sert en faisant la guerre à nos ennemis.

Longueur totale, un pied ; bec, treize lignes ; tarse, douze ; queue, cinq pouces et demi, composée de

dix pennes étagées; dépasse les ailes de trois pouces un tiers.

II.

LE TACCO[1].

Cuculus-Vetula. L.

M. Sloane dit positivement qu'à l'exception du bec, que cet oiseau a plus allongé, plus grêle, et plus blanc, il ressemble de tout point à l'oiseau de pluie; il lui attribue les mêmes habitudes, et en conséquence il lui donne les mêmes noms. Mais M. Brisson, se fondant apparemment sur cette différence notable dans la longueur et la conformation du bec, a fait de l'oiseau dont il s'agit ici une espèce distincte, avec d'autant plus de raison, qu'en y regardant de près on lui découvre aussi des différences de plumage, et qu'il n'a pas même cette gorge ou barbe blanche qui a fait donner le nom de *vieillard* à l'espèce précédente. D'ailleurs M. le chevalier Lefebvre-Deshayes, qui a observé le tacco avec attention, ne lui reconnoît pas les mêmes habitudes que M. Sloane a remarquées dans le vieillard.

Tacco est le cri habituel, et néanmoins peu fréquent, de ce coucou; mais, pour le rendre comme il le prononce, il faut articuler durement la première syllabe, et descendre d'une octave pleine sur la seconde : il ne le fait jamais entendre qu'après avoir fait un mouvement de la queue, mouvement qu'il

1. « On lui donne aux Antilles le surnom de *tacco*, d'après son cri : les nègres l'appellent *cravra* et *tacra bayo;* on ne sait pourquoi. » (*M. le chevalier Lefevre-Deshayes.*)

On le nomme *colivicou* à Saint-Domingue, suivant M. Salerne.

répète chaque fois qu'il veut changer de place, qu'il se pose sur une branche, ou qu'il voit quelqu'un s'approcher de lui. Il a encore un autre cri, *qua, qua, qua, qua,* mais qu'il fait entendre seulement lorsqu'il est effrayé par la présence d'un chat ou de quelque autre ennemi aussi dangereux.

M. Sloane dit de ce coucou, comme de celui qu'il a nommé *oiseau de pluie,* qu'il annonce la pluie prochaine par ses cris redoublés; mais M. le chevalier Deshayes [1] n'a rien observé de semblable.

Quoique le tacco, n° 772, se tienne communément dans les terrains cultivés, il fréquente aussi les bois, parce qu'il y trouve aussi la nourriture qui lui convient; cette nourriture, ce sont les chenilles, les coléoptères, les vers et les vermisseaux, les ravets, les poux de bois, et autres insectes qui ne sont malheureusement que trop communs aux Antilles, soit dans les lieux cultivés, soit dans ceux qui ne le sont pas; il donne aussi la chasse aux petits lézards appelés *anolis,* aux petites couleuvres, aux grenouilles, aux jeunes rats, et même quelquefois, dit-on, aux petits oiseaux; il surprend les lézards dans le moment où, tout occupés sur les branches à épier les mouches, ils sont moins sur leurs gardes. A l'égard des couleuvres, il les avale par la tête; et à mesure que la partie avalée se digère, il aspire la partie qui reste pendante au dehors. C'est donc un animal utile, puisqu'il détruit les animaux nuisibles : il pourroit même devenir plus utile encore si on venoit à bout de le rendre domestique; et c'est ce qui pa-

1. C'est de M. le chevalier Deshayes que je tiens tout ce que je dis ici des mœurs et des habitudes du tacco.

roît très possible, vu qu'il est d'un naturel si peu farouche et si peu défiant, que les petits nègres le prennent à la main, et qu'ayant un bec assez fort, il ne songe pas à s'en servir pour se défendre.

Son vol n'est jamais élevé : il bat des ailes en partant; puis, épanouissant sa queue, il file, et plane plutôt qu'il ne vole; il va d'un buisson à un autre, il saute de branche en branche, il saute même sur les troncs des arbres, auxquels il s'accroche comme les pics; quelquefois il se pose à terre, où il sautille encore comme la pie, et toujours à la poursuite des insectes ou des reptiles. On assure qu'il exhale une odeur forte en tout temps, et que sa chair est un mauvais manger; ce qui est facile à croire, vu les mets dont il se nourrit.

Ces oiseaux se retirent, au temps de la ponte, dans la profondeur des forêts, et s'y cachent si bien que jamais personne n'a vu leur nid; on seroit tenté de croire qu'ils n'en font point, et qu'à l'instar du coucou d'Europe, ils pondent dans le nid des autres oiseaux : mais ils différeroient en cela de la plupart des coucous d'Amérique, qui font un nid et couvent eux-mêmes leurs œufs.

Le tacco n'a point de couleurs brillantes dans son plumage; mais en toutes circonstances il conserve un air de propreté et d'arrangement qui fait plaisir à voir. Il a le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures des ailes, gris un peu foncé avec des reflets verdâtres sur les grandes couvertures seulement; le devant du cou et de la poitrine gris cendré; sur toutes ces nuances de gris une teinte légère de rougeâtre; la gorge fauve clair; le reste du dessous du corps,

les cuisses, et les couvertures inférieures des ailes comprises, d'un fauve plus ou moins animé ; les dix premières pennes de l'aile d'un roux vif, terminées d'un brun verdâtre, qui dans les pennes suivantes va toujours gagnant sur la couleur rousse ; les deux pennes intermédiaires de la queue de la couleur du dos avec des reflets verdâtres, les huit autres de même dans leur partie moyenne, d'un brun noirâtre avec des reflets bleus près de leur base, et terminées de blanc ; l'iris d'un jaune brun ; les paupières rouges ; le bec noirâtre dessus, d'une couleur un peu plus claire dessous, et les pieds bleuâtres. Ce coucou est moins gros que le nôtre; son poids est d'un peu plus de trois onces : il se trouve à la Jamaïque, à Saint-Domingue, etc.

Longueur totale, quinze pouces et demi (dix-sept un tiers, suivant M. Sloane) ; bec, dix-huit lignes, suivant M. Sloane ; vingt-une, selon M. le chevalier Deshayes, et vingt-cinq, suivant M. Brisson ; langue cartilagineuse, terminée par des filets ; tarse, environ quinze lignes ; vol, comme la longueur totale ; queue, huit pouces, selon M. Deshayes, et huit pouces trois quarts, suivant M. Brisson, composée de dix pennes étagées ; les intermédiaires superposées aux latérales ; dépasse les ailes d'environ cinq pouces et demi.

III.

LE GUIRA-CANTARA.

Cuculus Guira. L.

Ce coucou est fort criard ; il se tient dans les forêts du Brésil, qu'il fait retentir de sa voix plus forte qu'a-

gréable. Il a sur la tête une espèce de huppe, dont les plumes sont brunes, bordées de jaunâtre, celles du cou et des ailes au contraire jaunâtres, bordées de brun; le dessus et le dessous du corps d'un jaune pâle; les pennes des ailes brunes; celles de la queue brunes aussi, mais terminées de blanc; l'iris brun; le bec d'un jaune brun; les pieds vert de mer.

Il est de la taille de la pie d'Europe.

Longueur totale, quatorze à quinze pouces; bec, environ un pouce, un peu crochu par le bout; tarse, un pouce et demi, revêtu de plumes; queue, huit pouces, composée de huit pennes, selon Marcgrave: mais n'en manquoit-il aucune? elles paroissent égales dans la figure.

IV.

LE QUAPACTOL, OU LE RIEUR.

Cuculus ridibundus. L.

On a donné à ce coucou le nom d'*oiseau rieur*, parce qu'en effet son cri ressemble à un éclat de rire; et par la même raison, dit Fernandès, il passoit au Mexique pour un oiseau de mauvais augure avant que le jour de la vraie religion eût lui dans ces contrées. A l'égard du nom mexicain *quapachtototl*, que j'ai cru devoir contracter et adoucir, il a rapport à la couleur fauve qui règne sur toute la partie supérieure de son corps, et même sur les pennes de ses ailes; celles de la queue sont fauves aussi, mais d'une teinte plus rembrunie; la gorge est cendrée, ainsi que le devant du cou et la poitrine; le reste du dessous du corps est noir; l'iris blanc, et le bec d'un noir bleuâtre.

La taille de ce coucou est à peu près celle de l'es-

pèce européenne; il a seize pouces de longueur totale, et la queue seule fait la moitié de cette longueur.

V.

LE COUCOU CORNU,

OU L'ATINGACU DU BRÉSIL.

Cuculus cornutus. L.

La singularité de ce coucou du Brésil est d'avoir sur la tête de longues plumes qu'il peut relever quand il veut, et dont il sait se faire une double huppe; de là le nom de *coucou cornu* que lui a donné M. Brisson. Il a la tête grosse et le cou court, comme c'est l'ordinaire dans ce genre d'oiseau; tout le dessus de la tête et du corps, de couleur de suie; les ailes aussi, et même la queue, mais celle-ci d'une teinte plus sombre; et ses pennes ont à leur extrémité une tache de blanc roussâtre ombré de noir, qui finit par le blanc pur; la gorge est cendrée, ainsi que tout le dessous du corps; l'iris est d'un rouge de sang, le bec d'un vert jaunâtre et les pieds cendrés.

Cet oiseau est encore remarquable par la longueur de sa queue; car, quoiqu'il ne soit pas plus gros qu'une litorne ou grosse grive, et que son corps n'ait que trois pouces de long, sa queue en a neuf; elle est composée de dix pennes étagées, les intermédiaires superposées aux latérales; le bec est un peu crochu par le bout; les tarses sont un peu courts et couverts de plumes par devant[1].

1. Marcgrave dit que les doigts de cet oiseau sont disposés de la manière la plus ordinaire; mais la figure les présente deux en avant et deux en arrière.

VI.

LE COUCOU BRUN VARIÉ DE ROUX.

Cuculus nævius. L.

Ce coucou de Cayenne, n° 812, a le dessus du corps varié de brun et de différentes nuances de roux; la gorge d'un roux clair varié de brun; le reste du dessous du corps d'un blanc roussâtre, qui prend une teinte de roux clair décidé sur les couvertures inférieures de la queue; les pennes de celle-ci et des ailes brunes bordées de roux clair, avec un œil verdâtre, principalement sur les pennes latérales de la queue; le bec noir dessus, roux sur les côtés, roussâtre dessous, et les pieds cendrés. On remarque, comme une singularité, que quelques unes des couvertures supérieures de la queue s'étendent presque aux deux tiers de sa longueur. On compare cet oiseau, pour la taille, au mauvis.

Longueur totale, dix pouces deux tiers; bec, neuf lignes; tarse, quatorze lignes; vol, un pied et plus; queue, environ six pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de quatre pouces.

Le coucou appelé à Cayenne *oiseau des barrières*[1] est à peu près de la taille du précédent, et en approche beaucoup pour le plumage : en général, il a un peu moins de roux; c'est le gris qui en tient la place, et les pennes latérales de la queue sont terminées de blanc; la gorge est gris clair, et le dessous du corps blanc : ajoutez qu'il a la queue un peu plus longue.

1. C'est M. de Sonnini qui m'a donné cette variété.

Mais, malgré ces petites différences, il est difficile de ne pas le rapporter, comme variété, à l'espèce précédente; peut-être même est-ce une variété de sexe. Son nom d'*oiseau des barrières* vient de ce qu'on le voit souvent perché sur les palissades des plantations. Lorsqu'il est ainsi perché, il remue continuellement la queue.

Ces oiseaux, sans être fort sauvages, ne se réunissent point en troupes, quoiqu'il s'en trouve plusieurs à la fois dans le même canton; ils ne fréquentent guère les grands bois. On assure qu'ils sont plus communs que les coucous piayes, tant à Cayenne qu'à la Guiane.

VII.

LE CENDRILLARD.

Cuculus dominicus. L.

Je l'appelle ainsi, parce que le gris cendré est la couleur dominante de son plumage, plus foncée dessus, jusques et compris les quatre pennes intermédiaires de la queue, plus claire dessous et mêlée de plus ou moins de roux sur les pennes des ailes; les trois paires des pennes latérales de la queue sont noirâtres, terminées de blanc, et la paire la plus extérieure est bordée de cette même couleur blanche; le bec et les pieds sont encore gris brun. Cet oiseau se trouve à la Louisiane et à Saint-Domingue, sans doute en des saisons différentes. On le dit à peu près de la taille de la petite grive appelée *mauvis*.

J'ai vu dans le cabinet de M. Mauduit une variété, sous le nom de *petit coucou gris*, laquelle ne différoit du cendrillard qu'en ce qu'elle avoit tout le dessous

blanc, qu'elle étoit un peu plus grosse, et qu'elle avoit le bec moins long.

Longueur totale, de dix et demi à onze pouces; bec, quatorze ou quinze lignes, les deux pièces recourbées en en-bas; tarse, un pouce; vol, quinze pouces et demi; queue, cinq pouces un tiers, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de deux pouces et demi à trois pouces.

VIII.

LE COUCOU PIAYE.

Cuculus cayanus. L.

J'adopte le surnom de *piaye* que l'on donne à ce coucou dans l'île de Cayenne, mais je n'adopte point la superstition qui le lui a fait donner. *Piaye* signifie *diable* dans la langue du pays, et encore *prêtre*, c'est-à-dire chez un peuple idolâtre, *ministre* ou *interprète du diable.* Cela indique assez qu'on le regarde comme un oiseau de mauvais augure; c'est, dit-on, par cette raison que les naturels, et même les nègres, ont de la répugnance pour sa chair : mais cette répugnance ne viendroit-elle pas plutôt de ce que sa chair est maigre en tout temps?

Le piaye est peu farouche; il se laisse approcher de fort près, et ne part que lorsqu'on est sur le point de le saisir. On compare son vol à celui du martin-pêcheur; il se tient communément au bord des rivières, sur les basses branches des arbres, où il est apparemment plus à portée de voir et de saisir les insectes dont il fait sa nourriture. Lorsqu'il est perché, il hoche la queue et change sans cesse de place.

Des personnes qui ont passé du temps à Cayenne, et qui ont vu plusieurs fois ce coucou dans la campagne, n'ont jamais entendu son cri. Sa taille est à peu près celle du merle. Il a le dessus de la tête et du corps d'un marron pourpre, compris même les pennes de la queue, qui sont noires vers le bout, terminées de blanc, et les pennes des ailes qui sont terminées de brun; la gorge et le devant du cou aussi marron pourpre, mais d'une teinte plus claire, et variable dans les différents individus; la poitrine et tout le dessous du corps cendré; le bec et les pieds gris brun.

Longueur totale, quinze pouces neuf lignes; bec, quatorze lignes; tarse, quatorze lignes et demie; vol, quinze pouces un tiers; queue, dix pouces, composée de dix pennes étagées et fort inégales; dépasse les ailes de huit pouces. L'individu qui est dans le cabinet de M. Mauduit est un peu plus gros.

J'ai vu deux variétés dans cette espèce : l'une à peu près de même taille, mais différente pour les couleurs; elle avoit le bec rouge, la tête cendrée, la gorge et la poitrine rousses, et le reste du dessous du corps cendré noirâtre.

L'autre variété a à très peu près les mêmes couleurs; seulement le cendré du dessous du corps est teinté de brun. Elle a aussi les mêmes habitudes naturelles, et ne diffère réellement que par sa taille, qui est fort approchante de celle du mauvis.

Longueur totale, dix pouces un quart, bec, onze lignes; tarse, onze lignes et plus; vol, onze pouces et demi; queue, près de six pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de près de quatre pouces.

IX.

LE COUCOU NOIR DE CAYENNE.

Cuculus tranquillus. L.

Presque tout est noir dans cet oiseau, n° 512, excepté le bec et l'iris, qui sont rouges, et les couvertures supérieures des ailes, qui sont bordées de blanc; mais le noir lui-même n'est pas uniforme, car il est moins foncé sous le corps que dessus.

Longueur totale, environ onze pouces; bec, dix-sept lignes; tarse, huit lignes; queue composée de dix pennes un peu étagées; dépasse les ailes d'environ trois pouces.

M. de Sonnini m'a assuré que cet oiseau avoit un tubercule à la partie antérieure de l'aile. Il vit solitaire et tranquille, ordinairement perché sur les arbres qui se trouvent au bord des eaux, et n'a pas à beaucoup près autant de mouvement que la plupart des coucous; en sorte qu'il paroît faire la nuance entre ces oiseaux et les barbus.

X.

LE PETIT COUCOU NOIR DE CAYENNE[1].

Cuculus tenebrosus. L.

Ce coucou ressemble à l'espèce précédente, non seulement par la couleur dominante du plumage, mais encore par les mœurs et les habitudes naturelles. Il ne fréquente pas les bois, mais il n'en est pas moins

1. Nous devons la connoissance de cette espèce et de ses mœurs à M. de Sonnini.

sauvage : il passe les journées perché sur une branche isolée, dans un lieu découvert, et sans prendre d'autre mouvement que celui qui est nécessaire pour saisir les insectes dont il se nourrit. Il niche dans des trous d'arbre; quelquefois même dans des trous en terre, mais c'est lorsqu'il en trouve de tout faits.

Ce coucou, n° 505, est noir partout, excepté sur la partie postérieure du corps, qui est blanche, et ce blanc, qui s'étend sur les jambes, est séparé du noir de la partie antérieure par une espèce de ceinture orangée. Au reste, dans l'individu que j'ai vu chez M. Mauduit, le blanc ne s'étendoit pas autant qu'il paroît s'étendre dans la planche enluminée.

Longueur totale, huit pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse très court; la queue n'a pas trois pouces, elle est un peu étagée et ne dépasse pas de beaucoup les ailes.

LES ANIS.

Ani est le nom que les naturels du Brésil donnent à cet oiseau, et nous le lui conservons, quoique nos voyageurs françois et nos nomenclateurs modernes l'aient appelé *bout de petun* ou *bout de tabac*, nom ridicule, et qui n'a pu être imaginé que par la ressemblance de son plumage (qui est d'un noir brunâtre) à la couleur d'une carotte de tabac; car ce que dit le P. Du Tertre, que son ramage prononce *petit*

bout de petun, n'est ni vrai ni probable, d'autant que les créoles de Cayenne lui ont donné une dénomination plus appropriée à son ramage ordinaire, en l'appelant *bouilleur de canari*, ce qui veut dire qu'il imite le bruit que fait l'eau bouillante dans une marmite ; et c'est en effet son vrai ramage ou gazouillis, très différent, comme l'on voit, de l'expression de la parole que lui suppose le P. Du Tertre. On lui a aussi donné le nom d'*oiseau diable*, et l'on a même appelé l'une des espèces *diable des savanes*, et l'autre *diable des palétuviers*, parce qu'en effet les uns se tiennent constamment dans les savanes, et les autres fréquentent les bords de la mer et des marais d'eau salée, où croissent les palétuviers.

Leurs caractères génériques sont d'avoir deux doigts en avant et deux en arrière ; le bec court, crochu, plus épais que large, dont la mandibule inférieure est droite, et la supérieure élevée en demi-cercle à son origine ; et cette convexité remarquable s'étend sur toute la partie supérieure du bec, jusqu'à peu de distance de son extrémité, qui est crochue : cette convexité est comprimée sur les côtés, et forme une espèce d'arête presque tranchante tout le long du sommet de la mandibule supérieure ; au dessus et tout autour s'élèvent de petites plumes effilées, aussi roides que des soies de cochon, longues d'un demi-pouce, et qui toutes se dirigent en avant. Cette conformation singulière du bec suffit pour qu'on puisse reconnoître ces oiseaux, et paroît exiger qu'on en fasse un genre particulier, qui néanmoins n'est composé que de deux espèces.

L'ANI DES SAVANES.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Crotophaga ani. L.

Cet ani, n° 102, fig. 2, est de la grosseur d'un merle; mais sa grande queue lui donne une forme allongée : elle a sept pouces; ce qui fait plus de la moitié de la longueur totale de l'oiseau, qui n'en a que treize et demi. Le bec, long de treize lignes, a neuf lignes et demie de hauteur; il est noir, ainsi que les pieds, qui ont dix-sept lignes de hauteur. La description des couleurs sera courte; c'est un noir à peine nuancé de quelques reflets violets sur tout le corps, à l'exception d'une petite lisière d'un vert foncé et luisant qui borde les plumes du dessus du dos et des couvertures des ailes, et qu'on n'aperçoit pas à une certaine distance, car ces oiseaux paroissent tout noirs. La femelle ne diffère pas du mâle. Ils vont constamment par bandes, et sont d'un naturel si sociable, qu'ils demeurent et pondent plusieurs ensemble dans le même nid : ils contruisent ce nid avec des bûchettes sèches, sans le garnir; mais ils le font extrêmement large, souvent d'un pied de diamètre; on prétend même qu'ils en proportionnent la capacité au nombre de camarades qu'ils veulent y admettre. Les femelles couvent en société; on en a souvent vu cinq ou six dans le même nid. Cet instinct, dont l'effet

Finquet, sculp

1. L'ANI DES SAVANES — 2. LA HUPPE.

seroit fort utile à ces oiseaux dans les climats froids, paroît au moins superflu dans les pays méridionaux, où il n'est pas à craindre que la chaleur du nid ne se conserve pas : cela vient donc uniquement de l'impulsion de leur naturel sociable; car ils sont toujours ensemble, soit en volant, soit en se reposant, et ils se tiennent sur les branches des arbres tout le plus près qu'il leur est possible les uns des autres. Ils ramagent aussi tous ensemble, presque à toutes les heures du jour; et leurs moindres troupes sont de huit ou dix, et quelquefois de vingt-cinq ou trente. Ils ont le vol court et peu élevé : aussi se posent-ils plus souvent sur les buissons et dans les halliers que sur les grands arbres. Ils ne sont ni craintifs ni farouches, et ne fuient jamais bien loin. Le bruit des armes à feu ne les épouvante guère, il est aisé d'en tirer plusieurs de suite : mais on ne les recherche pas, parce que leur chair ne peut se manger, et qu'ils ont même une mauvaise odeur lorsqu'ils sont vivants. Ils se nourrissent de graines et aussi de petits serpents, lézards, et autres reptiles; ils se posent aussi sur les bœufs et sur les vaches pour manger les tiques, les vers, et les insectes nichés dans le poil de ces animaux.

L'ANI DES PALÉTUVIERS[1].

SECONDE ESPÈCE.

Crotophaga major. L.

Cet oiseau, n° 102, fig. 1, est plus grand que le précédent, et à peu près de la grosseur d'un geai; il a dix-huit pouces de longueur en y comprenant celle de la queue, qui en fait plus de moitié. Son plumage est à peu près de la même couleur, noir brunâtre, que celui du premier : seulement il est un peu plus varié par la bordure de vert brillant qui termine les plumes du dos et des couvertures des ailes; en sorte que, si l'on en jugeoit par ces différences de grandeurs et de couleurs, on pourroit regarder ces deux oiseaux comme des variétés de la même espèce. Mais la preuve qu'ils forment deux espèces distinctes, c'est qu'ils ne se mêlent jamais; les uns habitent constamment les savanes découvertes, et les autres ne se trouvent que dans les palétuviers : néanmoins ceux-ci ont les mêmes habitudes naturelles que les autres; ils vont de même en troupes; ils se tiennent sur le bord des eaux salées; ils pondent et couvent plusieurs dans le même nid, et semblent n'être

1. Ani, *Supplément à l'Encyclopédie*, t. I, article *ani*, par M. Adanson. Nous devons observer que le savant auteur de cet article paroît douter que les anis pondent et couvent ensemble dans le même nid : cependant ce fait nous a été assuré par un si grand nombre de témoins oculaires, qu'il n'est plus possible de le nier.

qu'une race différente qui s'est accoutumée à vivre et habiter dans un terrain plus humide, et où la nourriture est plus abondante par la grande quantité de petits reptiles et d'insectes que produisent ces terrains humides.

Comme je venois d'écrire cet article, j'ai reçu une lettre de M. le chevalier Lefebvre Deshayes, au sujet des oiseaux de Saint-Domingue, et voici l'extrait de ce qu'il me marque sur celui-ci :

« Cet oiseau, dit-il, est un des plus communs dans l'île de Saint-Domingne..... Les Nègres lui donnent différentes dénominations, celles de *bout de tabac*, de *bout de petun*, d'*amangoua*, de *perroquet noir*, etc. Si on fait attention à la structure des ailes de cet oiseau, au peu d'étendue de son vol, au peu de pesanteur de son corps relativement à son volume, on n'aura pas de peine à le reconnoître pour un oiseau indigène de ces climats du Nouveau-Monde. Comment, en effet, avec un vol si borné et des ailes si foibles, pourroit-il franchir le vaste intervalle qui sépare les deux continents?..... Son espèce est particulière à l'Amérique méridionale. Lorsqu'il vole, il étend et élargit sa queue; mais il vole moins vite et moins long-temps que les perroquets..... Il ne peut soutenir le vent, et les ouragans font périr beaucoup de ces oiseaux.

» Ils habitent les endroits cultivés, ou ceux qui l'ont été anciennement; on n'en rencontre jamais dans les bois de haute futaie. Ils se nourrissent de diverses espèces de graines et de fruits; ils mangent des grains du pays, tels que le petit mil, le maïs, le riz, etc. Dans la disette, ils font la guerre aux chenilles et à quelques autres insectes. Nous ne dirons pas qu'ils

aient un chant ou un ramage, c'est plutôt un sifflement ou un piaulement assez simple. Il y a pourtant des occasions où sa façon de s'exprimer est plus variée : elle est toujours aigre et désagréable; elle change suivant les diverses passions qui agitent l'oiseau. Aperçoit-il quelque chat ou un autre animal capable de nuire, il en avertit aussitôt tous ses semblables par un cri très distinct, qui est prolongé et répété tant que le péril dure. Son épouvante est surtout remarquable lorsqu'il a des petits, car il ne cesse de s'agiter et de voler autour de son nid... Ces oiseaux vivent en société, sans être en aussi grandes bandes que les étourneaux; ils ne s'éloignent guère les uns des autres..... et même, dans le temps qui précède la ponte, on voit plusieurs femelles et mâles travailler ensemble à la construction du nid, et ensuite plusieurs femelles couver ensemble, chacune leurs œufs, et y élever leurs petits. Cette bonne intelligence est d'autant plus admirable, que l'amour rompt presque toujours dans les animaux les liens qui les attachoient à d'autres individus de leur espèce... Ils entrent en amour de bonne heure : dès le mois de février les mâles cherchent les femelles avec ardeur; et, dans le mois suivant, le couple amoureux s'occupe de concert à ramasser les matériaux pour la construction du nid... Je dis amoureux, parce que ces oiseaux paroissent l'être autant que les moineaux; et pendant toute la saison que dure leur ardeur, ils sont beaucoup plus vifs et plus gais que dans tout autre temps... Ils nichent sur les arbrisseaux, dans les cafiers, dans les buissons et dans les haies; ils posent leur nid sur l'endroit où la tige se divise en plusieurs branches.....

Lorsque les femelles se mettent plusieurs ensemble dans le même nid, la plus pressée de pondre n'attend pas les autres, qui agrandissent le nid pendant qu'elle couve ses œufs. Ces femelles usent d'une précaution qui n'est point ordinaire aux oiseaux, c'est de couvrir leurs œufs avec des feuilles et des brins d'herbe à mesure qu'elles pondent..... Elles couvrent également leurs œufs pendant l'incubation, lorsqu'elles sont obligées de les quitter pour aller chercher leur nourriture... Les femelles qui couvent dans le même nid ne se chicanent pas comme font les poules lorsqu'on leur donne un panier commun; elles s'arrangent les unes auprès des autres; quelques unes cependant, avant de pondre, font avec des brins d'herbe une séparation dans le nid, afin de contenir en particulier leurs œufs, et s'il arrive que les œufs se trouvent mêlés ou réunis ensemble, une seule femelle fait éclore tous les œufs des autres avec les siens; elle les rassemble, les entasse, et les entoure de feuilles : par ce moyen, la chaleur se répartit dans toute la masse, et ne peut se dissiper... Cependant chaque femelle fait plusieurs œufs par ponte... Ces oiseaux construisent leur nid très solidement, quoique grossièrement, avec de petites tiges de plantes filamenteuses, des branches de citronnier ou d'autres arbrisseaux : le dedans est seulement tapissé et couvert de feuilles tendres qui se fanent bientôt; c'est sur ce lit de feuilles que sont déposés les œufs. Ces nids sont fort évasés et fort élevés des bords; il y en a dont le diamètre a plus de dix-huit pouces : la grandeur du nid dépend du nombre de femelles qui doivent y pondre. Il seroit assez difficile de dire au juste si toutes les femelles qui pon-

dent dans le même nid ont chacune leur mâle : il se peut faire qu'un seul mâle suffise à plusieurs femelles, et qu'ainsi elles soient en quelque façon obligées de s'entendre lorsqu'il s'agit de construire les nids : alors il ne faudroit plus attribuer leur union à l'amitié, mais au besoin qu'elles ont les unes des autres dans cet ouvrage... Ces œufs sont de la grosseur de ceux de pigeon; ils sont de couleur d'aigue-marine uniforme, et n'ont point de petites taches vers les bouts, comme la plupart des œufs des oiseaux sauvages..... Il y a apparence que les femelles font deux ou trois pontes par an; cela dépend de ce qui arrive à la première; quand elle réussit, elles attendent l'arrière-saison avant d'en faire une autre : si la ponte manque, ou si les œufs sont enlevés, mangés par les couleuvres ou les rats, elles en font une seconde peu de temps après la première; vers la fin de juillet ou dans le courant d'août elles commencent la troisième. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en mars, en mai et en août, on trouve des nids de ces oiseaux... Au reste, ils sont doux et faciles à apprivoiser, et on prétend qu'en les prenant jeunes, on peut leur donner la même éducation qu'aux perroquets, et leur apprendre à parler, quoiqu'ils aient la langue aplatie et terminée en pointe, au lieu que celle du perroquet est charnue, épaisse et arrondie...

» La même amitié, le même accord qui ne s'est point démenti pendant le temps de l'incubation continue après que les petits sont éclos : lorsque les mères ont couvé ensemble, elles donnent successivement à manger à toute la petite famille... Les mâles aident à fournir les aliments. Mais lorsque les femelles ont

couvé séparément, elles élèvent leurs petits à part, cependant sans jalousie et sans colère; elles leur portent la becquée à tour de rôle, et les petits la prennent de toutes les mères. La nourriture qu'elles leur donnent dépend de la saison : tantôt ce sont des chenilles, des vers, des insectes; tantôt des fruits; tantôt des grains, comme le mil, le maïs, le riz, l'avoine sauvage, etc..... Au bout de quelques semaines les petits ont acquis assez de force pour essayer leurs ailes; mais ils ne s'aventurent pas au loin : peu de temps après, ils vont se percher auprès de leurs père et mère, sur les arbrisseaux, et c'est là que les oiseaux de proie les saisissent pour les emporter...

» L'ani n'est point un oiseau nuisible : il ne désole point les plantations de riz, comme le merle; il ne mange pas les amandes du cocotier, comme le charpentier (le pic); il ne détruit pas les pièces de mil comme les perroquets et les perruches. »

LE HOUTOU, OU MOMOT[1].

Momotus brasiliensis. LATH.

Nous conservons à cet oiseau, n° 370, le nom de *houtou* que lui ont donné les naturels de la Guiane, et qui lui convient parfaitement, parce qu'il est l'expression même de sa voix : il ne manque jamais d'ar-

1. On auroit dû dire, *motmot du Mexique;* car *motmot* est un nom mexicain que Fernandès a cité pour cet oiseau, tandis qu'au Brésil il ne porte pas le nom de *motmot,* mais celui de *guira-guainumbi,* que Marcgrave nous a conservé.

ticuler *houtou* brusquement et nettement, toutes les fois qu'il saute. Le ton de cette parole est grave, et tout semblable à celui d'un homme qui la prononceroit, et ce seul caractère suffiroit pour faire reconnoître cet oiseau lorsqu'il est vivant, soit en liberté, soit en domesticité.

Fernandès, qui le premier a parlé du houtou, ne s'est pas aperçu qu'il l'indiquoit sous deux noms différents; et cette méprise a été copiée par tous les nomenclateurs, qui ont également fait deux oiseaux d'un seul. Marcgrave est le seul des naturalistes qui ne se soit pas trompé. L'erreur de Fernandès est venue de ce qu'il a vu un de ces oiseaux qui n'avoit qu'une seule penne ébarbée : il a cru que c'étoit une conformation naturelle, tandis qu'elle est contre nature; car tous les oiseaux ont tout aussi nécessairement les pennes par paires et semblables, que les autres animaux ont les deux jambes ou les deux bras pareils. Il y a donc grande apparence que, dans l'individu qu'a vu Fernandès, cette penne de moins avoit été arrachée, ou qu'elle étoit tombé par accident; car tout le reste de ses indications ne présente aucune différence : ainsi l'on peut présumer, avec tout fondement, que ce second oiseau, qui n'avoit qu'une penne ébarbée, n'étoit qu'un individu mutilé.

Le houtou est de la grosseur d'une pie; il a dix-sept pouces trois lignes de longueur jusqu'à l'extrémité des grandes pennes de la queue; il a les doigts disposés comme les martin-pêcheurs, les manakins, etc. Mais ce qui le distingue de ces oiseaux, et même de tous les autres, c'est la forme de son bec, qui, sans être trop long pour la grandeur du corps, est de figure

conique, courbé en bas et dentelé sur les bords des deux mandibules. Ce caractère du bec conique, courbé en bas et dentelé, suffiroit encore pour le faire reconnoître; néanmoins il en a un autre plus singulier, et qui n'appartient qu'à lui : c'est d'avoir dans les deux longues pennes du milieu de la queue un intervalle d'environ un pouce de longueur, à peu de distance de leur extrémité, lequel intervalle est absolument nu, c'est-à-dire ébarbé; en sorte que la tige de la plume est nue dans cet endroit : ce qui néanmoins ne se trouve que dans l'oiseau adulte; car dans sa jeunesse ces pennes sont revêtues de leurs barbes dans toute leur longueur, comme toutes les autres plumes. L'on a cru que cette nudité des pennes de la queue n'étoit pas produite par la nature, et que ce pouvoit être un caprice de l'oiseau, qui arrachoit lui-même les barbes de ses pennes dans l'intervalle où elles manquent; mais l'on a observé que dans les jeunes ces barbes sont continues et tout entières; et qu'à mesure que l'oiseau vieillit ces mêmes barbes diminuent de longueur et se raccourcissent, en sorte que dans les vieux elles disparoissent tout-à-fait. Au reste, nous ne donnons pas ici une description plus détaillée de cet oiseau, dont les couleurs sont si mêlées, qu'il ne seroit pas possible de les représenter autrement que par le portrait que nous en avons donné dans notre planche enluminée, et encore mieux par la planche d'Edwards, qui est plus parfaitement coloriée que la nôtre. Néanmoins nous observerons que les couleurs en général varient suivant l'âge ou le sexe; car on a vu de ces oiseaux beaucoup moins tachetés les uns que les autres.

On ne les élève que difficilement, quoique Pison dise le contraire. Comme ils vivent d'insectes, il n'est pas aisé de leur en choisir à leur gré. On ne peut nourrir ceux que l'on prend vieux; ils sont tristement craintifs, et refusent constamment de prendre la nourriture. C'est d'ailleurs un oiseau sauvage très solitaire, et qu'on ne trouve que dans la profondeur des forêts; il ne va ni en troupes ni par paires : on le voit presque toujours seul à terre, ou sur des branches peu élevées; car il n'a pour ainsi dire point de vol; il ne fait que sauter vivement, et toujours prononçant brusquement *houtou*. Il est éveillé de grand matin, et fait entendre cette voix *houtou* avant que les autres oiseaux ne commencent leur ramage. Pison a été mal informé lorsqu'il a dit que cet oiseau faisoit son nid au dessus des grands arbres : non seulement il n'y fait pas son nid, mais il n'y monte jamais; il se contente de chercher à la surface de la terre quelque trou de tatous, d'accouchis ou autres petits animaux quadrupèdes, dans lequel il porte quelques brins d'herbes sèches pour y déposer ses œufs, qui sont ordinairement au nombre de deux. Au reste, ces oiseaux sont assez communs dans l'intérieur des terres de la Guiane; mais ils fréquentent très rarement les environs des habitations. Leur chair est sèche, et n'est pas trop bonne à manger. Pison s'est encore trompé en disant que ces oiseaux se nourrissent de fruits; et comme c'est la troisième méprise qu'il a faite au sujet de leurs habitudes naturelles, il y a grande apparence qu'il a appliqué les faits historiques d'un autre oiseau à celui-ci, dont il n'a donné la description que d'après Marcgrave, et que probablement il ne connois-

soit pas ; car il est certain que le houtou est le même oiseau que le guira-guainumbi de Marcgrave ; qu'il ne s'apprivoise pas aisément, qu'il n'est pas bon à manger, et qu'enfin il ne se perche ni ne niche au dessus des arbres, ni ne se nourrit de fruits comme le dit Pison.

LES HUPPES,

LES PROMEROPS, ET LES GUÊPIERS.

S'IL est vrai que la comparaison soit le véritable instrument de la connoissance, c'est principalement lorsqu'il s'agit d'objets qui ont plusieurs qualités communes, et qui se ressemblent à beaucoup d'égards. On ne peut trop comparer ces sortes d'objets; on ne peut trop les rassembler sous le même coup d'œil : il résulte de ces rapprochements, de ces comparaisons, une lumière qui fait souvent découvrir des différences réelles où l'on n'avoit d'abord aperçu que de fausses analogies, pour avoir trop isolé les objets et ne les avoir considérés que l'un après l'autre. Par ces raisons, j'ai dû réunir dans un seul article ce que j'ai à dire de général sur les genres très voisins des huppes, des promerops, et des guêpiers.

Notre huppe est bien connue par sa belle aigrette double, qui est presque unique dans son espèce, puisqu'elle ne ressemble à aucune autre, si ce n'est à celle des kakatoès, par son bec long, menu, et ar-

qué, et par ses pieds courts. La huppe noire et blanche du Cap diffère de la nôtre en plusieurs points, et notamment par son bec plus court et plus pointu, comme on le verra dans les descriptions : mais on a dû la rapporter à ce genre, dont elle approche plus que de tout autre.

Les promerops ont tant de rapports avec le genre de la huppe, qu'on pourroit dire, en adoptant pour un moment les principes des méthodistes, que les promerops sont des huppes sans huppe ; mais la vérité est qu'ils sont un peu plus haut montés, et qu'ils ont communément la queue beaucoup plus longue.

Les guêpiers ressemblent, par leurs pieds courts, à la huppe comme au martin-pêcheur, et plus particulièrement à ce dernier par la singulière disposition de leurs doigts, dont celui du milieu est adhérent au doigt extérieur jusqu'à la troisième phalange, et au doigt inférieur jusqu'à la première seulement. Le bec des guêpiers, qui est assez large à sa base et assez fort, tient le milieu entre les becs grêles des huppes et des promerops d'une part, et les becs longs, droits et pointus des martin-pêcheurs, d'autre part; toutefois s'approchant un peu plus des premiers que des derniers, puisque le guêpier vit d'insectes comme les huppes et les promerops, et non de petits poissons comme les martin-pêcheurs; or, l'on sait combien la force et la conformation du bec influent sur le choix des aliments.

On trouve encore quelques vestiges d'analogie entre le genre des guêpiers et celui des martin-pêcheurs. Premièrement, la belle couleur d'aigue-marine qui n'est rien moins que commune dans les

oiseaux d'Europe, embellit également le plumage de notre martin-pêcheur et celui de notre guêpier. En second lieu, dans le plus grand nombre des espèces de guêpiers, les deux pennes intermédiaires de la queue excèdent de beaucoup les latérales, et le genre du martin-pêcheur nous présente quelques espèces dans lesquelles ces deux intermédiaires sont de même excédantes. Troisièmement, il nous présente aussi des espèces qui ont le bec un peu courbé, et qui en cela se rapprochent des guêpiers.

D'un autre côté, quelque voisins que soient les deux genres des guêpiers et des promerops, la nature, toujours libre, toujours féconde, a bien su les séparer, ou plutôt les fondre ensemble par des nuances intermédiaires qui tiennent plus ou moins de l'un et de l'autre : ces nuances, ce sont des oiseaux qui sont guêpiers par quelques parties, et promerops par d'autres parties. J'applique à ce petit genre intermédiaire, ou, si l'on veut, équivoque, le nom de *merops*.

Tous ces différents oiseaux qui ont déjà tant de rapports entre eux, se ressemblent encore par la taille. Dans chacun de ces genres, les espèces les plus grosses ne le sont guère plus que les grives; et les plus petites ne sont guère plus petites que les moineaux et les bec-figues : s'il y a quelques exceptions, elles sont peu nombreuses, et d'ailleurs elles ont également lieu dans ces différents genres.

A l'égard du climat, il n'est pas le même pour tous. Les promerops se trouvent en Asie, en Afrique, et en Amérique ; on n'en voit jamais en Europe ; et s'ils sont aborigènes du vieux continent, et que, par conséquent, ils aient passé plus tôt ou plus tard dans le

nouveau, il faut que ce soit par le nord de l'Asie. La huppe est attachée exclusivement à l'ancien monde, et j'en dis autant des guêpiers, quoique l'on trouve dans les planches enluminées la figure d'un oiseau appelé *guêpier de Cayenne*. Mais on a de fortes raisons de douter qu'il soit, en effet, originaire de cette île : des ornithologistes qui y ont fait plusieurs voyages ne l'y ont jamais vu ; et l'individu d'après lequel la figure de ces planches a été dessinée et gravée est unique à Paris jusqu'à présent, quoiqu'en général les oiseaux de Cayenne y soient très communs. Quant aux deux guêpiers donnés par Seba, comme étant l'un du Brésil et l'autre du Mexique, on sait combien l'autorité de Seba est suspecte sur cet article ; et ici elle l'est d'autant plus, que ce seroient les deux seules espèces de guêpiers qui fussent originaires du nouveau continent.

LA HUPPE.

Upupa epops. L.

Un auteur de réputation en ornithologie (Belon) a dit que cet oiseau, n° 52, avoit pris son nom de la grande et belle huppe qu'il porte sur sa tête ; il auroit dit tout le contraire s'il eût fait attention que le nom latin de ce même oiseau, *upupa*, d'où s'est évidemment formé son nom françois, est non seulement plus ancien de quelques siècles que le mot générique *huppe*, qui signifie dans notre langue une touffe de

plumes dont certaines espèces d'oiseaux ont la tête surmontée, mais encore plus ancien que notre langue elle-même, laquelle a adopté le nom propre de l'espèce dont il s'agit ici, pour exprimer en général son attribut le plus remarquable.

La situation naturelle de cette touffe de plumes est d'être couchée en arrière, soit lorsque la huppe vole, soit lorsqu'elle prend sa nourriture, en un mot, lorsqu'elle est exempte de toute agitation intérieure [1]. J'ai eu occasion de voir un de ces oiseaux qui avoit été pris au filet, étant déjà vieux ou du moins adulte, et qui par conséquent avoit les habitudes de la nature : son attachement pour la personne qui le soignoit étoit devenu très fort, et même exclusif; il ne paroissoit content que lorsqu'il étoit seul avec elle. S'il survenoit des étrangers, c'est alors que sa huppe se relevoit par un effet de surprise ou d'inquiétude, et il alloit se réfugier sur le ciel d'un lit qui se trouvoit dans la même chambre ; quelquefois il s'enhardissoit jusqu'à descendre de son asile, mais c'étoit pour voler droit à sa maîtresse : il étoit occupé uniquement de cette maîtresse chérie, et sembloit ne voir qu'elle. Il avoit deux voix fort différentes : l'une plus douce, plus intérieure qui sembloit se former dans le siége même du sentiment, et qu'il adressoit à la personne aimée; l'autre plus aigre et plus perçante, qui exprimoit la colère ou l'effroi. Jamais on ne le tenoit en cage ni le jour ni la nuit, et il avoit toute licence de courir dans

1. On ajoute qu'elle cherche le feu, qu'elle aime à se coucher devant la cheminée, à s'y épanouir. Celle dont je vais parler appartenoit à mademoiselle Lemulier, mariée depuis à M. Dumesniel, mestre-de-camp.

la maison; cependant, quoique les fenêtres fussent souvent ouvertes, il ne montra jamais, étant dans son assiette ordinaire, la moindre envie de s'échapper, et sa passion pour la liberté fut toujours moins forte que son attachement. A la fin toutefois il s'échappa : mais ce fut un effet de la crainte; passion d'autant plus impérieuse chez les animaux, qu'elle tient de plus près au désir inné de leur propre conservation. Il s'envola donc un jour qu'il avoit été effarouché par l'apparition de quelque objet nouveau : encore s'éloigna-t-il fort peu; et n'ayant pu regagner son gîte, il se jeta dans la cellule d'une religieuse qui avoit laissé sa fenêtre ouverte : tant la société de l'homme ou ce qui y ressemble, lui étoient devenue nécessaire! Il y trouva la mort, parce qu'on ne sut que lui donner à manger; il avoit cependant vécu trois ou quatre mois dans sa première condition avec un peu de pain et de fromage pour toute nourriture. Une autre huppe a été nourrie pendant dix-huit mois de viande crue[1] : elle l'aimoit passionnément, et s'élançoit pour l'aller prendre dans la main; elle refusoit au contraire celle qui étoit cuite. Cet appétit de préférence pour la viande crue indique une conformité de nature entre les oiseaux de proie et les insectivores, lesquels peuvent être regardés, en effet, comme des oiseaux de petite proie.

La nourriture la plus ordinaire de la huppe dans l'état de liberté, ce sont les insectes en général, et

1. Gesner en a nourri une avec des œufs durs; Olina avec des vers et du cœur de bœuf ou de mouton coupé en petites tranches longuettes, ayant à peu près la forme de vers : mais il recommande surtout de ne la point enfermer dans une cage.

surtout les insectes terrestres, parce qu'elle se tient beaucoup plus à terre que perchée sur les arbres[1]. J'appelle insectes terrestres ceux qui passent leur vie, ou du moins quelques périodes de leur vie, soit dans la terre, soit à sa surface; tels sont les scarabées, les fourmis[2], les vers, les demoiselles, les abeilles sauvages, plusieurs espèces de chenilles, etc.[3] : c'est là le véritable appât qui, en tout pays, attire la huppe dans les terrains humides[4], où son bec long et menu peut facilement pénétrer, et celui qui en Égypte la détermine, ainsi que beaucoup d'autres oiseaux, à régler sa marche sur la retraite des eaux du Nil, et à s'avancer constamment à la suite de ce fleuve; car, à mesure qu'il rentre dans ses bords[5], il laisse succes-

1. Les arbres où elle se perche le plus volontiers, ce sont les saules, les osiers, et apparemment tous ceux qui croissent dans les terres humides. Les huppes apprivoisées se tiennent aussi bien plus souvent à terre que perchées.

2. M. Frisch dit qu'elle fouille, avec son long bec, dans les fourmilières pour y chercher des œufs de fourmis. Celle qu'a nourrie Gesner étoit très friande en effet de ces œufs ou nymphes de fourmis; mais elle rejetoit les fourmis elles-mêmes.

3. M. Salerne ajoute qu'elle purge la maison de souris; mais c'est sans doute en les poursuivant et les mettant en fuite; car il est évident qu'avec un bec aussi grêle, des serres aussi foibles, et un gosier aussi étroit, elle ne peut ni s'en saisir, ni les dévorer, encore moins les avaler tout entières. On sait qu'elle mange aussi les substances végétales, entre autres des baies de myrte et des raisins. J'ai trouvé dans le gésier de celles que j'ai disséquées, outre les insectes et les vers, tantôt de l'herbe, de petites graines, des bourgeons, tantôt des grains ronds d'une matière terreuse, quelquefois de petites pierres, quelquefois rien du tout.

4. C'est parce qu'elle court ainsi dans la vase qu'on lui trouve presque toujours les pieds crottés.

5. On voit par cela seul pourquoi l'apparition de la huppe en

sivement à découvert des plaines engraissées d'un limon que le soleil échauffe, et qui fourmille bientôt d'une quantité innombrable d'insectes de toute espèce[1] : aussi les huppes de passage sont-elles alors très grasses et très bonnes à manger. Je dis les huppes de passage, car il y en a dans ce même pays de sédentaires que l'on voit souvent sur les dattiers, aux environs de Rosette, et qu'on ne mange jamais. Il en est de même de celles qui se trouvent en très grand nombre dans la ville du Caire[2], où elles nichent en pleine sécurité sur les terrasses des maisons[3]. On peut, en effet, concevoir que des huppes vivant loin de l'homme, et dans une campagne inhabitée, sont meilleures à manger que celles qui vivent à portée d'une ville considérable ou des grands chemins qui y conduisent : les premières cherchent leur vie, c'est-à-dire les insectes, dans la vase, le limon, les terres humides, en un mot, dans le sein de la nature, au lieu que les autres les cherchent dans les immondices de tout genre qui abondent partout où il y a un grand

Égypte annonçoit aux habitants de ce pays la retraite des eaux du Nil, et conséquemment la saison des semailles : aussi jouoit-elle un grand rôle dans les hiéroglyphes égyptiens.

1. Entre autres, d'une espèce d'insecte particulière à l'Égypte, et qui ressemble au cloporte. Le Nil laisse aussi beaucoup de petites grenouilles, et même du frai de grenouille, dans les endroits qu'il a inondés; et tout cela peut, en cas de besoin, suppléer aux insectes.

2. On en mange à Bologne, à Gênes, et dans quelques autres contrées de l'Italie et de la France tant méridionale que septentrionale. Quelques uns les préfèrent aux cailles. Il est vrai que toutes nos huppes sont de passage.

3. Ces deux dernières notes m'ont été communiquées par M. de Sonnini, dans deux lettres datées du Caire et de Rosette, les 4 septembre et 5 novembre 1777.

nombre d'homme réunis; ce qui ne peut manquer d'inspirer du dégoût pour les huppes des cités, et même de donner un mauvais fumet à leur chair[1]. Il y en a une troisième classe qui tient le milieu entre les deux autres, et qui, se fixant dans nos jardins, trouve à s'y nourrir suffisamment de chenilles et de vers de terre. Au reste, tout le monde convient que la chair de cet oiseau, qui passe pour être si sale de son vivant, n'a d'autre défaut que de sentir un peu trop le musc, et c'est apparemment la raison pourquoi les chats, d'ailleurs si friands d'oiseaux, ne touchent jamais à ceux-ci[2].

En Égypte, les huppes se rassemblent, dit-on, par petites troupes; et lorsqu'une d'entre elles est séparée des autres, elle rappelle ses compagnes par un cri fort aigu à deux temps *zi, zi*[3]. Dans la plupart des autres pays, elles vont seules, ou tout au plus par paires. Quelquefois, au temps du passage, il s'en trouve un assez grand nombre dans le même canton; mais c'est une multitude d'individus isolés qui ne sont unis entre eux par aucun lien social, et par conséquent ne peuvent former une véritable troupe: aussi partent-elles les unes après les autres quand

1. C'est donc uniquement à ces huppes des cités, à ces huppes sédentaires, que l'on doit rapporter ce que Belon dit, peut-être trop généralement, de toutes les huppes, « que leur chair ne vaut rien, et que n'y a personne en aucun pays qui en veuille tâter. » C'étoit et c'est encore une nourriture immonde chez les Juifs.

2. Il y a plusieurs moyens indiqués pour faire passer ce goût de musc : le plus généralement recommandé, c'est de couper la tête à la huppe au moment qu'elle vient d'être tuée. Cependant les parties postérieures sont plus musquées que les parties antérieures.

3. Note communiquée par M. de Sonnini.

elles sont chassées. D'autre part, comme elles ont toutes la même organisation, toutes doivent être et sont mues de la même manière par les mêmes causes; et c'est la raison pourquoi toutes en s'envolant se portent vers les mêmes climats, et suivent à peu près la même route. Elles sont répandues dans presque tout l'ancien continent, depuis la Suède, où elles habitent les grandes forêts, et même depuis les Orcades et la Laponie jusqu'aux Canaries et au cap de Bonne-Espérance, d'une part, et de l'autre jusqu'aux îles de Ceylan et de Java. Dans toute l'Europe elles sont oiseaux de passage et n'y restent point pendant l'hiver, pas même dans les beaux pays de la Grèce et de l'Italie. On en trouve quelquefois en mer, et de bons observateurs[1] les mettent au nombre des oiseaux que l'on voit passer deux fois chaque année dans l'île de Malte. Mais il faut avouer qu'elles ne suivent pas toujours la même route; car souvent il arrive qu'en un même pays on en voit beaucoup une année, et très peu ou point du tout l'année suivante. De plus, il y a des contrées, comme l'Angleterre, où elles sont fort rares, et où elles ne nichent jamais; d'autres, comme le Bugey, qu'elles semblent éviter absolument : toutefois le Bugey est un pays montagneux; il faut donc qu'elles ne soient pas attachées aux montagnes, du moins autant que le pensoit Aristote. Mais ce n'est pas le seul fait qui combatte l'assertion de ce philosophe; car les huppes établissent tous les jours leur domicile au milieu de nos plaines, et l'on en voit fréquemment sur les arbres isolés qui

1. Entre autres M. le commandeur des Mazys.

croissent dans les îles sablonneuses, telles que celle de Camargue en Provence[1]. Frisch dit qu'elles ont, comme les pics, la faculté de grimper sur l'écorce des arbres; et cela n'a rien que de conforme à l'analogie, puisqu'elles font, comme les pics, leur ponte dans des trous d'arbre : elles y déposent le plus souvent leurs œufs, ainsi que dans des trous de muraille, sur le terreau ou la poussière qui se trouve d'ordinaire au fond de ces sortes de cavités, sans les garnir, dit Aristote, de paille ni d'aucune litière. Mais cela est encore sujet à quelques exceptions, du moins apparentes : de six couvées qu'on m'a apportées, quatre étoient en effet sans litière, et les deux autres avoient sous elles un matelas très mollet, composé de feuilles, de mousse, de laine, de plumes[2], etc. Or tout cela peut se concilier; car il est très possible que la huppe ne garnisse jamais son nid de mousse ni d'autre chose, mais qu'elle fasse quelquefois sa ponte dans des trous qui auront été occupés l'année précédente par des pics, des torcols, des mésanges, et autres oiseaux qui les auront matelassés, chacun suivant son instinct.

On a dit, il y a long-temps, et l'on a beaucoup répété, que la huppe enduisoit son nid des matières les plus infectes, de la fiente de loup, de renard, de cheval, de vache, bref de toutes sortes d'animaux,

1. Note communiquée par M. le marquis de Piolenc.

2. Il y avoit au fond de l'un de ces nids plus de deux litrons de mousse, des débris de hannetons, quelques vermisseaux échappés sans doute du bec de la mère ou de ses petits. Les six arbres où se sont trouvés ces nids, sont trois griottiers, deux chênes, et un poirier. Le plus bas de ces nids étoit à trois ou quatre pieds de terre; les plus hauts, à dix.

sans excepter l'homme[1]; et cela, ajoute-t-on, dans l'intention de repousser par la mauvaise odeur les ennemis de sa couvée[2] : mais le fait n'est pas plus vrai que l'intention; car la huppe n'a point l'habitude d'enduire l'orifice de son nid, comme fait la sittelle. D'un autre côté, il est vrai qu'un nid de huppe est

1. Il est assez singulier que les anciens, qui regardoient la huppe comme une habitante des montagnes, des forêts, des déserts, lui aient imputé d'employer à son nid les excréments de l'homme : c'est encore ici un de ces faits particuliers mal à propos généralisés. Il a pu arriver qu'une huppe couveuse ait ramassé sur des immondices quelconques les insectes qu'elle destinoit à ses petits; qu'elle se soit salie en les ramassant, et qu'elle ait fait son nid : il n'en falloit pas davantage à des observateurs superficiels pour conclure que c'étoit une habitude commune à toute l'espèce.

2. On a dit aussi que c'étoit afin de rompre les charmes qui pouvoient être jetés sur sa couvée; car la huppe passoit pour être fort savante dans ce genre : elle connoissoit toutes les herbes qui détruisent l'effet des fascinations, celles qui rendent la vue aux aveugles, celles qui ouvrent les portes les mieux fermées. L'on a voulu donner crédit à cette dernière fable, en y ajoutant une autre fable non moins absurde. Élien raconte sérieusement qu'un homme ayant bouché trois fois de suite le nid d'une huppe, et ayant bien reconnu l'herbe dont elle se servit autant de fois pour l'ouvrir, il employa avec succès la même herbe pour charmer les serrures des coffres-forts. La mort même ne fait qu'exalter ses vertus et leur donner une nouvelle énergie : son cœur, son foie, sa cervelle, etc., mangés avec certaines formules mystérieuses, appliqués, suspendus sur différentes parties du corps, communiquent le don de prophétie, guérissent la migraine, rétablissent la mémoire, procurent le sommeil, donnent des songes agréables ou terribles, etc. Autrefois elle passoit en Angleterre pour un oiseau de mauvais augure; encore aujourd'hui le peuple de Suède regarde son apparition comme un présage de guerre. Les anciens étoient mieux fondés, ce me semble, à croire que lorsqu'on l'entendoit chanter avant le temps où l'on avoit coutume de commencer la culture de la vigne, elle annonçoit de bonnes vendanges : en effet, ce chant prématuré supposoit un printemps doux, et par conséquent une année hâtive, toujours favorable à la vigne et à la qualité de son fruit.

très sale et très infect, inconvénient nécessaire, et qui résulte de la forme même du nid, lequel a souvent douze, quinze, et jusqu'à dix-huit pouces de profondeur : lorsque les petits viennent d'éclore et sont encore foibles, ils ne peuvent jeter leur fiente au dehors; ils restent donc fort long-temps dans leur ordure, et on ne peut guère les manier sans s'infecter les doigts[1]. C'est de là sans doute qu'est venu le proverbe, *sale comme une huppe.* Mais ce proverbe induiroit en erreur, si l'on vouloit en conclure que la huppe a le goût ou l'habitude de la malpropreté : elle ne s'aperçoit point de la mauvaise odeur tant qu'il s'agit de donner à ses petits les soins qui leur sont nécessaires; dans toute autre circonstance, elle dément bien le proverbe; car celle dont j'ai parlé ci-dessus, non seulement ne fit jamais d'ordure sur sa maîtresse, ni sur les fauteuils, ni même au milieu de la chambre, mais elle se retiroit toujours pour cela sur ce même ciel de lit où elle se réfugioit lorsqu'elle étoit effarée; et l'on ne peut nier que l'endroit ne fût bien choisi, puisqu'il étoit tout à la fois le plus éloigné, le plus caché, et le moins accessible.

La femelle pond depuis deux jusqu'à sept œufs[2], mais plus communément quatre ou cinq : ces œufs sont grisâtres, un peu moins gros que ceux de perdrix, et ils n'éclosent pas tous, à beaucoup près, au

1. C'est ce qu'éprouva Schwenckfeld étant encore enfant, et voulant tirer d'un chêne creux une couvée de huppes qui y étoit établie.

2. M. Linnæus et les auteurs de la *Zoologie britannique* ne parlent que de deux œufs; mais ce cas est aussi rare, du moins dans nos contrées, que celui de sept œufs. Il peut se faire que dans les pays plus septentrionaux, tels que la Suède, les huppes soient moins fécondes.

même terme; car on m'a apportée une couvée de trois jeunes huppes prises dans le même nid, qui différoient beaucoup entre elles par la taille : dans la plus grande, les pennes de la queue sortoient de dix-huit lignes hors du tuyau, et dans la plus petite de sept lignes seulement. On a vu souvent la mère porter à manger à ses petits; mais je n'ai jamais entendu dire que le père en fît autant. Comme on ne voit guère ces oiseaux en troupes, il est naturel de penser que la famille se disperse dès que les jeunes sont en état de voler : cela devient encore plus probable, s'il est vrai, comme le disent les auteurs de l'*Ornithologie italienne*, que chaque paire fasse deux ou trois pontes par an. Les petits de la première couvée sont en état de voler dès la fin de juin. C'est à ce peu de faits et de conjectures que se bornent les connoissances que j'ai pu me procurer sur la ponte de la huppe et sur l'éducation de ses petits.

Le cri du mâle est *bou, bou, bou;* c'est surtout au printemps qu'il le fait entendre, et on l'entend de très loin [1]. Ceux qui ont écouté ces oiseaux avec attention prétendent avoir remarqué dans leur cri différentes inflexions, différents accents appropriés aux différentes circonstances, tantôt un gémissement sourd qui annonce la pluie prochaine, tantôt un cri plus aigu qui avertit de l'apparition d'un renard, etc.

1. Aristophane exprime ainsi le chant de ces oiseaux : *epopoe, popopo, popoe, popoe, io, io, ïto, ito, ito, ito;* mais il me semble qu'il les fait un peu parler grec. De tous les noms qui leur ont été donnés, celui qui rend le mieux leur vrai chant est celui de *boubou*, sous lequel ils sont connus en Lorraine et dans quelques autres provinces de France. *Poppyzein*, en grec, signifie *chanter comme une huppe.*

Cela a quelque rapport avec les deux voix de la huppe apprivoisée dont j'ai parlé plus haut. Celle-ci avoit un goût marqué pour le son des instruments : toutes les fois que sa maîtresse jouoit du clavecin ou de la mandoline, elle venoit se poser sur ces instruments ou le plus près possible, et s'y tenoit autant de temps que sa maîtresse continuoit de jouer.

On prétend que cet oiseau ne va jamais aux fontaines pour y boire et que par cette raison il se prend rarement dans les piéges, surtout à l'abreuvoir. A la vérité, la huppe qui fut tuée en Angleterre, dans la forêt d'Epping, avoit évité les piéges multipliés qu'on lui avoit tendus avant de la tirer, dans l'intention de l'avoir vivante; mais il n'est pas moins vrai que la huppe apprivoisée que j'ai déjà citée plusieurs fois avoit été prise au filet, et qu'elle buvoit de temps en temps en plongeant son bec dans l'eau d'un mouvement brusque, et sans le relever ensuite, comme font plusieurs oiseaux : apparemment que celui-ci a la faculté de faire monter la boisson dans son gosier par une espèce de succion. Au reste, les huppes conservent ce mouvement brusque du bec lorsqu'il ne s'agit ni de boire ni de manger : cette habitude vient, sans doute, de celle qu'elles ont dans l'état sauvage, de saisir les insectes, de piquer les bourgeons, d'enfoncer leur bec dans la vase et dans les fourmilières, pour y chercher les vers, les œufs de fourmis, et peut-être la seule humidité de la terre. Autant elles sont difficiles à prendre dans les piéges, autant elles sont faciles à tirer; car elles se laissent approcher de fort près[1], et leur vol, quoique sinueux et sautillant,

1. Ceux qui ont voulu juger de ce qu'étoit la huppe par ce qu'elle

est peu rapide, et ne présente aux chasseurs, ou si l'on veut, aux tireurs, que très peu de difficultés : elles battent des ailes en partant, comme le vanneau [1], et posées à terre, elles marchent d'un mouvement uniforme comme les poules.

Elles quittent nos pays septentrionaux sur la fin de l'été ou au commencement de l'automne, et n'attendent jamais les grands froids : mais quoiqu'en général elles soient des oiseaux de passage dans notre Europe, il est possible qu'en certaines circonstances il y en étoit resté quelques unes; par exemple, celles qui se seront trouvées blessées au moment du départ, ou malades, ou trop jeunes, en un mot, trop foibles pour entreprendre un voyage de long cours, ou celles qui auront été retenues par quelque obstacle étranger : ces huppes restées en arrière se sont arrangées dans les mêmes trous qui leur avoient servi de nid; elles y auront passé l'hiver à demi engourdies, vivant de peu, et pouvant à peine refaire les plumes que la mue leur avoit fait perdre; quelques chasseurs en auront trouvé dans cet état, et de là on aura pris occasion de dire que toutes les huppes passoient l'hiver dans les arbres creux engourdies et dépouillées

devoit être d'après la mythologie n'ont pas manqué de dire qu'elle étoit très sauvage, qu'elle ne s'enfonçoit dans la profondeur des forêts, qu'elle ne gagnoit la cime des montagnes, etc., que pour fuir les hommes. Au reste, des chasseurs m'ont assuré que cet oiseau se laissoit un peu moins approcher sur l'arrière-saison, sans doute parce qu'il a un peu plus d'expérience.

1. C'est sans doute à cause de cette conformité dans la façon de voler, jointe à la belle touffe de plumes dont la tête du vanneau est ornée, qu'on a donné à celui-ci, et qu'on lui donne encore en Angleterre, le nom de *huppe* : ce sont d'ailleurs des oiseaux de même taille.

de leurs plumes[1], comme on l'a dit des coucous, et avec aussi peu de fondement.

Selon quelques uns, la huppe étoit chez les Égyptiens l'emblème de la piété filiale : les jeunes prenoient soin, dit-on, de leurs père et mère devenus caducs; ils les réchauffoient sous leurs ailes; ils leur aidoient, dans le cas d'une mue laborieuse, à quitter leurs vieilles plumes; ils souffloient sur leurs yeux malades et y appliquoient des herbes salutaires; en un mot, ils leur rendoient tous les services qu'ils en avoient reçus dans leur bas âge. On a dit quelque chose de pareil de la cigogne : hé! que n'en peut-on dire autant de toutes les espèces d'animaux!

La huppe ne vit que trois ans, suivant Olina; mais cela doit s'entendre de la huppe domestique, dont nous abrégeons la vie, faute de pouvoir lui donner la nourriture la plus convenable, et dont il nous est facile de compter les jours, puisque nous l'avons sans cesse sous les yeux; il ne seroit pas aussi aisé de déterminer la vie moyenne de la huppe sauvage et libre, et d'autant moins aisé qu'elle est oiseau de passage.

Comme elle a beaucoup de plumes, elle paroît plus grosse qu'elle n'est en effet; sa taille approche de celle d'une grive, et son poids est de deux onces et demie à trois ou quatre onces, plus ou moins, suivant qu'elle a plus ou moins de graisse.

Sa huppe est longitudinale, composée de deux rangs de plumes égaux et parallèles entre eux; les plumes du milieu de chaque rang sont les plus lon-

1. C'est par cette raison, dit C. Agricola, qu'on les voit au printemps presque toutes déplumées.

gues, en sorte qu'elles forment, étant relevées, une huppe arrondie en demi-cercle, d'environ deux pouces et demi de hauteur; toutes ces plumes sont rousses, terminées de noir; celles du milieu et les suivantes en arrière ont du blanc entre ces deux couleurs; il y a outre cela six ou huit plumes encore plus en arrière, appartenant toujours à la huppe, lesquelles sont entièrement rousses et les plus courtes de toutes.

Le reste de la tête et toute la partie antérieure de l'oiseau sont d'un gris tirant tantôt au vineux, tantôt au roussâtre; le dos est gris dans sa partie antérieure, rayé transversalement dans sa partie postérieure de blanc sale, sur un fond rembruni; il y a une plaque blanche sur le croupion; les couvertures supérieures de la queue sont noirâtres; le ventre et le reste du dessous du corps d'un blanc roux; les ailes et la queue noires, rayées de blanc; le fond des plumes ardoisé.

De toutes ces différentes couleurs ainsi répandues sur le plumage, il résulte une espèce de dessin régulier, d'un fort bon effet lorsque l'oiseau redresse sa huppe, étend ses ailes, relève et épanouit sa queue, ce qui lui arrive souvent; la partie des ailes la plus voisine du dos présente alors de part et d'autre une rayure transversale noire et blanche, à peu près perpendiculaire à l'axe du corps; la plus haute de ces raies a une teinte roussâtre, et s'unit à un fer à cheval de même couleur qui se dessine sur le dos, et dont la convexité s'approche de la plaque blanche du croupion; la plus basse, qui borde l'aile dans la moitié de sa circonférence, va rejoindre une autre

bande blanche plus large qui traverse cette même aile à deux doigts de sa pointe, et parallèlement à l'axe du corps; cette dernière raie blanche répond aussi à un croissant [1] de même couleur qui traverse la queue à pareille distance de son extrémité, et forme avec elle le cadre du tableau. Enfin qu'on se représente l'ensemble de ce joli tableau couronné par une huppe élevée, de couleur d'or et bordée de noir, et l'on aura du plumage de cet oiseau une idée beaucoup plus claire et plus juste que celle qu'on voudroit en donner en décrivant séparément chaque plume, et chaque barbe de chaque plume.

Toutes les bandes blanches qui paroissent sur la face supérieure de l'aile paroissent aussi à la face inférieure, et présentent le même coup d'œil lorsque l'oiseau vole et qu'on le voit par dessous, excepté que le blanc est plus pur, moins terni, moins mêlé de roussâtre.

J'ai vu une femelle, bien reconnue femelle par la dissection, qui avoit toutes ces mêmes couleurs et toutes aussi décidées : peut-être étoit-elle un peu vieille; ce qu'il y a de sûr c'est qu'elle n'étoit pas plus grosse que le mâle, quoi qu'en disent les auteurs de l'*Ornithologie italienne*.

Longueur totale, onze pouces environ; bec, deux pouces un quart (plus ou moins, selon que l'oiseau est plus ou moins vieux), légèrement arqué; la pointe du bec supérieur dépasse un peu celle du bec infé-

1. Lorsque la queue est entièrement épanouie, ce croissant se change en une bande toute droite, parce que sa convexité est tournée du côté du corps, et qu'il va toujours s'ouvrant de plus en plus à mesure que les pennes deviennent plus divergentes.

rieur, l'une et l'autre sont assez mousses; narines oblongues et peu recouvertes; langue très courte, presque perdue dans le gosier, et formant une espèce de triangle équilatéral, dont les côtés n'ont pas trois lignes de longueur; ouvertures des oreilles, à cinq lignes de l'angle de l'ouverture du bec et dans le même alignement; tarse, dix lignes; doigt du milieu uni au doigt extérieur par sa première phalange; ongle postérieur le plus long et le plus droit, surtout dans les vieux; vol, dix-sept pouces et plus; queue, près de quatre pouces, composée de dix pennes égales (et non de douze, comme dit Belon), dépasse de vingt lignes les ailes composées de dix-neuf pennes, dont la première est la plus courte, et la dix-neuvième la plus longue.

Tube intestinal, du gésier à l'anus, de douze à dix-huit pouces; gésier musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence qui envoyoit un prolongement en forme de douille dans le duodenum; grand axe du gésier, de neuf à quatorze lignes; petit axe, de sept à douze lignes; ces parties ont plus de volume dans les jeunes que dans les vieux; tous ont une vésicule du fiel, et seulement de très légers vestiges de cœcum; à l'angle de bifurcation de la trachée-artère, deux petits trous recouverts d'une membrane très fine; les deux branches de cette même trachée-artère, formées par derrière d'une membrane, et par devant d'anneaux cartilagineux de forme semi-circulaire. Le muscle releveur de la huppe est situé entre le sommet de la tête et la base du bec : lorsqu'il est tiré en arrière, sa huppe se relève; et lorsqu'il est tiré du côté du bec, elle s'abaisse.

Dans une femelle que j'ai ouverte le 5 juin, il y avoit des œufs de différentes grosseurs : le plus gros avoit une ligne de diamètre.

Variétés de la Huppe.

Les anciens disoient que cet oiseau étoit sujet à changer de couleur d'une saison à l'autre : cela dépend sans doute de la mue ; car des plumes nouvelles doivent être un peu différentes des vieilles qui sont prêtes à se détacher, et la différence doit être plus sensible dans certaines espèces que dans d'autres. Au surplus des personnes qui ont élevé des huppes ne se sont pas aperçues de ce changement de couleur.

Belon avance qu'il en a connu deux espèces, sans indiquer les attributs qui les distinguent, si ce n'est peut-être *ce moult beau collier mi-partie de noir et de tanné*, dont il dit en général que *la huppe a le cou entouré*, et qui manque à l'espèce que nous connoissons.

MM. Commerson et Sonnerat ont rapporté une huppe du cap de Bonne-Espérance fort ressemblante à la nôtre, et que le voyageur Kolbe avoit reconnue long-temps auparavant dans les environs de ce cap : elle a en gros le même plumage, la même forme, le même cri, les mêmes allures, et se nourrit des mêmes choses ; mais en y regardant de plus près on s'aperçoit qu'elle a la taille un peu plus petite, les pieds plus allongés, le bec plus court à proportion, l'aigrette plus basse ; qu'il n'y a aucun vestige de blanc dans les plumes qui composent cette aigrette, et en

général un peu moins de variété dans le plumage.

Un autre individu rapporté du même pays avoit le haut du dos d'un brun assez foncé, et le ventre varié de blanc et de brun. C'étoit sans doute un jeune; car il étoit plus petit que les autres, et il avoit le bec de cinq lignes plus court.

Enfin M. le marquis Gerini a vu à Florence, et revu dans les Alpes, près de la ville de Ronta, une très belle variété, dont l'aigrette étoit bordée de bleu céleste.

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT A LA HUPPE.

LA HUPPE NOIRE ET BLANCHE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE[1].

Upupa capensis. L.

Cet oiseau diffère de notre huppe et de ses variétés par sa grosseur; par son bec plus court et plus pointu; par sa huppe, dont les plumes sont un peu moins hautes à proportion, d'ailleurs effilées à peu près comme celles du coucou huppé de Madagascar; par le nombre des pennes de sa queue, car elle en a

1. L'oiseau de Madagascar que Flaccourt nomme *tivouch* paroît avoir du rapport avec celui-ci : sa tête est ornée d'une belle huppe, et son plumage n'est que de deux couleurs, noir et gris. On peut supposer que c'est du gris clair.

douze ; par la forme de sa langue, qui est assez longue, et dont l'extrémité est divisée en plusieurs filets; enfin par les couleurs de son plumage. Il a la huppe, la gorge, et tout le dessous du corps, blancs sans tache ; le dessus du corps, depuis la huppe exclusivement jusqu'au bout de la queue, d'un brun dont les teintes varient et sont beaucoup moins foncées sur les parties antérieures ; une tache blanche sur l'aile ; l'iris d'un brun bleuâtre ; le bec, les pieds, et même les ongles, jaunâtres.

Cet oiseau, n° 697, se tient dans les grands bois de Madagascar, de l'île Bourbon, et du cap de Bonne-Espérance. On a trouvé dans son estomac des graines, des baies de *pseudobuxus*. Son poids est de quatre onces; mais il doit varier beaucoup, et être plus considérable aux mois de juin et de juillet, temps où cet oiseau est fort gras.

Longueur totale, seize pouces; bec, vingt lignes, très pointu, le supérieur ayant les bords échancrés près de la pointe et l'arête fort obtuse, plus long que l'inférieur, celui-ci tout aussi large ; dans le palais, qui est fort uni d'ailleurs, de petites tubérosités dont le nombre varie; narines comme notre huppe; les pieds aussi, excepté que l'ongle postérieur, qui est le plus grand de tous, est très crochu ; vol, dix-huit pouces ; queue, quatre pouces dix lignes, composée de pennes à peu près égales, cependant les deux intermédiaires un peu plus courtes; dépasse d'environ deux pouces et demi les ailes, qui sont composées de dix-huit pennes.

LE PROMERUPE.

Upupa paradisea. L.

Cette espèce vient naturellement prendre sa place entre les huppes et les promerops, puisqu'elle porte sur la tête une touffe de longues plumes couchées en arrière, et qui paroissent capables de former, en se relevant, une aigrette peu différente de celle de notre huppe : or, en différât-elle un peu, toujours seroit-il vrai que, par ce seul caractère, cet oiseau se rapproche de notre huppe plus que tous les autres promerops; mais, d'un autre côté, il se rapproche de ceux-ci et s'éloigne de la huppe par l'excessive longueur de sa queue.

Seba nous assure que cet oiseau vient de la partie orientale de notre continent, et qu'il est très rare. Il a la gorge, le cou, la tête, et la belle et grosse huppe dont sa tête est surmontée, d'un beau noir, les ailes et la queue d'un rouge bai clair; le ventre cendré clair; le bec et les pieds de couleur plombée. Sa grosseur est à peu près celle d'un étourneau.

Longueur totale, dix-neuf pouces; bec, treize lignes, un peu arqué, très aigu; tarse, environ neuf lignes; ailes courtes; queue, quatorze pouces un quart, composée de pennes fort inégales; les deux intermédiaires dépassent les latérales de plus de onze pouces, et les ailes de plus de treize.

LE PROMEROPS
A AILES BLEUES.

Upupa Mexicana. LATH.

CE promerops se plaît sur les hautes montagnes; il se nourrit de chenilles, de mouches, de scarabées, et autres insectes. La couleur dominante sur la partie supérieure du corps est un gris obscur, changeant en aigue-marine et en rouge pourpré; la queue est de la même couleur, mais d'une teinte plus foncée, et jette des reflets dorés d'un très bel effet; les pennes des ailes sont d'un bleu clair et brillant; le ventre jaune clair; les yeux surmontés d'une tache de même couleur; le bec noirâtre, bordé de jaune. Cet oiseau est de la taille d'une grive.

Longueur totale, dix-huit pouces trois quarts; bec, vingt lignes, un peu arqué; tarse, huit lignes et demie; ailes courtes; queue, douze pouces un quart, composée de pennes fort inégales, les quatre intermédiaires beaucoup plus longues que les latérales; dépasse les ailes de onze pouces.

LE PROMEROPS BRUN
A VENTRE TACHETÉ.

Upupa promerops. LATH.

CET oiseau a en effet le ventre tacheté de brun sur un fond blanchâtre, et la poitrine sur un fond orangé brun; la gorge blanc sale, accompagnée de chaque

côté d'une ligne brune qui part de l'ouverture du bec, passe sous l'œil, et descend sur le cou; le sommet de la tête brun, varié de gris roussâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue vert d'olive; le reste du dessus du corps, compris les pennes de la queue et des ailes, brun; les flancs tachetés de brun; les jambes brunes; les couvertures inférieures de la queue, d'un beau jaune; le bec et les pieds noirs.

L'individu des planches enluminées, n° 637, paroît être le mâle, parce qu'il est plus tacheté, et que les couleurs sont plus tranchées; il a sur les ailes une raie grise très étroite, formée par une suite de petites taches de cette couleur qui terminent les couvertures supérieures. L'individu décrit par M. Brisson n'a point cette raie; ses couleurs sont plus foibles, et il est moins tacheté sous le corps. Je crois que c'est la femelle; elle est plus petite d'un dix-huitième que son mâle, et n'est guère plus grosse qu'une alouette.

Longueur totale du mâle, dix-huit pouces; bec, seize lignes; tarse, dix lignes deux tiers; ailes courtes; vol, treize pouces; queue, treize pouces, composée de douze pennes, dont les six intermédiaires sont beaucoup plus longues que les six latérales; celles-ci étagées; dépasse les ailes de onze pouces.

LE PROMEROPS BRUN
A VENTRE RAYÉ.

Upupa fusca. Gmel.

Cet oiseau, n° 638, se trouve à la Nouvelle-Guinée, d'où il a été apporté par M. Sonnerat. Le mâle a la

Pauquet Sculp

1. LE PROMÉROPS À VENTRE RAYÉ 2. LE GUÊPIER

gorge, le cou et la tête, d'un beau noir, animé sur la tête par des reflets d'acier poli; tout le dessus du corps brun, avec une teinte de vert foncé sur le cou, le dos et les ailes; la queue d'un brun plus uniforme et plus clair, excepté la dernière des pennes latérales, qui a le côté intérieur noir; la poitrine et tout le dessous du corps rayés transversalement de noir et de blanc; l'iris et les pieds noirs.

J'ai vu un individu qui avoit une teinte de roux sur la tête, comme dans la figure enluminée.

La femelle a la gorge, le cou et la tête, du même brun que le dessus du corps, et sans aucun reflet; dans tout le reste, elle ressemble à son mâle.

Longueur totale, vingt-deux pouces; bec, deux pouces et demi, étroit, arrondi, fort arqué; queue, treize pouces, composée de douze pennes étagées, fort inégales entre elles; les plus courtes ont quatre pouces; les plus longues dépassent les ailes de neuf pouces.

LE GRAND PROMEROPS

A PAREMENTS FRISÉS[1].

Upupa magna. Gmel.

Les parements frisés qui sont en même temps la parure et le caractère de cette espèce[2] consistent en

1. Le nom de *quatre-ailes*, qui a été donné par des voyageurs à un oiseau de proie d'Afrique, pourroit très bien convenir au promerops dont il s'agit ici.

2. Le sifilet décrit ci-devant (tome XXII) a aussi des espèces de pa-

deux gros bouquets de plumes frisées, veloutées, peintes des plus belles couleurs qu'elle a de chaque côté du corps, et qui lui donnent un air tout-à-fait distingué. Ces bouquets de plumes sont composés des longues couvertures des ailes, au nombre de neuf, lesquelles se relèvent en se courbant sur leur côté supérieur, dont les barbes sont fort courtes, et étalent avec d'autant plus d'avantage les longues barbes du côté opposé, qui devient alors le côté convexe. Les couvertures moyennes des ailes, au nombre de quinze, et même quelques unes des scapulaires, participent à cette singulière configuration, se relèvent de même en éventail, et de plus sont ornées à leur extrémité d'une bordure d'un vert brillant, changeant en bleu et violet; d'où il résulte sur les ailes une sorte de guirlande qui va s'élargissant un peu en remontant vers le dos. Autre singularité : sous ses plumes frisées naissent de chaque côté douze ou quinze longues plumes, dont les plus voisines du dos sont décomposées, et qui toutes ont les mêmes reflets jouant entre le vert et le bleu. La tête et le ventre sont d'un beau vert changeant; mais d'un éclat moins vif que la guirlande du parement.

Dans tout le reste du plumage, la couleur dominante est un noir lustré, enrichi de reflets bleus et violets, et toutes les plumes, dit M. Sonnerat, ont le moelleux du velours, non seulement à l'œil, mais au toucher. Il ajoute que le corps de cet oiseau, quoique d'une forme allongée, paroît court et excessive-

rements; mais ils n'ont pas la même forme, ni ne sont composés des mêmes plumes; et ceux du manucode noir, dit *le superbe*, sont dirigés en sens contraire.

ment petit, en comparaison de sa très longue queue. Le bec et les pieds sont noirs. M. Sonnerat a rapporté ce promerops, n° 639, de la Nouvelle-Guinée.

Longueur totale, trois pieds et demi (quatre suivant M. Sonnerat); bec, près de trois pouces; ailes, courtes; queue, vingt-six à vingt-sept pouces, composée de douze pennes étagées, larges et pointues : les plus courtes ont six à sept pouces; les plus longues dépassent les ailes d'environ vingt pouces.

LE PROMEROPS ORANGÉ.

Upupa aurantiaca. Gmel.

La couleur orangée règne sur le plumage de cet oiseau, et prend différentes teintes en différents endroits : une teinte dorée sur la gorge, le cou, la tête et le bec; une teinte rougeâtre sur les pennes de la queue et les grandes penne des ailes; enfin une teinte jaune sur tout le reste. La base du bec est entourée de petites plumes rouges.

Tel est, à mon avis, le mâle de cette espèce, qui est à peu près de la taille de l'étourneau. Je regarde comme sa femelle le cochitototl de Fernandès, qui est de la même taille, du même continent, et dont le plumage ne diffère guère de celui du promerops orangé que, comme dans beaucoup d'espèces, le plumage du mâle diffère de celui de la femelle. Ce cochitototl a la gorge, le cou, la tête, et les ailes, variés, sans aucune régularité, de cendré et de noir : tout le reste de son plumage est jaune; l'iris d'un jaune pâle;

le bec noir, grêle, arqué, très pointu, et les pieds cendrés. Il vit de graines et d'insectes, et se trouve dans les contrées les plus chaudes du Mexique, où il n'est recherché ni pour la beauté de son chant ni pour la bonté de sa chair. Le promerops orangé, que je regarde comme le mâle de cette espèce, se trouve au nord de la Guiane, dans les petites îles que forme la rivière de Berbice à son embouchure[1], au nord de la Guiane.

Longueur totale de ce mâle, environ neuf pouces et demi; bec, treize lignes; tarse, dix; queue, près de quatre pouces, composée de pennes égales; dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE FOURNIER.

Merops rufus. Gmel.

C'est ainsi que M. Commerson a nommé cet oiseau d'Amérique, n° 739, qui fait la nuance de passage entre la famille des promerops est celle des guêpiers. Il diffère des promerops en ce qu'il a les doigts plus longs et la queue plus courte; il diffère des guêpiers en ce qu'il n'a pas comme eux le doigt extérieur joint et comme soudé à celui du milieu dans presque toute sa longueur. On le trouve à Buenos-Ayres.

Le roux est la couleur dominante de son plumage, plus foncé sur les parties supérieures, beaucoup plus

1. Seba dit *in insulis Barbicensibus*, qui se traduit mieux, ce me semble, par *île de la Berbice*, que par *îles Barbades*.

clair et tirant au jaune pâle sur les parties inférieures; les pennes de l'aile sont brunes, avec quelques teintes de roux plus ou moins fortes sur leur bord extérieur.

Longueur totale, huit pouces et demi; bec, douze à treize lignes; tarse, seize lignes; ongle postérieur, le plus fort de tous; queue, un peu moins de trois pouces; dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE POLOCHION[1].

Merops moluccensis. LATH.

TEL est le nom et le cri habituel de cet oiseau des Moluques; il le répète sans cesse, étant perché sur les plus hautes branches des arbres, et par le sens qu'a ce mot dans la langue moluquoise, il semble inviter tous les êtres sensibles à l'amour et à la volupté. Je le place encore entre les promerops et les guêpiers, parce que je lui trouve le bec de ceux-ci et les pieds de ceux-là.

Le polochion a tout le plumage gris, mais d'un gris plus foncé sur les parties supérieures, et plus clair sur les inférieures; les joues noires; le bec noirâtre; les yeux environnés d'une peau nue; le derrière de la tête varié de blanc. Les plumes du toupet font sur le front

1. Ce mot, en langue des Moluques, signifie *baisons-nous;* et en conséquence M. Commerson propose de nommer cet oiseau *philemon* ou *philedon*, ou *deosculator*, c'est-à-dire *baiseur*. Il me paroît plus convenable de lui conserver le nom sous lequel il est connu aux îles Moluques, d'autant plus qu'il exprime son cri.

un angle rentrant, et les plumes de la naissance de la gorge se terminent par une espèce de soie. L'individu décrit par M. Commerson venoit de l'île de Bouro, l'une des Moluques soumises aux Hollandois; il pesoit cinq onces, et avoit à peu près la taille du coucou.

Longueur totale, quatorze pouces; bec, très pointu, long de deux pouces, large à sa base de cinq lignes, à son milieu de deux lignes, épais à sa base de sept lignes, au milieu de trois lignes et demie, ayant ses bords échancrés près de la pointe; narines ovales, à jour, recouvertes d'une membrane par derrière, situées plus près du milieu du bec que de sa base; langue égale au bec, terminée par un pinceau de poil; le doigt du milieu uni par sa base avec le doigt extérieur; le postérieur le plus fort de tous; vol, dix-huit pouces; queue, cinq pouces deux tiers, composée de douze pennes égales, à cela près que la paire extérieure est un peu plus courte que les autres; dépasse de trois pouces les ailes, composées de dix-huit pennes; la plus extérieure une fois plus courte que les trois suivantes, qui sont les plus longues de toutes.

LE MEROPS ROUGE ET BLEU.

Seba, à qui nous devons la connoissance de cet oiseau, paroît avoir été ébloui de son plumage, et avec raison; car la couleur du rubis brille sur sa tête, sa gorge, et tout le dessous du corps; elle se remontre sur les couvertures supérieures des ailes, mais sous une nuance plus foncée; un bleu clair et brillant

règne sur les pennes de ces mêmes ailes et sur celles de la queue : l'éclat de ces belles couleurs est relevé par le contraste des teintes plus sombres et des espaces variés de noir et de blanc distribués à propos sur la partie supérieure. Le bec et les pieds sont jaunes, et les ailes sont doublées de la même couleur; les plumes rouges du dessous du corps ont quelque chose de soyeux, et sont aussi douces au toucher que brillantes à l'œil.

Cet oiseau est du Brésil, si l'on en croit Seba, que l'on ne doit presque jamais croire sur cette matière. Il est à peu près de la taille de notre guêpier; il en a les pieds courts : mais je ne vois rien dans la description ni dans la figure qui indique la même disposition de doigts; d'ailleurs son bec a plus de rapport avec celui des promerops : c'est pourquoi je le range dans la classe intermédiaire.

LE GUÊPIER[1].

Merops apiaster. L.

Cet oiseau, n° 938, mange non seulement les guêpes qui lui ont donné son nom françois, et les abeilles

1. En italien, *dardo, dardaro, barbaro, gaulo, ievolo, luppo dell' api;* en Sicile, *piccia ferro* (bec de fer); en espagnol, *aveiuruco;* en allemand, *imbenwolf, imbenfrass, gelber-bienenwolf;* en polonois, *zotna, zotcawa.*

A Malte, il est connu sous le nom de *cardinal,* quoiqu'il n'ait de rouge que les yeux et les pieds; en Provence, sous celui de *serene.*

qui lui ont donné son nom latin, anglois, etc., mais il mange aussi les bourdons, les cigales, les cousins, les mouches, et autres insectes qu'il attrape en volant, ainsi que font les hirondelles; c'est la proie doit il est le plus friand; et les enfants de l'île de Candie s'en servent comme d'appât pour le pêcher à la ligne au milieu de l'air, de même qu'on pêche les poissons dans l'eau. Ils passent une épingle recourbée au travers d'une cigale vivante; ils attachent cette épingle à un long fil : la cigale n'en voltige pas moins, et le guêpier l'apercevant fond dessus, l'avale ainsi que l'hameçon, et se trouve pris. A défaut d'insectes, il se rabat sur les petites graines, même sur le froment[1]; et il paroît qu'en ramassant à terre cette nourriture, il ramasse en même temps de petites pierres, comme font tous les granivores, et sans y mettre plus d'intention. Rey soupçonne, d'après les rapports multipliés, tant internes qu'externes, de cet oiseau avec le martin-pêcheur, qu'il se nourrit aussi quelquefois de poisson comme ce dernier.

Les guêpiers sont très communs dans l'île de Candie, et si communs, qu'il n'y a endroit dans cette île, dit Belon témoin oculaire, où on ne les voie voler. Il ajoute que les Grecs de terre-ferme ne les connoissent point, ce qu'il avoit pu apprendre de bonne source en voyageant dans le pays : mais il avance trop légèrement qu'on ne les a jamais vus voler en Italie ; car Aldrovande, citoyen de Bologne,

1. Le seul que j'aie eu occasion d'ouvrir avec M. le docteur Rémond avoit cinq gros bourdons dans son gésier. Belon a trouvé dans l'estomac de ceux qu'il a ouverts des graines de lampsane, de caucalis, de navet, de froment, etc.

assure qu'ils sont assez communs aux environs de cette ville, où on les prend aux filets et aux gluaux. Willughby en a vu plusieurs fois à Rome, exposés dans les marchés publics; et il est plus que probable qu'ils ne sont point étrangers au reste de l'Italie, puisqu'ils se trouvent dans le midi de la France, où même on ne les regarde point comme oiseaux de passage[1] : c'est de là cependant qu'ils se répandent quelquefois par petites troupes de dix ou douze dans les pays septentrionaux. Nous avons vu une de ces troupes qui arriva dans la vallée de Sainte-Reine en Bourgogne, le 8 mai 1776 : ils se tinrent toujours ensemble, et crioient sans cesse comme pour s'appeler et se répondre. Leur cri étoit éclatant sans être agréable, et avoit quelque rapport au bruit qui se fait lorsqu'on siffle dans une noix percée[2] : ils le faisoient entendre étant posés et en volant. Ils se tenoient par préférence sur les arbres fruitiers, qui étoient alors en fleurs, et conséquemment fréquentés par les guêpes et les abeilles : on les voyoit souvent s'élancer de

1. Belon doutoit qu'ils restassent pendant l'hiver dans l'île de Candie; mais il n'avoit aucune observation là dessus. Ce que je dis ici de ceux de Provence, je le tiens de M. le marquis de Piolenc. Je ne sais pourquoi M. Frisch a cru que ces oiseaux se plaisoient dans les déserts.

2. Belon le compare « au son tel que feroit un homme en sublant ayant la bouche close en rondeur, qui chanteroit *grulgrururural*, aussi haut comme un loriot. » D'autres prétendent qu'il dit *crou, crou, crou.* L'auteur du poëme de *Philomèle* le donne comme approchant beaucoup de celui du roitelet et de l'hirondelle de cheminée :

Regulus atque merops, et rubro pectore progne,
Consimili modulo zinzibulare solent.

Mais on sait que le naturaliste doit presque toujours apporter quelques modifications aux expressions du poëte.

dessus leur branche pour saisir cette petite proie ailée. Ils parurent toujours défiants, et ne se laissoient guère approcher; cependant on vint à bout d'en tuer un qui se trouva séparé des autres et perché sur un picéa, tandis que le reste de la troupe étoit dans un verger voisin : ceux-ci, effrayés du coup de fusil, s'envolèrent en criant tous à la fois, et se réfugièrent sur des noyers qui étoient dans un coteau de vigne peu éloigné; ils y restèrent constamment sans reparoître dans les vergers, et au bout de quelques jours ils prirent leur volée pour ne plus revenir.

On en a vu une autre troupe, au mois de juin 1777, dans les environs d'Anspach. M. Lottinger me mande que ces oiseaux se montrent rarement en Lorraine, qu'il n'en a jamais vu plus de deux ensemble, qu'ils se tenoient sur les branches les plus basses des arbres ou arbrisseaux, et qu'ils avoient un air d'embarras, comme s'ils eussent senti qu'ils étoient dévoyés. Ils paroissent encore plus rarement en Suède, où ils se tiennent près de la mer; mais ils ne se trouvent presque jamais en Angleterre, quoique ce pays soit moins septentrional que la Suède, et qu'ils aient l'aile assez forte pour franchir le Pas-de-Calais. Du côté de l'orient, ils sont répandus dans la zone tempérée, depuis la Judée jusqu'au Bengale, et sans doute bien au delà; mais on ne les a pas suivis plus loin.

Ces oiseaux nichent, comme l'hirondelle de rivage et le martin-pêcheur, au fond des trous qu'ils savent se creuser avec leurs pieds courts et forts, et leur bec de fer, comme disent les Siciliens, dans les coteaux dont le terrain est le moins dur, et quelquefois dans les rives escarpées et sablonneuses des grands

fleuves. Ils donnent à ces trous jusqu'à six pieds et plus, soit en longueur, soit en profondeur; la femelle y dépose, sur un matelas de mousse, quatre ou cinq et même six ou sept œufs blancs, un peu plus petits que ceux de merle. Mais on ne peut observer ce qui se passe dans l'intérieur de ces obscurs souterrains; tout ce qu'on peut assurer, c'est que la jeune famille ne se disperse point : il est même nécessaire que plusieurs familles se réunissent ensemble pour former ces troupes nombreuses que Belon a vues dans l'île de Candie, suivant les rampes des montagnes où croît le thym, et où elles trouvent en abondance les guêpes et les abeilles, attirées par les étamines parfumées de cette plante.

On compare le vol du guêpier à celui de l'hirondelle, avec qui il a plusieurs autres rapports, comme on vient de le voir. Il ressemble aussi, à bien des égards, au martin-pêcheur, surtout par les belles couleurs de son plumage, et la singulière conformation de ses pieds. Enfin M. le docteur Lottinger, qui a le coup d'œil juste et exercé, lui trouve quelques unes des allures du tette-chèvre ou engoulevent.

Une singularité qui distingueroit cet oiseau de tout autre, si elle étoit bien avérée, c'est l'habitude qu'on lui prête de voler à rebours. Élien admire beaucoup cette singulière façon de voler : il eût mieux fait d'en douter; c'est une erreur fondée, comme tant d'autres, sur quelque fait unique ou mal vu qu'on peut se représenter aisément. Il en est de même de cette piété filiale dont on a fait honneur à plusieurs oiseaux, mais dont on semble avoir accordé la palme à ceux-ci : si l'on en croit Aristote, Pline, Élien, et ceux

qui les ont copiés, ils n'attendent pas que leurs soins deviennent nécessaires à leurs père et mère pour les leur consacrer; ils les servent dès qu'ils sont en état de voler, et pour le seul plaisir de les servir; ils leur portent à manger dans leurs trous, et préviennent tous leurs besoins. On voit bien que ce sont des fables; mais du moins la morale en est bonne.

Le guêpier mâle a les yeux petits, mais d'un rouge vif, auxquels un bandeau noir donne encore plus d'éclat; le front d'une belle couleur d'aigue-marine; le dessus de la tête marron, teinté de vert; le derrière de la tête et du cou marron sans mélange, mais qui prend une nuance toujours plus claire en s'approchant du dos; le dessus du corps d'un fauve pâle avec des reflets de vert et de marron plus ou moins apparents, selon les différentes incidences de la lumière; la gorge d'un jaune doré éclatant, terminé, dans quelques individus, par un collier noirâtre; le devant du cou, la poitrine, et le dessous du corps, d'un bleu d'aigue-marine, qui va toujours s'éclaircissant sur les parties postérieures : cette même couleur règne sur la queue avec une légère teinte de roux, et sur le bord extérieur de l'aile sans aucun mélange; elle passe au vert et se trouve mélangée de roux sur la partie de ces mêmes ailes la plus voisine du dos; presque toutes leurs pennes sont terminées de noir; leurs petites couvertures supérieures sont teintes d'un vert obscur, les moyennes de roux, et les grandes nuancées de vert et de roux; le bec est noir, et les pieds brun rougeâtre (noirs, selon Aldrovande); les côtes des pennes de la queue brunes dessus et blanches dessous. Au reste, toutes ces différentes couleurs

sont très variables, et dans leur teinte, et dans leur distribution; et de là la différence des descriptions.

Cet oiseau est à très peu près de la taille du mauvis, et de forme plus allongée. Il a le dos un peu convexe. Belon dit que la nature l'a fait bossu; et après en avoir cherché la raison, il n'a pu en trouver d'autre, sinon que cet oiseau aime toujours à voler. C'est une raison peu satisfaisante; mais on conviendra que la bonne n'étoit pas facile à trouver.

Longueur totale, dix à onze pouces; bec, vingt-deux lignes, large à sa base, un peu arqué; langue mince, terminée par de longs filets; narines recouvertes d'une espèce de poils roussâtres; tarse, cinq à six lignes, assez gros proportionnellement à sa longueur; le doigt extérieur adhérent à celui du milieu dans presque toute sa longueur, et l'intérieur par sa première phalange seulement, comme dans le martin-pêcheur; l'ongle postérieur le plus court de tous et le plus crochu; vol, seize à dix-sept pouces; queue, quatre pouces et demi, composée de six paires de pennes, dont les cinq paires latérales sont égales entre elles; la paire intermédiaire les dépasse de neuf ou dix lignes, et d'environ dix-huit lignes les ailes, qui sont composées de vingt-quatre pennes selon les uns, et de vingt-deux selon les autres. L'individu que j'ai observé n'en avoit que vingt-deux.

Œsophage, long de trois pouces, se dilate à sa base en une poche glanduleuse; ventricule plutôt membraneux que musculeux, de la grosseur d'une noix ordinaire; vésicule du fiel grande et d'un vert d'émeraude; foie d'un jaune pâle; deux cœcums, l'un

de quinze lignes, l'autre de seize et demie. On n'a pu mesurer le tube intestinal, parce qu'il avoit été trop maltraité par le coup de fusil.

LE GUÈPIER

A TÊTE JAUNE ET BLANCHE.

Merops flavicans. Lath.

Aldrovande a vu cette espèce à Rome. Elle est remarquable par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue, et par son bec plus court à proportion. Elle a la tête blanche, variée de jaune et de couleur d'or; les yeux jaunes; les paupières rouges; la poitrine rougeâtre; le cou, le ventre, et le dessous des ailes, blanchâtres; le dos jaune; le croupion, la queue, et les ailes, d'un roux très vif; le bec d'un jaune verdâtre, un peu arqué, long de deux pouces; et la langue longue et pointue, à peu près comme celle des pics.

Cet oiseau étoit beaucoup plus gros que notre guêpier, et avoit vingt pouces de vol; les deux pennes intermédiaires dépassoient de huit pouces les pennes latérales. Le seigneur Cavalieri, qui en étoit possesseur, ignoroit dans quel pays il avoit coutume d'habiter.

LE GUÊPIER A TÊTE GRISE.

Merops cinereus. LATH.

Il pourroit se faire que cet oiseau n'eût d'américain que le nom presque mexicain *quauhcilui*, qu'il a plu à Seba de lui imposer. Il est de la taille de notre moineau d'Europe, et appartient au genre des guêpiers par la longueur et la forme de son bec, par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue, et par ses pieds gros et courts. Il faut supposer qu'il s'y rapporte aussi par la disposition de ses doigts.

Il a la tête d'un joli gris; le dessus du corps, de même gris, varié de rouge et de jaune; les deux longues pennes intermédiaires de la queue, d'un rouge franc; la poitrine et tout le dessous du corps, d'un jaune orangé, et le bec d'un assez beau vert.

Longueur totale, neuf à dix pouces; le bec et la queue en font plus de la moitié.

LE GUÊPIER GRIS D'ETHIOPIE.

Merops cafer. L.

M. Linnæus est le seul qui parle de cette espèce, et il n'en dit qu'un mot d'après un dessin fait par

M. Burmann. Ce mot, auquel je ne puis rien ajouter, c'est que le plumage de l'oiseau est gris; qu'il a une tache jaune à l'endroit de l'anus, et que sa queue est très longue.

LE GUÊPIER MARRON ET BLEU.

Merops badius. L.

La couleur marron règne sur les parties antérieures du dessus du corps, compris le haut du dos; la couleur d'aigue-marine sur le reste du dessus du corps et sur toute la partie inférieure, mais beaucoup plus belle et plus décidée sur la gorge, le devant du cou, et la poitrine, que partout ailleurs; les ailes sont vertes dessus, fauves dessous, terminées de noirâtre; la queue d'un bleu franc; le bec noir, et les pieds rougeâtres.

Cet oiseau, n° 252, se trouve à l'île de France. Sa taille n'est guère au dessus de celle de l'alouette huppée, mais beaucoup plus allongée.

Longueur totale, près de onze pouces; bec, dix-neuf lignes; tarse, cinq et demie; doigt postérieur le plus court de tous; vol, quatorze pouces; queue, cinq pouces et demi, composée de douze pennes, dont les deux intermédiaires dépassent de deux pouces deux lignes les latérales; et les ailes de trois pouces et demi; ces ailes composées de vingt-quatre pennes, dont la première est très courte, et la troisième la plus longue.

Variété.

LE GUÊPIER MARRON ET BLEU

DU SÉNÉGAL.

(n° 314.)

C'est une variété de climat. On ne voit dans tout son plumage que les deux couleurs que j'ai indiquées dans sa dénomination ; mais elles sont distribuées un peu autrement que dans l'espèce précédente : la couleur de marron s'étend ici sur les couvertures et les pennes des ailes, excepté les pennes les plus voisines du dos, et sur les pennes de la queue, excepté la partie excédante des deux intermédiaires, laquelle est noirâtre.

Ce guêpier se trouve au Sénégal, d'où il a été apporté par M. Adanson. Sa longueur totale est d'environ un pied : il est, au reste, proportionné à peu près comme celui de l'île de France.

LE PATIRICH.

Merops superciliosus. L.

Les naturels de Madagascar donnent à cet oiseau le nom de *patirich tirich*, qui a visiblement du rapport avec son cri, et que j'ai cru devoir lui conserver en l'abrégeant. La couleur dominante de son

plumage est le vert obscur et changeant en un marron brillant sur la tête, moins obscur sur le dessus du corps, s'éclaircissant par nuances sur les parties postérieures, plus clair encore sur les parties inférieures, et enfin se dégradant toujours du côté de la queue; les ailes sont terminées de noirâtre; la queue est d'un vert obscur; la gorge d'un blanc jaunâtre à sa naissance, et d'un beau marron à sa partie inférieure. Mais ce qui caractérise le plus cet oiseau, n° 259, et lui donne une physionomie singulière, c'est un large bandeau noirâtre, bordé dans toute sa circonférence de blanc verdâtre : cette bordure tourne autour de la base du bec et embrasse la naissance de la gorge, en prenant une teinte jaunâtre, comme je l'ai dit plus haut. Le bec est noir, et les pieds sont bruns. Cet oiseau se trouve à Madagascar; il est un peu plus gros que le guêpier marron et bleu.

Longueur totale, onze pouces un tiers; bec, vingt-une lignes; tarse, cinq lignes; doigt postérieur le plus court; vol, quinze pouces deux tiers; queue, cinq pouces et demi, composée de douze pennes; les deux intermédiaires dépassent de plus de deux pouces les latérales, et de deux pouces trois quarts les ailes, composées de vingt-quatre pennes, dont la première est très courte, et la deuxième la plus longue.

J'ai vu un autre guêpier de Madagascar, fort ressemblant à celui-ci pour la taille, les couleurs du plumage, et leur distribution; mais elles étoient moins tranchées; le bec étoit moins fort, et les deux pennes intermédiaires de la queue n'excédoient point les latérales. C'étoit sans doute une variété d'âge ou de sexe. Son bandeau étoit bordé d'aigue-marine, et

il avoit le croupion et la queue de cette même couleur, ainsi qu'un individu rapporté par M. Sonnerat; mais ce dernier avoit les deux pennes intermédiaires de la queue fort étroites et beaucoup plus longues que les latérales.

LE GUÊPIER VERT

A GORGE BLEUE.

Merops viridis. Lath.

Une petite aventure arrivée à un individu de cette espèce long-temps après sa mort fournit un exemple des méprises qui peuvent contribuer à l'importune multiplication des espèces nominales. Cet individu, n° 740, qui appartenoit à M. Dandrige, ayant été décrit, dessiné, gravé, colorié par deux Anglois, Edwards et Albin, un François, fort habile d'ailleurs, et qui avoit sous les yeux un individu de cette même espèce, a cru que les deux figures angloises représentoient deux espèces distinctes, et en conséquence il les a décrites séparément et sous deux dénominations différentes. Pour nous, nous allons fondre ces descriptions diverses en une seule, et toujours dans le même esprit. Nous rapporterons encore à l'espèce décrite, comme simple variété, le petit guêpier des Philippines de M. Brisson.

L'oiseau de M. Dandrige, observé par M. Edwards, différoit de notre guêpier d'Europe en ce qu'il étoit une fois plus petit, et que les deux pennes intermé-

diaires de sa queue étoient beaucoup plus longues et plus étroites. Il avoit le front bleu, une grande plaque de même couleur sur la gorge, renfermée dans une espèce de cadre noir formé dans le bas par un demi-collier en forme de croissant renversé; dans le haut par un bandeau qui passoit sur les yeux et descendoit des deux côtés du cou, comme pour aller se joindre aux deux extrémités du demi-collier; le dessus de la tête et du cou orangé; le dos, les petites couvertures et les dernières pennes des ailes, d'un vert de perroquet; les couvertures supérieures de la queue, d'un bleu d'aigue-marine; la poitrine et le ventre d'un vert clair; les jambes d'un brun rougeâtre; les couvertures inférieures de la queue, d'un vert obscur; les ailes variées de vert et d'orangé, terminées de noir; la queue d'un beau vert dessus, d'un vert rembruni dessous; les deux pennes intermédiaires excédant les latérales de deux pouces et plus, et cette partie excédante d'un brun foncé et très étroite; les côtes des pennes de la queue brunes, les pieds aussi; le bec noir dessus, et blanchâtre à sa base dessous.

Dans l'individu décrit par M. Brisson, et qui est à peu près celui des planches enluminées, il n'y avoit point de bleu sur le front; le vert du dessous du corps participoit de l'aigue-marine; le dessus de la tête et du cou étoit du même vert doré que le dos; en général, il y avoit une teinte de jaune doré jetée légèrement sur tout le plumage, excepté sur les pennes des ailes et les couvertures supérieures de la queue; le bandeau ne passoit point sur les yeux, mais au dessous. M. Brisson a remarqué de plus que les

ailes étoient doublées de fauve, et que la côte des pennes de la queue, qui étoit brune dessus, comme dans l'oiseau de M. Edwards, étoit blanchâtre par dessous. Enfin l'individu des planches enluminées avoit plusieurs pennes et couvertures des ailes et plusieurs pennes de la queue bordées près du bout et terminées de jaune doré; mais il est facile de voir que toutes ces petites différences, détaillées ici jusqu'au scrupule, ne passent point, à beaucoup près, les limites entre lesquelles se jouent les couleurs du plumage, non pas seulement dans les individus d'une même espèce, mais dans le même individu à différents âges, ni, comme on voit, les limites entre lesquelles se jouent les descriptions diverses faites d'après un même objet. J'en dis autant de l'inégalité des dimensions; inégalité d'autant moins réelle, que plusieurs de ces dimensions ont été prises sur des figures. Celles de la figure d'Albin sont les plus fortes, et très probablement les moins exactes.

L'oiseau appelé par M. Brisson, *petit guêpier des Philippines*[1], est de même taille et de même plumage que son guêpier à collier de Madagascar. La principale différence qu'on remarque entre ces oiseaux, c'est que, dans celui des Philippines, les deux pennes intermédiaires de la queue, au lieu d'être plus longues que les latérales, sont, au contraire, un peu plus courtes, mais M. Brisson soupçonne lui-même que ces pennes intermédiaires n'avoient pas encore

1. La phrase de M. Brisson est la même pour cet oiseau que pour son guêpier à collier de Madagascar, à l'exception de la couleur du bandeau et du sinciput, de la longueur des deux pennes intermédiaires de la queue, et du demi-collier qu'il n'a point

pris tout leur accroissement, et que, dans les individus où elles ont acquis leur juste longueur, elles dépassent de beaucoup les pennes latérales. Cela est d'autant plus vraisemblable que ces deux intermédiaires paroissent ici différentes des latérales, et conformées à peu près de même que le sont, dans leur partie excédante, les intermédiaires du guêpier vert à gorge bleue. Autres différences, car il ne faut rien omettre : le bandeau, au lieu d'être noir, étoit d'un vert obscur, et les pieds d'un rouge brun. Mais tout cela n'empêche pas que ce petit guêpier des Philippines de M. Brisson ne soit, ainsi que ces deux guêpiers à collier, l'un de Madagascar, et l'autre de Bengale, ne soit, dis-je, de la même espèce que notre guêpier vert à gorge bleue. Cet oiseau est répandu, comme on voit, depuis les côtes d'Afrique jusqu'aux îles les plus orientales de l'Asie. Sa grosseur est à peu près celle de notre moineau.

Longueur totale, six pouces et demi (probablement elle seroit d'environ huit pouces trois quarts, comme dans notre guêpier vert à gorge bleue, si les deux pennes intermédiaires de la queue avoient pris tout leur accroissement); bec, quinze lignes; tarse, quatre lignes et demie; vol, dix pouces; les dix pennes latérales de la queue, deux pouces et demi; dépassent les ailes de quatorze lignes.

LE GRAND GUÊPIER

VERT ET BLEU

A GORGE JAUNE.

Merops chrysocephalus. LATH.

C'EST une espèce nouvelle, dont on est redevable à M. Sonnerat. Elle diffère de l'espèce précédente par son plumage, ses proportions, et surtout par la longueur des pennes intermédiaires de la queue. Elle a la gorge d'un beau jaune qui s'étend sur le cou, sous les yeux et par-delà, et qui est terminé de brun vers le bas; le front, les sourcils, tout le dessous du corps, de couleur d'aigue-marine; les pennes des ailes vertes, bordées d'aigue-marine depuis le milieu de leur longueur; leurs petites couvertures supérieures d'un vert brun, quelques unes mordorées; les plus longues proche du corps, d'un jaune clair; le dessus de la tête et du cou mordoré; tout le dessus du corps vert doré; les couvertures supérieures de la queue vertes.

Longueur totale, dix pouces; bec, vingt lignes; tarse, six lignes; ongle postérieur le plus court et le plus crochu; queue, quatre pouces un quart, composée de douze pennes; les dix latérales à peu près égales entre elles; les deux intermédiaires dépassent ces latérales de sept à huit lignes, et les ailes de dix-huit.

LE PETIT GUÊPIER

VERT ET BLEU

A QUEUE ÉTAGÉE[1].

Merops angolensis. Gmel.

La petitesse de la taille n'est pas le seul trait de disparité qui distingue ce guêpier du précédent ; il en diffère encore par la couleur de la tête, par ses proportions, et surtout par la conformation de sa queue, qui est étagée, et dont les deux pennes intermédiaires ne sont pas fort excédantes. A l'égard du plumage, du vert doré dessus, du bleu d'aigue-marine dessous; la gorge jaune; le devant du cou marron; uue zone pointillée de noir en forme de bandeau sur les yeux; les ailes et la queue du même vert que le dos; l'iris rouge; le bec noir et les pieds cendrés : voilà les couleurs principales de cet oiseau, qui est le plus petit des guêpiers. Il se trouve dans le royaume d'Angola en Afrique. C'est le seul oiseau de ce genre qui ait la queue étagée.

Longueur totale, environ cinq pouces et demi; bec, neuf lignes; tarse, quatre lignes et demie; doigt postérieur le plus court; queue, deux pouces et plus, composée de douze pennes étagées; dépasse les ailes d'environ un pouce.

1. C'est M. Brisson qui a fait connoître cette espèce en la décrivant, et la faisant graver sur un dessin d'après nature, communiqué par M. Poivre.

LE GUÊPIER VERT

A QUEUE D'AZUR.

Merops philippinus. L.

Cet oiseau, n° 57, a tout le dessus de la tête et du corps d'un vert sombre, changeant en cuivre de rosette; les ailes de même couleur, terminées de noirâtre, doublées de fauve clair; les pennes dix-neuvième et vingtième marquées d'aigue-marine sur le côté extérieur, et les vingt-deuxième et vingt-troisième sur le côté intérieur; toutes les pennes et les couvertures de la queue d'un bleu d'aigue-marine, plus clair sur les couvertures inférieures; un bandeau noirâtre sur les yeux; la gorge jaunâtre tirant au vert et au fauve; cette dernière teinte plus forte vers le bas; le dessous du corps et les jambes d'un vert jaunâtre changeant en fauve; le bec noir, et les pieds bruns. Cet oiseau se trouve aux Philippines; sa taille est au dessous de celle de notre guêpier.

Longueur totale, huit pouces dix lignes; bec, vingt-cinq lignes; l'angle de son ouverture bien au delà de l'œil; tarse, cinq lignes et demie; doigt postérieur le plus court; vol, quatorze pouces dix lignes; queue, trois pouces huit lignes, composée de douze pennes à peu près égales; dépasse de onze lignes les ailes, qui ont vingt-quatre pennes : la première est très courte, et la seconde est la plus longue de toutes.

LE GUÈPIER ROUGE

A TÊTE BLEUE.

Merops nubicus. Gmel.

Une belle couleur d'aigue-marine brille d'une part sur la tête de cet oiseau, n° 649, et sur sa gorge, où elle devient plus foncée, et d'autre part sur le croupion et toutes les couvertures de la queue; il a le cou et tout le reste du dessous du corps, jusqu'aux jambes, d'un rouge cramoisi, nuancé de roux; le dos, la queue, et les ailes, d'un rouge de brique, plus brun sur les couvertures des ailes; les trois ou quatre pennes des ailes les plus proches du dos, d'un vert brun, avec des reflets bleuâtres; les grandes pennes terminées de gris bleuâtre, fondu avec le rouge, les moyennes terminées de brun noirâtre; le bec noir, et les pieds d'un cendré clair. C'est une espèce nouvelle qui se trouve en Nubie, où elle a été dessinée par M. le chevalier de Bruce. Elle n'est pas tout-à-fait si grande que notre espèce d'Europe.

Longueur totale, environ dix pouces; bec, vingt-une lignes; tarse, six lignes; ongle postérieur le plus court de tous; queue, environ quatre pouces, un peu fourchue; dépasse les ailes de vingt-une lignes.

Fauquet Sculp

1 LE GUÊPIER ROUGE À TÊTE BLEUE 2 L'ENGOULEVENT OU TÊTE DE CHÈVRE.

3 L'HIRONDELLE DE MURAILLE.

LE GUÊPIER ROUGE ET VERT DU SÉNÉGAL[1].

Merops erythropterus. Gmel.

Cet oiseau, n° 318, a le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures supérieures des ailes et celles de la queue, d'un vert brun, plus brun sur la tête et le dos, plus clair sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; une tache encore plus foncée derrière l'œil; les pennes de la queue et des ailes rouges, terminées de noir; la gorge jaune; tout le dessous du corps blanc sale; le bec et les pieds noirs.

Longueur totale, environ six pouces; bec, un pouce; tarse, trois lignes et demie; queue, deux pouces; dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE GUÊPIER A TÊTE ROUGE.

Merops erythrocephalus. Lath.

Si le nom de *cardinal* convient à quelque guêpier, c'est certainement à celui-ci; car il a une espèce de

1. Nous devons cette espèce à M. Adanson. La figure et la description sont aussi exactes qu'elles peuvent l'être, ayant été faites sur la peau de l'oiseau, desséchée et conservée en herbier, c'est-à-dire entre deux feuilles de papier.

grande calotte rouge qui lui couvre non seulement la tête, mais encore une partie du cou : il a de plus un bandeau noir sur les yeux; le dessus du corps d'un beau vert; la gorge jaune; le dessous du corps orangé clair; les couvertures inférieures de la queue jaunâtres, bordées de vert clair; les ailes et leurs couvertures supérieures d'un vert foncé; la queue verte dessus, cendrée dessous; l'iris rouge; le bec noir, et les pieds cendrés.

On trouve cet oiseau dans les Indes orientales. Sa taille est à peu près celle du guêpier vert à gorge bleue.

Longueur totale, six pouces; bec, seize lignes; tarse, cinq lignes; le doigt postérieur le plus court; queue, vingt-une lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de dix lignes.

LE GUÊPIER VERT

A AILES ET QUEUE ROUSSES.

Merops cayennensis. L.

Pour compléter la description de cette espèce nouvelle, déjà fort ébauchée dans la dénomination, il faut ajouter seulement que le vert est plus foncé sur la partie supérieure du corps, et plus clair sous la gorge que partout ailleurs; que les pennes des ailes sont blanches à leur origine; que leur côte, ainsi que celle des pennes de la queue, est noirâtre; les pieds

d'un brun jaunâtre, un peu plus longs qu'ils ne le sont ordinairement dans les oiseaux de ce genre, et le bec noir.

Ce guêpier, n° 454, ressemble beaucoup, par la couleur de sa queue et de ses ailes, à notre guêpier à tête jaune et blanche; mais il en diffère dans tout le reste du plumage : d'ailleurs il est beaucoup plus petit, et n'a pas les deux pennes intermédiaires de la queue excédantes.

On m'a assuré qu'il ne se trouvoit pas à Cayenne. Je suis d'autant plus porté à le croire, que le genre des guêpiers me paroît appartenir à l'ancien continent, comme je l'ai dit plus haut. Au reste, M. de La Borde, qui est actuellement à Cayenne, nous enverra bientôt la solution immédiate de ce petit problème.

L'ICTÉROCÉPHALE,

OU LE GUÊPIER A TÊTE JAUNE.

Merops congener. L.

Le jaune de la tête n'est interrompu que par un bandeau noir, et s'étend sur la gorge et tout le dessous du corps; le dos est d'un beau marron; le reste du dessus du corps est varié de jaune et de vert; les petites couvertures supérieures des ailes sont bleues, les moyennes variées de jaune et de bleu; et les plus grandes entièrement jaunes; les pennes des ailes noi-

res, terminées de rouge; la queue mi-partie de deux couleurs, jaune à sa base, et verte à son extrémité; le bec noir et les pieds jaunes.

Ce guêpier est un peu plus gros que notre guêpier ordinaire, et son bec est plus arqué. Il ne se montre que très rarement dans les environs de Strasbourg, dit Gesner.

L'ENGOULEVENT[1].

Caprimulgus europæus. L.

Lorsqu'il s'agit de nommer un animal, ou, ce qui revient presque au même, de lui choisir un nom parmi tous les noms qui ont été donnés, il faut, ce me semble, préférer celui qui présente une idée plus juste de la nature, des propriétés, des habitudes de cet animal, et surtout rejeter impitoyablement ceux qui tendent à accréditer de fausses idées, et à perpétuer des erreurs. C'est en partant de ce principe que j'ai rejeté les noms de *tette-chèvre*, de *crapaud-volant*,

1. *Caprimulgus:* en anglois, *the goat-sucker;* dans la province de Shropshire, *the fern-owl;* dans la province d'York, *the churn-owl*, à cause du bruit qu'il fait en volant; en provençal, *chauche crapaout*, ce qui revient au *calcabotto* des Bolonois; *crapaud-volant* ou *tette-chèvre, chasse-paud, foule-crapaud;* en Sologne, *choche-branche;* dans l'Orléanois, *coucou rouge;* en Saintonge, *fresaie* (ce qui a pu donner lieu à l'erreur de Belon), autrefois *caprimulge;* en Toscane, *wottola;* à Ravenne, *cova-terra:* à Malte, *bouchraie* ou *boucraie;* dans quelques endroits de la Bourgogne, *sèche-trappe;* c'est-à-dire *sèche-terrine*, ce qui a rapport à son habitude prétendue de téter les chèvres.

de *grand merle*, de *corbeau de nuit*, et d'*hirondelle à queue carrée*, donnés par le peuple ou par les savants à l'oiseau dont il s'agit ici. Le premier de ces noms a rapport à une tradition, fort ancienne à la vérité, mais encore plus suspecte : car il est aussi difficile de supposer à un oiseau l'instinct de têter une chèvre, que de supposer à une chèvre la complaisance de se laisser téter par un oiseau ; et il n'est pas moins difficile de comprendre comment, en la tétant réellement, il pourroit lui faire perdre son lait : aussi Schwenckfeld, ayant pris des informations exactes dans un pays où il y avoit des troupeaux nombreux de chèvres parqués, assure n'avoir ouï dire à personne que jamais chèvre se fût laissé téter par un oiseau quelconque [1]. Il faut que ce soit le nom de *crapaud-volant*, donné à cet oiseau, qui lui ait fait attribuer une habitude dont on soupçonne les crapauds, et peut-être avec un peu plus de fondement.

J'ai pareillement rejeté les autres noms, parce que l'oiseau dont il étoit question n'est ni un crapaud, ni un merle, ni un corbeau, ni une chouette, ni même une hirondelle, quoiqu'il ait avec cette dernière espèce quelques traits de ressemblance, soit dans la conformation extérieure, soit dans les habitudes ; par exemple, dans ses pieds courts, dans son petit bec suivi d'un large gosier, dans le choix de sa nourri-

1. M. Linnæus applique mal à propos à l'engoulevent ce vers d'Ovide :

Carpere dicuntur lactentia viscera rostris.
(*Fast.*, lib. VI, v. 137.)

Ce vers doit se rapporter aux chouettes. Aristote ajoute que les chèvres ainsi tétées devenoient aveugles.

ture, dans la manière de la prendre : mais à d'autres égards il en diffère autant qu'un oiseau de nuit peut différer d'un oiseau de jour, autant qu'un oiseau solitaire peut différer d'un oiseau sociable, et encore par son cri, par le nombre de ses œufs, par l'habitude qu'il a de les déposer à cru sur la terre, par le temps de ses voyages; et d'ailleurs on verra dans la suite qu'il existe réellement des espèces d'hirondelles à queue carrée, avec lesquelles on ne doit pas le confondre. Enfin j'ai conservé à cet oiseau le nom d'*engoulevent* qu'on lui donne dans plusieurs provinces, parce que ce nom, quoique un peu vulgaire, peint assez bien l'oiseau, lorsque les ailes déployées, l'œil hagard, et le gosier ouvert de toute sa largeur, il vole avec un bourdonnement sourd à la rencontre des insectes dont il fait sa proie, et qu'il semble *engouler* par aspiration.

L'engoulevent, n° 193, fig. 2, se nourrit en effet d'insectes, et surtout d'insectes de nuit[1]; car il ne prend son essor et ne commence sa chasse que lorsque le soleil est peu élevé sur l'horizon[2]; ou s'il la commence au milieu du jour, c'est lorsque le temps est nébuleux : dans une belle journée, il ne part que lorsqu'il

1. Charleton dit qu'il vit de guêpes, de bourdons, principalement de scarabées, de cantharides. Klein lui a trouvé dans le ventricule des mouches de différentes espèces, de petits scarabées, six grands stercoraires noirs à la fois. La *Zoologie britannique* ajoute les teignes et les cousins; et Willughby les graines. Un ami de M. Hébert a trouvé dans le gosier d'un de ces oiseaux de ces petits hannetons que l'on voit sur la fin de l'été. On ne peut guère douter qu'il ne happe aussi les phalènes ou papillons de nuit qui se trouvent sur son passage.

2. C'est sans doute par cette raison qu'Aristote le donne pour un oiseau paresseux; mais il ne le seroit tout au plus que le soir.

y est forcé, et dans ce cas son vol est bas et peu soutenu : il a les yeux si sensibles, que le grand jour l'éblouit plus qu'il ne l'éclaire, et qu'il ne peut bien voir qu'avec une lumière affoiblie; mais encore lui en faut-il un peu, et l'on se tromperoit fort si l'on se persuadoit qu'il voit et qu'il vole lorsque l'obscurité est totale. Il est dans le cas des autres oiseaux nocturnes : tous sont, au fond, des oiseaux de crépuscule plutôt que des oiseaux de nuit.

Celui-ci n'a pas besoin de fermer le bec pour arrêter les insectes qui y sont entraînés; l'intérieur de ce bec est enduit d'une espèce de glu qui paroît filer de la partie supérieure, et qui suffit pour retenir toutes les phalènes et même les scarabées dont les ailes s'y engagent.

Les engoulevents sont très répandus, et cependant ne sont communs nulle part; ils se trouvent, ou du moins ils passent dans presque toutes les régions de notre continent, depuis la Suède et les pays encore plus septentrionaux jusqu'en Grèce et en Afrique d'une part, de l'autre jusqu'aux grandes Indes, et sans doute encore plus loin. M. Sonnerat en a envoyé un au Cabinet du Roi, venant de la côte de Coromandel, qui est sans doute une femelle ou un jeune, puisqu'il ne diffère guère du nôtre qu'en ce qu'il n'a point sur la tête et les ailes ces taches blanches dont M. Linnæus fait un caractère propre au mâle adulte. M. le commandeur de Godeheu nous apprend qu'au mois d'avril le vent du sud-ouest amène ces oiseaux à Malte; et M. le chevalier des Mazys, très bon observateur, me mande qu'ils passent en égale abondance en automne. On en rencontre dans les plaines et dans

les pays de montagnes, dans la Brie et dans le Bugey, en Sicile[1], et en Hollande, presque toujours sous un buisson ou dans de jeunes taillis, ou bien autour des vignes : ils semblent préférer les terrains secs et pierreux, les bruyères, etc. Ils arrivent plus tard dans les pays plus froids, et ils en partent plus tôt[2]; ils nichent, chemin faisant, dans les lieux qui leur conviennent[3], tantôt plus au midi, tantôt plus au nord. Ils ne se donnent pas la peine de construire un nid; un petit trou qui se trouve en terre ou dans des pierrailles, au pied d'un arbre ou d'un rocher, et que le plus souvent ils laissent comme ils l'ont trouvé, leur suffit[4]. La femelle y dépose deux ou trois œufs plus gros que ceux du merle et plus rembrunis[5]; et quoique l'affection des père et mère pour leur géniture se

1. Un voyageur instruit m'a rapporté que, sur les montagnes de Sicile, on voyoit ces oiseaux paroître une heure avant le coucher du soleil, et se répandre pour chercher leur nourriture, de compagnie avec les guêpiers, et qu'ils alloient quelquefois cinq ou six ensemble.

2. En Angleterre, ils arrivent sur la fin de mai, et ils s'en vont vers le milieu d'août, suivant la *Zoologie britannique*. En France, M. Hébert en a vu dans le mois de novembre : un chasseur m'a assuré en avoir vu l'hiver.

3. Les chasseurs que j'ai consultés prétendent qu'ils ne nichent pas dans le canton de la Bourgogne que j'habite (l'Auxois), et qu'ils n'y paroissent que dans le temps des vendanges.

4. Telle est l'opinion la plus généralement reçue; mais je ne dois pas dissimuler que, selon M. Linnæus, ils construisent un nid avec de la terre humectée, de forme orbiculaire, entre des rochers.

M. Salerne dit aussi que M. de Réaumur a vu un nid de crapaud volant où il y avoit trois œufs, etc.; mais il dit au même endroit que le crapaud volant ne fait point de nid. Il a donc voulu dire que M. de Réaumur avoit vu l'endroit où une femelle de cette espèce avoit pondu ses œufs.

5. Ils sont oblongs, blanchâtres, et tachetés de brun, dit M. Salerne; marbrés de brun et de pourpre sur un fond blanc, dit le comte

mesure ordinairement par les peines et les soins qu'ils se sont donnés pour elle, il ne faut pas croire que l'engoulevent ait peu d'attachement pour ses œufs : on m'assure, au contraire, que la mère les couve avec une grande sollicitude, et que lorsqu'elle s'est aperçue qu'ils étoient menacés ou seulement remarqués par quelque ennemi (ce qui revient au même), elle sait fort bien les changer de place en les poussant adroitement, dit-on, avec ses ailes, et les faisant rouler dans un autre trou qui n'est ni mieux travaillé ni mieux arrangé que le premier, mais où elle les juge apparemment mieux cachés.

La saison où l'on voit plus souvent voler ces oiseaux, c'est l'automne. En général, ils ont à peu près le vol de la bécasse et les allures de la chouette. Quelquefois ils inquiètent et dérangent beaucoup les chasseurs qui sont à l'affût. Mais ils ont une habitude assez singulière et qui leur est propre : ils feront cent fois de suite le tour de quelque gros arbre effeuillé, d'un vol fort irrégulier et fort rapide ; on les voit de temps à autre s'abattre brusquement et comme pour tomber sur leur proie, puis se relever tout aussi brusquement. Ils donnent sans doute ainsi la chasse aux insectes qui voltigent autour de ces sortes d'arbres : mais il est très rare qu'on puisse, dans cette circonstance, les approcher à la portée du fusil ; lorsqu'on s'avance, ils disparoissent fort promptement et sans qu'on puisse découvrir le lieu de leur retraite.

Comme ces oiseaux volent le bec ouvert, ainsi que

de Ginann dans l'Ornithologie italienne : celui-ci ajoute que la coque en est extrêmement mince.

je l'ai remarqué plus haut, et qu'ils volent assez rapidement, on comprend bien que l'air, entrant et sortant continuellement, éprouve une collision contres les parois du gosier, et c'est ce qui produit un bourdonnement semblable au bruit d'un rouet à filer. Ce bourdonnement ne manque jamais de se faire entendre tandis qu'ils volent, parce qu'il est l'effet de leur vol, et il se varie suivant les différents degrés de vitesse respective avec lesquels l'air s'engouffre dans leur large gosier. C'est de là que leur vient le nom de *wheel-bird*, sous lequel ils sont connus dans quelques provinces d'Angleterre. Mais est-il bien vrai que ce cri ait passé généralement pour un cri de mauvais augure, comme le disent Belon, Klein, et ceux qui les ont copiés? ou plutôt ne seroit-ce pas une erreur née d'une autre méprise, qui a fait confondre l'engoulevent avec l'effraie? Quoi qu'il en soit, lorsqu'ils sont posés, ils font entendre leur cri véritable, qui consiste dans un son plaintif répété trois ou quatre fois de suite; mais il n'est pas bien avéré qu'ils ne le fassent jamais entendre en volant.

Ils se perchent rarement; et lorsque cela leur arrive, on prétend qu'ils se posent, non en travers comme les autres oiseaux, mais longitudinalement sur la branche qu'ils semblent *chocher* ou *cocher* comme le coq fait la poule, et de là le nom de *choche-branche*. Souvent, lorsqu'un oiseau est connu dans un grand nombre de pays différents, et qu'il a été nommé dans chacun, il suffit, pour faire connoître ses principales habitudes, de rendre raison de ces noms divers. Ceux-ci sont des oiseaux très solitaires; la plupart du temps

on les trouve seuls, et l'on n'en voit guère plus de deux ensemble; encore sont-ils souvent à dix ou douze pas l'un de l'autre.

J'ai dit que l'engoulevent avoit le vol de la bécasse, et l'on peut dire la même chose du plumage ; car il a tout le dessus du cou, de la tête et du corps, et même le dessous, joliment variés de gris et de noirâtre, avec plus ou moins de roussâtre sur le cou, les scapulaires, les joues, la gorge, le ventre, les couvertures, et les pennes de la queue et des ailes; tout cela distribué de manière que les teintes les plus foncées règnent sur le dessus de la tête, la gorge, la poitrine, la partie antérieure des ailes et leur extrémité : mais cette distribution est si variée, les détails en sont si multipliés, et d'une si grande finesse, que l'idée de la chose se perdroit dans les particularités d'une description d'autant plus obscure qu'elle seroit plus minutieusement complète; un seul coup d'œil sur l'oiseau, ou du moins sur son portrait, en apprendra plus que toutes les paroles. Je me contenterai donc d'ajouter ici les attributs qui caractérisent l'engoulevent. Il a la mâchoire inférieure bordée d'une raie blanche qui se prolonge jusque derrière la tête; une tache de la même couleur sur le côté intérieur des trois premières pennes de l'aile, et au bout des deux ou trois pennes les plus extérieures de la queue, mais ces taches blanches sont propres au mâle, suivant M. Linnæus[1]; la tête grosse; les yeux très saillants; l'ouverture des oreilles considérable; celle du

1. Willughby a observé un individu en qui ces taches étoient d'un jaune pâle, teintées de noir et peu marquées. J'ai observé la même chose sur deux individus. Ce sont apparemment les femelles. L'un de

gosier dix fois plus grande que celle du bec; le bec petit, plat, un peu crochu; la langue courte, pointue, non divisée par le bout; les narines rondes, leur bord saillant sur le bec; le crâne transparent; l'ongle du doigt du milieu dentelé du côté intérieur, comme dans le héron, enfin les trois doigts antérieurs unis par une membrane jusqu'à la première phalange. On prétend que la chair des jeunes est un assez bon manger, quoiqu'elle ait un arrière-goût de fourmi.

Longueur totale, dix pouces et demi; bec, quatorze lignes; tarse, sept lignes, garni de plumes presque jusqu'au bas; doigt du milieu, neuf lignes; doigt postérieur, le plus court de tous, ne devroit point s'appeler postérieur, vu qu'il a beaucoup de disposition à se tourner en avant, et que souvent il est tourné tout-à-fait; vol, vingt-un pouces et demi; queue, cinq pouces, carrée, composée de dix pennes seulement; dépasse les ailes de quinze lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A L'ENGOULEVENT.

Comme il n'y a qu'une seule espèce de ce genre établie dans les trois parties de l'ancien continent, et qu'il s'en trouve dix ou douze établies dans le nouveau, on pourroit dire avec quelque fondement que

ces individus étoit plus petit que les autres; et j'ai jugé que c'étoit une jeune femelle.

l'Amérique est la principale résidence de ces oiseaux, le vrai lieu de leur origine, et par conséquent regarder notre race européenne comme une race étrangère, séparée de sa tige, exilée, transportée par quelque cas fortuit dans un autre univers, où elle a fondé une colonie qui sembleroit devoir être toujours subordonnée à la race mère, et ne devoir jamais lui disputer le pas dans aucun genre. D'après cela, on pourroit inférer que nous aurions dû commencer l'histoire de cette famille par les races américaines qui représentent ici la métropole; et nous aurions en effet suivi cet ordre, qui, sous ce point de vue, paroît être celui de la nature, si nous n'eussions été déterminés par des raisons encore plus fortes à suivre un ordre tout différent, et cependant tout aussi naturel, du moins plus analogue à la nature de notre entendement; ordre qui consiste à procéder du plus connu au moins connu, et nous prescrit à nous autres Européens de commencer l'histoire d'une classe d'animaux quelconque par les espèces européennes comme étant les plus connues dans les pays où nous écrivons, et les plus propres à jeter de la lumière sur l'histoire des espèces étrangères[1], sauf aux naturalistes

1. C'est par cette même raison que j'ai commencé l'histoire du coucou par celle de l'espèce européenne, et que j'ai considéré celle-ci comme étant le tronc commun des branches répandues dans les trois autres parties du monde. Mais tout ce que j'ai dit dans cette supposition ne se trouve pas moins vrai : il sera toujours vrai de dire que les races provenant d'un tronc commun s'éloigneront d'autant plus de cette race primitive, qu'elles en auront été séparées plus anciennement; que par conséquent la race européenne ayant plus de ressemblance avec celle d'Amérique qu'avec celles d'Afrique et d'Asie, doit être censée dériver nouvellement et immédiatement de la race améri-

américains à commencer l'histoire qu'ils feront de la nature (et plût au ciel qu'ils en fissent une !) par les productions de l'Amérique.

Les principaux attributs qui appartiennent aux engoulevents, c'est un bec aplati à sa base, ayant la pointe légèrement crochue, petit en apparence, mais suivi d'une large ouverture, plus large que la tête, disent certains auteurs; de gros yeux saillants, vrais yeux d'oiseaux nocturnes, et de longues moustaches noires autour du bec. Il résulte de tout cela une physionomie morne et stupide, mais bien caractérisée; un air de famille lourd et ignoble, tenant des martinets et des oiseaux de nuit, mais si bien marqué, que l'on distingue au premier coup d'œil un engoulevent de tout autre oiseau. Ils ont outre cela les ailes et la queue longue, celle-ci rarement et très peu fourchue, composée de dix pennes seulement; les pieds courts et le plus souvent pattus; les trois doigts antérieurs liés ensemble par une membrane jusqu'à leur première articulation; le doigt postérieur mobile et se tournant quelquefois en avant; l'ongle du doigt du milieu dentelé ordinairement sur son bord intérieur, la langue pointue et non divisée par le bout; les narines tubulées, c'est-à-dire que leurs rebords saillants forment sur le bec la naissance d'un petit tube cylindrique; l'ouverture des oreilles grande, et probablement l'ouïe très fine : il semble au moins que cela doit être ainsi dans tout oiseau qui a la vue foible, et le sens de l'odorat presque nul; car le sens de l'ouïe étant alors le seul qui puisse l'aviser de ce qui

caine, laquelle peut elle-même être issue, mais plus anciennement, de la race asiatique.

se passe au dehors à une certaine distance, il est comme forcé de donner une grande attention aux rapports que lui fait ce sens unique, et de le disposer de la manière la plus avantageuse ; ce qui ne peut manquer à la longue de le modifier, de le perfectionner, du moins quant aux bruits qui sont relatifs à ses besoins, et en même temps d'influer sur la conformation des pièces qui composent cet organe. Au reste, on ne doit pas se persuader que tous les attributs dont j'ai fait l'énumération appartiennent sans exception à chaque espèce : quelques unes n'ont point de moustaches, d'autres ont plus de dix pennes à la queue; d'autres n'ont pas l'ongle du milieu dentelé; quelques unes l'ont dentelé, non sur le bord intérieur, mais sur l'extérieur; d'autres n'ont point les narines tubulées; dans d'autres enfin, le doigt postérieur ne paroît avoir aucune disposition à se tourner en avant. Mais une propriété commune à toutes les espèces, c'est d'avoir les organes de la vue trop sensibles pour pouvoir soutenir la clarté du jour; et de cette seule propriété dérivent les principales différences qui séparent le genre des engoulevents de celui des hirondelles : de là l'habitude qu'ont ces oiseaux de ne sortir de leur retraite que le soir au coucher du soleil, et d'y rentrer le matin avant ou peu après son lever : de là l'habitude de vivre isolés et tristement seuls ; car l'effet naturel des ténèbres est de rendre les animaux qui y sont condamnés, tristes, inquiets, défiants, et par conséquent sauvages : de là la différence du cri; car on sait combien dans les animaux le cri est modifié par les affections intérieures : de là encore, selon moi, l'ha-

bitude de ne point faire de nid; car il faut voir pour choisir les matériaux d'un nid, pour les employer, les entrelacer, les mettre chacun à leur place, donner la forme au tout, etc. Nul oiseau, que je sache, ne travaille à cet ouvrage pendant la nuit, et la nuit est longue pour les engoulevents, puisque sur vingt-quatre heures ils n'ont que trois heures de crépuscule, pendant lesquelles ils puissent exercer avec avantage la faculté de voir : or ces trois heures sont à peine suffisantes pour satisfaire au premier besoin, au besoin le plus pressant, le plus impérieux, devant lequel se taisent tous les autres besoins, en un mot, au besoin de manger. Ces trois heures sont à peine suffisantes, parce qu'ils sont obligés de poursuivre leur nourriture dans le vague de l'air, que leur proie est ailée comme eux, fuit légèrement, leur échappe, sinon par la vitesse, du moins par l'irrégularité de son vol, et qu'ils ne peuvent s'en saisir qu'à force d'allées et de venues, de ruses, de patience, et surtout à force de temps : il ne leur en reste donc pas assez pour construire un nid. Par la même raison les oiseaux de nuit qui sont organisés à peu près de même, quant au sens de la vue, et qui pour la plupart n'ont l'usage de ce sens que lorsque le soleil est sous l'horizon ou près d'y descendre, ne font guère plus de nid que les engoulevents, et, ce qui est plus décisif, ne s'en occupent qu'à proportion que leur vue, plus ou moins capable de soutenir une grande clarté, prolonge pour eux le temps du travail. De tous les hiboux, le grand duc est le seul que l'on dise faire un nid, et c'est aussi de tous celui qui est le moins oiseau de nuit, puisqu'il

voit assez clair en plein jour pour voler et fuir à de grandes distances[1]. La petite chevêche, qui poursuit et prend les petits oiseaux avant le coucher et après le lever du soleil, amasse seulement quelques feuilles, quelques brins d'herbe, et dépose ainsi ses œufs, point tout-à-fait à cru, dans des trous de rochers ou de vieilles murailles; enfin le moyen duc, l'effraie, la hulotte, et la grande chevêche, qui, de toutes les espèces nocturnes, peuvent le moins supporter la présence du soleil, pondent aussi dans des trous semblables ou dans des arbres creux, mais sans y rien ajouter, ou dans des nids étrangers qu'ils trouvent tout faits; et j'ose assurer qu'il en est de même de tous les oiseaux qui, par le vice d'une trop grande sensibilité, ou, si l'on veut, d'une trop grande perfection des organes visuels, sont offusqués, aveuglés par la lumière du jour, au lieu d'en être éclairés.

Un autre effet de cette incommode perfection, c'est que les engoulevents, ainsi que les autres oiseaux de nuit, n'ont aucune couleur éclatante dans leur plumage, et sont même privés de ces reflets riches et changeants qui brillent sur la robe, assez modeste d'ailleurs, de nos hirondelles; du blanc et du noir, du gris qui n'est que le mélange de l'un et de l'autre, et du roux, font toute leur parure, et se brouillent de manière qu'il en résulte un ton général de couleur sombre, confus et terne: c'est qu'ils fuient la lumière, et que la lumière est, comme l'on sait, la source première de toutes les belles couleurs. Nous voyons les linottes perdre sous nos yeux, dans les prisons où nous les tenons renfermées, le beau rouge

1. Voyez tome XIX de cette *Histoire naturelle*.

qui faisoit l'ornement de leur plumage, lorsqu'à chaque aurore elles pouvoient saluer en plein air la lumière naissante, et tout le long du jour se pénétrer, s'imbiber pour ainsi dire de ses brillantes influences. Ce n'est point dans la froide Norwége ni dans la ténébreuse Laponie, que l'on trouve les oiseaux de paradis, les cotingas, les flamands, les perroquets, les colibris, les paons; ce n'est pas même dans ces climats disgraciés que se forment les rubis, le saphir, la topaze; enfin les fleurs qui croissent comme malgré elles, et végètent tristement sur une cheminée ou dans l'ombre d'une serre entretenue à grands frais, n'ont pas cet éclat vif et pur que le soleil du printemps répand avec tant de profusion sur les fleurs de nos parterres et même sur celles de nos prairies. A la vérité, les phalènes ou papillons de nuit ont quelquefois de fort belles couleurs; mais cette exception apparente confirme mon idée, ou du moins ne la contredit pas; car d'habiles observateurs ont remarqué que ceux de ces papillons nocturnes qui voltigent quelquefois le jour, soit pour chercher leur nourriture, soit pour s'apparier, et qui ne sont par conséquent nocturnes qu'à demi, ont les ailes peintes de couleurs plus vives que les véritables phalènes, les véritables papillons de nuit, qui ne paroissent jamais tandis que le soleil est sur l'horizon. J'ai même observé que la plupart de ceux-ci ont des couleurs assez semblables à celles des engoulevents; et si dans le grand nombre il s'en trouve qui en aient de belles, c'est parce que les couleurs du papillon ne peuvent manquer d'être déjà fort ébauchées dans sa larve, et que les larves ou les chenilles des phalènes n'é-

prouvent pas moins l'action de la lumière que les chenilles des papillons diurnes. Enfin les chrysalides de ceux-ci, qui sont toujours sans enveloppe, toujours exposées à l'air libre, ont pour la plupart des couleurs éclatantes, et quelques unes semblent ornées de paillettes d'or et d'argent que l'on chercheroit vainement sur les chrysalides des phalènes, le plus souvent renfermées dans des coques ou enfouies dans la terre. En voilà assez, ce me semble, pour m'autoriser à croire que lorsqu'on aura fait des observations suivies et comparées sur la couleur des plumes des oiseaux, des ailes des papillons, et peut-être du poil des quadrupèdes, on trouvera que, toutes choses égales d'ailleurs, les espèces les plus brillantes, les plus riches en couleurs, seront presque toujours celles qui dans les différents états auront été le plus à portée d'éprouver l'action de la lumière.

Si mes conjectures ont quelque fondement, les personnes qui réfléchissent verront sans beaucoup de surprise combien un sens de plus ou de moins, ou seulement quelques degrés de sensibilité de plus ou de moins dans un seul organe, peuvent entraîner de différences considérables, et dans les habitudes naturelles d'un animal, et dans ses propriétés tant intérieures qu'extérieures.

I.

L'ENGOULEVENT DE LA CAROLINE.

Caprimulgus carolinensis. Gmel.

Si, comme il y a toute apparence, l'Europe doit les engoulevents à l'Amérique, c'est ici l'espèce qui a franchi le passage du nord pour venir établir une co-

lonie dans l'ancien continent. Je le juge ainsi parce que cette espèce, habitant l'Amérique septentrionale, s'est trouvée plus à portée des contrées encore plus septentrionales, d'où le passage en Europe étoit facile, et que d'ailleurs elle ressemble fort à la nôtre, et pour la taille, et pour les couleurs : entre autres marques communes, elle a la mâchoire inférieure bordée de blanc, et une tache de même couleur sur le bord de l'aile. Son principal trait de dissemblance, c'est qu'au lieu d'être variée sous le corps par de petites lignes transversales, elle l'est par de petites lignes longitudinales, et qu'elle a le bec plus long. Mais une si grande différence de climat n'auroit-elle pas pu produire des différences encore plus considérables dans la forme et le plumage de cet oiseau?

Voici ce que Catesby nous apprend de ses habitudes naturelles : il se montre le soir, mais jamais plus fréquemment que lorsque le temps est couvert; et de là sans doute son nom d'*oiseau de pluie*, qui lui est commun avec plusieurs autres oiseaux; il poursuit la gueule béante les insectes ailés dont il fait sa pâture, et son vol est accompagné de bourdonnement; enfin il pond à terre des œufs semblables à ceux de vanneau. On voit que chaque trait de cette petite histoire est un trait de conformité avec l'histoire de notre espèce européenne.

Longueur totale, onze pouces un quart; bec, dix-neuf lignes, environné de moustaches noires; tarse, huit lignes; ongle du milieu dentelé à l'intérieur; les trois doigts antérieurs liés par une membrane qui ne passe pas la première articulation; queue, quatre pouces; dépasse les ailes de seize lignes.

II.

LE WHIP-POOR-WILL.

Caprimulgus virginianus. Gmel.

Je conserve le nom que les Virginiens ont donné à cette espèce, parce qu'ils le lui ont donné d'après son cri, et que par cela seul il doit être adopté dans toutes les langues.

Ces oiseaux arrivent en Virginie vers le milieu d'avril, surtout dans la partie occidentale, et dans les endroits montagneux : c'est là qu'on les entend chanter ou plutôt crier pendant la nuit d'une voix si aiguë et si perçante, tellement répétée et multipliée par les échos des montagnes, qu'il est difficile de dormir dans les environs. Ils commencent peu de minutes après le coucher du soleil, et continuent jnsqu'au point du jour. Ils descendent rarement sur les côtes, plus rarement encore ils paroissent pendant le jour. Leur ponte est de deux œufs d'un vert obscur, varié de petites taches et de petits traits noirâtres; la femelle les dépose négligemment au milieu d'un sentier battu, sans construire aucun nid, sans mettre ensemble deux brins de mousse ou de paille, et même sans gratter la terre. Lorsque ces oiseaux couvent, on peut les approcher d'assez près avant qu'ils s'envolent.

Plusieurs les regardent comme des oiseaux de mauvais augure. Les sauvages de la Virginie sont persuadés que les âmes de leurs ancêtres, massacrés autrefois par les Anglois, ont passé dans le corps de ces oiseaux; et pour preuve ils ajoutent qu'avant cette

époque, on ne les avoit jamais vus dans le pays. Mais cela prouve seulement que de nouveaux habitants apportent de nouvelles cultures, et que les nouvelles cultures attirent des espèces nouvelles.

Ces oiseaux ont le dessus de la tête et tout le corps, jusques et compris les couvertures supérieures et les pennes de la queue, et même les pennes moyennes des ailes, d'un brun foncé, rayé transversalement de brun clair, et parsemé de petites taches de cette même couleur, avec un mélange de cendré fort irrégulier; les couvertures supérieures des ailes, de même semées de quelques taches d'un brun clair; les grandes pennes des ailes, noires : les cinq premières marquées d'une tache blanche vers le milieu de leur longueur; et les deux paires extérieures de la queue marquées de même vers le bout; le tour des yeux, d'un brun clair tirant au cendré; une suite de taches orangées qui prend à la base du bec, passe au dessus des yeux, et descend sur les côtés du cou; la gorge couverte d'un large croissant renversé, blanc dans le haut, teint d'orangé dans le bas, et dont les cornes se dirigent de chaque côté vers les oreilles; tout le reste de la partie inférieure, blanc teinté d'orangé, rayé transversalement de noirâtre; le bec noir, et les pieds couleur de chair. Cet engoulevent est d'un tiers plus petit que le nôtre, et a les ailes plus longues à proportion.

Longueur totale, huit pouces; bec, neuf lignes et demie, sa base entourée de moustaches noires; tarse, cinq lignes; l'ongle du doigt du milieu, dentelé sur son bord extérieur; queue, trois pouces un quart; ne dépasse point les ailes.

III.

LE GUIRA-QUEREA.

Caprimulgus torquatus. Gmel.

Quoique M. Brisson n'ait fait aucune distinction entre le guira décrit par M. Sloane et celui décrit par Marcgrave, je me crois fondé à les distinguer ici, du moins comme variétés de climat. J'en dirai les raisons en parlant du guira de Marcgrave. Celui de M. Sloane avoit la tête et le cou variés de couleur de tabac d'Espagne et de noir; le ventre et les couvertures supérieures de la queue et des ailes, variés de blanchâtre; les pennes de la queue et des ailes variées de brun foncé et de blanc; la mâchoire inférieure presque sans plumes; la tête au contraire en étoit chargée; les yeux saillants hors de l'orbite d'environ trois lignes; la pupille bleuâtre, et l'iris orangé.

Cet oiseau se trouve au Brésil; c'est un habitant des bois, qui vit d'insectes et ne vole que la nuit.

Longueur totale, seize pouces; bec, deux pouces, de forme triangulaire; sa base, trois pouces; le supérieur un peu crochu, bordé de longues moustaches; narines, dans une rainure assez considérable; gosier à large ouverture; tarse, trois lignes[1]; vol, trente pouces; queue, huit pouces; langue petite et triangulaire; estomac blanchâtre, peu musculeux, contenant des scarabées à demi digérés; foie rouge, divisé

1. S'il n'y a point ici de faute d'impression, ce guira est, de tous les oiseaux connus, celui qui a les pieds les plus courts, relativement à la longueur de ses ailes, et il mériteroit le nom d'*apode* par excellence.

en deux lobes, l'un à droite, l'autre à gauche; les intestins roulés en plusieurs circonvolutions.

Le guira de Marcgrave avoit deux caractères très apparents qui ne se trouvent point dans la description de M. Sloane, et qui cependant n'auroient pu échapper à un tel observateur; je veux dire un collier couleur d'or, et les deux pennes intermédiaires de la queue beaucoup plus longues que les latérales. D'ailleurs il est plus petit, car Marcgrave ne le fait pas plus gros qu'une alouette; et il est difficile de supposer à une alouette ou à tout autre oiseau de cette taille une envergure de trente pouces, comme l'avoit le guira de M. Sloane. Tout cela, joint à quelques autres différences de plumage, m'autorise à regarder celui de Marcgrave comme une variété de climat. Il avoit la tête large, comprimée, assez grosse; les yeux grands; un petit bec à large ouverture; le corps arrondi; le plumage d'un cendré brun, varié de jaune et de blanchâtre; un collier de couleur d'or teinté de brun; les bords du bec près de la base, hérissés de longues moustaches noires; les doigts antérieurs liés par une membrane courte; l'ongle de celui du milieu denteié; les ailes de six pouces; la queue de huit, compris les deux pennes intermédiaires qui excèdent les latérales.

IV.

L'IBIJAU.

Caprimulgus brasilianus. Gmel.

On retrouve dans cet oiseau du Brésil tous les attributs des engoulevents; tête large et comprimée, gros yeux, petit bec, large gosier, pieds courts, on-

gle du doigt du milieu dentelé sur son bord intérieur, etc. Mais une chose qui lui est propre, c'est l'habitude d'épanouir sa queue de temps en temps. Il a la tête et tout le dessus du corps noirâtre, semés de petites taches, la plupart blanches, quelques unes teintées de jaune; le dessous du corps blanc, varié de noir comme dans l'épervier, et les pieds blancs.

Sa taille est à peu près celle de l'hirondelle; il a la langue très petite; les narines découvertes; tarse, six lignes; queue, deux pouces, ne dépasse point les ailes.

Variétés de l'Ibijau.

I.

LE PETIT ENGOULEVENT TACHETÉ DE CAYENNE.

(n° 734.)

Caprimulgus semitorquatus. Gmel.

Il a beaucoup de rapports avec l'ibijau, et par sa petitesse, quoique moindre, et par la longueur relative de ses ailes, et par ses autres proportions, et par son plumage noirâtre tacheté d'une couleur plus claire : mais cette couleur plus claire est du roux ou du gris dans tout le plumage, excepté sur le cou, lequel porte en sa partie antérieure une espèce de collier blanc, dont Marcgrave n'a point parlé dans la description de l'ibijau, et qui fait la marque distinctive de cette variété; elle a aussi le dessous du corps plus rembruni.

Longueur totale, huit pouces; bec, quinze lignes,

noir, garni de petites moustaches; queue, deux pouces et demi.

II.

LE GRAND IBIJAU.

Ce n'est en effet qu'une variété en grandeur, et la différence est considérable à cet égard. Celui-ci est de la taille d'une chouette, et il a l'ouverture du bec si grande, qu'on y mettroit le poing : du reste, ce sont les mêmes couleurs et les mêmes proportions. Marcgrave ne dit pas qu'il ait l'habitude d'épanouir sa queue comme le petit ibijau; il dit encore moins qu'il ait une corne sur la partie antérieure de la tête, et derrière cette corne une petite huppe, comme on pourroit se le persuader d'après la figure. Mais on sait combien les figures données par Marcgrave sont peu exactes, et combien il est plus sûr de s'en rapporter au texte : or le texte dit que le grand ibijau ne diffère absolument du petit que par la taille; et comme d'ailleurs il ne donne au petit ibijau ni huppe ni corne, on peut, ce semble, conclure avec toute probabilité que le grand n'en a point non plus.

On doit rapporter à cette espèce le grand engoulevent de Cayenne, n° 325, soit à cause de sa grande taille, soit à cause de son plumage tacheté de noir, de fauve et de blanc, principalement sur le dos, les ailes, et la queue. Le dessus de la tête et du cou, et le dessous du corps, sont rayés transversalement de diverses teintes de ces mêmes couleurs : mais la teinte générale de la poitrine est plus brune, et forme une espèce de ceinture. M. de Sonnini en a vu un dont le plumage étoit plus rembruni; on l'avoit trouvé dans

le creux d'un très gros arbre : c'est la demeure ordinaire de cet engoulevent; mais il préfère les arbres qui sont à portée des eaux. Il est à la fois le plus grand des oiseaux de ce genre connus à Cayenne, et le plus solitaire.

Longueur totale, vingt-un pouces ; bec, trois pouces de long et autant de large ; le supérieur a une forte échancrure des deux côtés près de sa pointe, l'inférieur s'emboîte entre deux échancrures, et il a ses bords renversés en dehors; narines non saillantes et couvertes par les plumes de la base du bec qui reviennent en avant ; tarse, onze lignes, garni de plumes presque jusqu'aux doigts ; ongles crochus, creusés par dessous en gouttière, cette gouttière divisée en deux par une arête longitudinale ; l'ongle du doigt du milieu non dentelé ; ce doigt est fort grand, et paroît plus large qu'il n'est en effet, à cause du rebord membraneux qu'il a de chaque côté ; queue, neuf pouces, un peu étagée ; les ailes la dépassent de quelques lignes.

V.

L'ENGOULEVENT A LUNETTES,

OU LE HALEUR.

Caprimulgus americanus. L.

On a cru voir quelque rapport entre les narines saillantes de cet oiseau et une paire de lunettes : de là son nom d'*engoulevent à lunettes.* Quant à celui de *haleur*, on juge bien qu'il doit avoir rapport à son cri.

Cet engoulevent vit d'insectes comme tous les

autres, et ressemble, par la conformation des parties intérieures, au guira de M. Sloane, avec lequel il va de compagnie; car il se trouve à la Jamaïque comme le guira, et de plus à la Guiane. Son plumage est varié de gris, de noir, et de feuille-morte; mais les teintes sont plus claires sur la queue et les ailes : il a le bec noir, les pieds bruns, et beaucoup de plumes sur la tête et sous la gorge.

Longueur, suivant M. Sloane, sept pouces; bec petit à grande ouverture, le supérieur un peu crochu, long de trois lignes (sans doute à compter depuis la naissance des plumes du front), bordé de moustaches noires; tarse avec le pied, dix-huit lignes; vol, dix pouces : sur quoi il faut remarquer, 1° que ces mesures ont été prises avec le pied anglois, un peu plus court que le notre; 2° que M. Brisson indique d'autres mesures que M. Sloane, mais que, selon toute apparence, il les a empruntées de la figure donnée par M. Sloane lui-même, laquelle est beaucoup plus grande que ne le suppose le texte de cet auteur, pris à la lettre; 3° que dans cette hypothèse, qui n'est pas sans vraisemblance, la longueur de l'oiseau, fixée à sept pouces par M. Sloane, semble devoir se prendre de la base du bec à la base de la queue, ce qui concilieroit les dimensions de la figure avec celles qui sont énoncées dans le texte. Cependant je ne dois pas dissimuler que M. Ray, sans s'arrêter à la figure de l'oiseau donnée par M. Sloane, et sans prendre garde qu'il est fort rare que l'on donne de pareilles figures grossies, s'en tient à la lettre du texte, et regarde cet engoulevent comme un très petit oiseau.

VI.

L'ENGOULEVENT VARIÉ DE CAYENNE.

Caprimulgus cayennensis. Gmel.

Tous les oiseaux de ce genre sont variés, mais celui-ci, n° 760, l'est plus que les autres; c'est aussi l'espèce la plus commune dans l'île de Cayenne. Cet engoulevent se tient dans les plantages, les chemins, et autres endroits découverts : lorsqu'il est à terre, il fait entendre un cri foible, toujours accompagné d'un mouvement de trépidation dans les ailes; ce cri a du rapport avec celui du crapaud; et si l'engoulevent d'Europe en avoit un semblable, on auroit été bien fondé à lui donner le nom de *crapaud-volant.* Celui de Cayenne, dont il s'agit ici, a encore un autre cri qui n'est pas fort différent de l'aboiement d'un chien : il est peu farouche, et ne part que lorsqu'on est fort près; encore ne va-t-il pas loin sans se poser.

Il a la tête rayée finement de noir sur un fond gris, avec quelques nuances de roux; le dessus du cou rayé des mêmes couleurs, mais moins nettement; de chaque côté de la tête cinq bandes parallèles rayées de noir sur un fond roux; la gorge blanche, ainsi que le devant du cou; le dos rayé transversalement de noirâtre sur un fond roux; la poitrine et le ventre rayés aussi, mais moins régulièrement, et semés de quelques taches blanches; le bas-ventre et les jambes blanchâtres, tachetés de noir; les petites et moyennes couvertures des ailes, variées de roux et de noir, de sorte que le roux domine sur les petites, et le noir

sur les moyennes; les grandes terminées de blanc; d'où il résulte une bande transversale de cette couleur; les pennes des ailes noires; les cinq premières marquées de blanc vers les deux tiers ou les trois quarts de leur longueur; les couvertures supérieures et les deux pennes intermédiaires de la queue rayées transversalement de noirâtre sur un fond gris, brouillé de noir; les pennes latérales noires, bordées de blanc, ce bord blanc d'autant plus large que la penne est plus extérieure; l'iris jaune; le bec noir; et les pieds brun jaunâtre.

Longueur totale, environ sept pouces et demi; bec, dix lignes, garni de moustaches; tarse, cinq lignes; queue, trois pouces et demi; dépasse les ailes d'environ un pouce.

VII.

L'ENGOULEVENT ACUTIPENNE DE LA GUIANE.

Caprimulgus acutus. Gmel.

Cet oiseau, n° 732, diffère de l'espèce précédente, planche 760, non seulement par ses dimensions relatives, mais par la conformation des pennes de sa queue qu'il a pointues. Il y a aussi quelques différences dans les couleurs du plumage. Celui-ci a le dessus de la tête et du cou rayés transversalement, mais pas bien nettement, de roux brun et de noir; les côtés de la tête variés des mêmes couleurs, en sorte néanmoins que le roux y domine; le dos rayé de noir sur un fond gris, et le dessous du corps sur un fond roux; les ailes à peu près comme dans l'es-

pèce précédente; les pennes de la queue rayées transversalement de brun sur un fond roux pâle et brouillé, terminées de noir; mais cette tache noire qui termine est précédée d'un peu de blanc; le bec et les pieds sont noirs.

On dit que ces oiseaux se mêlent quelquefois avec les chauve-souris; ce qui n'est pas fort étonnant, vu qu'ils sortent de leur retraite aux mêmes heures, et qu'ils donnent la chasse au même gibier. Probablement c'est à ce même engoulevent que doit se rapporter ce que dit M. de La Borde d'une petite espèce de la Guiane, qu'elle fait sa ponte, ainsi que les ramiers, les tourterelles, etc., aux mois d'octobre et de novembre, c'est-à-dire deux ou trois mois avant les pluies. On sait que la saison des pluies, qui commence à la Guiane vers le 15 décembre, est aussi dans cette même contrée la saison de la ponte pour la plupart des oiseaux.

Longueur totale, environ sept pouces et demi; bec, sept lignes; queue, trois pouces, composée de dix pennes égales; est dépassée par les ailes de quelques lignes.

VIII.

L'ENGOULEVENT GRIS.

Caprimulgus griseus. Gmel.

J'ai vu dans le cabinet de M. Mauduit un engoulevent de Cayenne beaucoup plus gros que le précédent; il avoit plus de gris dans son plumage, étoit proportionné un peu différemment, et n'avoit pas les pennes de la queue pointues. Quant au détail des couleurs, il différoit de l'espèce précédente, en ce

qu'il avoit les pennes des ailes moins noires, rayées transversalement de gris clair; celles de la queue rayées de brun sur un fond gris varié de brun, sans aucune tache blanche ni sur les unes ni sur les autres; le bec brun dessus, et jaunâtre dessous.

Longueur totale, treize pouces; bec, vingt lignes; queue, cinq pouces un quart; dépassoit un peu les ailes.

IX.

LE MONTVOYAU DE LA GUIANE.

Caprimulgus guianensis. Gmel.

Montvoyau est le cri de cet engoulevent, n° 733, qui en prononce distinctement les trois syllabes, et les répète assez souvent le soir dans les buissons : on ne doit pas être surpris que ce mot soit devenu son nom. Il s'approche de notre engoulevent par la tache blanche qu'il a sur les cinq ou six premières pennes de l'aile, dont le fond est noir, et par une autre tache ou bande blanche qui part de l'angle de l'ouverture du bec, se prolonge en arrière, et, ce qui n'a pas lieu dans l'espèce européenne, s'étend jusque sous la gorge. Il a aussi en général plus de fauve et de roux dans son plumage, qui est varié presque partout de ces deux couleurs : mais elles prennent différentes teintes et sont disposées diversement sur les différentes parties, par raies transversales sur la partie inférieure du corps et les pennes moyennes des ailes, par bandes longitudinales sur le dessus de la tête et du cou, par bandes obliques sur le haut du dos, enfin par taches irrégulières sur le reste de dessus du corps, où le fauve prend une nuance de gris.

Longueur totale, neuf pouces; bec, neuf lignes et demie, environné de moustaches; tarse, nu; ongle du milieu, dentelé sur son côté extérieur; queue, trois pouces; dépasse les ailes d'un pouce.

X.

L'ENGOULEVENT ROUX DE CAYENNE.

Caprimulgus rufus. Gmel.

Du roux brouillé de noirâtre fait presque tout le fond du plumage de cet oiseau, n° 735; un noir plus ou moins foncé en fait presque tout l'ornement. Ce noir est jeté par bandes longitudinales, obliques, irrégulières, sur la tête et le dessus du corps: il forme une rayure transversale fine et régulière sur la gorge, un peu plus large sur le devant du cou, le dessous du corps et les jambes; encore un peu plus large sur les couvertures supérieures et sur le bord intérieur de l'aile près de l'extrémité; enfin la plus large de toutes sur les pennes de la queue. Quelques taches blanches sont semées çà et là sur le corps, tant dessus que dessous. En général, le noirâtre domine sur le haut du ventre, le roux sur le bas-ventre, et plus encore sur les couvertures inférieures de la queue. La partie moyenne des grandes pennes des ailes offre un compartiment de petits carrés alternativement roux et noirs, qui ont presque la régularité des cases d'un échiquier; l'iris est jaune; le bec brun clair, et les pieds couleur de rouille.

Longueur totale, dix pouces et demi; bec, vingt-une lignes; queue, quatre pouces deux tiers; dépasse les ailes de six lignes.

J'ai vu chez M. Mauduit un engoulevent de la Louisiane, de la même taille que celui-ci, et lui ressemblant beaucoup; seulement les raies transversales étoient plus espacées sur le cou, et le roux y devenoit plus clair, ce qui formoit une sorte de collier; le reste du dessous du corps étoit rayé comme dans le précédent; le bec étoit noir à la pointe, et jaunâtre à la base.

Longueur totale, onze pouces; bec, deux pouces, bordé de huit ou dix moustaches très roides, revenant en avant; queue, cinq pouces, dépassant fort peu les ailes.

LES HIRONDELLES[1].

On a vu que les engoulevents n'étoient, pour ainsi dire, que des hirondelles de nuit, et qu'ils ne différoient essentiellement des véritables hirondelles que par la trop grande sensibilité de leurs yeux, qui en fait des oiseaux nocturnes, et par l'influence que ce

1. En italien, *rondine, rondina, rundino, rundinella, rendena, cesila, zisila;* en espagnol, *golondrina, andorinha;* en françois, *hirondelle;* en vieux françois, *herondelle, harondelle;* dans le Brabant, *haronde;* en allemand, *schwalb, schawalbe;* en saxon, *swale;* en flamand, *swalwe;* en anglois, *swallow,* sans doute à cause de son large gosier, car *to swallow* signifie *avaler.*

En Guinée, les hirondelles de jour, que l'on sait très bien distinguer de celles de nuit, c'est-à-dire des engoulevents, se nomment *lelé atterenna.* A la Guiane, elles se nomment *papayes* en langue garipone.

vice premier a pu avoir sur leurs habitudes et leur conformation. En effet, les hirondelles ont beaucoup de traits de ressemblance avec les engoulevents, comme je l'ai déjà dit; toutes ont le bec et le gosier larges ; toutes ont les pieds courts et de longues ailes, la tête aplatie, et presque point de cou ; toutes vivent d'insectes qu'elles happent en volant : mais elles n'ont point de barbes autour du bec, ni l'ongle du doigt du milieu dentelé; leur queue a deux pennes de plus, et elle est fourchue dans la plupart des espèces : je dis la plupart, vu que l'on connoît des hirondelles à queue carrée; par exemple, celles de la Martinique; et j'ai peine à concevoir comment un ornithologiste célèbre, ayant établi la queue fourchue pour la différence caractérisée qui sépare le genre des hirondelles de celui des engoulevents, a pu manquer à sa méthode au point de rapporter au genre des hirondelles cet oiseau à queue carrée de la Martinique, lequel étoit, selon cette méthode, un véritable engoulevent. Quoi qu'il en soit, m'attachant ici principalement aux différences les plus apparentes qui se trouvent entre ces deux familles d'oiseaux, je remarque d'abord qu'en général les hirondelles sont beaucoup moins grosses que les engoulevents : la plus grande de celles-là n'est guère plus grande que le plus petit de ces derniers, et elle est deux ou trois fois moins grande que le plus grand.

Je remarque, en second lieu, que, quoique les couleurs des hirondelles soient à peu près les mêmes que celles des engoulevents, et se réduisent à du noir, du brun, du gris, du blanc, et du roux, cependant leur plumage est tout différent, non seulement parce

que ces couleurs sont distribuées par plus grandes masses, moins brouillées, et qu'elles tranchent plus nettement l'une sur l'autre, mais encore parce qu'elles sont changeantes et se multiplient par le jeu des divers reflets que l'on y voit briller et disparoître tour à tour à chaque mouvement de l'œil ou de l'objet.

3° Quoique ces deux genres d'oiseaux se nourrissent d'insectes ailés qu'ils attrapent au vol, ils ont cependant chacun leur manière de les attraper, et une manière assez différente. Les engoulevents, comme je l'ai dit, vont à leur rencontre en ouvrant leur large gosier, et les phalènes qui donnent dedans s'y trouvent prises à une espèce de glu, de salive visqueuse, dont l'intérieur du bec est enduit, au lieu que nos hirondelles et nos martinets n'ouvrent le bec que pour saisir les insectes, et le ferment d'un effort si brusque, qu'il en résulte une espèce de craquement. Nous verrons encore d'autres différences à cet égard entre les hirondelles et les martinets, lorsque nous ferons l'histoire particulière de chacun de ces oiseaux.

4° Les hirondelles ont les mœurs plus sociables que les engoulevents : elles se réunissent souvent en troupes nombreuses, et paroissent même, en certaines circonstances, remplir les devoirs de la société, et se prêter un secours mutuel; par exemple, lorsqu'il s'agit de construire le nid.

5° La plupart construisent ce nid avec grand soin; et si quelques espèces pondent dans des trous de muraille ou dans ceux qu'elles savent se creuser en terre, elles font ou choisissent ces excavations assez profondes pour que leurs petits, venant à éclore,

y soient en sûreté, et elles y portent tout ce qu'il faut pour qu'ils s'y trouvent à la fois mollement, chaudement, et à leur aise.

6° Le vol de l'hirondelle diffère en deux points principaux de celui de l'engoulevent. Il n'est pas accompagné de ce bourdonnement sourd dont j'ai parlé dans l'histoire de ce dernier oiseau, et cela résulte de ce qu'elle ne vole point comme lui le bec ouvert. En second lieu, quoiqu'elle ne paroisse pas avoir les ailes beaucoup plus longues ou plus fortes, ni par conséquent beaucoup plus habiles au mouvement, son vol est néanmoins beaucoup plus hardi, plus léger, plus soutenu, parce qu'elle a la vue bien meilleure, et que cela lui donne un grand avantage pour employer toute la force de ses ailes[1] : aussi le vol est-il son état naturel, je dirois presque son état nécessaire; elle mange en volant, elle boit en volant, se baigne en volant, et quelquefois donne à manger à ses petits en volant. Sa marche est peut-être moins rapide que celle du faucon, mais elle est plus facile et plus libre; l'un se précipite avec effort, l'autre coule dans l'air avec aisance : elle sent que l'air est son domaine; elle en parcourt toutes les dimensions et dans tous les sens, comme pour en jouir dans tous les détails, et le plaisir de cette jouissance se marque par de petits cris de gaieté. Tantôt elle donne la chasse aux insectes voltigeants, et suit avec une agilité souple leur trace oblique et tortueuse, ou bien quitte l'un pour courir à l'autre, et happe en passant

1. Cet exemple est une confirmation ajoutée à tant d'autres des vues de M. de Buffon sur ce sujet. Voyez le tome Ier de cette Histoire des oiseaux.

un troisième; tantôt elle rase légèrement la surface de la terre et des eaux pour saisir ceux que la pluie ou la fraîcheur y rassemble; tantôt elle échappe elle-même à l'impétuosité de l'oiseau de proie par la flexibilité preste de ses mouvements : toujours maîtresse de son vol dans sa plus grande vitesse, elle en change à tout instant la direction; elle semble décrire au milieu des airs un dédale mobile et fugitif dont les routes se croisent, s'entrelacent, se fuient, se rapprochent, se heurtent, se roulent, montent, descendent, se perdent, et reparoissent pour se croiser, se rebrouiller encore en mille manières, et dont le plan trop compliqué pour être représenté aux yeux par l'art du dessin, peut à peine être indiqué à l'imagination par le pinceau de la parole.

7° Les hirondelles ne paroissent point appartenir à l'un des continents plus qu'à l'autre, et les espèces en sont répandues à peu près en nombre égal dans l'ancien et dans le nouveau. Les nôtres se trouvent en Norwége et au Japon, sur les côtes de l'Égypte, celles de Guinée, et au cap de Bonne-Espérance. Eh! quel pays seroit inaccessible à des oiseaux qui volent si bien et voyagent avec tant de facilité? Mais il est rare qu'elles restent toute l'année dans le même climat. Les nôtres ne demeurent avec nous que pendant la belle saison : elles commencent à paroître vers l'équinoxe du printemps, et disparoissent peu après l'équinoxe d'automne. Aristote, qui écrivoit en Grèce, et Pline, qui le copioit en Italie, disent que les hirondelles vont passer l'hiver dans des climats d'une température plus douce, lorsque ces climats ne sont pas fort éloignés, mais que, lorsqu'elles se

trouvent à une grande distance de ces régions tempérées, elles restent pendant l'hiver dans leur pays natal, et prennent seulement la précaution de se cacher dans quelques gorges de montagne bien exposées. Aristote ajoute qu'on en a trouvé beaucoup qui étoient ainsi recelées, et auxquelles il n'étoit pas resté une seule plume sur le corps. Cette opinion, accréditée par de grands noms, fondée sur des faits, étoit devenue une opinion populaire, au point que les poëtes y puisoient des sujets de comparaison, quelques observations modernes sembloient même la confirmer[1]; et si l'on s'en fût tenu là, il n'eût fallu que la restreindre pour la ramener au vrai : mais un évêque d'Upsal, nommé *Olaüs Magnus*, et un jésuite nommé Kircher, renchérissant sur ce qu'Aristote avoit avancé déjà trop généralement, ont prétendu que, dans les pays septentrionaux, les pêcheurs tirent souvent dans leurs filets, avec le poisson, des groupes d'hirondelles pelotonnées, se tenant accrochées les unes aux autres, bec contre bec, pieds contre pieds, ailes contre ailes; que ces oiseaux, transportés dans des poêles, se raniment assez vite, mais pour mourir bientôt après[2], et que celles-là

1. Albert, Augustin Nyphus, Gaspar Heldelin, et quelques autres, ont assuré qu'on avoit trouvé plusieurs fois, pendant l'hiver, en Allemagne, des hirondelles engourdies dans des arbres creux, et même dans leurs nids, ce qui n'est pas absolument impossible.

2. Voyez l'*Histoire des nations septentrionales;* ouvrage sans critique, où l'auteur s'est plu à entasser plus de merveilleux que de vérités. Au reste, M. l'abbé Prévôt fait honneur de cette belle découverte de l'immersion des hirondelles à un autre évêque, auteur de la *Vie du cardinal Commendon.* Mais cette Vie de Commendon ne peut avoir paru qu'après la mort de ce cardinal, arrivée en 1584, et l'*Histoire*

seules conservent la vie après leur réveil, qui, éprouvant dans son temps l'influence de la belle saison, se dégourdissent insensiblement, quittent peu à peu le fond des lacs, reviennent sur l'eau, et sont enfin rendues par la nature même, et avec toutes les gradations, à leur véritable élément. Ce fait, ou plutôt cette assertion, a été répétée, embellie, chargée de circonstances plus ou moins extraordinaires; et comme s'il y eût manqué du merveilleux, on a ajouté que, vers le commencement de l'automne, ces oiseaux venoient en foule se jeter dans les puits et dans les citernes. Je ne dissimulerai pas qu'un grand nombre d'écrivains et d'autres personnes recommandables par leur caractère ou par leur rang ont cru à ce phénomène. M. Linnæus lui-même a jugé à propos de lui donner une espèce de sanction, en l'appuyant de toute l'autorité de son suffrage; seulement il l'a restreint à l'hirondelle de fenêtre et à celle de cheminée, au lieu de le restreindre, comme il eût été plus naturel, à celle de rivage. D'autre part, le nombre des naturalistes qui n'y croient point est tout aussi considérable; et s'il ne s'agissoit que de compter ou de peser les opinions, ils balanceroient facilement le parti de l'affirmative : mais, par la force de leurs preuves, ils doivent, à mon avis, l'emporter de beaucoup. Je sais qu'il est quelquefois imprudent de vouloir juger d'un fait particulier d'après ce que nous appelons les lois générales de la nature; que ces lois n'étant que des résultats de faits, ne méritent vraiment leur nom que lorsqu'elles s'accordent avec tous

des nations septentrionales, par Olaüs, avoit paru à Rome dès l'an 1555.

les faits : mais il s'en faut bien que je regarde comme un fait le séjour des hirondelles sous l'eau. Voici mes raisons.

Le plus grand nombre de ceux qui attestent ce prétendu fait, notamment Hevelius et Schœffer, chargés de le vérifier par la Société royale de Londres, ne citent que des ouï-dire vagues[1], ne parlent que d'après une tradition suspecte, à laquelle le récit d'Olaüs a pu donner lieu, ou qui peut-être avoit cours dès le temps de cet écrivain, et fut l'unique fondement de son opinion. Ceux mêmes qui disent avoir vu, comme Ettmuller, Walerius, et quelques autres[2], ne font que répéter les paroles d'Olaüs, sans se rendre l'observation propre par aucune de ces remarques de détail qui inspirent la confiance et donnent de la probabilité au récit.

S'il étoit vrai que toutes les hirondelles d'un pays habité se plongeassent dans l'eau ou dans la vase régulièrement chaque année au mois d'octobre, et qu'elles en sortissent chaque année au mois d'avril, on auroit eu de fréquentes occasions de les observer, soit au moment de leur immersion, soit au moment beau-

1. Voyez les *Transactions philosophiques*, n° 10, et jugez si on a été fondé à dire que la Société royale avoit vérifié le fait, comme l'ont dit les journalistes de Trévoux, l'abbé Pluche, et quelques autres.

2. Chambers cite le docteur Colas, qui dit avoir vu seize hirondelles tirées du lac Sameroth, une trentaine tirées du grand étang royal en Rosmeilen, et deux autres à Schledeiten, au moment où elles sortoient de l'eau. Il ajoute qu'elles étoient humides et foibles, et qu'il a observé en effet que ces oiseaux sont ordinairement très foibles lorsqu'ils commencent à paroître ; mais cela est contraire à l'observation journalière. D'ailleurs, le docteur Colas n'indique ni les espèces dont il parle, ni la date de ses observations, ni les circonstances, etc.

coup plus intéressant de leur émersion, soit pendant leur long sommeil sous l'eau. Ce seroit nécessairement autant de faits notoires qui auroient été vus et revus par un grand nombre de personnes de tout état, pêcheurs, chasseurs, cultivateurs, voyageurs, bergers, matelots, etc., et dont on ne pourroit douter. On ne doute point que les marmottes, les loirs, les hérissons ne dorment l'hiver engourdis dans leurs trous; on ne doute point que les chauve-souris ne passent cette mauvaise saison dans ce même état de torpeur, accrochées au plafond des grottes souterraines, et enveloppées de leurs ailes comme d'un manteau : mais on doute que les hirondelles vivent six mois sans respirer, ou qu'elles respirent sous l'eau pendant six mois; on en doute, non seulement parce que la chose tient du merveilleux, mais parce qu'il n'y a pas une seule observation, vraie ou fausse, sur la sortie des hirondelles hors de l'eau[1], quoique cette sortie, si elle étoit réelle, dût avoir lieu et très fréquemment dans la saison où l'on s'occupe le plus des étangs et de leur pêche[2]; enfin l'on en doute jusque sur les bords de la mer Baltique. Le docteur Halmann, Moscovite, et M. Browne, Norvégien, se trouvant à Florence, ont assuré aux auteurs de l'Ornithologie italienne que, dans leurs pays respectifs, les hirondelles paroissoient et disparoissoient à peu près dans les mêmes temps

1. Je sais bien que M. Heerkens, dans son poëme intitulé *Hirundo*, a décrit en vers latins cette émersion, mais il ne s'agit point ici de descriptions poétiques.

2. Dans le Nivernois, le Morvan, la Lorraine, et plusieurs autres provinces où les étangs abondent, le peuple n'a pas même l'idée de l'immersion des hirondelles.

qu'en Italie, et que leur prétendu séjour sous l'eau pendant l'hiver est une fable qui n'a cours que parmi le peuple.

M. Tesdorf de Lubeck, homme qui joint beaucoup de philosophie à des connoissances très étendues et très variées, a mandé a M. le comte de Buffon que, malgré toute la peine qu'il s'étoit donnée pendant quarante ans, il n'avoit pu encore parvenir à voir une seule hirondelle tirée de l'eau.

M. Klein, qui a fait tant d'efforts pour donner crédit à l'immersion et à l'émersion des hirondelles, avoue lui-même qu'il n'a jamais été assez heureux pour les prendre sur le fait.

M. Herman, habile professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, et qui semble pencher pour l'opinion de M. Klein, mais qui aime la vérité par dessus tout, me fait dans ses lettres le même aveu : il a voulu voir et n'a rien vu.

Deux autres observateurs dignes de toute confiance, M. Hébert et M. le vicomte de Querhoent, m'assurent qu'ils ne connoissent la prétendue immersion des hirondelles que par ouï-dire, et que jamais ils n'ont rien aperçu par eux-mêmes qui tendît à la confirmer.

M. le docteur Lottinger, qui a beaucoup étudié les procédés des oiseaux, et qui n'est pas toujours de mon avis, regarde cette immersion comme un paradoxe insoutenable.

On sait qu'il a été offert publiquement en Allemagne à quiconque apporteroit, pendant l'hiver, de ces hirondelles trouvées sous l'eau, de les payer en donnant autant d'argent poids pour poids, et qu'il ne s'en est point trouvé une seule à payer.

Plusieurs personnes, gens de lettres, hommes en place, grands seigneurs[1], qui croyoient à cet étrange phénomène et avoient à cœur d'y faire croire, ont promis souvent d'envoyer des groupes de ces hirondelles pêchées pendant l'hiver, et n'ont rien envoyé.

M. Klein produit des certificats, mais presque tous signés par une seule personne qui parle d'un fait unique, lequel s'est passé long-temps auparavant, ou lorsqu'elle étoit encore enfant, ou d'un fait qu'elle ne sait que par ouï-dire; certificats par lesquels même il est avoué que ces pêches d'hirondelles sont des cas fort rares, tandis qu'au contraire ils devroient être fort communs; certificats dénués de ces circonstances instructives et caractérisées qui accompagnent ordinairement une relation originale; enfin certificats qui paroissent tous calqués sur le texte d'Olaüs : ici l'incertitude naît des preuves elles-mêmes, et devient la réfutation de l'erreur que je combats; c'est le cas de dire : le fait est incertain, donc il est faux[2].

Mais ce n'est point assez d'avoir réduit à leur juste valeur des preuves dont on a voulu étayer ce paradoxe, il faut encore faire voir qu'il est contraire aux lois connues du mécanisme animal. En effet, lorsqu'une fois un quadrupède, un oiseau, a commencé de respirer, et que le trou ovale qui faisoit dans le fœtus la communication des deux ventricules du cœur

1. Un grand-maréchal de Pologne et un ambassadeur de Sardaigne en avoient promis à M. de Réaumur; M. le gouverneur de R..... et beaucoup d'autres en avoient promis à M. de Buffon.

2. Les feuilles périodiques ont aussi rapporté des observations favorables à l'hypothèse de M. Klein; mais il ne faut que jeter un coup d'œil sur ces observations pour voir combien elles sont incomplètes et peu décisives.

est fermé, cet oiseau, ce quadrupède, ne peut cesser de respirer sans cesser de vivre; et certainement il ne peut respirer sous l'eau. Que l'on tente, ou plutôt que l'on renouvelle l'expérience, car elle a déjà été faite[1]; que l'on essaye de tenir une hirondelle sous l'eau pendant quinze jours, avec toutes les précautions indiquées, comme de lui mettre la tête sous l'aile, ou quelques brins d'herbe dans le bec, etc.; que l'on essaye seulement de la tenir enfermée dans une glacière, comme a fait M. de Buffon, elle ne s'engourdira pas, elle mourra et dans la glacière, comme s'en est assuré M. de Buffon, et bien plus sûrement encore étant plongée sous l'eau; elle y mourra d'une mort réelle, à l'épreuve de tous les moyens employés avec succès contre la mort apparente des animaux noyés récemment. Comment donc oseroit-on se permettre de supposer que ces mêmes oiseaux puissent vivre sous l'eau pendant six mois tout d'une haleine? Je sais qu'on dit cela possible à certains animaux: mais voudroit-on comparer, comme a fait M. Klein, les hirondelles, aux insectes[2], aux grenouilles, aux poissons, dont l'organisation intérieure est si différente? voudroit-on même s'autoriser de l'exemple des mar-

1. Voyez l'Ornithologie italienne. Les auteurs assurent positivement que toutes les hirondelles que l'on a plongées sous l'eau, dans le temps même de leur disparition, y meurent au bout de quelques minutes; et quoique ces hirondelles noyées récemment eussent pu revenir à la vie par la méthode que j'indiquerai ci-dessous, néanmoins il est plus que probable que si elles restoient sous l'eau plusieurs jours de suite (à plus forte raison si elles y restoient plusieurs semaines, plusieurs mois), elles ne seroient plus ressuscitables.

2. Les chenilles périssent dans l'eau au bout d'un certain temps, comme s'en est assuré M. de Réaumur, et probablement il en est de même des autres insectes qui ont des trachées.

mottes, des loirs, des hérissons, des chauve-souris, dont nous parlions tout-à-l'heure, et de ce que ces animaux vivent pendant l'hiver engourdis, conclure que les hirondelles pourroient aussi passer cette saison dans un état de torpeur à peu près semblable? Mais sans parler du fond de nourriture que ces quadrupèdes trouvent en eux-mêmes dans la graisse surabondante dont ils sont pourvus sur la fin de l'automne, et qui manque à l'hirondelle; sans parler de leur peu de chaleur intérieure, observée par M. de Buffon, en quoi ils diffèrent encore de l'hirondelle[1]; sans me prévaloir de ce que souvent ils périssent dans leurs trous, et passent de l'état de torpeur à l'état de mort, quand les hivers sont un peu longs, ni de ce que les hérissons s'engourdissent aussi au Sénégal, où l'hiver est plus chaud que notre plus grand été, et où l'on sait que nos hirondelles ne s'engourdissent point; je me contente d'observer que ces quadrupèdes sont dans l'air, et non pas sous l'eau; qu'ils ne laissent pas de respirer, quoiqu'ils soient engourdis; que la circulation de leur sang et de leurs humeurs, quoique beaucoup ralentie, ne laisse pas de continuer; elle continue de même, suivant les observations de Vallisnieri, dans les grenouilles qui passent l'hiver au fond des marais : mais la circulation s'exécute dans ces amphibies par une mécanique toute différente de celles qu'on observe dans les quadrupèdes ou les oiseaux[2];

1. Le docteur Martine a trouvé la chaleur des oiseaux, et nommément celle des hirondelles, plus forte de deux ou trois degrés que celle des quadrupèdes les plus chauds.

2. La circulation du sang dans les quadrupèdes et les oiseaux n'est autre chose que le mouvement perpétuel de ce fluide, déterminé,

et il est contraire à toute expérience, comme je l'ai dit, que les oiseaux plongés dans un liquide quelconque puissent y respirer, et que leur sang puisse y conserver son mouvement de circulation : or ces deux mouvements, la respiration et la circulation, sont essentiels à la vie, sont la vie même. On sait que le docteur Hook ayant étranglé un chien, et lui ayant coupé les côtes, le diaphragme, le péricarde, le haut de la trachée-artère, fit ressusciter et mourir cet animal autant de fois qu'il voulut, en soufflant ou cessant de souffler de l'air dans ses poumons. Il n'est donc pas possible que les hirondelles ni les cigognes, car on les a mises aussi du nombre des oiseaux plongeurs, vivent six mois sous l'eau sans aucune communication avec l'air extérieur; et d'autant moins possible que

par la systole du cœur, à passer de son ventricule droit, par l'artère pulmonaire, dans les poumons; à revenir des poumons, par la veine pulmonaire, dans le ventricule gauche; à passer de ce ventricule, qui a aussi sa systole, par le tronc de l'aorte et ses branches, dans tout le reste du corps; à se rendre par les branches des veines dans leur tronc commun qui est la veine-cave, et enfin dans le ventricule droit du cœur, d'où il recommence son cours par les mêmes routes. Il résulte de cette mécanique, que, dans les quadrupèdes et les oiseaux, la respiration est nécessaire pour ouvrir au sang la route de la poitrine, et que par conséquent elle est nécessaire à la circulation; au lieu que chez les amphibies, comme le cœur n'a qu'un seul ventricule ou plusieurs ventricules, qui, communiquant ensemble, ne font l'effet que d'un seul, les poumons ne servent point de passage à toute la masse du sang, mais en reçoivent seulement une quantité suffisante pour leur nourriture, et par conséquent leur mouvement, qui est celui de la respiration, est bien moins nécessaire à celui de la circulation. Cette conséquence est prouvée par le fait : une tortue à qui on avoit lié le tronc de l'artère pulmonaire, a vécu, et son sang a continué de circuler pendant quatre jours, quoique ses poumons fussent ouverts et coupés en plusieurs endroits.

cette communication est nécessaire, même aux poissons et aux grenouilles, du moins c'est ce qui résulte des expériences que je viens de faire sur plusieurs de ces animaux.

De dix grenouilles qui avoient été trouvées sous la glace le 2 février, j'en ai mis trois des plus vives dans trois vaisseaux de verre pleins d'eau, de manière que, sans être gênées d'ailleurs, elles ne pouvoient s'élever à la surface, et qu'une partie de cette même surface étoit en contact immédiat avec l'air extérieur; trois autres grenouilles ont été jetées en même temps chacune dans un vase à demi plein d'eau, avec liberté entière de venir respirer à la surface, enfin les quatre restantes ont été mises toutes ensemble dans le fond d'un grand vaisseau ouvert, et vide de toute liqueur.

J'avois auparavant observé leur respiration, soit dans l'air, soit dans l'eau, et j'avois reconnu qu'elles l'avoient très irrégulière; que lorsqu'on les laissoit libres dans l'eau, elles s'élevoient souvent au dessus, en sorte que leurs narines débordoient et se trouvoient dans l'air. On voyoit alors dans leur gorge un mouvement oscillatoire qui correspondoit à peu près à un autre mouvement alternatif de dilatation et de contraction des narines. Dès que les narines étoient sous l'eau, elles se fermoient, et les deux mouvements cessoient presque subitement; mais ils recommençoient aussitôt que les narines se retrouvoient dans l'air. Si on contraignoit brusquement ces grenouilles de plonger, elles donnoient des signes visibles d'incommodité, et lâchoient une quantité de bulles d'air. Lorsque l'on remplissoit le bocal jusqu'aux bords, et qu'on le recouvroit d'un poids de

douze onces, elles enlevoient ce poids et le faisoient tomber pour avoir de l'air. A l'égard des trois grenouilles que l'on a tenues constamment sous l'eau, elles n'ont cessé de faire tous leurs efforts pour s'approcher le plus près possible de la surface; et enfin elles sont mortes, les unes au bout de vingt-quatre heures, les autres au bout de deux jours[1]. Mais il en a été autrement des trois qui avoient l'air et l'eau, et des quatre qui avoient l'air et point d'eau : de ces sept grenouilles, les quatre dernières et une des premières se sont échappées au bout d'un mois, et les deux qui sont restées, l'une mâle et l'autre femelle, sont vives plus que jamais dans ce moment (22 avril 1779), et dès le 6 la femelle avoit pondu environ 1300 œufs.

Les mêmes expériences faites avec les mêmes précautions sur neuf petits poissons de sept espèces différentes, ont donné des résultats semblables : ces sept espèces sont les goujons, les ablettes, les meuniers, les vérons, les chabots, les rousses, et une autre dont je ne connois que le nom vulgaire en usage dans le pays que j'habite, savoir la *bouzière*. Huit individus des six premières espèces tenus sous l'eau sont morts en moins de vingt-quatre heures[2], tandis que les in-

1. Il est bon de remarquer que les grenouilles sont très vivaces, qu'elles soutiennent pendant des mois le jeune le plus absolu, et qu'elles conservent pendant plusieurs heures le mouvement et la vie, après que le cœur et les autres viscères leur ont été tirés du corps.

2. L'ablette est morte en trois heures, les deux petits meuniers en six heures et demie, l'un des goujons au bout de sept heures, l'autre au bout de douze heures, le véron en sept heures et demie, le chabot en quinze heures, la rousse en vingt-trois heures, et la bouzière en près de quatre jours. Ces mêmes poissons tenus dans l'air sont morts; savoir, les ablettes au bout de trente-cinq à quarante-quatre minutes,

dividus qui étoient dans des bouteilles semblables, mais avec la liberté de s'élever à la surface de l'eau, ont vécu et conservé toute leur vivacité. A la vérité, la bouzière renfermée a vécu plus long-temps que les six autres espèces, mais j'ai remarqué que l'individu libre de cette même espèce ne montoit que rarement au dessus de l'eau, et il est à présumer que ces poissons se tiennent plus habituellement que les autres au fond des ruisseaux, ce qui supposeroit une organisation un peu différente[1] : cependant je dois ajouter que l'individu renfermé s'élevoit souvent jusqu'aux tuyaux de paille qui l'empêchoient d'arriver au dessus de l'eau, que dès le second jour il étoit souffrant, mal à son aise ; que sa respiration commença dès lors à devenir pénible, et son écaille pâle et blanchâtre[2].

Mais ce qui paroîtra plus surprenant, c'est que de deux carpes égales, celles que j'ai tenue constamment sous l'eau a vécu un tiers de moins que celle que j'ai

la bouzière au bout d'environ quarante-quatre, la rousse au bout de cinquante ou cinquante-deux, les meuniers au bout de cinquante à soixante, l'un des vérons en deux heures quarante-huit minutes, l'autre en trois heures; l'un des goujons au bout d'une heure quarante-neuf minutes, et l'autre au bout de six heures vingt-deux minutes : le plus grand de tous ces poissons n'avoit pas vingt lignes de long entre œil et queue.

1. Ce poisson étoit plus petit qu'une petite ablette; il avoit sept nageoires comme elle, les écailles du dessus du corps jaunâtres, bordées de brun, et celles du dessous nacrées.

2. Cela a lieu en général pour tous les poissons qu'on laisse mourir sous l'eau; mais il y a loin de là aux changements de couleurs si singuliers qu'éprouve en mourant le poisson connu autrefois chez les Romains sous le nom de *mullus*, et dont le spectacle faisoit partie du luxe et des plaisirs de la table chez ceux qu'on appeloit alors *proceres gulæ*.

tenue hors de l'eau[1], quoique celle-ci, en se débattant, fût tombée de dessus la tablette d'une cheminée qui avoit environ quatre pieds de hauteur : et dans deux autres expériences comparées, faites sur des meuniers beaucoup plus gros que ceux dont il a été question ci-dessus, ceux qu'on a tenus dans l'air ont vécu plus long-temps, et quelques uns une fois plus long-temps que ceux qu'on a tenus sous l'eau[2].

J'ai dit que les grenouilles sur lesquelles j'ai fait mes observations avoient été trouvées sous la glace; et comme il seroit possible que cette circonstance donnât lieu de croire à quelques personnes que les grenouilles peuvent vivre long-temps sous l'eau et sans air, je crois devoir ajouter que celles qui sont

1. La première a vécu dix-huit heures sous l'eau, et la seconde près de vingt-sept dans l'air.

2. Des deux meuniers qu'on a laissé mourir hors de l'eau dans une chambre sans feu, thermomètre 7 degrés au dessus de zéro, l'un avoit un pied de long, pesoit trente-trois onces, et a vécu huit heures; l'autre avoit un peu plus de neuf pouces et demi, pesoit dix sept onces, et a vécu quatre heures dix-sept minutes; tandis que deux poissons de même espèce n'ont vécu sous l'eau, l'un que trois heures cinquante-six minutes, et l'autre que trois heures et un quart. Mais il n'en a pas été de même des rousses : car la plus grande, qui avoit cinq pouces huit lignes de long, n'a vécu que trois heures dans l'air : et l'autre, qui avoit quatre pouces neuf lignes, a vécu trois heures trois quarts sous l'eau. Dans le cours de ces observations, j'ai cru voir que l'agonie de chaque poisson se marquoit par la cessation du mouvement régulier des ouïes, et par une convulsion périodique dans ce même organe, laquelle revenoit deux ou trois fois en un quart d'heure; le gros meunier en a eu treize en soixante-dix-sept minutes, et il m'a paru que la dernière a marqué l'instant de la mort : dans l'un des petits, cet instant a été marqué par une convulsion dans les nageoires du ventre; mais dans le plus grand nombre, celui de tous les mouvements externes et réguliers qui s'est soutenu le plus long-temps, c'est le mouvement de la mâchoire inférieure.

sous la glace ne sont point sans air, puisqu'il est connu que l'eau, tandis qu'elle se glace, laisse échapper une grande quantité d'air qui s'amasse nécessairement entre l'eau et la glace, et que les grenouilles savent bien trouver.

Si donc il est constaté, par les expériences ci-dessus, que les grenouilles et les poissons ne peuvent se passer d'air; s'il est acquis par l'observation générale de tous les pays et de tous les temps qu'aucun amphibie, petit ou grand, ne peut subsister sans respirer l'air, au moins par intervalles, et chacun à sa manière[1]; comment se persuader que des oiseaux puissent en supporter l'entière privation pendant un temps considérable? comment supposer que les hirondelles, ces filles de l'air, qui paroissent organisées pour être toujours suspendues dans ce fluide élastique et léger, ou du moins pour le respirer toujours, puissent vivre pendant six mois sans air?

Je serois sans doute plus en droit que personne d'admettre ce paradoxe, ayant eu l'occasion de faire une expérience, peut-être unique jusqu'à présent, qui tend à le confirmer. Le 5 septembre, à onze heures du matin, j'avois renfermé dans une cage une nichée entière d'hirondelle de fenêtre, composée du père, de la mère, et de trois jeunes en état de voler. Étant revenu quatre ou cinq heures après dans la chambre

1. On sait que les castors, les tortues, les salamandres, les lézards, les crocodiles, les hippopotames, les baleines, viennent souvent au dessus de l'eau, ainsi que les grenouilles, pour jouir de l'air : les coquillages eux-mêmes, qui de tous les animaux sont les plus aquatiques, semblent avoir besoin d'air, et viennent de temps en temps le respirer à la surface de l'eau; par exemple, la moule des étangs. Voyez le Mémoire de M. Méry sur ce coquillage.

où étoit cette cage, je m'aperçus que le père n'y étoit plus; et ce ne fut qu'après une demi-heure de recherche que je le trouvai : il étoit tombé dans un grand pot-à-l'eau où il s'étoit noyé; je lui reconnus tous les symptômes d'une mort apparente, les yeux fermés, les ailes pendantes, tout le corps roide. Il me vint à l'esprit de le ressusciter, comme j'avois autrefois ressuscité des mouches noyées; je l'enterrai donc à quatre heures et demie sous de la cendre chaude, ne laissant à découvert que l'ouverture du bec et des narines. Il étoit couché sur son ventre : bientôt il commença à avoir un mouvement sensible de respiration qui faisoit fendre la couche de cendres dont le dos étoit couvert; j'eus soin d'y en ajouter ce qu'il falloit. A sept heures, la respiration étoit plus marquée; l'oiseau ouvroit les yeux de temps en temps, mais il étoit toujours couché sur son ventre : à neuf heures, je le trouvai sur ses pieds, à côté de son petit tas de cendres; le lendemain matin il étoit plein de vie : on lui présenta de la pâtée, des insectes; il refusa le tout, quoiqu'il n'eût rien mangé la veille. L'ayant posé sur une fenêtre ouverte, il y resta quelques moments à regarder de côté et d'autre; puis il prit son essor en jetant un petit cri de joie, et dirigea son vol du côté de la rivière[1]. Cette espèce de résurrection d'une hirondelle noyée depuis deux ou trois heures ne m'a point disposé à croire possible la résurrection périodique et générale de toutes les hirondelles, après avoir passé plusieurs mois sous l'eau. La première est un phénomène auquel les progrès de la médecine

1. Une personne digne de foi m'a assuré avoir ressuscité de la même manière un chat noyé récemment.

moderne nous ont accoutumés, et qui se réalise tous les jours sous nos yeux dans la personne des noyés. La seconde n'est, à mon avis, ni vraie ni vraisemblable : car, indépendamment de ce que j'ai dit, n'est-il pas contre toute vraisemblance que les mêmes causes produisent des effets contraires ; que la température de l'automne dispose les oiseaux à l'engourdissement, et que celle du printemps les dispose à se ranimer, tandis que le degré moyen de cette dernière température, à compter du 22 mars au 22 avril, est moindre que le degré moyen de celle de l'automne, à compter du 22 septembre au 22 octobre[1]? Par la même raison, n'est-il pas contre toute vraisemblance que l'occulte énergie de cette température printanière, lors même qu'elle est plus froide et plus long-temps froide que de coutume, comme elle le fût en 1740, ne laisse pas de réveiller les hirondelles jusqu'au fond des eaux, sans réveiller en même temps les insectes dont elles se nourrissent, et qui sont néanmoins plus exposées et plus sensibles à son action[2]? d'où il arrive que les hirondelles ne ressuscitent alors que pour mourir de faim[3], au lieu de s'engour-

1. J'ai calculé la température moyenne de ces deux périodes sur un journal d'observations météorologiques, faites pendant les dix dernières années, et j'ai trouvé que la chaleur moyenne de la période du printemps étoit à la chaleur moyenne de la période de l'automne, dans la raison de 22 à 29.

2. On sait que, lorsque l'hiver est doux, les insectes engourdis se raniment, même dans les mois de février et de janvier, et que si après cela il survient des froids, ils s'engourdissent de nouveau.

3. Dans cette année 1740, les hirondelles étant arrivées avant qu'aucun insecte ailé eût subi sa dernière métamorphose, retardée par les froids, il en périt un grand nombre faute de nourriture ; elles tomboient mortes ou mourantes dans les rues, au milieu de la campagne.

dir une seconde fois et de se replonger dans l'eau comme elles devroient faire si les mêmes causes doivent toujours produire les mêmes effets. N'est-il pas contre toute vraisemblance que ces oiseaux supposés engourdis, sans mouvement, sans respiration, percent les glaces qui souvent couvrent et ferment les lacs au temps de la première apparition des hirondelles; et qu'au contraire, lorsque la température des mois de février et de mars est douce et même chaude, comme elle fut en 1774[1], elle n'avance pas d'un seul jour l'époque de cette apparition? N'est-il pas contre la vraisemblance que, l'automne étant chaud, ces oiseaux ne laissent pas de s'engourdir au temps marqué, quoique l'on veuille regarder le froid comme la cause de cet engourdissement? Enfin n'est-il pas contre toute vraisemblance que les hirondelles du Nord, qui sont absolument de la même espèce que celles du Midi, aient des habitudes si différentes, et qui supposent une toute autre organisation?

En recherchant d'après les faits connus ce qui peut avoir donné lieu à cette erreur populaire ou savante, j'ai pensé que, parmi le grand nombre d'hirondelles qui se rassemblent la nuit, dans les premiers et derniers temps de leur séjour, sur les joncs des étangs, et qui voltigent si fréquemment sur l'eau, il peut s'en noyer plusieurs par divers accidents faciles à imagi-

Cela prouve que ces oiseaux n'ont pas le pressentiment des températures aussi sûr que des personnes fort instruites d'ailleurs veulent nous le faire croire.

1. Le temps fut si doux à cette époque, que, même dans les pays du Nord, les plantes avoient commencé d'entrer en végétation.

ner[1]; que des pêcheurs auront pu trouver dans leurs filets quelques unes de ces hirondelles noyées récemment; qu'ayant été portées dans un poêle elles auront repris le mouvement sous leurs yeux; que de là on aura conclu trop vite, et beaucoup trop généralement, qu'en certain pays toutes les hirondelles passoient leur quartier d'hiver sous l'eau; enfin que des savants se seront appuyés d'un passage d'Aristote, pour n'attribuer cette habitude qu'aux hirondelles des contrées septentrionales, à cause de la distance des pays chauds où elles pourroient trouver la température et la nourriture qui leur conviennent : comme si une distance de quatre ou cinq cents lieues de plus étoit un obstacle pour des oiseaux qui volent aussi légèrement, et sont capables de parcourir jusqu'à deux cents lieues dans un jour, et qui d'ailleurs, en s'avançant vers le Midi, trouvent une température toujours plus douce, une nourriture toujours plus abondante. Aristote croyoit en effet à l'occultation des hirondelles et de quelques autres oiseaux; en quoi il ne se trompoit que dans la trop grande généralité de son assertion; car il est très vrai que l'on voit quelquefois l'hiver paroître des hirondelles de rivage, de cheminée, etc., dans les temps doux : on en vit deux de la dernière espèce voltiger tout le jour dans les cours du château de Mayac en Périgord, le 27 décembre 1775, par un vent de midi accompa-

1. On en trouve quelquefois l'été de noyées dans les petites pièces d'eau, et même dans les mares; ce qui prouve qu'elles se noient très facilement. Mais, encore une fois, la question principale n'est pas de savoir si elles tombent dans l'eau; c'est de savoir si elles en sortent, et comment elles en sortent.

gné d'une petite pluie. J'ai sous les yeux un procès-verbal revêtu d'un grand nombre de signatures respectables qui attestent ce fait ; et ce fait, qui confirme à quelques égards le sentiment d'Aristote sur l'occultation des hirondelles, ne s'accorde point avec ce qu'ajoute ce philosophe, qu'elles sont alors sans plumes. On peut croire que les hirondelles vues le 27 décembre en Périgord étoient ou des adultes dont la ponte avoit été retardée, ou des jeunes qui, n'ayant pas eu l'aile assez forte pour voyager avec les autres, étoient restées en arrière, et, par une suite de hasards heureux, avoient rencontré une retraite, une exposition, une saison et des nourritures convenables. Ce sont apparemment quelques exemples pareils, moins rares dans la Grèce que dans notre Europe septentrionale, qui auront donné lieu à l'hypothèse de l'occultation générale des hirondelles, non seulement de celles de fenêtre et de cheminée, mais encore de celles de rivage; car M. Klein prétend aussi que ces dernières restent l'hiver engourdies dans leurs trous[1]; et il faut avouer que ce sont celles qui pourroient en être soupçonnées avec plus de vraisemblance, puisqu'à Malte, et même en France, elles paroissent assez souvent pendant l'hiver. M. de Buffon n'avoit pas eu l'occasion d'en voir par lui-même dans cette saison ; mais il les avoit vues de l'œil de l'esprit; il avoit jugé, d'après leur nature, que s'il y

1. On y ajoute les martinets, les râles, les rossignols, les fauvettes; et il paroît que M. Klein voudroit en ajouter bien d'autres. Si son système se réalisoit, la terre n'auroit pas assez de cavernes, les rochers n'auroient pas assez de trous. D'ailleurs plus cette occultation sera supposée générale, plus elle doit être supposée notoire.

avoit une espèce d'hirondelle sujette à l'engourdissement, ce devoit être celle-ci. En effet, les hirondelles de rivage craignent moins le froid que les autres, puisqu'elles se tiennent presque toujours sur les ruisseaux et les rivières. Selon toute apparence, elles ont aussi le sang moins chaud; les trous où elles pondent, où elles habitent, ressemblent beaucoup au domicile des animaux que l'on sait qui s'engourdissent. D'ailleurs elles trouvent dans la terre des insectes en toute saison; elles peuvent donc vivre au moins une partie de l'hiver dans un pays où les autres hirondelles périroient faute de nourriture; encore faut-il bien se garder de faire de cette occultation une loi générale pour toute l'espèce, elle doit être restreinte à quelques individus seulement : c'est une conséquence qui résulte d'une observation faite en Angleterre au mois d'octobre 1757, et dirigée par M. Collinson; il ne se trouva pas une seule de ces hirondelles dans une berge criblée de leurs trous, et que l'on fouilla très exactement. La principale source des erreurs dans ce cas et dans beaucoup d'autres, c'est la facilité avec laquelle on se permet de tirer des conséquences générales de quelques faits particuliers et souvent mal vus.

Puis donc que les hirondelles (je pourrois dire tous les oiseaux de passage) ne cherchent point, ne peuvent trouver sous l'eau un asile analogue à leur nature contre les inconvénients de la mauvaise saison, il en faut revenir à l'opinion la plus ancienne, la plus conforme à l'observation et à l'expérience; il faut dire que ces oiseaux, ne trouvant plus dans un pays les insectes qui leur conviennent, passent dans des con-

trées moins froides, qui leur offrent en abondance cette proie sans laquelle ils ne peuvent subsister; et il est si vrai que c'est là la cause générale et déterminante des migrations des oiseaux, que ceux-là partent les premiers qui vivent d'insectes voltigeants, et, pour ainsi dire, aériens, parce que ces insectes manquent les premiers; ceux qui vivent de larves de fourmis et autres insectes terrestres en trouvent plus long-temps et partent plus tard; ceux qui vivent de baies, de petites graines, et de fruits qui mûrissent en automne et restent sur les arbres tout l'hiver, n'arrivent aussi qu'en automne, et restent dans nos campagnes la plus grande partie de l'hiver; ceux qui vivent des mêmes choses que l'homme et de son superflu restent toute l'année à portée des lieux habités. Enfin de nouvelles cultures qui s'introduisent dans un pays donnent lieu à la longue à de nouvelles migrations : c'est ainsi qu'après avoir établi à la Caroline la culture de l'orge, du riz, et du froment, les colons y ont vu arriver régulièrement chaque année des volées d'oiseaux qu'on n'y connoissoit point, et à qui l'on a donné, d'après la circonstance, les noms d'*oiseaux de riz*, d'*oiseaux de blé*, etc. D'ailleurs il n'est pas rare de voir dans les mers d'Amérique des nuées d'oiseaux attirés par des nuées de papillons si considérables, que l'air en est obscurci. Dans tous les cas, il paroît que ce n'est ni le climat, ni la saison, mais l'article des subsistances, la nécessité de vivre, qui décide principalement de leur marche, qui les fait errer de contrée en contrée, passer et repasser les mers, ou qui les fixe pour toujours dans un même pays.

J'avoue qu'après cette première cause, il en est une autre qui influe aussi sur les migrations des oiseaux, du moins sur leur retour dans le pays qui les a vus naître. Si un oiseau n'a point de climat, du moins il a une patrie; comme tout autre animal, il reconnoît, il affectionne les lieux où il a commencé de voir la lumière, de jouir de ses facultés, où il a éprouvé les premières sensations, goûté les prémices de l'existence; il ne le quitte qu'avec regret, et lorsqu'il y est forcé par la disette; un penchant irrésistible l'y rappelle sans cesse, et ce penchant, joint à la connoissance d'une route qu'il a déjà faite, et à la force de ses ailes, le met en état de revenir dans le pays natal toutes les fois qu'il peut espérer d'y trouver le bien-être et la subsistance[1]. Mais, sans entrer ici dans la thèse générale du passage des oiseaux et de ses causes, il est de fait que nos hirondelles se retirent au mois d'octobre dans les pays méridionaux, puisqu'on les voit quitter chaque année dans cette même saison les différentes contrées de l'Europe, et arriver peu de jours après en différents pays de l'Afrique, et que même on les a trouvées plus d'une fois en route au milieu des mers. Il est de ma connoissance, disoit Pierre Martyr, que les hirondelles, les milans, etc., quittent l'Europe aux approches de l'hiver, et vont passer cette saison sur les côtes d'Égypte. Le P. Kircher, ce partisan de l'immersion des hiron-

1. Dans la partie de la Libye où le Nil prend sa source, les hirondelles et les milans sont sédentaires, et restent toute l'année. On a dit la même chose de quelques cantons de l'Éthiopie. Au reste, il peut y avoir dans le même pays des hirondelles de passage et d'autres sédentaires, comme au cap de Bonne-Espérance.

delles, mais qui la restreignoit au pays du Nord, atteste, sur le rapport des habitants de la Morée, qu'une grande multitude d'hirondelles passe tous les ans avec les cigognes de l'Égypte et de la Libye en Europe [1]. M. Adanson nous apprend que les hirondelles de cheminée arrivent au Sénégal vers le 9 octobre, qu'elles en repartent au printemps, et que le 6 de ce même mois d'octobre, étant à cinquante lieues de la côte, entre l'île de Gorée et le Sénégal, il en vint quatre se poser sur son bâtiment, qu'il reconnut pour de vraies hirondelles d'Europe : il ajoute qu'elles se laissèrent prendre toutes quatre, tant elles étoient fatiguées. En 1765, à peu près dans la même saison, le vaisseau de la compagnie, *le Penthièvre*, fut comme inondé, entre la côte d'Afrique et les îles du cap Vert, d'une nuée d'hirondelles à croupion blanc, qui probablement venoient d'Europe. Leguat se trouvant dans les mêmes mers, le 12 novembre, fit aussi rencontre de quatre hirondelles, qui suivirent son bâtiment pendant sept jours jusqu'au cap Vert; et il est à remarquer que c'est précisément la saison où les ruches d'abeilles donnent leurs essaims au Sénégal en très grande abondance, et celle où les cousins appelés *maringouins* sont fort incommodes, par conséquent fort nombreux; et cela doit être, car c'est le temps où finissent les pluies : or l'on sait qu'une température humide et chaude est la plus favorable à la multiplication des insectes, surtout de ceux qui, comme

1. Voyez le *Monde souterrain* de ce jésuite. Ces deux derniers faits me confirment dans l'idée que même dans les pays chauds il y a une saison pour la génération des insectes, de ceux au moins qui servent de pâture aux hirondelles.

les maringouins, se plaisent dans les lieux aquatiques. Christophe Colomb en vit une à son second voyage, laquelle s'approcha de ses vaisseaux, le 24 octobre, dix jours avant qu'il découvrît la Dominique : d'autres navigateurs en ont rencontré entre les Canaries et le cap de Bonne-Espérance. Au royaume d'Issini, selon le missionnaire Loyer, on voit, dans le mois d'octobre et dans les mois suivants, une multitude d'hirondelles qui viennent des autres pays. M. Edwards assure que les hirondelles quittent l'Angleterre en automne [1], et que celles de cheminée se trouvent au Bengale. On voit toute l'année des hirondelles au cap de Bonne-Espérance, dit Kolbe, mais en fort grand nombre pendant l'hiver : ce qui suppose qu'en cette contrée il y en a quelques unes de sédentaires et beaucoup de voyageuses; car on ne prétendra pas apparemment qu'elles se cachent sous l'eau ou dans des trous pendant l'été. Les hirondelles du Canada, dit le P. Charlevoix, sont des oiseaux de passage comme celles d'Europe ; celles de la Jamaïque, dit le docteur Stubbes, quittent cette île dans les mois d'hiver, quelque chaud qu'il fasse. Tout le monde connoît l'expérience heureuse et singulière

1. D'autres observateurs, qui y ont regardé de plus près, assurent que les hirondelles quittent l'Angleterre vers le 29 septembre; que le lieu de l'assemblée générale paroît indiqué sur les côtes de la province de Suffolk, entre Oxford et Yarmouth; qu'elles se posent sur les toits des églises, des vieilles tours, etc.; qu'elles y restent plusieurs jours lorsque le vent n'est point favorable pour passer la mer; que si le vent vient à changer pendant la nuit, elles partent toutes à la fois, et que le lendemain matin on n'en retrouve pas une seule. Tout cela indique assez clairement, non pas une immersion, ni même une migration dirigée vers le Nord, mais bien une migration dirigée au sud ou au sud-est de l'Angleterre.

de M. Frisch, qui, ayant attaché aux pieds de quelques uns de ces oiseaux un fil teint en détrempe, revit l'année suivante ces mêmes oiseaux avec leur fil qui n'étoit point décoloré; preuve assez bonne que du moins ces individus n'avoient point passé l'hiver sous l'eau, ni même dans un endroit humide, et présomption très forte qu'il en est ainsi de toute l'espèce. On peut s'attendre que lorsque l'Afrique et certaines parties de l'Asie seront plus fréquentées et mieux connues, on parviendra à découvrir les diverses stations, non seulement des hirondelles, mais encore de la plupart des oiseaux que les habitants des îles de la Méditerranée voient passer et repasser chaque année à l'aide des vents; car ces passages sont une sorte de navigation de long cours : les oiseaux, comme on a vu, ne les entreprennent guère que lorsqu'ils sont aidés par un vent favorable; mais lorsqu'ils sont surpris au milieu de leur course par des vents contraires, il peut arriver que, se trouvant exténués de fatigue, ils se posent sur le premier vaisseau qui se présente, comme l'ont éprouvé plusieurs navigateurs au temps du passage [1]. Il peut arriver qu'à défaut de bâtiments ils tombent dans la mer et soient engloutis par les flots : c'est alors que l'on pourroit en jetant le filet à propos, pêcher véritablement des hirondelles noyées, et, en s'y prenant bien, les rappeler à la vie : mais on

1. Le vaisseau de l'amiral Wager se trouvant au printemps dans le canal de la Manche, une multitude innombrable d'hirondelles vint se poser dessus : tous les câbles en étoient couverts : elles paroissoient fatiguées, affamées; on ajoute même qu'elles étoient extrêmement maigres. S'étant reposées la nuit, elles reprirent leur volée le lendemain dès le matin. M. Collinson nous apprend que la même chose arriva sur le vaisseau du capitaine Wright, revenant de Philadelphie.

sent que ces hasards ne peuvent avoir lieu en terre-ferme, ni sur des mers d'une petite étendue.

Dans presque tous les pays connus, les hirondelles sont regardées comme amies de l'homme; et à très juste titre, puisqu'elles consomment une multitude d'insectes qui vivroient aux dépens de l'homme [1]. Il faut convenir que les engoulevents auroient les mêmes droits à sa reconnoissance puisqu'ils lui rendent les mêmes services; mais, pour les lui rendre, ils se cachent dans les ombres du crépuscule, et l'on ne doit pas être surpris qu'ils restent ignorés, eux et leurs bienfaits.

Ma première idée avoit été de séparer ici les martinets des hirondelles, et d'imiter en cela la nature, qui semble les avoir elle-même séparés, en leur inspirant un éloignement réciproque : jamais on n'a vu les oiseaux de ces deux familles voler de compagnie; au lieu que l'on voit, du moins quelquefois, nos trois espèces d'hirondelles se réunir en une seule troupe. D'ailleurs la famille des martinets se distingue de l'autre par des différences assez considérables dans la conformation, les habitudes, et le naturel : 1° dans la conformation; car leurs pieds sont plus courts, et absolument inutiles pour marcher ou pour prendre leur volée quand ils sont à plate terre; de plus, leurs quatre doigts sont tournés en avant, et chacun de ces doigts n'a que deux phalanges, compris celle de

1. On s'est aperçu en plusieurs circonstances qu'elles délivroient un pays du fléau des cousins. Dans la petite ville que j'habite elles ont délivré plusieurs greniers d'un autre fléau, je veux dire de ces petits vers qui rongent le blé, sans doute en détruisant les insectes ailés dont ces vers sont les larves.

l'ongle : 2° dans les habitudes; ils arrivent plus tard et partent plus tôt, quoiqu'ils semblent craindre davantage la chaleur; ils font leur ponte dans les crevasses des vieilles murailles, et le plus haut qu'ils peuvent; ils ne construisent point de nid, mais ils garnissent leur trou d'une litière peu choisie et fort abondante, en quoi ils se rapprochent des hirondelles de rivage; lorsqu'ils vont à la provision, ils remplissent leur large gosier d'insectes ailés de toute espèce, en sorte qu'ils ne portent à manger à leurs petits que deux ou trois fois par jour : 3° dans le naturel; ils sont plus défiants, plus sauvages que les hirondelles; les inflexions de leur voix sont aussi moins variées, et leur instinct paroît plus borné. Voilà de grandes différences et de forte raisons pour ne point mêler ensemble des oiseaux qui, dans l'état de nature, ne se mêlent jamais les uns avec les autres : et je suivrois ce plan sans hésiter, si nous connoissions assez le naturel et les habitudes des espèces étrangères appartenant à ces deux races pour être sûrs de rapporter chacune à sa véritable souche : mais nous savons si peu de chose de ces espèces étrangères, que nous courrions risque de tomber à chaque pas dans quelque méprise; il est plus prudent, ne pouvant démêler sûrement les oiseaux de ces deux familles, de les laisser ensemble, en attendant que de nouvelles observations nous aient assez instruits sur leur nature pour assigner à chacun sa véritable place. Nous nous contenterons seulement ici de rapporter les espèces qui nous paroîtront avoir le plus de rapports entre elles quant à la conformation extérieure.

Nous ne séparerons point non plus en deux classes les hirondelles de l'Ancien et du Nouveau-Monde, parce qu'elles se ressemblent toutes beaucoup, et que d'ailleurs ces deux mondes n'en font qu'un seul pour des oiseaux qui ont l'aile aussi bonne, et qui peuvent subsister également à toutes les latitudes.

L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE,

OU L'HIRONDELLE DOMESTIQUE[1].

Hirundo rustica. L.

Elle est en effet domestique par instinct; elle recherche la société de l'homme par choix; elle la préfère, malgré ses inconvénients, à toute autre société. Elle niche dans nos cheminées, et jusque dans l'intérieur de nos maisons, surtout de celles où il y a peu de mouvement et de bruit : la foule n'est point la société. Lorsque les maisons sont trop bien closes, et que les cheminées sont fermées par le haut, comme elles sont à Nantua et dans les pays des montagnes, à cause de l'abondance des neiges et des pluies, elle change de logement sans changer d'inclinations; elle se réfugie sous les avant-toits et y construit son nid : mais jamais elle ne l'établit volontairement loin

1. *Aredula* de Cicéron; *vaga volucris* d'Ovide; *ales bistinos* de Sénèque; *daulides aves* de Plutarque. Les deux derniers noms conviennent à Philomèle autant qu'à Progné.

En hollandois, *swalem;* en Suisse, *haus-schwalm.*

Pauquet Sculp.

1 L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE 2. LE MARTINET NOIR.
3. L'HIRONDELLE DE RIVAGE.

de l'homme; et toutes les fois qu'un voyageur égaré aperçoit dans l'air quelques uns de ces oiseaux, il peut les regarder comme des oiseaux de bon augure, et qui lui annoncent infailliblement quelque habitation prochaine. Nous verrons qu'il n'en est pas tout-à-fait de même de l'hirondelle de fenêtre.

Celle de cheminée est la première qui paroisse dans nos climats; c'est ordinairement peu après l'équinoxe du printemps. Elle arrive plus tôt dans les contrées plus méridionales, et plus tard dans les pays du nord. Mais quelque douce que soit la température du mois de février et du commencement de mars, quelque froide que soit celle de la fin de mars et du commencement d'avril, elle ne paroît guère dans chaque pays qu'à l'époque ordinaire [1]. On en voit quelquefois voler à travers les flocons d'une neige très épaisse. Elles souffrirent beaucoup, comme on sait, en 1740: elles se réunissoient en assez grand nombre sur une rivière qui bordoit une terrasse appartenant alors à M. Hébert [2], et où elles tomboient mortes à chaque instant; l'eau étoit couverte de leurs petits cadavres [3]. Ce n'étoit point par l'excès du froid qu'elles périssoient; tout annonçoit que c'étoit faute de nourri-

1. Pline dit que César fait mention d'hirondelles vues le 8 des calendes de mars. Mais c'est un fait unique, et peut-être étoient-ce des hirondelles de rivage.

2. Cet excellent observateur m'a communiqué sur cette famille d'oiseaux un grand nombre de faits bien vus, qui ont souvent confirmé ce que je savois par moi-même, et qui m'ont quelquefois appris ce que je ne savois point.

3. Cette circonstance est à remarquer, ne fût-ce que pour prévenir la fausse idée de ceux qui ne verroient dans tout ceci que des hirondelles engourdies par le froid, et qui vont attendre au fond de l'eau la véritable température du printemps.

ture : celles qu'on ramassoit étoient de la plus grande maigreur, et l'on voyoit celles qui vivoient encore se fixer aux murs de la terrasse dont j'ai parlé, et, pour dernière ressource, saisir avidement les moucherons desséchés qui pendoient à de vieilles toiles d'araignées.

Il semble que l'homme devroit accueillir, bien traiter, un oiseau qui lui annonce la belle saison, et qui d'ailleurs lui rend des services réels; il semble au moins que ses services devroient faire sa sûreté personnelle, et cela a lieu à l'égard du plus grand nombre des hommes, qui le protégent quelquefois jusqu'à la superstition[1] : mais il s'en trouve trop souvent qui se font un amusement inhumain de le tuer à coups de fusil, sans autre motif que celui d'exercer ou de perfectionner leur adresse sur un but très inconstant, très mobile, par conséquent très difficile à atteindre; et ce qu'il y a de singulier, c'est que ces oiseaux innocents paroissent plutôt attirés qu'effrayés par les coups de fusil, et qu'ils ne peuvent se résoudre à fuir l'homme, lors même qu'il leur fait une guerre si cruelle et si ridicule. Elle est plus que ridicule, cette guerre; car elle est contraire aux intérêts de celui qui la fait, par cela seul que les hirondelles nous délivrent du fléau des cousins, des charançons, et de plusieurs autres insectes destructeurs de nos potagers, de nos moissons, de nos forêts, et que ces insectes se multiplient dans un pays, et nos pertes

1. On a dit que ces hirondelles étoient sous la protection spéciale des dieux pénates; que lorsqu'elles se sentoient maltraitées, elles alloient piquer les mamelles des vaches, et leur faisoient perdre leur lait : c'étoient des erreurs, mais des erreurs utiles.

avec eux, en même proportion que le nombre des hirondelles [1] et autres insectivores y diminue.

L'expérience de Frisch, et quelques autres semblables [2], prouvent que les mêmes hirondelles reviennent aux mêmes endroits : elles n'arrivent que pour faire leur ponte, et se mettent tout de suite à l'ouvrage. Elles construisent chaque année un nouveau nid, et l'établissent au dessus de celui de l'année précédente, si le local le permet. J'en ai trouvé dans un tuyau de cheminée qui étoient ainsi construits par étages; j'en comptai jusqu'à quatre les uns sur les autres, tous quatre égaux entre eux, maçonnés de terre gâchée avec de la paille et du crin. Il y en avoit de deux grandeurs et de deux formes différentes : les plus grands représentoient un demi-cylindre creux [3], ouvert par le dessus, d'environ un pied de hauteur; ils occupoient le milieu des parois de la cheminée : les plus petits occupoient les angles, et ne formoient que le quart d'un cylindre ou même d'un cône renversé. Le premier nid, qui étoit le plus bas, avoit son fond maçonné comme le reste; mais ceux des étages supérieurs n'étoient séparés des inférieurs que par leur matelas composé de paille, d'herbe sèche, et de plumes. Au reste, parmi les

1. Il est vrai qu'elles consomment aussi des insectes utiles; par exemple, les abeilles : mais on peut toujours les empêcher de construire leurs nids à portée des ruches.

2. Dans un château près d'Épinal en Lorraine, on attacha, il y a quelques années, au pied d'une de ces hirondelles, un anneau de fil de laiton, qu'elle rapporta fidèlement l'année suivante. Heerkens, dans son poëme intitulé *Hirundo*, cite un autre fait de ce genre.

3. Frisch dit que l'oiseau donne à son nid cette forme circulaire, ou plutôt demi-circulaire, en prenant son pied pour centre.

petits nids des angles, je n'en ai trouvé que deux qui fussent par étages; je crois que c'étoient les nids des jeunes : ils n'étoient pas si bien faits que les grands.

Dans cette espèce comme dans la plupart des autres, c'est le mâle qui chante l'amour : mais la femelle n'est pas absolument muette; son gazouillement ordinaire semble même prendre alors de la volubilité. Elle est encore moins insensible; car non seulement elle reçoit les caresses du mâle avec complaisance, mais elle les lui rend avec ardeur, et l'excite quelquefois par ses agaceries. Ils font deux pontes par an : la première, d'environ cinq œufs; la seconde, de trois. Ces œufs sont blancs, selon Willughby, et tachetés, selon Klein et Aldrovande. Ceux que j'ai vus étoient blancs. Tandis que la femelle couve, le mâle passe la nuit sur le bord du nid. Il dort peu; car on l'entend babiller dès l'aube du jour, et il voltige presque jusqu'à la nuit close. Lorsque les petits sont éclos, les père et mère leur portent sans cesse à manger, et ont grand soin d'entretenir la propreté dans le nid, jusqu'à ce que les petits, devenus plus forts, sachent s'arranger de manière à leur épargner cette peine. Mais ce qui est plus intéressant, c'est de voir les vieux donner aux jeunes les premières leçons de voler, en les animant de la voix, leur présentant d'un peu loin la nourriture, et s'éloignant encore à mesure qu'ils s'avancent pour la recevoir, les poussant doucement, et non sans quelque inquiétude, hors du nid, jouant devant eux et avec eux dans l'air, comme pour leur offrir un secours toujours présent, et accompagnant leur action d'un gazouillement si expressif qu'on croiroit en entendre le sens. Si l'on joint à cela ce que dit

Boerhaave d'un de ces oiseaux, qui, étant allé à la provision, et trouvant à son retour la maison où étoit son nid embrasée, se jeta au travers des flammes pour porter nourriture et secours à ses petits, on jugera avec quelle passion les hirondelles aiment leur géniture [1].

On a prétendu que lorsque leurs petits avoient les yeux crevés, même arrachés, elles les guérissoient et leur rendoient la vue avec une certaine herbe qui a été appelée *chélidoine*, c'est-à-dire herbe aux hirondelles; mais les expériences de Redi et de M. de La Hire nous apprennent qu'il n'est besoin d'aucune herbe pour cela, et que lorsque les yeux d'un jeune oiseau sont, je ne dis pas arrachés tout-à-fait, mais seulement crevés ou même flétris, ils se rétablissent très promptement et sans aucun remède. Aristote le savoit bien, et l'a écrit; Celse l'a répété. Les expériences de Redi, de M. de La Hire, et de quelques autres, sont sans réplique; et néanmoins l'erreur dure encore.

Outre les différentes inflexions de voix dont j'ai parlé jusqu'ici, les hirondelles de cheminée ont encore le cri d'assemblée, le cri du plaisir, le cri d'effroi, le cri de colère, celui par lequel la mère avertit sa couvée des dangers qui menacent, et beaucoup d'autres expressions composées de toutes celles-là; ce qui suppose une grande mobilité dans leur sens intérieur.

J'ai dit ailleurs que ces oiseaux vivoient d'insectes

1. Comme il s'agit ici d'une mère et d'une couveuse, on ne peut guère supposer qu'elle se soit précipitée dans les flammes par défaut d'expérience.

ailés qu'ils happent en volant; mais comme ces insectes ont le vol plus ou moins élevé, selon qu'il fait plus ou moins chaud, il arrive que, lorsque le froid ou la pluie les rabat près de terre, et les empêche même de faire usage de leurs ailes, nos oiseaux rasent la terre et cherchent ces insectes sur les tiges des plantes, sur l'herbe des prairies, et jusque sur le pavé de nos rues; ils rasent aussi les eaux et s'y plongent quelquefois à demi en poursuivant les insectes aquatiques, et, dans les grandes disettes, ils vont disputer aux araignées leur proie jusqu'au milieu de leurs toiles, et finissent par les dévorer elles-mêmes. Dans tous les cas, c'est la marche du gibier qui détermine celle du chasseur. On trouve dans leur estomac des débris de mouches, de cigales, de scarabées, de papillons[1], et même de petites pierres[2]; ce qui prouve qu'elles ne prennent pas toujours les insectes en volant, et qu'elles les saisisssent quelquefois étant posées. En effet, quoique les hirondelles de cheminée passent la plus grande partie de leur vie dans l'air, elles se posent assez souvent sur les toits, les cheminées, les barres de fer, et même à terre et sur les arbres. Dans notre climat elles passent souvent les nuits, vers la fin de l'été, perchées sur des aunes au

1. Elles ne digèrent pas toujours également bien. Dans le gésier d'un individu qui avoit passé deux jours sans manger il se trouva beaucoup de débris d'insectes coléoptères, et dans un autre individu qui avoit mangé la veille cinq ou six mouches il ne se trouva presque rien.

2. Voyez Belon, Willughby. On a dit bien des absurdités sur ces pierres d'hirondelles et leurs vertus, ainsi que sur les pierres d'aigle, les pierres alectoriennes, et autres bézoards qui semblent être les bijoux favoris et de la charlatanerie et de la crédulité.

bord des rivières, et c'est alors qu'on les prend en grand nombre et qu'on les mange en certains pays[1]; elles choisissent les branches les plus basses qui se trouvent au dessous des berges et bien à l'abri du vent. On a remarqué que les branches qu'elles adoptent pour y passer ainsi la nuit meurent et se dessèchent.

C'est encore sur un arbre, mais sur un très grand arbre, qu'elles ont coutume de s'assembler pour le départ. Ces assemblées ne sont que de trois ou quatre cents; car l'espèce n'est pas si nombreuse, à beaucoup près, que celle des hirondelles de fenêtre. Elles s'en vont de ce pays-ci vers le commencement d'octobre; elles partent ordinairement la nuit comme pour dérober leur marche aux oiseaux de proie qui ne manquent guère de les harceler dans leur route. M. Frisch en a vu quelquefois partir en plein jour, et M. Hébert en a vu plus d'une fois, au temps du départ, des pelotons de quarante ou cinquante qui faisoient route au haut des airs; et il a observé que dans cette circonstance leur vol étoit non seulement plus élevé qu'à l'ordinaire, mais encore beaucoup plus uniforme et plus soutenu. Elles dirigent leur route du côté du midi, en s'aidant d'un vent favorable, autant qu'il est possible; et lorsqu'elles n'éprouvent point de contretemps, elles arrivent en Afrique dans la première huitaine d'octobre. Si, durant la traversée, il s'élève un vent de sud-est qui les repousse, elles relâchent, de même que les autres oiseaux de passage, dans les îles qui se trouvent sur leur chemin. M. Adanson en

1. A Valence en Espagne, à Lignitz en Silésie, etc.

a vu arriver dès le 6 octobre, à six heures et demie du soir, sur les côtes du Sénégal, et les a bien reconnues pour être nos vraies hirondelles. Il s'est assuré depuis qu'on ne les voyoit dans ces contrées que pendant l'automne et l'hiver. Il nous apprend qu'elles y couchent toutes les nuits, seules ou deux à deux, dans le sable sur le bord de la mer[1], et quelquefois en grand nombre dans les cases, perchées sur les chevrons de la couverture. Enfin il ajoute une observation importante, c'est que ces oiseaux ne nichent point au Sénégal[2]. Aussi M. Frisch observe-t-il qu'au printemps elles ne ramènent jamais avec elles des jeunes de l'année : d'où l'on peut inférer que les contrées plus septentrionales sont leur véritable patrie; car la patrie d'une espèce quelconque est le pays où elle fait l'amour et se perpétue.

Quoiqu'en général ces hirondelles soient des oiseaux de passage, même en Grèce et en Asie, on peut bien s'imaginer qu'il en reste quelques unes pendant l'hiver, surtout dans les pays tempérés où elles trouvent des insectes; par exemple, dans les îles d'Hière et sur la côte de Gênes, où elles passent les nuits sur les orangers en pleine terre, et où elles causent beaucoup de dommage à ces précieux arbrisseaux. D'un autre côté, on dit qu'elles paroissent rarement dans l'île de Malte.

1. Cette habitude de coucher dans le sable est tout-à-fait contraire à ce que nous voyons faire aux hirondelles dans nos climats. Il faut qu'elle tienne à quelque circonstance particulière qui aura échappé à l'observateur; car ces machines vivantes que nous appelons des animaux sont plus capables qu'on ne croit de varier leurs procédés d'après la variété des circonstances.

2. On dit aussi qu'aucune espèce d'hirondelles ne niche à Malte.

On s'est quelquefois servi, et l'on pourroit encore se servir avec le même succès, de ces oiseaux pour faire savoir très promptement des nouvelles intéressantes : il ne s'agit que d'avoir une couveuse prise sur ses œufs dans l'endroit même où l'on veut envoyer l'avis, et de la lâcher avec un fil à la patte, noué d'un certain nombre de nœuds, teint d'une certaine couleur, d'après ce qui aura été convenu ; cette bonne mère prendra aussitôt son essor vers le pays où est sa couvée, et portera avec une célérité incroyable les avis qui lui auront été confiés.

L'hirondelle de cheminée a la gorge, le front et deux espèces de sourcils d'une couleur aurore, tout le reste du dessous du corps blanchâtre avec une teinte de ce même aurore ; tout le reste de la partie supérieure de la tête et du corps d'un noir bleuâtre éclatant, seule couleur qui paroisse, les plumes étant bien rangées, quoiqu'elles soient cendrées à la base et blanches dans leur partie moyenne ; les pennes des ailes suivant les différentes incidences de la lumière, tantôt d'un noir bleuâtre plus clair que le dessus du corps, tantôt d'un brun verdâtre ; les pennes de la queue noirâtres avec des reflets verts ; les cinq paires latérales marquées d'une tache blanche vers le bout ; le bec noir au dehors, jaune au dedans ; le palais et les coins de la bouche jaunes aussi, et les pieds noirâtres. Dans les mâles la couleur aurore de la gorge est plus vive, et le blanc du dessous du corps a une légère teinte de rougeâtre.

Le poids moyen de toutes les hirondelles que j'ai pesées est d'environ trois gros ; elles paroissent plus

grosses à l'œil, et cependant elles pèsent moins que les hirondelles de fenêtre.

Longueur totale, six pouces et demi; le bec représente un triangle isocèle curviligne, dont les côtés sont concaves et ont sept ou huit lignes; tarse, cinq lignes, sans aucun duvet; ongles minces, peu courbés, fort pointus, le postérieur le plus fort de tous; vol, un pied; queue, trois pouces un quart, très fourchue (beaucoup moins dans les jeunes), composée de douze pennes, dont la paire la plus extérieure dépasse la paire suivante d'un pouce, la paire intermédiaire de quinze à vingt lignes, et les ailes de quatre à six lignes; elle est ordinairement plus longue dans le mâle.

On m'a envoyé, pour variétés, des individus qui avoient toutes les couleurs plus foibles et la queue peu fourchue : c'étoient probablement de simples variétés d'âge; car la queue n'a sa vraie forme, et le plumage ses vraies couleurs, que dans les adultes.

Je mets au nombre des variétés accidentelles, 1° les hirondelles blanches. Il n'y a guère de pays en Europe où l'on n'en ait vu, depuis l'Archipel jusqu'en Prusse. Aldrovande indique le moyen d'en avoir tant que l'on voudra; il ne s'agit, selon lui, que d'étendre une couche d'huile d'olive sur l'œuf. Aristote attribue cette blancheur à une foiblesse de tempérament, au défaut de nourriture, à l'action du froid. Un individu que j'ai observé avoit au dessus des yeux et sous la gorge quelques teintes de roux, des traces de brun sur le cou et la poitrine, et la queue moins longue. Il pourroit se faire que cette blancheur ne fût

que passagère, et qu'elle ne reparût point après la mue; car, quoiqu'on voie assez souvent dans les couvées de l'année des individus blancs, il est rare qu'on en voie l'année suivante parmi celles qui reviennent du quartier d'hiver. Au reste, il se trouve quelquefois des individus qui ne sont blancs qu'en partie : tel étoit celui dont parle Aldrovande, lequel avoit le croupion de cette couleur, et pouvoit disputer à l'hirondelle de fenêtre la dénomination de *cul-blanc*.

Je regarde, en second lieu, comme variété accidentelle l'hirondelle rousse, chez qui la couleur aurore de la gorge et des sourcils s'étend sur presque tout le plumage, mais en s'affoiblissant et tirant à l'isabelle[1].

L'hirondelle de cheminée, n° 543, fig. 1, est répandue dans tout l'ancien continent, depuis la Norwége jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et du côté de l'Asie jusqu'aux Indes et au Japon. M. Sonnerat a rapporté un individu de la côte de Malabar, lequel ne diffère de notre hirondelle de cheminée que par sa taille un peu plus petite; encore est-il probable que sa peau s'est retirée en se desséchant. Sept autres hirondelles rapportées du cap de Bonne-Espérance par le même M. Sonnerat ne diffèrent non plus des nôtres que comme les nôtres diffèrent entre elles; seulement on trouve, en y regardant de bien près, qu'elles ont le dessous du corps d'un blanc pur, et que l'échancrure qui, dans les dix pennes latérales de la queue, marque le passage de leur partie étroite est plus considérable.

1. M. le comte de Riolet m'a assuré avoir vu deux individus de cette couleur dans une troupe d'hirondelles de cheminée.

Voici d'autres hirondelles qui, par leur ressemblance, soit dans les couleurs, soit dans la conformation, peuvent être regardées comme des variétés de climat.

Variétés de l'hirondelle domestique.

I.

L'HIRONDELLE D'ANTIGUE
A GORGE COULEUR DE ROUILLE.

Hirundo panayana. Gmel.

Elle a la taille un peu plus petite que notre hirondelle, le front ceint d'un bandeau de jaune rouillé; sur la gorge une plaque de même couleur, terminée au bas par un collier noir fort étroit; le devant du cou et le reste du dessous du corps blancs; la tête, le dessus du cou, et le dos, d'un noir velouté, les petites couvertures supérieures des ailes d'un noir violet changeant; les grandes, ainsi que les pennes de l'aile et de la queue, d'un noir de charbon; la queue est fourchue et ne dépasse pas les ailes.

II.

L'HIRONDELLE A VENTRE ROUX
DE CAYENNE.

Hirundo rufa. L.

Elle a la gorge rousse, et cette couleur s'étend sur tout le dessous du corps en se dégradant par nuances; le front blanchâtre, tout le reste du dessus du corps d'un beau noir luisant : elle est un peu plus petite que la nôtre.

Longueur totale, environ cinq pouces et demi; bec, six lignes; tarse, quatre à cinq; doigt postérieur, cinq.

Les hirondelles de cette espèce font leur nid dans les maisons, comme nos hirondelles de cheminée : elles le construisent en forme de cylindre avec de petites tiges, de la mousse, des plumes; ce cylindre est suspendu verticalement, et isolé de toutes parts : elles l'allongent comme font les nôtres, à mesure qu'elles se multiplient; l'entrée est au bas, sur l'un des côtés, et si bien ménagée qu'elle communique, dit-on, à tous les étages. La femelle y dépose quatre ou cinq œufs.

Il n'est point du tout contre la vraisemblance que nos hirondelles domestiques soient passées dans le nouveau continent, et y aient fondé une colonie qui aura conservé l'empreinte de la race primitive; empreinte très reconnoissable à travers les influences du nouveau climat.

III.

L'HIRONDELLE AU CAPUCHON ROUX.

(n° 725, fig. 2.)

Hirundo capensis. Gmel.

Ce roux est foncé et varié de noir; elle a aussi le croupion roux, terminé de blanc; le dos et les couvertures supérieures des ailes d'un beau noir tirant au bleu, avec des reflets d'acier poli; les pennes des ailes brunes, bordées d'un brun plus clair; celles de la queue noirâtres; toutes les latérales marquées, sur le côté intérieur, d'une tache blanche, laquelle ne paroît que lorsque la queue est épanouie; la gorge

variée de blanchâtre et de brun; enfin le dessous du corps semé de petites taches longitudinales noirâtres sur un fond jaune pâle.

M. le vicomte de Querhoent, qui a eu occasion d'observer cette hirondelle au cap de Bonne-Espérance, nous apprend qu'elle niche dans les maisons, comme les précédentes; qu'elle attache son nid au plafond des appartements; qu'elle le construit de terre à l'extérieur, de plumes à l'intérieur; qu'elle lui donne une forme arrondie, et qu'elle y adapte une espèce de cylindre creux qui en est la seule entrée et la seule issue. On ajoute que la femelle y pond quatre ou cinq œufs pointillés.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A L'HIRONDELLE DOMESTIQUE.

I.

LA GRANDE HIRONDELLE A VENTRE ROUX DU SÉNÉGAL[1].

Hirundo senegalensis. L.

Elle a la queue conformée de même que nos hirondelles de cheminée; elle a aussi les mêmes couleurs dans son plumage, mais ces couleurs sont distribuées différemment : d'ailleurs elle est beaucoup

1. N° 310, où cet oiseau est représenté sous le nom d'*hirondelle à ventre roux du Sénégal.*

plus grande, et paroît modelée sur d'autres proportions; en sorte qu'on peut la regarder comme une espèce à part. Elle a le dessus de la tête et du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes, d'un noir brillant, avec des reflets d'acier poli; les pennes des ailes et de la queue noires; le croupion roux, ainsi que toute la partie inférieure; mais la teinte de la gorge et des couvertures inférieures des ailes est beaucoup plus foible et presque blanche.

Longueur totale, huit pouces six lignes; bec, huit lignes; tarse de même, doigt et ongle postérieurs les plus longs après ceux du milieu; vol, quinze pouces trois lignes; queue, quatre pouces, fourchue de vingt-six lignes; dépasse les ailes d'un pouce.

II.

L'HIRONDELLE A CEINTURE BLANCHE.

Hirundo fasciata. L.

Celle-ci, n° 724, fig. 2, n'a point de roux dans son plumage; tout y est noir, excepté une ceinture blanche qu'elle a sur le ventre, et qui tranche vivement sur ce fond obscur : il y a encore un peu de blanc sur les jambes; et les pennes de la queue, qui sont noires dessus comme tout le reste, ne sont que brunes par dessous.

C'est un oiseau rare : il se trouve à Cayenne et à la Guiane, dans l'intérieur des terres, sur le bord des rivières. Il se plaît à voltiger sur l'eau comme font nos hirondelles; mais, ce qu'elles ne font pas toutes, il se pose volontiers sur les arbres déracinés qu'on y voit flottants.

Longueur totale, six pouces; bec noir, six lignes; tarse, six lignes; queue, deux pouces un quart, fourchue de près de dix-huit lignes; dépasse les ailes de quatre lignes.

III.

L'HIRONDELLE AMBRÉE.

Hirundo ambrosiaca. Gmel.

Seba dit que ces hirondelles, de même que les nôtres de rivage, gagnent la côte lorsque la mer est agitée; qu'on lui en a apporté quelquefois de mortes et de vivantes, et qu'elles exhalent une odeur si forte d'ambre gris qu'il n'en faut qu'une pour parfumer toute une chambre : cela lui fait conjecturer qu'elles se nourrissent d'insectes et autres animalcules qui sont eux-mêmes parfumés, et peut-être d'ambre gris. Celle qu'a décrite M. Brisson venoit du Sénégal, et avoit été envoyée par M. Adanson; mais, comme on voit, elle se trouve aussi quelquefois en Europe.

Tout son plumage est d'une seule couleur, et cette couleur est d'un gris brun, plus foncé sur la tête et sur les pennes des ailes que partout ailleurs; le bec est noir, et les pieds bruns : l'oiseau est tout au plus de la grosseur d'un roitelet.

J'ai hésité si je ne rapporterois pas cette espèce aux hirondelles de rivage, dont elle paroît avoir quelques façons de faire; mais comme le total de ses habitudes naturelles n'est pas assez connu, et qu'elle a la queue conformée de même que notre hirondelle domestique, j'ai cru devoir la rapporter provisoirement à cette dernière espèce.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six li-

gnes; tarse, trois; le doigt postérieur le plus court de tous; vol, once pouces et plus; queue, près de trois pouces, fourchue de dix-huit lignes, composée de douze pennes, dépassée par les ailes de quatre lignes.

L'HIRONDELLE

AU CROUPION BLANC,

OU L'HIRONDELLE DE FENÊTRE[1].

Hirundo urbica. L.

Ce n'est pas sans raison que les anciens donnoient à cette hirondelle, n° 542, fig. 2, le nom de *sauvage.* Elle peut à la vérité paroître familière et presque domestique, si on la compare au grand martinet; mais elle paroîtra sauvage si on la compare à notre hirondelle domestique. En effet, nous avons vu que celle-ci, lorsqu'elle trouve les cheminées fermées, comme elles le sont dans la ville de Nantua, niche sous les avant-toits des maisons, plutôt que de s'éloigner de l'homme; au lieu que l'espèce à croupion blanc, qui abonde dans les environs de cette ville, et qui y trouve fenêtres, portes, entablements, en un mot, toutes les aisances

1. En allemand, *kirsch-schwalben, mur-schwalben, berg-schwalben, mur-spyren, munster-spyren, wysse-spyren;* en anglois, *rock-martinettes, church-martinettes;* en italien, *rondoni, tartari,* noms qui se donnent aussi à l'hirondelle de rivage; vulgairement, *cul-blanc de fenêtre, petit martinet;* en Provence, *rabirolle, religieuse,* à cause de son plumage noir et blanc; en Lorraine, *le matelot, la petite hirondelle.*

pour y placer son nid, ne l'y place cependant jamais; elle aime mieux l'aller attacher tout au haut des rocs escarpés qui bordent le lac[1]. Elle s'approche de l'homme lorsqu'elle ne trouve point ailleurs ses convenances; mais, toutes choses égales, elle préfère pour l'emplacement de son manoir une avance de rocher à la saillie d'une corniche, une caverne à un péristyle, en un mot, la solitude aux lieux habités.

Un de ces nids, que j'ai observé dans le mois de septembre, et qui avoit été détaché d'une fenêtre, étoit composé de terre à l'extérieur, surtout de celle qui a été rendue par les vers, et que l'on trouve le matin çà et là sur les planches de jardin nouvellement labourées; il étoit fortifié dans le milieu de son épaisseur par des brins de paille, et dans la couche la plus antérieure par une grande quantité de plumes[2]. La poussière qui garnissoit le fond du nid fourmilloit de petits vers très grêles, hérissés de longs poils, se tortillant en tous sens, s'agitant avec vivacité, et s'aidant de leur bouche pour ramper; ils abondoient surtout aux endroits où les plumes étoient implantées dans les parois intérieures. On y trouva aussi des puces plus grosses, plus allongées, moins brunes que les puces ordinaires, mais conformées de même; et sept ou huit punaises, quoiqu'il n'y en eût point et qu'il n'y en eût jamais eu dans la maison. Ces deux dernières espèces d'in-

1. M. Guys de Marseille m'a aussi confirmé ce fait : mais il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'ont dit les anciens d'une digue très solide, d'un stade de longueur, formée entièrement de ces nids dans le port d'Héraclée en Égypte, et d'une autre digue semblable construite par les mêmes oiseaux dans une île consacrée à Isis.

2. J'ai trouvé jusqu'à quatre ou cinq gros de ces plumes dans un nid qui ne pesoit en tout que treize onces.

sectes se trouvoient indifféremment et dans la poussière du nid et dans les plumes des oiseaux qui l'habitoient au nombre de cinq, savoir, le père, la mère, et trois jeunes en état de voler. J'ai certitude que ces cinq oiseaux y passoient les nuits tous ensemble. Ce nid représentoit par sa forme le quart d'un demi-sphéroïde creux, allongé par ses pôles, d'environ quatre pouces et demi de rayon, adhérent par ses deux faces latérales au jambage et au châssis de la croisée, et par son équateur à la plate-bande supérieure. Son entrée étoit près de cette plate-bande, située verticalement, demi-circulaire, et fort étroite.

Les mêmes nids servent plusieurs années de suite, et probablement aux mêmes couples : ce qui doit s'entendre seulement des nids que les hirondelles attachent à nos fenêtres; car on m'assure que ceux qu'elles appliquent contre les rochers ne servent jamais qu'une seule saison, et qu'elles en font chaque année un nouveau. Quelquefois il ne leur faut que cinq ou six jours pour le construire; d'autres fois elles ne peuvent en venir à bout qu'en dix ou douze jours. Elles portent le mortier avec leur petit bec et leurs petites pattes, elles le gâchent et le posent avec le bec seul. Souvent on voit un assez grand nombre de ces oiseaux qui travaillent au même nid[1], soit qu'ils se plaisent à s'entre-aider les uns les autres, soit que dans cette espèce, l'accouplement ne pouvant avoir lieu que dans le nid, tous les mâles qui recherchent la même femelle travaillent avec émulation à l'achè-

1. J'en ai compté jusqu'à cinq posés dans un même nid, ou accrochés autour, sans compter les allants et venants; plus leur nombre est grand, plus l'ouvrage va vite.

vement de ce nid, dans l'espérance d'en faire un doux et prompt usage. On en a vu quelques uns qui travailloient à détruire le nid avec encore plus d'ardeur que les autres n'en mettoient à le construire : étoit-ce un mâle absolument rebuté, qui, n'espérant rien pour lui-même, cherchoit la triste consolation de troubler ou retarder les jouissances des autres? Quoi qu'il en soit, ces hirondelles arrivent plus tôt ou plus tard, suivant le degré de latitude; à Upsal le 9 mai, selon M. Linnæus; en France et en Angleterre dans les commencements d'avril [1], huit ou dix jours après les hirondelles domestiques, qui, selon M. Frisch, ayant le vol plus bas, trouvent plus facilement et plus tôt à se nourrir. Souvent elles sont surprises par les derniers froids, et on en a vu voltiger au travers d'une neige fort épaisse [2]. Les premiers

1. Cette année 1779 l'hiver a été sans neige, et le printemps très beau; néanmoins ces hirondelles ne sont arrivées en Bourgogne que le 9 avril, et sur le lac de Genève que le 14. On a dit qu'un cordonnier de Bâle, ayant mis à une hirondelle un collier sur lequel étoit écrit :

Hirondelle,
Qui es si belle,
Dis moi, l'hiver où vas-tu?

reçut, le printemps suivant, et par le même courrier, cette réponse à sa demande :

A Athènes,
Chez Antoine.
Pourquoi t'en informes-tu?

Ce qu'il y a de plus probable dans cette anecdote, c'est que les vers ont été faits en Suisse : quant au fait, il est plus que douteux, puisqu'on sait par Belon et par Aristote que les hirondelles sont des oiseaux semestriers dans la Grèce comme dans le reste de l'Europe, et qu'elles vont passer l'hiver en Afrique.

2. Cela prouve que ce que dit le curé Hoegstroem, de Nordlande, sur le pressentiment des températures, qu'il attribue aux hirondelles,

jours de leur arrivée elles se tiennent sur les eaux et dans les endroits marécageux. Je ne les ai guère vues revenir aux nids qui sont à mes fenêtres avant le 15 avril; quelquefois elles n'y ont paru que dans les premiers jours de mai. Elles établissent leur nid à toute exposition, mais par préférence aux fenêtres qui regardent la campagne, surtout lorsqu'il y a dans cette campagne des rivières, des ruisseaux ou des étangs : elles le construisent parfois dans les maisons; mais cela est rare et même fort difficile à obtenir. Leurs petits sont souvent éclos dès le 15 de juin. On a vu le mâle et la femelle se caresser sur le bord d'un nid qui n'étoit pas encore achevé, se becqueter avec un petit gazouillement expressif[1] : mais on ne les a point vus s'accoupler; ce qui donne lieu de croire qu'ils s'accouplent dans le nid, où on les entend gazouiller ainsi de très grand matin, et quelquefois pendant la nuit entière. Leur première ponte est ordinairement de cinq œufs blancs, ayant un

n'est pas plus applicable à celle-ci qu'à celle de cheminée, et doit être regardé, ainsi que je l'ai dit, comme fort douteux. « On a vu, dit-il, en Laponie des hirondelles partir dès le commencement d'août, et *abandonner leurs petits* dans un temps fort chaud, et où rien n'annonçoit un changement de température; mais ce changement ne tarda pas, et l'on pouvoit aller en traîneau le 8 septembre. Dans certaines années, au contraire, on les voit rester assez tard, quoique le temps ne soit pas doux, et on est assuré alors que le froid n'est pas prochain. »

Dans tout ceci, M. le curé paroît n'être que l'écho d'un bruit populaire, qu'il n'aura pas pris la peine de vérifier, et qui d'ailleurs est contredit par les observations les plus authentiques.

1. Frisch prétend que les mâles de cette espèce chantent mieux que ceux de l'hirondelle domestique; mais, à mon avis, c'est tout le contraire.

disque moins blanc au gros bout ; la seconde ponte est de trois ou quatre ; et la troisième, lorsqu'elle a lieu, de deux ou trois. Le mâle ne s'éloigne guère de la femelle tandis qu'elle couve ; il veille sans cesse à sa sûreté, à celle des fruits de leur union, et il fond avec impétuosité sur les oiseaux qui s'en approchent de trop près. Lorsque les petits sont éclos, tous deux leur portent fréquemment à manger, et paroissent en prendre beaucoup de soin. Cependant il y a des cas où cet amour paternel semble se démentir. Un de ces petits, déjà avancé et même en état de voler, étant tombé du nid sur la tablette de la fenêtre, le père et la mère ne s'en occupèrent point, ne lui donnèrent aucun secours : mais cette dureté apparente eut des suites heureuses ; car le petit, se voyant abandonné à lui-même, fit usage de ses ressources, s'agita, battit des ailes, et, au bout de trois quarts d'heure d'efforts, parvint à prendre sa volée. Ayant fait détacher du haut d'une autre fenêtre un nid contenant quatre petits nouvellement éclos, et l'ayant laissé sur la tablette de la même fenêtre, les père et mère, qui passoient et repassoient sans cesse, voltigeant autour de l'endroit d'où l'on avoit ôté le nid, et qui nécessairement le voyoient et entendoient le cri d'appel de leurs petits, ne parurent point non plus s'en occuper, tandis qu'une femelle moineau, dans le même lieu et les mêmes circonstances, ne cessa d'apporter la becquée aux siens pendant quinze jours. Il semble que l'attachement de ces hirondelles pour leurs petits dépende du local ; cependant elles continuent de leur donner la nourriture encore longtemps après qu'ils ont commencé à voler, et même

elles la leur portent au milieu des airs. Le fond de cette nourriture consiste en insectes ailés qu'elles attrapent au vol [1], et cette manière de les attraper leur est tellement propre que, lorsqu'elles en voient un posé sur une muraille, elles lui donnent un coup d'aile en passant, pour le déterminer à voler, et pouvoir ensuite le prendre plus à leur aise.

On dit que les moineaux s'emparent souvent des nids de ces hirondelles, et cela est vrai; mais on ajoute que les hirondelles, ainsi chassées de chez elles, reviennent quelquefois avec un grand nombre d'autres, ferment en un instant l'entrée du nid avec le même mortier dont elles l'ont construit, y claquemurent les moineaux, et rendent ainsi l'usurpation funeste aux usurpateurs. Je ne sais si cela est jamais arrivé; mais ce que je puis dire, c'est que des moineaux s'étant emparés, sous mes yeux et en différents temps, de plusieurs nids d'hirondelles, celles-ci, à la vérité, y sont revenues en nombre et à plusieurs fois dans le cours de l'été, sont entrées dans le nid, se sont querellées avec les moineaux, ont voltigé aux environs, quelquefois pendant un jour ou deux, mais qu'elles n'ont jamais fait la plus légère tentative pour fermer l'entrée du nid, quoiqu'elles fussent bien dans le cas, qu'elles se trouvassent en force, et qu'elles eussent tous les moyens pour y réussir. Au reste, si les moineaux s'emparent des nids des hirondelles, ce n'est point du tout par l'effet d'aucune antipathie entre ces deux espèces, comme on l'a voulu

1. C'est l'opinion la plus générale, la plus conforme à l'observation journalière : cependant M. Guys m'assure que ces oiseaux cherchent les bois de pins, où ils trouvent des chenilles dont ils se nourrissent.

croire : cela signifie seulement que les moineaux prennent leurs convenances. Ils pondent dans ces nids parce qu'ils les trouvent commodes; ils pondroient volontiers dans tout autre nid, et même dans tout autre trou.

Quoique ces hirondelles soient un peu plus sauvages que les hirondelles de cheminée, quoique des philosophes aient cru que leurs petits étoient *inapprivoisables*[1], la vérité est néanmoins qu'ils s'apprivoisent assez facilement. Il faut leur donner la nourriture qu'elles aiment le mieux et qui est la plus analogue à leur nature, c'est-à-dire des mouches, des papillons, et leur en donner souvent[2]; il faut surtout ménager leur amour pour la liberté, sentiment commun à tous les genres d'animaux, mais qui, dans aucun, n'est si vif ni si ombrageux que dans le genre ailé[3]. On a vu une de ces hirondelles apprivoisées qui avoit pris un attachement singulier pour la per-

1. M. Rousseau de Genève.

2. Quelques auteurs prétendent qu'elles ne peuvent absolument vivre de matières végétales; cependant il ne faut pas croire que ce soit un poison pour elles. Le pain entroit pour quelque chose dans la nourriture d'une hirondelle apprivoisée dont je parlerai bientôt : mais, ce qui est le plus singulier, on a vu des enfants nourrir de petits hirondeaux de cheminée avec la seule fiente qui tomboit d'un nid d'hirondelle de la même espèce; ces jeunes oiseaux vécurent fort bien pendant dix jours à ce régime, et il y a toute apparence qu'ils l'eussent soutenu encore quelque temps si l'expérience n'eût été interrompue par une mère qui avoit plus le goût de la propreté que celui des connoissances.

3. « J'ai souvent eu le plaisir, dit M. Rousseau, de les voir se tenir dans ma chambre, les fenêtres fermées, assez tranquilles pour gazouiller, jouer et folâtrer ensemble à leur aise en attendant qu'il me plût de leur ouvrir, bien sûres que cela ne tarderoit pas. En effet, je me levois tous les jours pour cela à quatre heures du matin. »

sonne dont elle avoit reçu l'éducation; elle restoit sur ses genoux des journées entières; et lorsqu'elle la voyoit reparoître après quelques heures d'absence, elle l'accueilloit avec de petits cris de joie, un battement d'ailes et toute l'expression du sentiment. Elle commençoit déjà à prendre la nourriture dans les mains de sa maîtresse, et il y a toute apparence que son éducation eût réussi complètement si elle ne se fût pas envolée. Elle n'alla pas fort loin, soit que la société intime de l'homme lui fût devenue nécessaire, soit qu'un animal dépravé, du moins amolli par la vie domestique, ne soit plus capable de la liberté : elle se donna à un jeune enfant, et bientôt après elle périt sous la griffe d'un chat. M. le vicomte de Querhoent m'assure qu'il a aussi élevé, pendant plusieurs mois, de jeunes hirondelles prises au nid; mais il ajoute qu'il n'a jamais pu venir à bout de les faire manger seules, et qu'elles ont toujours péri dans le temps où elles ont été abandonnées à elles-mêmes. Lorsque celle dont j'ai parlé ci-dessus vouloit marcher, elle se traînoit de mauvaise grâce, à cause de ses pieds courts : aussi les hirondelles de cette espèce se posent-elles rarement ailleurs que dans leur nid, et seulement lorsque la nécessité les y oblige : par exemple, elles se posent sur le bord des eaux, lorsqu'il s'agit d'amasser la terre humide dont elles construisent leur nid, ou dans les roseaux pour y passer les nuits sur la fin de l'été, lorsqu'à la troisième ponte elles sont devenues trop nombreuses pour pouvoir être toutes contenues dans les nids[1], ou

1. Vers la fin de l'été, on les voit voltiger le soir en grand nombre

enfin sur les couverts et les cordons d'un grand bâtiment, lorsqu'il s'agit de s'assembler pour le départ. M. Hébert avoit en Brie une maison qu'elles prenoient tous les ans pour leur rendez-vous général : l'assemblée étoit fort nombreuse, non seulement parce que l'espèce l'est beaucoup par elle-même, chaque paire faisant toujours deux et quelquefois trois pontes, mais aussi parce que souvent les hirondelles de rivage et quelques traîneuses de l'espèce domestique en augmentoient le nombre. Elles ont un cri particulier dans cette circonstance, et qui paroît être leur cri d'assemblée. On a remarqué que, peu de temps avant leur départ, elles s'exercent à s'élever presque jusqu'aux nues, et semblent ainsi se préparer à voyager dans ces hautes régions; ce qui s'accorde avec d'autres observations dont j'ai rendu compte dans l'article précédent, et ce qui explique en même temps pourquoi l'on voit si rarement ces oiseaux dans l'air, faisant route d'une contrée à l'autre. Ils sont fort répandus dans l'ancien continent; cependant Aldrovande assure qu'il n'en a jamais vu en Italie, et notamment aux environs de Bologne. On les prend l'automne en Alsace avec les étourneaux, dit M. Herman, en laissant tomber, à l'entrée de la nuit, un filet tendu sur un marais rempli de joncs, et noyant le lendemain les oiseaux qui se trouvent pris dessous. On comprend aisément que les hirondelles noyées de cette manière auront été quel-

sur les eaux, et voltiger presque jusqu'à la nuit close : c'est apparemment pour y aller qu'elles se rassemblent tous les jours une heure ou deux avant le coucher du soleil. Ajoutez à cela qu'il s'en trouve beaucoup moins le soir dans les villes que pendant le reste de la journée.

quefois rendues à la vie, et que ce fait très simple, ou quelque autre de même genre, aura pu donner lieu à la fable de leur immersion et de leur émersion annuelles.

Cette espèce semble tenir le milieu entre l'espèce domestique et le grand martinet : elle a un peu du gazouillement et de la familiarité de celle-là ; elle construit son nid à peu près comme elle, et ses doigts sont composés du même nombre de phalanges respectivement : elle a les pieds pattus du martinet, et le doigt postérieur disposé à se tourner en avant ; elle vole comme lui par les grandes pluies, et vole alors en troupes plus nombreuses que de coutume ; comme lui elle s'accroche aux murailles, se pose rarement à terre : lorsqu'elle y est posée, elle rampe plutôt qu'elle ne marche. Elle a aussi l'ouverture du bec plus large que l'hirondelle domestique, du moins en apparence, parce que son bec s'élargit brusquement à la hauteur des narines, où ses bords font de chaque côté un angle saillant. Enfin quoiqu'elle ait un peu plus de masse, elle paroît un peu moins grosse, parce qu'elle a les plumes, et surtout les couvertures inférieures de la queue, moins fournies. Le poids moyen de toutes celles que j'ai pesées a été constamment de trois à quatre gros.

Elles ont le croupion, la gorge, et tout le dessous du corps, d'un beau blanc ; la côte des couvertures de la queue brune ; le dessus de la tête et du cou, le dos, ce qui paroît des plumes et des plus grandes couvertures supérieures de la queue, d'un noir lustré, enrichi de reflets bleus ; les plumes de la tête et du dos cendrées à leur base, blanches dans leur par-

tie moyenne; les pennes des ailes brunes, avec des reflets verdâtres sur les bords; les trois dernières les plus voisines du corps terminées de blanc; les pieds couverts jusqu'aux ongles d'un duvet blanc, le bec noir, et les pieds gris brun. Le noir de la femelle est moins décidé : son blanc est moins pur; il est même varié de brun sur le croupion. Les jeunes ont la tête brune, une teinte de cette même couleur sous le cou; les reflets du dessus du corps d'un bleu moins foncé, et même verdâtres à certains jours; et, ce qui est remarquable, ils ont les pennes des ailes plus foncées. Il semble que l'individu décrit par M. Brisson étoit un jeune. Ces jeunes ont un mouvement fréquent dans la queue de bas en haut, et la naissance de la gorge dénuée de plumes.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes; l'intérieur d'un rouge pâle au fond, noirâtre auprès de la pointe; narines rondes et découvertes; langue fourchue, un peu noirâtre vers le bout; tarse, cinq lignes et demie, garni de duvet plutôt sur les côtés que devant et derrière; doigt du milieu, six lignes et demie; vol, dix pouces et demi; queue, deux pouces, fourchue de six, sept, et jusqu'à neuf lignes, paroît carrée lorsqu'elle est fort épanouie; dépasse les ailes de huit à neuf lignes, dans quelques individus de cinq seulement, dans d'autres point du tout.

Tube intestinal, six à sept pouces; très petits cœcums, pleins d'une matière différente de celle qui remplissoit les vrais intestins; une vésicule du fiel, gésier musculeux; œsophage, vingt lignes, se dilate avant son insertion en une petite poche glanduleuse;

testicules de forme ovoïde, inégaux; le grand diamètre du plus gros étoit de quatre lignes, son petit diamètre de trois : on voyoit à leur surface une quantité de circonvolutions, comme d'un petit vaisseau tortillé et roulé en tous sens.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que les petits pèsent plus que les père et mère : cinq petits qui n'avoient encore que le duvet pesoient ensemble trois onces, ce qui faisoit pour chacun trois cent quarante-cinq grains; au lieu que les père et mère ne pesoient à eux deux qu'une once juste, ce qui faisoit pour chacun deux cent quatre-vingt-huit grains. Les gésiers des petits étoient distendus par la nourriture, au point qu'ils avoient la forme d'une cucurbite, et pesoient ensemble deux gros et demi, ou cent quatre-vingts grains, ce qui faisoit trente-six grains pour chacun; au lieu que les deux gésiers des père et mère, qui ne contenoient presque rien, pesoient seulement dix-huit grains les deux, c'est-à-dire le quart du poids des autres : leur volume étoit aussi plus petit à peu près dans la même proportion. Cela prouve clairement que les père et mère se refusent le nécessaire, pour donner le superflu à leurs petits, et que dans le premier âge les organes prépondérants sont ceux qui ont rapport à la nutrition[1], de même que dans l'âge adulte ce sont ceux qui ont rapport à la reproduction.

On voit quelquefois des individus de cette espèce qui ont tout le plumage blanc; je puis citer deux témoins dignes de foi, M. Hébert et M. Herman. L'hirondelle blanche de ce dernier avoit les yeux rouges,

1. J'ai observé la même disproportion et dans les gésiers et dans les intestins des jeunes moineaux, rossignols, fauvettes, etc.

ainsi que tant d'autres animaux à poil ou plumage blanc; elle n'avoit pas les pieds couverts de duvet comme les avoient les autres de la même couvée.

On peut regarder comme une variété accidentelle dans cette espèce l'hirondelle noire à ventre fauve de Barrère; et comme variété de climat l'hirondelle brune à poitrine blanchâtre de la Jamaïque, dont parle Brown[1].

L'HIRONDELLE DE RIVAGE[2].

Hirundo riparia. L.

Nous avons vu les deux espèces précédentes employer beaucoup d'industrie et de travail pour bâtir leur petite maison en maçonnerie; nous allons voir deux autres espèces faire leur ponte dans des trous en terre, dans des trous de muraille, dans des arbres creux, sans se donner beaucoup de peine pour construire un nid, et se contentant de préparer à leur couvée une petite litière composée des matériaux les

1. Cet auteur lui donne le nom de *house-swallow;* mais elle a plus de rapport avec l'hirondelle au croupion blanc.

2. Dans la basse Allemagne, *speiren* (c'est en Suisse le nom des martinets); en anglois *a bank-martinet;* en italien, *rondoni, tartari* (noms qui se donnent aussi à l'hirondelle de fenêtre); en françois, *hirondelle d'eau, argatile, ergatile,* noms sans doute formés du mot *argatilis,* qu'on a pris pour le nom d'une hirondelle; *petit martinet,* de même que l'hirondelle de fenêtre: à Nantes, *mottereau;* à Saint-Ay, près d'Orléans, *carreaux,* peut-être parce qu'elles font leurs nids dans des carrières sur les bords de la Loire; *batte-marre,* de même que la lavandière; à Genève, *grison;* en Sibérie, *streschis.*

plus communs, entassés sans art ou grossièrement arrangés.

Les hirondelles de rivage, n° 453, fig. 2, arrivent dans nos climats et en repartant à peu près dans les mêmes temps que nos hirondelles de fenêtre. Dès la fin du mois d'août elles commencent à s'approcher des endroits où elles ont coutume de se réunir toutes ensemble ; et vers la fin de septembre M. Hébert a vu souvent les deux espèces rassemblées en grand nombre sur la maison qu'il occupoit en Brie[1], et par préférence, sur le côté du comble qui étoit tourné au midi. Lorsque l'assemblée étoit formée, la maison en étoit entièrement couverte. Cependant toutes ces hirondelles ne changent pas de climat pendant l'hiver. M. le commandeur des Mazys me mande qu'on en voit constamment à Malte dans cette saison, surtout par les mauvais temps[2] ; et il est bon d'observer que dans cette île il n'y a d'autre lac, d'autre étang, que la mer, et que par conséquent on ne peut supposer que dans l'intervalle des tempêtes elles soient plongées au fond des eaux. M. Hébert en a vu voltiger en

1. Cette maison étoit dans une petite ville, mais à une extrémité ; elle avoit son principal aspect sur une rivière, et tenoit à la campagne de plusieurs côtés.

2. « A Saint-Domingue, dit M. le chevalier Lefebvre Deshays, on voit arriver les hirondelles à l'approche des grains : les nuages se dissipent-ils, elles s'en vont aussi, et suivent apparemment la pluie. » Elles sont en effet très communes en cette île dans la saison des pluies. Aristote écrivoit, il y a deux mille ans, que, même en été, l'hirondelle de rivage ne paroissoit dans la Grèce que lorsqu'il pleuvoit. Enfin l'on sait que sur toutes les mers on voit pendant les tempêtes des oiseaux de toute espèce, aquatiques et autres, relâcher dans les îles, quelquefois se réfugier sur les vaisseaux, et que leur apparition est presque toujours l'annonce de quelque bourrasque.

différents mois de l'hiver jusqu'à quinze ou seize à la fois dans les montagnes de Bugey; c'étoit fort près de Nantua, à une hauteur moyenne, dans une gorge d'un quart de lieue de long sur trois ou quatre cents pas de large, lieu délicieux, ayant sa principale exposition au midi, garanti du nord et du couchant par des rochers à perte de vue, où le gazon conserve presque toute l'année son beau vert et sa fraîcheur, où la violette fleurit en février, et où l'hiver ressemble à nos printemps. C'est dans ce lieu privilégié que l'on voit fréquemment ces hirondelles jouer et voltiger dans la mauvaise saison, et poursuivre les insectes, qui n'y manquent pas non plus. Lorsque le froid devient trop vif, et qu'elles ne trouvent plus de moucherons au dehors, elles ont la ressource de se réfugier dans leurs trous, où la gelée ne pénètre point, où elles trouvent assez d'insectes terrestres et de chrysalides pour se soutenir pendant ces courtes intempéries, et où peut-être elles éprouvent plus ou moins cet état de torpeur et d'engourdissement auquel M. Gmelin et plusieurs autres prétendent qu'elles sont sujettes pendant les froids, mais auquel les expériences de M. Collinson prouvent qu'elles ne sont pas toujours sujettes. Les gens du pays dirent à M. Hébert qu'elles paroissoient les hivers après que les neiges des avents étoient fondues, toutes les fois que le temps étoit doux.

Ces oiseaux se trouvent dans toute l'Europe. Belon en a observé en Romanie qui nichoient avec les martin-pêcheurs et les guêpiers dans les berges du fleuve Marissa, autrefois le fleuve *Hebrus*. M. Kœnigsfeld, voyageant dans le nord, s'aperçut que la rive gauche

d'un ruisseau qui passe au village de Kakui en Sibérie étoit criblée, sur une étendue d'environ quinze toises, d'une quantité de trous servant de retraite à de petits oiseaux grisâtres nommés *streschis* (lesquels ne peuvent être que des hirondelles de rivage). On en voyoit cinq ou six cents voler pêle-mêle autour de ces trous, y entrer, en sortir, et toujours en mouvement, comme des moucherons. Les hirondelles de cette espèce sont fort rares dans la Grèce, selon Aristote; mais elles sont assez communes dans quelques contrées d'Italie, d'Espagne, de France, d'Angleterre, de Hollande et d'Allemagne[1]. Elles font leurs trous ou les choisissent par préférence dans les berges et les falaises escarpées, parce qu'elles y sont plus en sûreté; sur le bord des eaux dormantes, parce qu'elles y trouvent des insectes en plus grande abondance; dans les terrains sablonneux, parce qu'elles ont plus de facilité à y faire leurs petites excavations et à s'y arranger. M. Salerne nous apprend que sur les bords de la Loire elles nichent dans les carrières; d'autres disent dans les grottes. Toutes ces opinions peuvent être vraies, pourvu qu'elles ne soient pas exclusives. Le nid de ces hirondelles n'est qu'un amas de paille et d'herbe sèche; il est garni à l'intérieur de plumes sur lesquelles les œufs reposent immédiatement[2]. Quelquefois elles creusent elles-mêmes leurs trous; d'autres fois elles

1. Dans les rives du Rhin, de la Loire, de la Saône, etc.

2. Schwenckfeld dit que ce nid est de forme sphérique; mais cela me paroît plus vrai de la cavité des trous où pondent ces hirondelles, que du nid qu'elles y construisent. *Non faciunt hæ nidos*, dit Pline; Aldrovande est de son avis. M. Edwards dit que ceux qu'avoit fait fouiller M. Collinson étoient parfaits; mais il ne spécifie pas leur forme. Enfin Belon doute qu'elles creusent elles-mêmes leurs trous.

s'emparent de ceux des guêpiers et des martin-pêcheurs. Le boyau qui y conduit est ordinairement de dix-huit pouces de longueur. On n'a pas manqué de donner à cette espèce le pressentiment des inondations, comme on a donné aux autres celui du froid et du chaud, et tout aussi gratuitement : on a dit qu'elle ne se laissoit jamais surprendre par les eaux; qu'elle savoit faire sa retraite à propos, et plusieurs jours avant qu'elles parvinssent jusqu'à son trou. Mais elle a une manière tout aussi sûre et mieux constatée pour ne point souffrir des inondations, c'est de creuser son trou et son nid fort au dessus de la plus grande élévation possible des eaux.

Ces hirondelles ne font, suivant M. Frisch, qu'une seule ponte par an ; elle est de cinq ou six œufs blancs, demi-transparents, et sans taches, dit M. Klein. Leurs petits prennent beaucoup de graisse, et une graisse très fine, comparable à celle des ortolans. Comme cette espèce a un fonds de subsistance plus abondant que les autres, et qui consiste non seulement dans la nombreuse tribu des insectes ailés, mais dans celle des insectes vivant sous terre, et dans la multitude des crysalides qui y végètent, elle doit nourrir ses petits encore mieux que les autres espèces, qui, comme nous avons vu, nourrissent très bien les leurs : aussi fait-on une grande consommation des hirondeaux de rivage en certains pays, par exemple à Valence en Espagne[1]; ce qui me feroit croire que, dans ces mêmes pays, ces oiseaux, quoi qu'en dise M. Frisch, font plus d'une ponte par an.

1. Ces jeunes hirondeaux sont néanmoins sujets aux poux de bois, qui se glissent sous leur peau : mais ils n'ont jamais de punaises.

Les adultes poursuivent leur proie sur les eaux avec une telle activité, qu'on se persuaderoit qu'ils se battent. En effet, ils se rencontrent, ils se choquent en courant après les mêmes moucherons; ils se les arrachent ou se les disputent en jetant des cris perçants: mais tout cela n'est autre chose que de l'émulation, telle qu'on la voit régner entre des animaux d'espèce quelconque attirés par la même proie et poussés du même appétit.

Quoique cette espèce semble être la plus sauvage des espèces européennes, du moins à en juger par les lieux qu'elle choisit pour son habitation, elle est toutefois moins sauvage que le grand martinet, lequel fait, à la vérité, sa demeure dans les villes, mais ne se mêle jamais avec aucune autre espèce d'hirondelle; au lieu que l'hirondelle de rivage va souvent de compagnie avec celle de fenêtre, et même avec celle de cheminée. Cela arrive surtout dans les temps du passage, temps où les oiseaux paroissent mieux sentir qu'en toute autre circonstance le besoin et peut-être l'intérêt qu'ils ont de se réunir. Au reste, elle diffère des deux espèces dont je viens de parler, par le plumage, par la voix, et, comme on a pu le voir, par quelques unes de ses habitudes naturelles : ajoutez qu'elle ne se perche jamais, qu'elle revient au printemps beaucoup plus tôt que le grand martinet. Je ne sais sur quel fondement Gesner prétend qu'elle s'accroche et se suspend par les pieds pour dormir.

Elle a toute la partie supérieure gris-de-souris, une espèce de collier de la même couleur au bas du cou, tout le reste de la partie inférieure blanc ; les pennes de la queue et des ailes brunes, les couvertures in-

férieures des ailes grises, le bec noirâtre, et les pieds bruns, garnis par derrière, jusqu'aux doigts, d'un duvet de même couleur.

Le mâle, dit Schwenckfeld, est d'un gris plus sombre, et il a à la naissance de la gorge une teinte jaunâtre.

C'est la plus petite des hirondelles d'Europe. Longueur totale, quatre pouces neuf lignes; bec, un peu plus de cinq lignes; langue fourchue; tarse, cinq lignes; doigt postérieur le plus court de tous; vol, onze pouces; queue, deux pouces un quart, fourchue de huit lignes, composée de douze pennes; les ailes composées de dix-huit, dont les neuf plus intérieures sont égales entre elles; dépassent la queue de cinq lignes.

L'HIRONDELLE GRISE

DES ROCHERS[1].

Hirundo montana. L.

Nous avons vu que les hirondelles de fenêtre étoient aussi parfois des hirondelles de rocher : mais celles dont il s'agit ici le sont toujours; toujours elles nichent dans les rochers : elles ne descendent dans la plaine que pour suivre leur proie; et communément leur apparition annonce la pluie un jour ou deux d'avance : sans doute que l'humidité, ou plus générale-

1. Je ne connois cette espèce que par M. le marquis de Piolenc, qui m'en a envoyé deux individus.

ment l'état de l'air qui précède la pluie, détermine les insectes dont elles se nourrissent à quitter la montagne. Ces hirondelles vont de compagnie avec celles de fenêtre; mais elles ne sont pas en si grand nombre. On voit assez souvent le matin des oiseaux de ces deux espèces voltiger ensemble autour du château de l'Épine en Savoie. Ceux dont il s'agit ici paroissent les premiers, et sont aussi les premiers à regagner la montagne : sur les huit heures et demie du matin il n'en reste pas un seul dans la plaine.

L'hirondelle de rocher arrive en Savoie vers le milieu d'avril, et s'en va dès le premier août; mais on voit encore des traîneuses jusqu'au 10 octobre. Il en est de même de celles qui se trouvent dans les montagnes d'Auvergne et du Dauphiné.

Cette espèce semble faire la nuance entre l'hirondelle de fenêtre, dont elle a à peu près le cri et les allures, et celle de rivage, dont elle a les couleurs; toutes les plumes du dessus de la tête et du corps, les pennes et les couvertures de la queue, les pennes et les couvertures supérieures des ailes, sont d'un gris brun bordé de roux; la paire intermédiaire de la queue est moins foncée; les quatre paires latérales comprises entre cette intermédiaire et la plus extérieure sont marquées, sur le côté intérieur, d'une tache blanche qui ne paroît que lorsque la queue est épanouie; le dessous du corps est roux; les flancs d'un roux teinté de brun, les couvertures inférieures des ailes brunes, le pied revêtu d'un duvet gris varié de brun, le bec et les ongles noirs.

Longueur totale, cinq pouces dix lignes; vol, douze pouces deux tiers; queue, vingt-une lignes,

un peu fourchue, composée de douze pennes, dépassée par les ailes de sept lignes.

La seule chose qui m'a paru digne d'être remarquée dans l'intérieur, c'est qu'à l'endroit du cœcum il y avoit une seule appendice d'une ligne de diamètre et d'une ligne un quart de longueur. J'ai déjà vu la même chose dans le bihoreau.

LE MARTINET NOIR[1].

Hirundo apus. GMEL.

Les oiseaux de cette espèce sont de véritables hirondelles, et, à bien des égards, plus hirondelles, si j'ose ainsi parler, que les hirondelles mêmes; car non seulement ils ont les principaux attributs qui caractérisent ce genre, mais ils les ont à l'excès : leur cou, leur bec, et leurs pieds, sont plus courts; leur tête et leur gosier plus larges, leurs ailes plus longues; ils ont le vol plus élevé, plus rapide que ces oiseaux, qui volent déjà si légèrement[2]. Ils volent par néces-

1. En espagnol, *venceio, arrexaquo;* en anglois, *great-swallow; martlettes;* en allemand, *ger-schwalb, geyr-schwalb;* en françois, *martinet, martelet, grande hirondelle;* en différentes provinces, *grande hirondelle, hirondelle noire, martelet, alérion; arbalétrier* à Avignon (parce qu'il a en volant la forme d'un arc tendu) : à Aix, *faucillette;* en Champagne, *griffon, griffet;* à Genève, *martyrola* (petit martyr, parce que les enfants se plaisent à le tourmenter); à Paris, dans le peuple, *le Juif; hirondelle de mer* au cap de Bonne-Espérance.

2. Aristote disoit qu'on ne pouvoit distinguer les martinets des hirondelles que par leurs pieds pattus; il ne connoissoit donc pas la sin-

sité, car d'eux-mêmes ils ne se posent jamais à terre; et lorsqu'ils y tombent par quelque accident, ils ne se relèvent que très difficilement dans un terrain plat; à peine peuvent-ils, en se traînant sur une petite motte, en grimpant sur une taupinière ou sur une pierre, prendre leurs avantages assez pour mettre en jeu leurs longues ailes [1]. C'est une suite de leur conformation, ils ont le tarse fort court; et lorsqu'ils sont posés ce tarse porte à terre jusqu'au talon, de sorte qu'ils sont à peu près couchés sur le ventre, et que, dans cette situation, la longueur de leurs ailes devient pour eux un embarras plutôt qu'un avantage, et ne sert qu'à leur donner un inutile balancement de droite et de gauche [2]. Si tout le terrain étoit uni et sans aucune inégalité, les plus légers oiseaux deviendroient les plus pesants des reptiles; et s'ils se trouvoient sur une surface dure et polie, ils seroient privés de tout mouvement progressif; tout changement de place leur seroit interdit. La terre n'est donc pour eux qu'un vaste écueil, et ils sont obligés d'éviter cet écueil avec le plus grand soin.

gulière conformation de leurs pieds et de leurs doigts, ni leurs mœurs et leurs habitudes encore plus singulières.

1. Un chasseur m'a assuré qu'ils se posoient quelquefois sur des tas de crottin, où ils trouvoient des insectes et assez d'avantage pour pouvoir prendre leur volée.

2. Deux de ces oiseaux observés par M. Hébert n'avoient, étant posés sur une table et sur le pavé, que ce seul mouvement : leurs plumes se renfloient lorsqu'on approchoit la main. Un jeune, trouvé au pied de la muraille où étoit le nid, avoit déjà cette habitude de hérisser ses plumes, qui n'avoient pas encore la moitié de leur longueur. J'en ai vu deux, depuis peu, qui ont pris leur essor, étant posés l'un sur le pavé, l'autre dans une allée sablée: ils ne marchoient point, et ne changeoient de place qu'en battant des ailes.

Ils n'ont guère que deux manières d'être, le mouvement violent ou le repos absolu ; s'agiter avec effort dans le vague de l'air, ou rester blottis dans leur trou, voilà leur vie : le seul état intermédiaire qu'ils connoissent, c'est de s'accrocher aux murailles et aux troncs d'arbres tout près de leur trou, et de se traîner ensuite dans l'intérieur de ce trou en rampant, en s'aidant de leur bec et de tous les points d'appui qu'ils peuvent se faire. Ordinairement ils y entrent de plein vol; et après avoir passé et repassé devant plus de cent fois, ils s'y élancent tout à coup, et d'une telle vitesse, qu'on les perd de vue, sans savoir où ils sont allés : on seroit presque tenté de croire qu'ils deviennent invisibles.

Ces oiseaux sont assez sociables entre eux, mais ils ne le sont point du tout avec les autres espèces d'hirondelles, avec qui ils ne vont jamais de compagnie : aussi en diffèrent-ils pour les mœurs et le naturel, comme on le verra dans la suite de cet article. On dit qu'ils ont peu d'instinct : ils en ont cependant assez pour loger dans nos bâtiments sans se mettre dans notre dépendance, pour préférer un logement sûr à un logement plus commode ou plus agréable. Ce logement, du moins dans nos villes, c'est un trou de muraille dont le fond est plus large que l'entrée; le plus élevé est celui qu'ils aiment le mieux, parce que son élévation fait leur sûreté : ils le vont chercher jusque dans les clochers et les plus hautes tours, quelquefois sous les arches des ponts, où il est moins élevé, mais où apparemment ils le croient mieux caché, d'autres fois dans des arbres creux, ou enfin dans des berges escarpées à côté des martin-

pêcheurs, des guêpiers, et des hirondelles de rivage. Lorsqu'ils ont adopté un de ces trous, ils y reviennent tous les ans, et savent bien le reconnoître quoiqu'il n'ait rien de remarquable. On les soupçonne, avec beaucoup de vraisemblance, de s'emparer quelquefois des nids des moineaux ; mais quand à leur retour ils trouvent les moineaux en possession du leur, ils viennent à bout de se le faire rendre sans beaucoup de bruit.

Les martinets sont de tous les oiseaux de passage ceux qui, dans notre pays, arrivent les derniers et s'en vont les premiers. D'ordinaire ils commencent à paroître sur la fin d'avril ou au commencement de mai, et ils nous quittent avant la fin de juillet [1]. Leur marche est moins régulière que celle des autres hirondelles, et paroît plus subordonnée aux variations de la température. On en voit quelquefois en Bourgogne dès le 20 avril ; mais ces premiers venus sont des passagers qui vont plus loin : les domiciliés ne reviennent guère prendre possession de leur nid avant les premiers jours de mai. Leur retour s'annonce par de grands cris. Ils entrent assez rarement deux en même temps dans le même trou, et ce n'est pas sans avoir beaucoup voltigé auparavant : plus rarement ces deux sont suivis d'un troisième ; mais ce dernier ne s'y fixe jamais.

J'ai fait enlever en différents temps et en différents endroits dix ou douze nids de martinets : j'ai trouvé dans tous à peu près les mêmes matériaux, et des

1. On m'assure qu'ils n'arrivent qu'en mai sur le lac de Genève, et qu'ils en repartent vers la fin de juillet ou au commencement d'août ; et lorsqu'il fait bien beau et bien chaud, dès le 15 juillet.

matériaux de toute espèce; de la paille avec l'épi, de l'herbe sèche, de la mousse, du chanvre, des bouts de ficelle, de fil et de soie, un bout de queue d'hermine, de petits morceaux de gaze, de mousseline et autre étoffes légères, des plumes d'oiseaux domestiques, de perdrix, de perroquets, du charbon, en un mot, tout ce qui peut se trouver dans les balayures des villes. Mais comment des oiseaux qui ne se posent jamais à terre viennent-ils à bout d'amasser tout cela? Un observateur célèbre soupçonne qu'ils enlèvent ces matériaux divers en rasant la surface du terrain, de même qu'ils boivent, en rasant la surface de l'eau. Frisch croit qu'ils saisissent dans l'air ceux qui sont portés jusqu'à eux par quelque coup de vent; mais on sent bien qu'ils ne peuvent se procurer que fort peu de chose de cette dernière façon, et que si la première étoit la véritable, elle ne pourroit être ignorée dans les villes où ils sont domiciliés: or, après des informations exactes, je n'ai trouvé qu'une seule personne digne de foi qui crût avoir vu les martinets (ce sont ses expressions) occupés à cette récolte; d'où je conclus que cette récolte n'a point lieu. Je trouve beaucoup plus vraisemblable ce que m'ont dit quelques gens simples, témoins oculaires, qu'ils avoient vu fort souvent les martinets sortir des nids d'hirondelles et de moineaux, emportant des matériaux dans leurs petites serres; et ce qui augmente la probabilité de cette observation, c'est que, 1° les nids des martinets sont composés des mêmes choses que ceux des moineaux; 2° c'est que l'on sait d'ailleurs que les martinets entrent quelquefois dans les nids des petits oiseaux pour manger les œufs; d'où

l'on peut juger qu'ils ne se font pas faute de piller le nid quand ils ont besoin de matériaux. A l'égard de la mousse qu'ils emploient en assez grande quantité, il est possible qu'ils la prennent avec leurs petites serres, qui sont très fortes, sur le tronc des arbres, où ils savent fort bien s'accrocher, d'autant plus qu'ils nichent aussi comme on sait dans les arbres creux.

De sept nids trouvés sous le cintre d'un portail d'église, à quinze pieds du sol, il n'y en avoit que trois qui eussent la forme régulière d'un nid en coupe, et dont les matériaux fussent plus ou moins entrelacés; ils l'étoient plus régulièrement qu'ils ne le sont communément dans les nids des moineaux : ceux des martinets contenoient plus de mousse et moins de plumes, et en général ils sont moins volumineux.

Peu de temps après que les martinets ont pris possession d'un nid, il en sort continuellement pendant plusieurs jours, et quelquefois la nuit, des cris plaintifs; dans certains moments on croit distinguer deux voix : est-ce une expression de plaisir commune au mâle et à la femelle? est-ce un chant d'amour par lequel la femelle invite le mâle à venir remplir les vues de la nature? Cette dernière conjecture semble être la mieux fondée, d'autant plus que le cri du mâle en amour, lorsqu'il poursuit sa femelle dans l'air, est moins traînant et plus doux. On ignore si cette femelle s'apparie avec un seul mâle, ou si elle en reçoit plusieurs; tout ce que l'on sait, c'est que dans cette circonstance on voit assez souvent trois ou quatre martinets voltiger autour du trou, et même étendre leurs griffes comme pour s'accrocher à la muraille; mais ce pourroient être les jeunes de l'année précé-

dente qui reconnoissent le lieu de leur naissance. Ces petits problèmes sont d'autant plus difficiles à résoudre, que les femelles ont à peu près le même plumage que les mâles, et qu'on a rarement l'occasion de suivre et d'observer de près leurs allures.

Ces oiseaux, pendant leur court séjour dans notre pays, n'ont que le temps de faire une seule ponte; elle est communément de cinq œufs blancs, pointus, de forme très allongée. J'en ai vu le 28 mai qui n'étoient pas encore éclos. Lorsque les petits ont percé la coque, bien différents des petits des autres hirondelles, ils sont presque muets et ne demandent rien : heureusement leurs père et mère entendent le cri de la nature, et leur donnent tout ce qu'il leur faut. Ils ne leur portent à manger que deux ou trois fois par jour; mais à chaque fois ils reviennent au nid avec une ample provision, ayant leur large gosier rempli de mouches, de papillons, de scarabées, qui s'y prennent comme dans une nasse, mais une nasse mobile, qui s'avance à leur rencontre et les engloutit[1]. Ils vivent aussi d'araignées qu'ils trouvent dans leurs trous et aux environs : leur bec a si peu de force, qu'ils ne peuvent s'en servir pour briser cette foible proie, ni même pour la serrer et l'assujettir.

Vers le milieu de juin les petits commencent à voler, et quittent bientôt le nid; après quoi les père et mère ne paroissent plus s'occuper d'eux. Les uns et les autres ont quantité de vermine qui ne paroît pas les incommoder beaucoup.

1. Le seul martinet qu'ait pu tuer M. Hébert avoit une quantité d'insectes ailés dans son gosier. Cet oiseau les prend, selon M. Frisch, en fondant dessus avec impétuosité, le bec ouvert de toute sa largeur.

Ces oiseaux sont bons à manger, comme tous les autres de la même famille, lorsqu'ils sont gras; les jeunes surtout, pris au nid, passent en Savoie et dans le Piémont pour un morceau délicat. Les vieux sont difficiles à tirer, à cause de leur vol également élevé et rapide : mais comme par un effet de cette rapidité même ils ne peuvent aisément se détourner de leur route, on en tire parti pour les tuer, non seulement à coups de fusil, mais à coups de baguette; toute la difficulté est de se mettre à portée d'eux et sur leur passage en montant dans un clocher, sur un bastion, etc.; après quoi il ne s'agit plus que de les attendre et de leur porter le coup lorsqu'on les voit venir directement à soi[1], ou bien lorsqu'ils sortent de leur trou. Dans l'île de Zante, les enfants les prennent à la ligne; ils se mettent aux fenêtres d'une tour élevée, et se servent pour toute amorce d'une plume que ces oiseaux veulent saisir pour porter à leur nid[2] : une seule personne en prend de cette manière cinq ou six douzaines par jour. On en voit beaucoup sur les ports de mer : c'est là qu'on peut les ajuster plus à son aise, et que les bons tireurs en démontent toujours quelques uns.

Les martinets craignent la chaleur, et c'est par cette raison qu'ils passent le milieu du jour dans leur nid, dans les fentes de muraille ou de rocher, entre l'entablement et les derniers rangs de tuiles d'un bâtiment

1. On en tue beaucoup de cette manière dans la petite ville que j'habite, surtout de ceux qui nichent sous le cintre du portail dont j'ai parlé.

2. Peut-être aussi prennent-ils cette plume pour un insecte : ils ont la vue bonne; mais en allant vite on ne distingue pas toujours bien.

élevé; et le matin et le soir ils vont à la provision, ou voltigent sans but et par le seul besoin d'exercer leurs ailes : ils rentrent le matin sur les dix heures, lorsque le soleil paroît, et le soir, une demi-heure après le coucher de cet astre. Ils vont presque toujours en troupes plus ou moins nombreuses, tantôt décrivant sans fin des cercles dans des cercles sans nombre, tantôt suivant à rangs serrés la direction d'une rue, tantôt tournant autour de quelque grand édifice, en criant tous à la fois et de toutes leurs forces; souvent ils planent sans remuer les ailes, puis tout à coup ils les agitent d'un mouvement fréquent et précipité. On connoît assez leurs allures; mais on ne connoît pas si bien leurs intentions.

Dès les premiers jours de juillet on aperçoit parmi ces oiseaux un mouvement qui annonce le départ; leur nombre grossit considérablement, et c'est du 10 au 20, par des soirées brûlantes, que se tiennent les grandes assemblées; à Dijon, c'est constamment autour des mêmes clochers[1]. Ces assemblées sont fort nombreuses; et, malgré cela, on ne voit pas moins de martinets qu'à l'ordinaire autour des autres édifices : ce sont donc des étrangers qui viennent probablement des pays méridionaux, et qui ne font que passer. Après le coucher du soleil, ils se divisent par petits pelotons, s'élèvent au haut des airs en poussant de grands cris, et prennent un vol tout autre que leur vol d'amusement. On les entend encore long-temps après qu'on a cessé de les voir, et ils semblent se perdre du côté de la campagne. Ils vont sans doute passer la

1. Ceux de Saint-Philibert et de Saint-Bénigne

nuit dans les bois : car on sait qu'ils y nichent, qu'ils y chassent aux insectes; que ceux qui se tiennent dans la plaine pendant le jour, et même quelques uns de ceux qui habitent la ville, s'approchent des arbres sur le soir, et y demeurent jusqu'à la nuit. Les martinets, habitants des villes, s'assemblent aussi bientôt après, et tous se mettent en route pour passer dans des climats moins chauds. M. Hébert n'en a guère vu après le 27 juillet; il croit que ces oiseaux voyagent la nuit, qu'ils ne voyagent pas loin, et qu'ils ne traversent pas les mers : ils paroissent en effet trop ennemis de la chaleur pour aller au Sénégal[1]. Plusieurs naturalistes prétendent qu'ils s'engourdissent dans leur trou pendant l'hiver; mais cela ne peut avoir lieu dans nos climats, puisqu'ils s'en vont longtemps avant l'hiver, et même avant la fin des plus grandes chaleurs de l'été. Je puis assurer d'ailleurs que je n'en ai pas trouvé un seul dans les nids que j'ai fait enlever vers le milieu d'avril, douze ou quinze jours avant leur première apparition.

Indépendamment des migrations périodiques et régulières de ces oiseaux, on en voit quelquefois en automne des volées nombreuses qui ont été détournées de leur route par quelques cas fortuits : telle étoit la troupe que M. Hébert a vue paroître tout à coup en Brie, vers le commencement de novembre.

1. Ce que dit Aristote de son *apode*, qu'il paroît en Grèce toute l'année, sembleroit supposer qu'il ne craint pas tant la chaleur : mais l'*apode* d'Aristote ne seroit-il pas notre hirondelle de rivage? Cette habitation constante dans un même pays est plus analogue à la nature de cette hirondelle qu'à celle de notre martinet; et celui-ci d'ailleurs, qui craint le chaud et l'évite tant qu'il peut, s'accommoderoit difficilement des étés de la Grèce.

Elle prit un peuplier pour le centre de ses mouvements; elle tourna long-temps autour de cet arbre, et finit par s'éparpiller, s'élever fort haut, et disparoître avec le jour pour ne plus revenir. M. Hébert en a vu encore une autre volée, sur la fin de septembre, aux environs de Nantua, où l'on n'en voit pas ordinairement. Dans ces deux troupes égarées, il a remarqué que plusieurs des oiseaux qui les composoient avoient un cri différent des cris connus des martinets, soit qu'ils aient une autre voix pendant l'hiver, soit que ce fût celle des jeunes ou celle d'une autre race de cette même famille dont je vais parler dans un moment.

En général, le martinet n'a point de ramage; il n'a qu'un cri ou plutôt un sifflement aigu, dont les inflexions sont peu variées; et il ne le fait guère entendre qu'en volant. Dans son trou, c'est-à-dire dans son repos, il est tout-à-fait silencieux : il craindroit, ce semble, en élevant la voix, de se déceler. On doit cependant excepter, comme on a vu, le temps de l'amour. Dans toute autre circonstance, son nid est bien différent de ces nids babillards dont parle le poëte[1].

Des oiseaux dont le vol est si rapide ne peuvent manquer d'avoir la vue perçante, et ils sont en effet une confirmation du principe général établi ci-devant dans le discours sur la nature des oiseaux. Mais tout a ses bornes, et je doute qu'ils puissent apercevoir une mouche à la distance d'un demi-quart de lieue, comme dit Belon, c'est-à-dire de vingt-huit mille fois

1. Pabula parva legens, nidisque loquacibus escas.
VIRG.

le diamètre de cette mouche, en lui supposant neuf lignes d'envergure; distance neuf fois plus grande que celle où l'homme qui auroit la meilleure vue pourroit l'apercevoir[1]. Les martinets ne sont pas seulement répandus dans toute l'Europe; M. le vicomte de Querhoent en a vu au cap de Bonne-Espérance, et je ne doute pas qu'ils ne se trouvent aussi en Asie, et même dans le nouveau continent.

Si l'on réfléchit un moment sur ce singulier oiseau, on reconnoîtra qu'il a une existence en effet bien singulière, et toute partagée entre les extrêmes opposés du mouvement et du repos : on jugera que, privé tant qu'il vole (et il vole long-temps) des sensations du tact, ce sens fondamental, il ne les retrouve que dans son trou : que là elles lui procurent, dans le recueillement, des jouissances préparées, comme toutes les autres, par l'alternative des privations, et dont ne peuvent bien juger les êtres en qui ces mêmes sensations sont nécessairement émoussées par leur continuité : enfin l'on verra que son caractère est un mélange assez naturel de défiance et d'étourderie. Sa défiance se marque par toutes les précautions qu'il prend pour cacher sa retraite, dans laquelle il se trouve réduit à l'état de reptile, sans défense, exposé à toutes les insultes : il y entre furtivement; il y reste long-temps; il en sort à l'improviste; il y élève ses petits dans le silence : mais, lorsqu'ayant pris son essor il a le sentiment actuel de sa force ou plutôt de sa vitesse, la conscience de sa supériorité sur les autres habitants de l'air, c'est alors qu'il de-

1. On sait qu'un objet disparoît à nos yeux lorsqu'il est à la distance de trois mille quatre cent trente-six fois son diamètre.

vient étourdi, téméraire ; il ne craint plus rien, parce qu'il se croit en état d'échapper à tous les dangers ; et souvent, comme on l'a vu, il succombe à ceux qu'il auroit évités facilement s'il eût voulu s'en apercevoir ou s'en défier.

Le martinet noir, n° 542, fig. 1, est plus gros que nos autres hirondelles, et pèse dix à douze gros ; il a l'œil enfoncé, la gorge d'un blanc cendré ; le reste du plumage noirâtre avec des reflets verts ; la teinte du dos et des couvertures inférieures de la queue plus foncée ; celles-ci vont jusqu'au bout des deux pennes intermédiaires ; le bec est noir ; les pieds de couleur de chair rembrunie ; le devant et le côté intérieur du tarse sont couverts de petites plumes noirâtres.

Longueur totale, sept pouces trois quarts ; bec, huit à neuf lignes ; langue, trois lignes et demie, fourchue ; narines de la forme d'une oreille humaine allongée, la convexité en dedans, leur axe incliné à l'arête du bec supérieur ; les deux paupières nues, mobiles, se rencontrent en se fermant vers le milieu du globe de l'œil ; tarse, près de cinq lignes ; les quatre doigts tournés en avant [1], et composés chacun de deux phalanges seulement (conformation singulière et propre aux martinets) ; vol, environ quinze pouces ; queue, près de trois pouces, composée de douze pennes inégales [2], fourchue de plus d'un pouce, dépassée de huit à dix lignes par les ailes, qui ont dix-

1. Comment donc a-t-on pu donner pour caractère du genre auquel on a rapporté ces oiseaux, d'avoir trois doigts tournés en avant et un en arrière ?

2. Je ne sais pourquoi Willughby ne lui en donne que dix ; peut-être confond-il cette espèce avec la suivante.

huit pennes, et représentent assez bien, étant pliées, une lame de faux.

Œsophage, deux pouces et demi, forme vers le bas une petite poche glanduleuse; gésier musculeux à sa circonférence, doublé d'une membrane ridée, non adhérente, contenoit des débris d'insectes, et pas une petite pierre; une vésicule de fiel, point de cœcum; tube intestinal, du gésier à l'anus, sept pouces et demi; ovaire garni d'œufs d'inégale grosseur (le 20 mai).

Ayant eu depuis peu l'occasion de comparer plusieurs individus mâles et femelles, j'ai reconnu que le mâle pèse davantage, que ses pieds sont plus forts; que la plaque blanche de sa gorge a plus d'étendue, et que presque toutes les plumes blanches qui la composent ont la côte noire.

L'insecte parasite de ces oiseaux est une espèce de pou, de forme oblongue, de couleur orangée, mais de différentes teintes, ayant deux antennes filiformes, le tête plate, presque triangulaire, et le corps composé de neuf anneaux hérissés de quelques poils rares.

LE GRAND MARTINET

A VENTRE BLANC[1].

Hirundo melba. Gmel.

Je retrouve dans cet oiseau, et les caractères généraux des hirondelles, et les attributs particuliers du

1. En Savoie, le peuple l'appelle *jacobin*.

martinet noir; entre autres, les pieds extrêmement courts, les quatre doigts tournés en avant, et tous quatre composés seulement de deux phalanges. Il ne se pose jamais à terre et ne perche jamais sur les arbres, non plus que le martinet. Mais je trouve aussi qu'il s'en éloigne par des disparités assez considérables pour constituer une espèce à part: car, indépendamment des différences de plumage, il est une fois plus gros; il a les ailes plus longues, et seulement dix pennes à la queue.

Ces oiseaux se plaisent dans les montagnes, et nichent dans des trous de rocher; il en vient tous les ans dans ceux qui bordent le Rhône en Savoie, dans ceux de l'île de Malte, des Alpes suisses, etc. Celui dont parle Edwards avoit été tué sur les rochers de Gibraltar; mais on ignore s'il y étoit de résidence, ou s'il ne faisoit qu'y passer; et quand il y auroit été domicilié, ce n'étoit pas une raison suffisante pour lui donner le nom d'*hirondelle d'Espagne;* 1° parce qu'il se trouve en beaucoup d'autres pays, et probablement dans tous ceux où il y a des montagnes et des rochers; 2° parce que c'est plutôt un martinet qu'une hirondelle. On en tua, en 1775, dans nos cantons, sur un étang qui est au pied d'une montagne assez élevée.

M. le marquis de Piolenc (à qui je dois la connoissance de ces oiseaux, et qui m'en a envoyé plusieurs individus) me mande qu'ils arrivent en Savoie vers le commencement d'avril; qu'ils volent d'abord au dessus des étangs et des marais; qu'au bout de quinze jours ou trois semaines, ils gagnent les hautes montagnes; que leur vol est encore plus élevé que celui de nos martinets noirs, et que l'époque de leur départ est moins

fixe que celle de leur arrivée, et dépend davantage du froid et du chaud, du beau et du mauvais temps [1]. Enfin M. de Piolenc ajoute qu'ils vivent de scarabées, de mouches, et de moucherons, d'araignées, etc.; qu'ils sont difficiles à tirer; que la chair des adultes n'est rien moins qu'un bon morceau [2], et que l'espèce en est peu nombreuse.

Il est vraisemblable que ces martinets nichent aussi dans les rochers escarpés qui bordent la mer, et qu'on doit leur appliquer, comme aux martinets noirs, ce que Pline a dit de certains apodes qui se voyoient souvent en pleine mer, à toutes les distances des côtes, jouant et voltigeant autour des vaisseaux. Leur cri est à peu près le même que celui de notre martinet.

Ils ont le dessus de la tête et toute la partie supérieure gris brun, plus foncés sur la queue et les ailes, avec des reflets rougeâtres et verdâtres; la gorge, la poitrine, et le ventre, blancs; sur le cou un collier gris brun, varié de noirâtre; les flancs variés de cette dernière couleur et de blanc; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, du même brun que le dos; le bec noir; les pieds couleur de chair, garnis de duvet sur le devant et le côté intérieur : le fond des plumes étoit brun sous le corps, et gris clair dessus; presque toutes les plumes blanches avoient la côte noire, et les brunes étoient bordées finement de blanchâtre par le bout. Un mâle que j'ai

1. Dans le pays de Genève, il reste moins long-temps que le martinet noir.

2. Les chasseurs disent ordinairement que ces oiseaux sont très durs, soit à tuer, soit à manger.

observé avoit les plumes de la tête plus rembrunies que deux autres individus avec lesquels je le comparai ; il pesoit deux onces cinq gros.

Longueur totale, huit pouces et demi ; bec, un pouce, un peu crochu ; langue, quatre lignes, de forme triangulaire ; iris brun ; paupières nues ; tarse, cinq lignes et demie ; ongles forts, l'intérieur le plus court ; vol, vingt pouces et plus ; les ailes composées de dix-huit pennes ; queue, trois pouces et demi, composée de dix pennes inégales, fourchue de huit à neuf lignes, dépassée par les ailes de deux pouces au moins.

Gésier peu musculeux, très gros, doublé d'une membrane sans adhérence, contenoit des débris d'insectes et des insectes tout entiers, entre autres un dont les ailes membraneuses avoient plus de deux pouces de long ; tube intestinal, neuf à dix pouces ; l'œsophage formoit à sa partie inférieure une poche glanduleuse ; point de cœcum ; je n'ai pas aperçu de vésicule du fiel ; testicules très allongés et très petits (18 juin). Il m'a semblé que le mésentère étoit plus fort, la peau plus épaisse, les muscles plus élastiques, et que le cerveau avoit plus de consistance que dans les autres oiseaux ; tout annonçoit la force dans celui-ci, et l'extrême vitesse du vol en suppose en effet beaucoup.

Il est à remarquer que l'individu décrit par M. Edwards étoit moins gros que le nôtre. Cet observateur avance qu'il ressembloit tellement à l'hirondelle de rivage, que la description de l'un auroit pu servir pour tous deux ; c'est que le plumage est à très peu près le même, et que d'ailleurs tous les martinets et même

toutes les hirondelles se ressemblent beaucoup : mais M. Edwards auroit dû prendre garde que l'hirondelle de rivage n'a pas les doigts conformés ni disposés comme l'oiseau dont il s'agit ici.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT

AUX HIRONDELLES ET AUX MARTINETS[1].

Quoique les hirondelles des deux continents ne fassent qu'une famille, et qu'elles se ressemblent toutes par les formes et les qualités principales[2], cependant il faut avouer qu'elles n'ont pas toutes le même instinct ni les mêmes habitudes naturelles. Dans notre Europe et sur les frontières de l'Afrique et de l'Asie les plus voisines de l'Europe, elles sont presque toutes de passage. Au cap de Bonne-Espérance et dans l'Afrique méridionale, une partie seulement est de passage, et l'autre sédentaire. A la Guiane, où la

1. Je ne mettrai point au rang des hirondelles étrangères plusieurs oiseaux à qui les auteurs ont bien voulu appliquer ce nom, quoiqu'ils appartinssent à des genres tout-à-fait différents. Tels sont, l'oiseau dont M. Linnæus a fait une hirondelle sous le nom de *praticola;* l'oiseau appelé, au cap de Bonne-Espérance, *hirondelle de montagne*, et qui nous a été envoyé sous ce nom, quoique ce soit une espèce de martin-pêcheur; l'*hirondelle de la mer Noire*, de M. Hasselquist, ou plutôt de son traducteur; et l'*hirondelle du Nil*, du même.

2. Il y a peut-être une exception à faire pour le bec, qui est plus fort dans quelques hirondelles de l'Amérique.

température est assez uniforme, elles restent toute l'année dans les mêmes contrées, sans avoir pour cela les mêmes allures : car les unes ne se plaisent que dans les endroits habités et cultivés; les autres se tiennent indifféremment autour des habitations ou dans la solitude la plus sauvage; les unes dans les lieux élevés, les autres sur les eaux; d'autres paroissent attachées à certains cantons par préférence, et aucune de ces espèces ne construit son nid avec de la terre, comme les nôtres : mais il y en a qui nichent dans des arbres creux, comme nos martinets, et d'autres dans des trous en terre, comme nos hirondelles de rivage.

Une chose remarquable, c'est que les observateurs modernes s'accordent presque tous à dire que dans cette partie de l'Amérique, et dans les îles contiguës, telles que Cayenne, Saint-Domingue, etc., les espèces d'hirondelles sont et plus nombreuses et plus variées que celles de notre Europe, et qu'elles y restent toute l'année, tandis qu'au contraire le P. Du Tertre, qui parcourut les Antilles dans le temps où les établissements européens commençoient à peine à s'y former, nous assure que les hirondelles sont fort rares dans ces îles, et qu'elles y sont de passage comme en Europe. En supposant ces deux observations bien constatées, on ne pourroit s'empêcher de reconnoître l'influence de l'homme civilisé sur la nature, puisque sa seule présence suffit pour attirer des espèces entières, et pour les multiplier et les fixer. Une observation intéressante de M. Hagstraem, dans sa *Laponie suédoise*, vient à l'appui de cette conjecture. Il rapporte que beaucoup d'oiseaux et d'autres

animaux, soit par un penchant secret pour la société de l'homme, soit pour profiter de son travail, s'assemblent et se tiennent auprès des nouveaux établissements : il excepte néanmoins les oies et les canards, qui se conduisent tout autrement, et dont les migrations sur la montagne ou dans la plaine se font en sens contraire de celles des Lapons.

Je finis par remarquer, d'après M. Bajon et plusieurs autres observateurs, que, dans les îles et le continent de l'Amérique, il y a souvent une grande différence de plumage entre le mâle et la femelle de la même espèce, et une plus grande encore dans le même individu observé à différents âges; ce qui doit justifier la liberté que j'ai prise de réduire souvent le nombre des espèces, et de donner comme de simples variétés celles qui, se ressemblant par leurs principaux attributs, ne diffèrent que par les couleurs du plumage.

I.

LE PETIT MARTINET NOIR.

Hirundo nigra. Gmel.

Cet oiseau de Saint-Domingue est modelé sur des proportions un peu différentes de celles de notre martinet : il a le bec un peu plus court, les pieds un peu plus longs, la queue aussi est moins fourchue, les ailes beaucoup plus longues; enfin les pieds ne paroissent pas dans la figure avoir les quatre doigts tournés en avant. M. Brisson ne dit pas combien les doigts ont de phalanges.

Cette espèce est sans doute la même que l'espèce presque toute noire de M. Bajon, laquelle se plaît dans

les savanes sèches et arides, niche dans des trous en terre, comme font quelquefois nos martinets, et se perche souvent sur des arbres secs; ce que nos martinets ne font point. Elle est aussi plus petite et plus uniformément noirâtre, la plupart des individus n'ayant pas une seule tache d'une autre couleur dans tout leur plumage.

Longueur totale, cinq pouces dix lignes; bec, six lignes; tarse, cinq lignes; vol, quinze pouces et demi; queue, deux pouces et demi, fourchue de six lignes, dépassée par les ailes de quatorze lignes, et dans quelques individus de dix-huit. Un de ces individus avoit sur le front un petit bandeau blanc fort étroit. J'en ai vu un autre, n° 725, fig. 1, dans le beau cabinet de M. Mauduit, venant de la Louisiane, de la même taille et à très peu près du même plumage; c'étoit un gris noirâtre sans aucun reflet. Ses pieds n'étoient point garnis de plumes.

II.

LE GRAND MARTINET NOIR

A VENTRE BLANC.

Hirundo dominicensis. Gmel.

Je regarde cet oiseau, n° 545, fig. 1, comme un martinet, d'après le récit du P. Feuillée, qui l'a vu à Saint-Domingue, et qui lui donne à la vérité le nom d'*hirondelle*, mais qui le compare à nos martinets, et pour la taille, et pour la figure, et pour les couleurs. Il le vit au mois de mai, un matin, posé sur un rocher, et l'avoit pris à son chant pour une alouette, avant que le jour permît de le distinguer. Il assure

qu'on voit quantité de ces oiseaux dans les îles de l'Amérique, aux mois de mai, juin et juillet.

La couleur dominante du plumage est un beau noir, avec des reflets d'acier poli; elle règne non seulement sur la tête et tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures de la queue, mais encore sur la gorge, le cou, la poitrine, les côtés, les jambes, et les petites couvertures des ailes; les pennes, les grandes couvertures supérieures et inférieures des ailes, et les pennes de la queue, sont noirâtres; les couvertures inférieures de la queue et le ventre, blancs, le bec et les pieds bruns.

Longueur totale, sept pouces; bec, huit lignes; tarse, six; vol, quatorze pouces deux lignes; queue, deux pouces trois quarts, fourchue de neuf lignes, composée de douze pennes, ne dépasse point les ailes.

M. Commerson a rapporté d'Amérique trois individus fort approchants de celui qu'a décrit M. Brisson, et qui semble appartenir à cette espèce.

III.

LE MARTINET NOIR ET BLANC

A CEINTURE GRISE.

Hirundo peruviana. Lath.

Trois couleurs principales font tout le plumage de cet oiseau : le noir règne sur le dos, jusques et compris les couvertures supérieures de la queue; un blanc de neige sur le dessous du corps; un cendré clair sur la tête, la gorge, le cou, les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue. Toutes

ces pennes sont bordées de gris jaunâtre, et l'on voit sur le ventre une ceinture cendré clair.

Cet oiseau se trouve au Pérou, où il a été décrit par le P. Feuillée. Il a, comme tous les martinets, les pieds courts, le bec très court et très large à sa base, les ongles crochus et forts, noirs comme le bec, et la queue fourchue.

IV.

LE MARTINET A COLLIER BLANC.

Hirundo cayennensis. L.

Cette espèce, n° 725, fig. 2, est nouvelle, et nous a été envoyée de l'île de Cayenne. Nous l'avons rangée avec les martinets, parce qu'elle paroît avoir, comme notre martinet, les quatre doigts tournés en avant.

Le collier qui la caractérise est d'un blanc pur, et tranche vivement sur le noir bleuâtre, qui est la couleur dominante du plumage; la partie de ce collier qui passe sur le cou forme une bande étroite, et tient de chaque côté à une grande plaque blanche qui occupe la gorge et tout le dessous du cou; des coins du bec partent deux petites bandes divergentes, dont l'une s'étend au dessus de l'œil comme une espèce de sourcil, l'autre passe sous l'œil à quelque distance; enfin il y a encore sur chaque côté du bas-ventre une tache blanche, placée de manière qu'elle paroît par dessus et par dessous; le reste de la partie supérieure et inférieure, compris les petites et les moyennes couvertures des ailes, est d'un noir velouté, avec des reflets violets; ce qui paroît des grandes couvertures des ailes, les plus proches du corps, brun bordé de blanc; les grandes pennes et celles de la queue, noi-

res ; les premières bordées intérieurement de brun roussâtre ; le bec et les pieds noirs ; ceux-ci couverts de plumes jusqu'aux ongles. M. Bajon dit que ce martinet fait son nid dans les maisons. J'ai vu ce nid chez M. Mauduit : il étoit très grand, très étoffé, et construit avec l'ouate de l'apocyn ; il avoit la forme d'un cône tronqué, dont l'une des bases avoit cinq pouces de diamètre, et l'autre trois pouces ; sa longueur étoit de neuf pouces ; il paroissoit avoir été adhérent par sa grande base, composée d'une espèce de carton fait de la même matière ; la cavité de ce nid étoit partagée obliquement, depuis environ la moitié de sa longueur, par une cloison qui s'étendoit sur l'endroit du nid où étoient les œufs, c'est-à-dire assez près de la base, et l'on voyoit dans cet endroit un petit amas d'apocyn bien mollet qui formoit une espèce de soupape, et paroissoit destiné à garantir les petits de l'air extérieur. Tant de précautions dans un pays aussi chaud font croire que ces martinets craignent beaucoup le froid. Ils sont de la grosseur de nos hirondelles de fenêtre.

Longueur totale, prise sur plusieurs individus, cinq pouces trois à huit lignes ; bec, six à sept ; tarse, trois à cinq ; ongle postérieur foible ; queue, deux pouces à deux pouces deux lignes, fourchue de huit lignes, dépassée par les ailes de sept à douze lignes.

V.

LA PETITE HIRONDELLE NOIRE A VENTRE CENDRÉ.

Hirundo cærulea. Lath.

Cette hirondelle du Pérou, selon le P. Feuillée, est beaucoup plus petite que nos hirondelles d'Europe.

Elle a la queue fourchue ; le bec très court, presque droit ; les yeux noirs, entourés d'un cercle brun ; la tête et tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures des ailes et de la queue, d'un noir brillant ; tout le dessous du corps cendré ; enfin les pennes de ailes et de la queue, d'un cendré obscur, bordées de gris jaunâtre.

VI.

L'HIRONDELLE BLEUE DE LA LOUISIANE.

Hirundo violacea. L.

Un bleu foncé règne en effet dans tout le plumage de cet oiseau, n° 722 : cependant ce plumage n'est pas absolument uniforme ; il se varie sans cesse par des reflets qui jouent entre différentes teintes de violet : les grandes pennes des ailes ont aussi du noir, mais c'est seulement sur leur côté intérieur, et ce noir ne paroît que quand l'aile est déployée ; le bec et les pieds sont noirs ; le bec est un peu crochu.

Longueur totale, six pouces six lignes ; bec, sept lignes et demie ; tarse, sept lignes ; queue, très fourchue, et dépassée de cinq lignes par les ailes, qui sont fort longues.

M. Lebeau a rapporté du même pays un individu qui appartient visiblement à cette espèce, quoiqu'il soit plus grand et qu'il ait les pennes de la queue et des ailes, et les grandes couvertures de celles-ci, simplement noirâtres, sans aucun reflet d'acier poli.

Longueur totale, huit pouces et demi ; bec, neuf lignes, assez fort et un peu crochu ; queue, trois pouces, fourchue d'un pouce, un peu dépassée par les ailes.

Variétés.

L'*hirondelle bleue de la Louisiane* semble être la tige principale de quatre races ou variétés, dont deux sont répandues dans le midi, et les deux autres dans le nord.

I.

L'HIRONDELLE DE CAYENNE

Des planches enluminées, n° 545, fig. 2.

Hirundo chalybæa. L.

C'est l'espèce la plus commune dans l'île de Cayenne, où elle reste toute l'année. On dit qu'elle se pose communément dans les abattis, sur les troncs à demi brûlés qui n'ont plus de feuilles. Elle ne construit point de nid, mais elle fait sa ponte dans des trous d'arbre. Elle a le dessus de la tête et du corps d'un noirâtre lustré de violet; les ailes et la queue de même, mais bordée d'une couleur plus claire; tout le dessous du corps gris roussâtre, veiné de brun, et qui s'éclaircit sur le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue.

Longueur totale, six pouces; bec, neuf lignes et demie, plus fort que celui de nos hirondelles; tarse, cinq à six lignes; doigt et ongle postérieurs les plus courts; vol, quatorze pouces; queue, deux pouces et demi, fourchue de six à sept lignes, dépassée par les ailes d'environ trois lignes.

II.

J'ai vu quatre individus rapportés de l'Amérique méridionale par M. Commerson, lesquels étoient

d'une taille moyenne entre ceux de Cayenne et ceux de la Louisiane, et qui en différoient par les couleurs du dessous du corps. Trois de ces individus avoient la gorge gris brun, et le dessous du corps blanc; le quatrième, qui venoit de Buenos-Ayres, avoit la gorge et tout le dessous du corps blancs, semés de taches brunes, plus fréquentes sur les parties antérieures, et qui devenoient plus rares sur le bas-ventre.

III.

L'OISEAU DE LA CAROLINE

QUE CATESBY A NOMMÉ

MARTINET COULEUR DE POURPRE.

Il appartient au même climat. Sa taille est celle de l'oiseau de Buenos-Ayres dont je viens de parler. Un beau violet foncé règne sur tout son plumage, et les pennes de la queue et des ailes sont encore plus foncées que le reste; il a le bec et les pieds un peu plus longs que les précédents, et sa queue, quoique plus courte, dépasse un peu les ailes. Il niche dans des trous qu'on laisse ou qu'on fait exprès pour lui autour des maisons, et dans des calebasses qu'on suspend à des perches pour l'attirer. On le regarde comme un animal utile, parce qu'il éloigne par ses cris les oiseaux de proie et autres bêtes voraces, ou plutôt parce qu'il avertit de leur apparition. Il se retire de la Virginie et de la Caroline aux approches de l'hiver et y revient au printemps.

Longueur totale, sept pouces huit lignes; bec, dix lignes; tarse, huit lignes; queue, deux pouces huit lignes, fourchue de quatorze, dépasse peu les ailes.

IV.

L'HIRONDELLE DE LA BAIE D'HUDSON[1]

De M. Edwards, planche CXX.

Hirundo subis. Gmel.

Elle a, comme les précédentes, le bec plus fort que ne l'ont ordinairement les oiseaux de cette famille. Son plumage ressemble à celui de l'hirondelle de Cayenne; mais elle la surpasse beaucoup en grosseur. Elle a le dessus de la tête et du corps d'un noir brillant et pourpré, un peu de blanc à la base du bec; les grandes pennes des ailes et toutes celles de la queue, noires sans reflets, bordées d'une couleur plus claire; le bord supérieur de l'aile blanchâtre; la gorge et la poitrine gris foncé; les flancs bruns; le dessous du corps blanc, ombré d'une teinte brune; le bec et les pieds noirâtres.

Longueur totale, près de huit pouces; bec, huit lignes; les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe; tarse, sept lignes; queue, près de trois pouces, fourchue de sept à huit lignes, dépasse les ailes de trois lignes.

VII.

LA TAPÈRE.

Hirundo tapera. L.

Marcgrave dit que cette hirondelle du Brésil a beaucoup de rapport avec la nôtre; qu'elle est de la

1. Les habitants de la baie d'Hudson l'appellent dans leur langue *sashaun-pashu.*

même taille, qu'elle voltige de la même manière, et que ses pieds sont aussi courts et conformés de même. Elle a le dessus de la tête et du corps, compris les ailes et la queue, gris brun, mais les pennes des ailes et l'extrémité de la queue plus brunes que le reste; la gorge et la poitrine gris mêlé de blanc; le ventre blanc, ainsi que les couvertures inférieures de la queue; le bec et les yeux noirs; les pieds bruns.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, huit lignes; son ouverture se prolonge au delà des yeux; tarse, six lignes; vol, douze pouces et demi; queue, deux pouces un quart, composée de douze pennes, fourchue de trois ou quatre lignes, est un peu dépassée par les ailes.

Cet oiseau, suivant M. Sloane, appartient à l'espèce de notre martinet; seulement il est d'un plumage moins rembruni. Les savanes, les plaines, sont les lieux qu'il fréquente le plus volontiers. On ajoute que de temps en temps il se perche sur la cime des arbustes; ce que ne fait pas notre martinet, ni aucune de nos hirondelles. Une différence si marquée dans les habitudes suppose d'autres différences dans la conformation, et me feroit croire, malgré l'autorité de M. Sloane et celle d'Oviedo, que la tapère est une espèce propre à l'Amérique, ou du moins une espèce distincte et séparée de nos espèces européennes.

M. Edwards la soupçonne d'être de la même espèce que son hirondelle de la baie d'Hudson; mais, en comparant les descriptions, je les ai trouvées différentes par le plumage, la taille et les dimensions relatives.

VIII.

L'HIRONDELLE BRUNE ET BLANCHE
A CEINTURE BRUNE.

Hirundo torquata. Gmel.

En général, toute la partie supérieure est brune, toute l'inférieure blanche ou blanchâtre, excepté une large ceinture brune qui embrasse la poitrine et les jambes. Il y a encore une légère exception; c'est une petite tache blanche qui se trouve de chaque côté de la tête, entre le bec et l'œil. Cet oiseau, n° 723, fig. 1, a été envoyé du cap de Bonne-Espérance.

Longueur totale, six pouces; bec, huit lignes, plus fort qu'il n'est ordinairement dans les hirondelles, le supérieur un peu crochu, ayant ses bords échancrés près de la pointe; queue, vingt-sept lignes, carrée, dépassée de huit lignes par les ailes, qui deviennent fort étroites vers leurs extrémités, sur une longueur d'environ deux pouces.

IX.

L'HIRONDELLE A VENTRE BLANC
DE CAYENNE.

Hirundo leucoptera. Gmel.

Un blanc argenté règne non seulement sur tout le dessous du corps, compris les couvertures inférieures de la queue, mais encore sur le croupion, et il borde les grandes couvertures des ailes; ce bord blanc s'étend plus ou moins dans différents individus; le dessus de la tête, du cou, et du corps, et les petites couvertures supérieures des ailes, sont cendrés, avec des

reflets plus ou moins apparents qui jouent entre le vert et le bleu, et dont on retrouve encore quelques traces sur les pennes des ailes et de la queue, dont le fond est brun.

Cette jolie hirondelle, n° 546, fig. 2, rase la terre comme les nôtres, voltige dans les savanes noyées de la Guiane, et se perche sur les branches les plus basses des arbres sans feuilles.

Longueur totale, prise sur différents individus, de quatre pouces un quart à cinq pouces; bec, six à huit lignes; tarse, cinq à six; ongle postérieur le plus fort après celui du milieu; queue, un pouce et demi, fourchue de deux à trois lignes, dépassée de trois à six lignes par les ailes.

On peut regarder comme une variété dans cette espèce l'hirondelle à ventre tacheté de Cayenne, n° 546, qui n'en diffère que par le plumage, encore le fond des couleurs est-il à peu près le même; c'est toujours du brun, ou du gris brun, et du blanc : mais ici le dessus du corps et les pennes des ailes et de la queue sont d'un brun uniforme, sans reflets, sans mélange de blanc : la partie inférieure, au contraire, qui, dans l'autre, est d'un blanc uniforme, est dans celle-ci d'un blanc parsemé de taches brunes ovales, plus serrées sur le devant du cou et la poitrine, plus rares en approchant de la queue. Mais il ne faut pas croire que ces différences soient toujours aussi marquées que dans les planches : il y a parmi les hirondelles à ventre blanc des individus qui ont moins de blanc sur les couvertures supérieures des ailes, et dont le gris ou le brun du dessus du corps a moins de reflets.

X.

LA SALANGANE[1].

Hirundo esculenta. L.

C'est le nom que donnent les habitants des Philippines à une petite hirondelle de rivage fort célèbre, et dont la célébrité est due aux nids singuliers qu'elle sait construire. Ces nids se mangent[2] et sont fort recherchés, soit à la Chine, soit dans plusieurs autres pays voisins situés à cette extrémité de l'Asie. C'est un morceau, ou, si l'on veut, un assaisonnement très estimé, très cher, et qui, par conséquent, a été très altéré, très falsifié, ce qui, joint aux fables diverses et aux fausses applications dont on a chargé l'histoire de ces nids, n'a pu qu'y répandre beaucoup d'embarras et d'obscurité.

On les a comparés à ceux que les anciens appeloient *nids d'alcyons*, et plusieurs ont cru mal à propos que c'étoit la même chose. Les anciens regardoient ces derniers comme de vrais nids d'oiseaux, composés de limon, d'écume, et d'autres impuretés de la mer. Ils en distinguoient plusieurs espèces. Celui dont parle Aristote étoit de forme sphérique, à bouche étroite, de couleur roussâtre, de substance spongieuse, celluleuse, et composé en grande partie

1. Quelques uns, comme Kæmpfer, l'ont nommée *alcyon*, à cause des rapports observés entre son nid et celui qu'on nomme en Europe, *nid d'alcyon;* en sorte que dans la Méditerranée c'est l'oiseau qui a donné le nom au prétendu nid, et dans l'Océan indien c'est le nid qui a donné le nom à l'oiseau.

2. A Patane et à la Chine, ces nids se nomment *saroi bouras, enno;* au Japon, *jenwa, joniku:* en langue vulgaire, *jens;* aux Indes, *patung: nidus avium Schroderi; tragacanthum indicum verum.*

d'arêtes de poisson[1]. Il ne faut que comparer cette description avec celle que le docteur Vitaliano Donati a faite de l'*alcyonium* de la mer Adriatique, pour se convaincre que le sujet de ces deux descriptions est le même; qu'il a, dans l'une et dans l'autre, la même forme, la même couleur, la même substance, les mêmes arêtes; en un mot, que c'est un *alcyonium*, un polypier, une ruche d'insectes de mer, et non un nid d'oiseaux. La seule différence remarquable que l'on trouve entre les deux descriptions, c'est qu'Aristote dit que son nid d'alcyon a l'ouverture étroite, au lieu que Donati assure que son *alcyonium* a la bouche grande. Mais ces mots *grand*, *petit*, expriment, comme on sait, des idées relatives à telle ou telle unité de mesure qui les détermine, et nous ignorons l'unité que le docteur Donati s'étoit choisie. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le diamètre de cette bouche n'étoit que la sixième partie de celui de son *alcyonium*; ouverture médiocrement grande pour un nid : remarquez qu'Aristote croyoit parler d'un nid.

Celui de salangane est un nid véritable, construit par la petite hirondelle qui porte le nom de *salangane* aux îles Philippines. Les écrivains ne sont d'accord ni sur la matière de ce nid, ni sur la forme, ni sur les endroits où on le trouve; les uns disent que les salanganes l'attachent aux rochers, fort près du niveau de la mer; les autres, dans les creux de ces

1. Il y a presque toujours des arêtes et des écailles de poisson dans le nid de notre alcyon ou martin-pêcheur : mais elles sont éparses dans la poussière sur laquelle cet oiseau pond ses œufs, et n'entrent pas dans la composition du nid ; car notre martin-pêcheur ne fait point de nid.

mêmes rochers; d'autres, qu'elles les cachent dans des trous en terre. Gemelli Carreri ajoute « que les matelots sont toujours en quête sur le rivage, et que, quand ils trouvent la terre remuée, ils l'ouvrent avec un bâton, et prennent les œufs et les petits, qui sont également estimés, pour les manger. »

Quant à la forme de ces nids, les uns assurent qu'elle est hémisphérique : les autres nous disent « qu'ils ont plusieurs cellules; que ce sont comme de grandes coquilles qui y sont attachées, et qu'ils ont, ainsi que les coquilles, des stries ou rugosités. »

A l'égard de leur matière, les uns prétendent qu'on n'a pu la connoître jusqu'à présent; les autres, que c'est une écume de mer, ou du frai de poisson; qu'elle est fortement aromatique; les autres, qu'elle n'a aucun goût; d'autres, que c'est un suc recueilli par les salanganes sur l'arbre appelé *calambouc;* d'autres, une humeur visqueuse qu'elles rendent par le bec au temps de l'amour; d'autres, qu'elles les composent de ces holothuries ou poissons-plantes qui se trouvent dans ces mers. Le plus grand nombre s'accorde à dire que la substance de ces nids est transparente et semblable à la colle de poisson; ce qui est vrai. Les pêcheurs chinois assurent, suivant Kæmpfer, que ce qu'on vend pour ces nids n'est autre chose qu'une préparation faite avec la chair des polypes. Enfin Kæmpfer ajoute qu'en effet cette chair de polypes, marinée suivant une recette qu'il donne, a la même couleur et le même goût que ces nids. Il est bien prouvé, par toutes ces contrariétés, qu'en différents temps et en différents pays on a regardé comme nids de salangane différentes substances, soit

naturelles, soit artificielles. Pour fixer toutes ces incertitudes, je ne puis mieux faire que de rapporter ici les observations de M. Poivre, ci-devant intendant des îles de France et de Bourbon[1]. Je m'étois adressé à ce voyageur philosophe avec toute la confiance due à ses lumières, pour savoir à quoi m'en tenir sur ces nids, presque aussi défigurés dans leur histoire par les auteurs européens qu'altérés ou falsifiés dans leur substance par les marchands chinois. Voici la réponse que M. Poivre a bien voulu me faire, d'après ce qu'il a vu lui-même sur les lieux.

« M'étant embarqué, en 1741, sur le vaisseau *le Mars* pour aller en Chine, nous nous trouvâmes, au mois de juillet de la même année, dans le détroit de la Sonde, très près de l'île de Java, entre deux petites îles qu'on nomme *la grande et la petite Tocque.* Nous fûmes pris de calme en cet endroit; nous descendîmes la petite Tocque, dans le dessein d'aller à la chasse des pigeons verts. Tandis que mes camarades de promenade gravissoient les rochers pour chercher des ramiers verts, je suivis les bords de la mer pour y ramasser des coquillages et des coraux articulés qui y abondent. Après avoir fait presque le tour entier de l'îlot, un matelot chaloupier qui m'accompagnoit découvrit une caverne assez profonde, creusée dans les rochers qui bordent la mer : il y entra. La nuit approchoit. A peine eut-il fait deux ou

1. On sait que M. Poivre a parcouru la partie orientale de notre continent en philosophe, recueillant sur sa route, non les opinions des hommes, mais les faits de la nature. Combien ne seroit-il pas à désirer que ce célèbre observateur se déterminât à publier le journal d'un voyage aussi intéressant !

trois pas qu'il m'appela à grands cris. En arrivant je vis l'ouverture de la caverne obscurcie par une nuée de petits oiseaux qui en sortoient comme des essaims. J'entrai en abattant avec ma canne plusieurs de ces pauvres petits oiseaux que je ne connoissois pas encore. En pénétrant dans la caverne je la trouvai toute tapissée, dans le haut, de petits nids en forme de bénitiers [1]. Le matelot en avoit déjà arraché plusieurs, et avoit rempli sa chemise de nids et d'oiseaux. J'en détachai aussi quelques uns, je les trouvai très adhérents au rocher. La nuit vint... nous nous rembarquâmes, emportant chacun nos chasses et nos collections.

» Arrivés dans le vaisseau, nos nids furent reconnus par les personnes qui avoient fait plusieurs voyages en Chine, pour être de ces nids si recherchés des Chinois. Le matelot en conserva quelques livres, qu'il vendit très bien à Canton. De mon côté, je dessinai et peignis en couleurs naturelles les oiseaux avec leurs nids et leurs petits dedans; car ils étoient tous garnis de petits de l'année, ou au moins d'œufs. En dessinant ces oiseaux, je les reconnus pour de vraies hirondelles. Leur taille étoit à peu près celle des colibris.

» Depuis j'ai observé, en d'autres voyages, que, dans les mois de mars et d'avril, les mers qui s'étendent depuis Java jusqu'en Cochinchine, au nord et depuis la pointe de Sumatra à l'ouest, jusqu'à la Nou-

1. Chacun de ces nids contenoit deux ou trois œufs ou petits, posés mollement sur des plumes semblables à celles que les père et mère avoient sur la poitrine. Comme ces nids sont sujets à se ramollir dans l'eau, ils ne pourroient subsister à la pluie ni près de la surface de la mer.

velle-Guinée à l'est, sont couvertes de *rogue* ou frai de poisson, qui forme sur l'eau comme une colle forte à demi délayée. J'ai appris des Malais, des Cochinchinois, des Indiens bissagas des îles Philippines, et des Moluquois, que la salangane fait son nid avec ce frai de poisson[1]. Tous s'accordent sur ce point. Il m'est arrivé, en passant aux Moluques en avril, et dans le détroit de la Sonde en mars, de pêcher avec un sceau de ce frai de poisson dont la mer étoit couverte, de le séparer de l'eau, de le faire sécher, et j'ai trouvé que ce frai ainsi séché ressembloit parfaitement à la matière des nids de salangane.....

» C'est à la fin de juillet et au commencement d'août que les Cochinchinois parcourent les îles qui bordent leurs côtes. surtout celles qui forment leur *paracel*, à vingt lieues de distance de la terre-ferme, pour chercher les nids de ces petites hirondelles.

» Les salanganes ne se trouvent que dans cet archipel immense qui borne l'extrémité orientale de l'Asie.....

» Tout cet archipel où les îles se touchent, pour ainsi dire, est très favorable à la multiplication du poisson; le frai s'y trouve en très grande abondance; les eaux de la mer y sont aussi plus chaudes qu'ailleurs; ce n'est plus la même chose dans les grandes mers. »

J'ai observé quelques nids de salanganes; ils re-

1. Elle le ramasse, soit en rasant la surface de la mer, soit en se posant sur les rochers où ce frai vient se déposer et se coaguler. On a vu quelquefois des fils de cette matière visqueuse pendants au bec de ces oiseaux, et on a cru, mais sans aucun fondement, qu'ils la tiroient de leur estomac au temps de l'amour.

présentoient par leur forme la moitié d'un ellipsoïde creux, allongé, et coupé à angles droits par le milieu de son grand axe. On voyoit bien qu'ils avoient été adhérents au rocher par le plan de leur coupe. Leur substance étoit d'un blanc jaunâtre, à demi transparente : ils étoient composés à l'extérieur de lames très minces, à peu près concentriques, et couchées en recouvrement les unes sur les autres, comme cela a lieu dans certaines coquilles; l'intérieur présentoit plusieurs couches de réseaux irréguliers, à mailles fort inégales, superposés les uns aux autres, formés par une multitude de fils de la même matière que les lames extérieures, et qui se croisoient et recroisoient en tous sens.

Dans ceux de ces nids qui étoient bien entiers, on ne découvroit aucune plume : mais, en fouillant avec précaution dans leur substance, on y trouvoit plus ou moins de plumes engagées, et qui diminuoient leur transparence à l'endroit qu'elles occupoient; quelquefois, mais beaucoup plus rarement, on y apercevoit des débris de coquilles d'œuf; enfin dans presque tous il y avoit des vestiges plus ou moins considérables de fiente d'oiseau[1].

J'ai tenu dans ma bouche, pendant une heure entière, une petite lame qui s'étoit détachée d'un de ces nids : je lui ai trouvé d'abord une saveur un peu salée; après quoi ce n'étoit plus qu'une pâte insipide qui s'étoit ramollie sans se dissoudre, et s'étoit renflée en se ramollissant. M. Poivre ne lui a trouvé non

1. La plupart de ces observations ont été faites en premier lieu par M. Daubenton le jeune, qui me les a communiquées avec plusieurs nids de salanganes où j'ai vu les mêmes choses.

plus d'autre saveur que celle de la colle de poisson, et il assure que les Chinois estiment ces nids uniquement parce que c'est une nourriture substantielle et qui fournit beaucoup de sucs prolifiques, comme fait la chair de tout bon poisson. M. Poivre ajoute qu'il n'a jamais rien mangé de plus nourrissant, de plus restaurant, qu'un potage de ces nids, fait avec de la bonne viande[1]. Si les salanganes se nourrissent de la même matière dont elles construisent leurs nids, et que cette matière abonde, comme disent les Chinois, en sucs prolifiques, il ne faut pas s'étonner de ce que l'espèce est si nombreuse. On prétend qu'il s'exporte tous les ans de Batavia mille picles de ces nids, venant des îles de la Cochinchine et de celles de l'Est. Chaque picle pesant cent vingt-cinq livres, et chaque nid une demi-once, cette exportation seroit donc, dans l'hypothèse, de cent vingt-cinq mille livres pesant, par conséquent de quatre millions de nids; et en passant pour chaque nid cinq oiseaux, savoir, le père, la mère, et trois petits seulement, il s'ensuivroit encore qu'il y auroit sur les seules côtes de ces îles vingt millions de ces oiseaux, sans compter ceux dont les nids auroient échappé aux recherches, et encore ceux qui auroient niché sur les côtes du continent. N'est-il pas singulier qu'une espèce aussi nombreuse soit restée si long-temps inconnue?

Au reste, je ne dois pas dissimuler que le philosophe Redi, s'appuyant sur des expériences faites par d'autres, et peut-être incomplètes, doute beaucoup de la vertu restaurante de ces nids, attestée

1. Ce bouillon fait avec de la bonne viande n'entreroit-il pas pour quelque chose dans les effets attribués ici aux nids de salanganes?

d'ailleurs par plusieurs écrivains qui s'accordent en cela avec M. Poivre.

Je viens de dire que la salangane avoit été longtemps inconnue, et rien ne le prouve mieux que les différents noms spécifiques qu'on lui a donnés, et les différentes descriptions qu'on en a faites. On l'a appelée *hirondelle de mer, alcyon.* En sa qualité d'alcyon, on lui a supposé des plumes d'un beau bleu; on lui a fait une taille tantôt égale, tantôt au dessus, et tantôt au dessous de celle de nos hirondelles; en un mot, avant M. Poivre, on n'en avoit qu'une connoissance très imparfaite.

Kircher avoit dit que ces hirondelles ne paroissoient sur les côtes que dans le temps de la ponte, et qu'on ne savoit où elles passoient le reste de l'année : mais M. Poivre nous apprend qu'elles vivent constamment toute l'année dans les îlots et sur les rochers où elles ont pris naissance; qu'elles ont le vol de nos hirondelles, avec cette seule différence qu'elles vont et viennent un peu moins : elles ont en effet les ailes plus courtes.

Elles n'ont que deux couleurs, du noirâtre qui règne sur la partie supérieure, et du blanchâtre qui règne sur toute la partie inférieure et termine les pennes de la queue; de plus, l'iris est jaune; le bec noir, et les pieds bruns.

Leur taille est au dessous de celle du troglodyte. Longueur totale, deux pouces trois lignes; bec, deux lignes et demie; tarse, autant; doigt postérieur le plus petit de tous; queue, dix lignes, fourchue de trois, composée de douze pennes, dépasse les ailes des trois quarts de sa longueur.

XI.

LA GRANDE HIRONDELLE BRUNE

A VENTRE TACHETÉ,

OU L'HIRONDELLE DES BLÉS.

Hirundo borbonica. Gmel.

Ce dernier nom est celui sous lequel on connoît cette espèce à l'Ile de France. Elle habite les lieux ensemencés de froment, les clairières des bois, et par préférence les endroits élevés. Elle se pose fréquemment sur les arbres et les pierres; elle suit les troupeaux, ou plutôt les insectes qui les tourmentent; on la voit aussi de temps en temps voler en grand nombre pendant quelques jours derrière les vaisseaux qui se trouvent dans la rade de l'île, et toujours à la poursuite des insectes. Son cri a beaucoup de rapport avec celui de notre hirondelle de cheminée.

M. le vicomte de Querhoent a observé que les hirondelles des blés voltigeoient fréquemment sur le soir aux environs d'une coupure qui avoit été faite dans une montagne, d'où il a jugé qu'elles passent la nuit dans des trous en terre ou des fentes de rocher, comme nos hirondelles de rivage et nos martinets. Elles nichent sans doute dans ces mêmes trous; cela est d'autant plus probable, que leurs nids ne sont point connus à l'Ile de France. M. de Querhoent n'a trouvé de renseignement sur la ponte de ces oiseaux qu'auprès d'un ancien créole de l'île Bourbon, qui lui a dit qu'elle avoit lieu dans les mois de septembre et d'octobre; qu'il avoit pris plusieurs fois de ces nids dans des cavernes, des trous de rocher, etc.; qu'ils

sont composés de paille et de quelques plumes, et qu'il n'y avoit jamais vu que deux œufs gris, pointillés de brun.

Cette hirondelle est de la taille de notre martinet; elle a le dessus du corps d'un brun noirâtre, le dessous gris, semé de longues taches brunes; la queue carrée; le bec et les pieds noirs.

Variété.

La petite hirondelle brune à ventre tacheté de l'île Bourbon, n° 544, fig. 2, doit être regardée comme une variété de grandeur dans l'espèce précédente. On trouvera aussi quelques légères différences de couleurs en comparant les descriptions. Elle a le dessus de la tête, les ailes, et la queue, d'un brun noirâtre; les trois dernières pennes des ailes terminées de blanc sale, et bordées de brun verdâtre; cette dernière couleur règne sur tout le reste de la partie supérieure; la gorge et tout le dessus du corps, compris les couvertures inférieures de la queue, ont des taches longitudinales brunes, sur un fond gris.

Longueur totale, quatre pouces neuf lignes; bec, sept à huit lignes; tarse, six lignes; tous les ongles courts et peu crochus; queue, près de deux pouces, carrée, et dépassée par les ailes d'environ sept lignes.

XII.

LA PETITE HIRONDELLE NOIRE A CROUPION GRIS.

Hirundo francica. Gmel.

C'est M. Commerson qui a rapporté cette espèce nouvelle de l'Ile de France. Elle y est peu nombreuse,

quoiqu'elle y trouve beaucoup d'insectes; elle a même très peu de chair, et n'est point un bon manger. Elle se tient indifféremment à la ville et à la campagne, mais toujours dans le voisinage des eaux douces. On ne la voit jamais se poser. Son vol est très prompt; sa taille est celle de la mésange, et son poids deux gros et demi. M. le vicomte de Querhoent l'a trouvée fréquemment le soir à la lisière des bois; d'où il présume que c'est dans les bois qu'elle passe la nuit.

Elle a tout le dessus du corps, ou plutôt toute la partie supérieure, d'un noirâtre uniforme, excepté le croupion, qui est blanchâtre, de même que toute la partie inférieure.

Longueur totale, quatre pouces deux lignes; bec, cinq lignes; tarse, quatre lignes; vol, neuf pouces; queue, près de deux pouces (n'avoit dans l'individu décrit par M. Commerson que dix pennes à peu près égales); dépassée de dix lignes par les ailes, qui sont composées de seize ou dix-sept pennes.

Un individu rapporté des Indes par M. Sonnerat m'a semblé appartenir à cette espèce, ou plutôt faire la nuance entre cette espèce et la petite hirondelle brune à ventre tacheté de l'île Bourbon; car il avoit le dessous du corps tacheté comme celle-ci, et il se rapprochoit de la première par la couleur du dessus du corps et par ses dimensions; seulement les ailes dépassoient la queue de dix-sept lignes, et les ongles étoient grêles et crochus.

XIII.

L'HIRONDELLE
A CROUPION ROUX ET QUEUE CARRÉE.

Hirundo americana. Gmel.

Elle a toute la partie supérieure, excepté le croupion, d'un brun noirâtre, avec des reflets qui jouent entre le vert brun et le bleu foncé; la couleur rousse du croupion un peu mêlée, chaque plume étant bordée de blanchâtre; les pennes de la queue brunes; celles des ailes du même brun, avec quelques reflets verdâtres; les grandes bordées intérieurement de blanchâtre, et les secondaires bordées de cette même couleur qui remonte un peu sur le côté extérieur; tout le dessous du corps blanc sale; et les couvertures inférieures de la queue roussâtres.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, neuf à dix lignes; tarse, cinq à six lignes; doigts disposés trois et un; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, environ dix pouces; queue, deux pouces, presque carrée par le bout, un peu dépassée par les ailes.

M. Commerson a vu cette hirondelle sur les bords de la Plata, au mois de mai 1765. Il a rapporté du même pays un autre individu que l'on peut regarder comme une variété dans cette espèce : il n'en différoit qu'en ce qu'il avoit la gorge roussâtre; plus de blanc que de roux sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; toutes les pennes de la queue et des ailes plus foncées, avec des reflets plus distincts; point de blanc sur les grandes pennes des ailes, qui dépassoient la queue de six lignes; la queue un peu fourchue, et onze pouces de vol.

XIV.

L'HIRONDELLE BRUNE ACUTIPENNE

DE LA LOUISIANE.

Hirundo pelasgia. L.

Il se trouve en Amérique quelques races d'hirondelles qu'on peut nommer *acutipennes*, parce que les pennes de leur queue sont entièrement dénuées de barbes par le bout et finissent en pointe.

L'individu dont il est ici question, n° 726, fig. 2, a été envoyé de la Louisiane par M. Lebeau. Il a la gorge et le devant du cou blanc sale, tacheté de brun verdâtre; tout le reste du plumage paroît d'un brun assez uniforme, surtout au premier coup d'œil: mais en y regardant de plus près, on reconnoît que la tête et le dessus du corps, compris les couvertures supérieures des ailes, sont d'une teinte plus foncée; le croupion et le dessous du corps d'une teinte plus claire; les ailes noirâtres, bordées intérieurement de ce même brun plus clair; le bec noir, et les pieds bruns.

Longueur totale, quatre pouces trois lignes; bec, sept lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, six lignes; doigt postérieur le plus court; queue, dix-sept à dix-huit lignes, compris les piquants, un peu arrondie par le bout; les piquants noirs, longs de quatre à cinq lignes; ceux des pennes intermédiaires les plus grands; dépassée par les ailes de vingt-deux lignes.

L'hirondelle d'Amérique de Catesby, et de la Caroline de M. Brisson, a les ailes beaucoup plus courtes que celle de la Louisiane; à cela près, elle lui ressem-

ble fort par la taille, par la plupart des dimensions, par les piquants, par le plumage : d'ailleurs, elle est à peu près du même climat; et si l'on pouvoit se persuader que cette grande différence dans la longueur des ailes ne fût pas constante, on seroit porté à regarder cette hirondelle comme une variété dans la même espèce. Les temps de son arrivée à la Caroline et à la Virginie, et de son départ de ces contrées, s'accordent, dit Catesby, avec ceux de l'arrivée et du départ des hirondelles en Angleterre. Il soupçonne qu'elle va passer l'hiver au Brésil, et il nous apprend qu'elle niche à la Caroline dans les cheminées.

Longueur totale, quatre pouces trois lignes; bec, cinq lignes; tarse de même; doigt du milieu, six, queue dix-huit lignes, dépassée de trois lignes par les ailes.

L'hirondelle acutipenne de Cayenne, appelée *camaria*, n° 726, fig. 1, ressemble plus par ses dimensions à celle de la Louisiane que l'hirondelle de la Caroline; car elle a les ailes plus longues que celle-ci, mais cependant moins longues que celle-là. D'un autre côté, elle s'en éloigne un peu davantage par les couleurs du plumage : car elle a le dessus du corps d'un brun plus foncé et tirant au bleu; le croupion gris; la gorge et le devant du cou d'un gris teinté de roussâtre; le dessous du corps grisâtre, nuancé de brun. En général, la couleur des parties supérieures tranche un peu plus sur celle des parties inférieures, et a plus d'éclat; mais ce peut être une variété de sexe, d'autant plus que l'individu de Cayenne a été donné pour un mâle.

On dit qu'à la Guiane elle n'approche pas des lieux

habités, et certainement elle n'y niche pas dans les cheminées; car il n'y a point de cheminées à la Guiane.

Longueur totale, quatre pouces sept lignes; bec, quatre lignes; tarse, cinq; queue, vingt lignes, compris les piquants, qui en ont deux à trois; dépassée par les ailes d'environ un pouce.

XV.

L'HIRONDELLE NOIRE ACUTIPENNE DE LA MARTINIQUE.

Hirundo acuta. Gmel.

C'est la plus petite de toutes les acutipennes connues; elle n'est pas plus grosse qu'un roitelet : les pointes qui terminent les pennes de sa queue sont très fines.

Elle a tout le dessus de la tête et du corps noir sans exception; la gorge d'un brun gris, et le reste du dessous du corps d'un brun obscur; le bec noir, et les pieds bruns.

L'individu représenté dans les planches enluminées, n° 544, fig. 1, avoit le dessous du corps d'un brun rougeâtre.

Longueur totale, trois pouces huit lignes; bec, quatre lignes; tarse, de même; doigt du milieu, quatre lignes et demie; vol, huit pouces huit lignes; queue, vingt lignes; composée de douze pennes égales; dépassée par les ailes de huit lignes.

FIN DU VINGT-QUATRIÈME VOLUME.

TABLE

DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE VINGT-QUATRIÈME VOLUME.

SUITE DES OISEAUX.

Les Perroquets. . . . . Page 7
Perroquets de l'ancien continent. 27
Les Kakatoès. . . . . ibid.
Le Kakatoès à huppe blanche, première espèce. . . . 29
Le Kakatoès à huppe jaune, seconde espèce. . . . . ibid.
Le Kakatoès à huppe rouge, troisième espèce. . . . 31
Le petit Kakatoès à bec couleur de chair, quatrième espèce. 32
Le Kakatoès noir, cinquième espèce. 33

Les Perroquets proprement dits. 34
Le Jaco, ou Perroquet cendré, première espèce. . . . 35
Le Perroquet vert, seconde espèce. 47
Le Perroquet varié, troisième espèce. 48
Le Vaza, ou Perroquet noir, quatrième espèce. 49
Le Mascarin, cinquième espèce. 50
Le Perroquet à bec couleur de sang, sixième espèce. . 51
Le grand Perroquet vert à tête bleue, septième espèce. 52
Le Perroquet à tête grise, huitième espèce. . . . . ibid.

Les Loris. 53
Le Lori noira, première espèce. 55
Variétés du Noira. 56
Le Lori à collier, seconde espèce. 57
Le Lori tricolor, troisième espèce. 58

Le Lori cramoisi, quatrième espèce. . . . . Page 59
Le Lori rouge, cinquième espèce. 60
Le Lori rouge et violet, sixième espèce. . . . . ibid.
Le grand Lori, septième espèce. 61

Les Loris-Perruches. 62
Le Lori-Perruche rouge, première espèce. . . . . ibid.
Le Lori-Perruche violet et rouge, seconde espèce. . . . 63
Le Lori-Perruche tricolor, troisième espèce. . . . . ibid.

Perruches de l'ancien continent. Perruches à queue longue et également étagée. 64
La grande Perruche à collier d'un rouge vif, première espèce à queue longue et égale. 65
La Perruche à double collier, seconde espèce à queue longue et égale. 66
La Perruche à tête rouge, troisième espèce à queue longue et égale. 67
La Perruche à tête bleue, quatrième espèce à queue longue et égale. . . . . ibid.
La Perruche-Lori, cinquième espèce à queue longue et égale. 68
La Perruche jaune, sixième espèce à queue longue et égale. 69
La Perruche à tête d'azur, septième espèce à queue longue et égale. . . . . ibid.
La Perruche-Souris, huitième espèce à queue longue et égale. 70
La Perruche à moustaches, neuvième espèce à queue longue et égale. . . . . ibid.
La Perruche à face bleue, dixième espèce à queue longue et égale. 71
La Perruche aux ailes chamarrées, onzième espèce à queue longue et égale. 72

Perruches à queue longue et inégale de l'ancien continent. . 73
La Perruche à collier couleur de rose, première espèce à queue longue et inégale. . . . . ibid.
La petite Perruche à queue couleur de rose à longs brins, seconde espèce à queue longue et inégale. . . 75

La grande Perruche à longs brins, troisième espèce à queue longue et inégale. . . . . Page 76
La grande Perruche à ailes rougeâtres, quatrième espèce à queue longue et inégale.. 77
La Perruche à gorge rouge, cinquième espèce à queue longue et inégale.. . . . . ibid.
La grande Perruche à bandeau noir, sixième espèce à queue longue et inégale.. 78
La Perruche verte et rouge, septième espèce à queue longue et inégale.. 79
La Perruche huppée, huitième espèce à queue longue et inégale.. 80

Les Perruches à courte queue de l'ancien continent.. . . . 81
La Perruche à tête bleue, première espèce à queue courte. 82
La Perruche à tête noire, ou le Moineau de Guinée, seconde espèce à queue courte. 83
Le coulacissi, troisième espèce à queue courte. 86
La Perruche aux ailes d'or, quatrième espèce à queue courte. 87
La Perruche à tête grise, cinquième espèce à queue courte. . . . . ibid.
La Perruche aux ailes variées, sixième espèce à queue courte. 88
La Perruche aux ailes bleues, septième espèce à queue courte. 89
La Perruche à collier, huitième espèce à queue courte.. ibid.
La Perruche à ailes noires, neuvième espèce à queue courte.. 90
L'Arimanon, dixième espèce à queue courte. 91

Perroquets du nouveau continent. Les Aras. 92
L'Ara rouge, première espèce.. 94
L'ara bleu, seconde espèce. 102
L'Ara vert, troisième espèce.. 103
L'Ara noir, quatrième espèce. 109

Les Amazones et les Criks. 110
Les Perroquets Amazones. 114

L'Amazone à tête jaune, première espèce. . . . . Page 114
Variétés ou espèces voisines de l'Amazone à tête jaune. 115
Le Tarabé, ou Amazone à tête rouge, seconde espèce. 117
L'Amazone à tête blanche, troisième espèce. . . . . ibid.
L'Amazone jaune, quatrième espèce. 119
L'Aourou-Couraou, cinquième espèce. . . . . ibid.
Variétés de l'Aourou-Couraou. 120

Les Criks. 123
Le crik à tête et à gorge jaunes, première espèce. . . . ibid.
Le Meunier, ou le Crik poudré, seconde espèce. 125
Le Crik rouge et bleu, troisième espèce. 126
Le Crik à face bleue, quatrième espèce. 128
Le Crik, cinquième espèce. . . . . ibid.
Le Crik à tête bleue, sixième espèce. 130
Variétés du Crik à tête bleue. 131
Le Crik à tête violette, septième espèce. 132

Les Papegais. 135
Le Papegai de paradis, première espèce. . . . . ibid.
Le Papegai maillé, seconde espèce. 136
Le Tavoua, troisième espèce. 137
Le Papegai à bandeau rouge, quatrième espèce. 139
Le Papegai à ventre pourpre, cinquième espèce. . . . ibid.
Le Papegai à tête et gorge bleues, sixième espèce. . . . 140
Le Papegai violet, septième espèce. 141
Le Sassebé, huitième espèce. 142
Le Papegai brun, neuvième espèce. . . . . ibid.
Le Papegai à tête aurore, dixième espèce. 143
Le Paragua, onzième espèce. 144

Les Perriches. 145
Le Maïpouri, première espèce. . . . . ibid.
Le Caïca, seconde espèce. 147

Les Perriches du nouveau continent. 148
Perriches à queue longue et également étagée. 149
La Perriche pavouane, première espèce à queue longue et égale. . . . . ibid.

La Perriche à gorge brune, seconde espèce à queue longue et égale. . . . . Page 151
La Perriche à gorge variée, troisième espèce à queue longue et égale.. . . . . ibid.
La Perriche à ailes variées, quatrième espèce à queue longue et égale. 152
L'Anaca, cinquième espèce à queue longue et égale.. . 153
Le Jendaya, sixième espèce à queue longue et égale.. . 154
La Perriche émeraude, septième espèce à queue longue et égale. 155

Perriches à queue longue et inégalement étagée. 156
Le Sincialo, première espèce à queue longue et inégale. ibid.
La Perriche à front rouge, seconde espèce à queue lon- et inégale.. 158
L'Aputé-Juba, troisième espèce à queue longue et inégale. 159
La Perriche couronnée d'or, quatrième espèce à queue longue et inégale.. 160
Le Guarouba, ou Perriche jaune, cinquième espèce à queue longue et inégale.. 161
La Perriche à tête jaune, sixième espèce à queue longue et inégale.. 162
La Perriche-Ara, septième espèce à queue longue et inégale.. 164

Les Touis, ou Perriches à queue courte. 165
Le Toui à gorge jaune, ou première espèce de Perriche à queue courte.. 166
Le Sosové, seconde espèce de Toui ou Perriche à queue courte. 167
Le Tirica, troisième espèce de Toui ou Perriche à queue courte. . . . . ibid.
L'été, ou Toui-Été, quatrième espèce de Toui ou Perriche à queue courte. 169
Le Toui à tête d'or, cinquième espèce de Perriche à queue courte. . . . . ibid.

Les Couroucous, ou Couroucoais. 170
Le Couroucou à ventre rouge, première espèce. 171

Le Couroucou à ventre jaune, seconde espèce. . . . . Page 175
Le Couroucou à chaperon violet, troisième espèce. . . . 177

Le Couroucoucou. 180

Le Touraco. 181

Le Coucou. 185
Variétés du Coucou. 222
Le Coucou du cap de Bonne-Espérance. 224
Le Coucou de Loango. . . . . ibid.

Les Coucous étrangers. 225
Oiseaux du vieux continent qui ont rapport au Coucou. . 230
Le grand Coucou tacheté. . . . . ibid.
Le Coucou huppé noir et blanc. 231
Le Coucou verdâtre de Madagascar. 232
Le Coua. 234
Le Houhou d'Égypte. 235
Le Rufalbin. 238
Le Boutsallick. 239
Le Coucou varié de Mindanao. 240
Le Cuil. 241
Le Coucou brun varié de noir. 242
Le Coucou brun piqueté de roux. . . . . ibid.
Le Coucou tacheté de la Chine. 243
Le Coucou brun et jaune à ventre rayé. 244
Le Jacobin huppé de Coromandel. 245
Le petit Coucou à tête grise et ventre jaune. 246
Les Coukeels. 247
Le Coucou vert-doré et blanc. 249
Le Coucou à longs brins. 250
Le Coucou huppé à collier. 251
Le San-Hia de la Chine. 252
Le Tait-Sou. 253
Le Coucou indicateur. . . . . ibid.
Le Vourou-Driou. 256

Oiseaux d'Amérique qui ont rapport au Coucou. 258
Le Coucou dit *le Vieillard*, ou l'Oiseau de pluie. . . . . ibid.

Espèces voisines du Vieillard. . . . . Page 259
Le Vieillard à ailes rousses. . . . . ibid.
Le petit Vieillard.. 260
Le Tacco.. 261
Le Guira-Cantara.. 264
Le Quapactol, ou le Ricur. 265
Le Coucou cornu, ou l'Atingacu du Brésil. 266
Le Coucou brun varié de roux. 267
Le Cendrillard. 268
Le Coucou piaye. 269
Le Coucou noir de Cayenne.. 271
Le petit Coucou noir de Cayenne.. . . . . ibid.

Les Anis.. 272
L'Ani des Savanes, première espèce.. 274
L'Ani des Palétuviers, seconde espèce.. 276

Le Houtou, ou Momot. 281

Les Huppes, les Promerops, et les Guêpiers. 285
La Huppe. 288
Variétés de la Huppe... 305

Oiseau étranger qui a rapport à la Huppe. 306
La Huppe noire et blanche du cap de Bonne-Espérance. ibid.

Le Promerupe.. 308
Le Promerops à ailes bleues.. 309
Le Promerops brun à ventre tacheté. . . . . ibid.
Le Promerops brun à ventre rayé.. 310
Le grand Promerops à parements frisés. 311
Le Promerops orangé.. 313

Le Fournier.. 314

Le Polochion. 315

Le Mérops rouge et bleu.. 316

Le Guêpier. 317

Le Guêpier à tête jaune et blanche. . . . . Page 324
Le Guêpier à tête grise. 329
Le Guêpier gris d'Éthiopie. . . . . ibid
Le Guêpier marron et bleu. 326
Variété. Le Guêpier marron et bleu du Sénégal.. . . 327
Le Patirich. . . . . ibid.
Le Guêpier vert à gorge bleue.. 329
Le grand Guêpier vert et bleu à gorge jaune. 333
Le petit Guêpier vert et bleu à queue étagée.. 334
Le Guêpier vert à queue d'azur. 335
Le Guêpier rouge à tête bleue.. 336
Le Guêpier rouge et vert du Sénégal. 337
Le Guêpier à tête rouge. . . . . ibid.
Le Guêpier vert à ailes et queue rousses. 338
L'Ictérocéphale, ou le Guêpier à tête jaune. 339

L'Engoulevent. 340

Oiseaux étrangers qui ont rapport à l'Engoulevent.. . . . 348
L'Engoulevent de la Caroline. 355
Le Whip-Poor-Will.. 357
Le Guira-Querea. 359
L'Ibijau.. 360
Variétés de l'Ibijau. 361
Le petit Engoulevent tacheté de Cayenne.. . . . . ibid.
Le grand Ibijau. 362
L'Engoulevent à lunettes, ou le Haleur.. 363
L'Engoulevent varié de Cayenne. 365
L'Engoulevent acutipenne de la Guiane. 366
L'Engoulevent gris. 367
Le Montvoyau de la Guiane. 368
L'Engoulevent roux de Cayenne. 369

Les Hirondelles. 370

L'Hirondelle de cheminée, ou l'Hirondelle domestique. . 402
Variétés de l'Hirondelle domestique. 414
L'Hirondelle d'Antigue à gorge couleur de rouille. ibid.
L'Hirondelle à ventre roux de Cayenne. . . . . ibid.
L'Hirondelle au capuchon roux. 415

Oiseaux étrangers qui ont rapport à l'Hirondelle domestique. Page 416
La grande Hirondelle à ventre roux du Sénégal. . . . ibid.
L'Hirondelle à ceinture blanche. 417
L'Hirondelle ambrée. 418
L'Hirondelle au croupion blanc, ou d'Hirondelle de fenêtre. 419
L'Hirondelle de rivage. 432
L'Hirondelle grise des rochers. 438

Le Martinet noir. 440
Le grand Martinet à ventre blanc. 453

Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Hirondelles et aux Martinets. 457
Le petit Martinet noir. 459
Le grand Martinet noir à ventre blanc. 460
Le Martinet noir et blanc à ceinture grise. 461
Le Martinet à colier blanc.. 462
La petite Hirondelle noire à ventre cendré. 464
L'Hirondelle bleue de la Louisiane. . . . . ibid.
Variétés de l'Hirondelle de la Louisiane. 465
L'hirondelle de Cayenne. . . . . ibid.
L'Oiseau de la Caroline. 466
L'Hirondelle de la baie d'Hudson. 467
La Tapère. 468
L'Hirondelle brune et blanche à ceinture brune.. . . . 469
L'Hirondelle à ventre blanc de Cayenne.. . . . . ibid.
La Salangane.. 471
La grande Hirondelle brune à ventre tacheté, ou l'Hirondelle des blés.. 480
Variété. La petite Hirondelle brune à ventre tacheté de l'île Bourbon. 481
La petite Hirondelle noire à croupion gris.. . . . . ibid.
L'Hirondelle à croupion roux et queue carrée. 483
L'Hirondelle brune acutipenne de la Louisiane. 484
L'Hirondelle noire acutipenne de la Martinique. 486

FIN DE LA TABLE.

HAND BOUND BY
TALIN BOOKBINDERY
CAPE COD